

DOCUMENT DE REFERENCE 2007

SOLUTIONS BUSINESS

Grâce à la fonctionnalité sans fil, nos solutions permettent :

- de rendre les voitures plus sûres,
- d'optimiser la consommation d'énergie,
- de sécuriser les maisons et les bureaux,
- d'apporter de nouveaux moyens de communications aux communes rurales,
- de faciliter les paiements,
- ... d'optimiser presque toutes les machines.

Applications automobiles : Dans ce domaine, la communication sans fil est utilisée pour tout un éventail d'applications telles que la localisation de véhicules volés, les systèmes de navigation, la surveillance des habitudes de conduite, les services d'assistance, les diagnostics à distance des fonctionnalités de la voiture ainsi que leur maintenance.

Les compteurs automatiques : Avec une pression réglementaire croissante qui vise à rendre obligatoire une tarification plus individualisée basée sur les habitudes de consommation, cette industrie est en perpétuelle évolution. Les fabricants de compteurs d'électricité, de gaz ou d'eau et les entreprises qui fournissent ces ressources collaborent ensemble afin de trouver de nouvelles manières d'utiliser la technologie sans fil au profit d'une consommation maîtrisée.

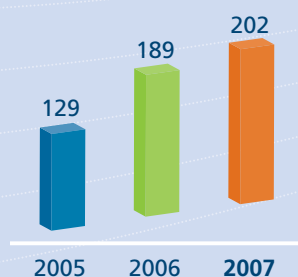
Les systèmes d'alarme et de sécurité : Les systèmes utilisant la technologie sans fil remplacent de plus en plus les technologies traditionnelles filaires et bénéficient aujourd'hui des réseaux larges bandes mobiles haut débit, notamment dans le domaine de la vidéo surveillance.

Les applications fixes sans fil : Les téléphones fixes utilisant les réseaux sans fil permettent d'apporter de nouveaux moyens de communications dans les pays ou les régions qui n'ont pas d'infrastructures câblées.

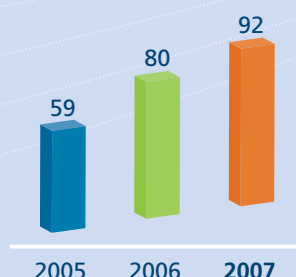
Les terminaux de vente et de paiement : Ces machines passent désormais par les réseaux sans fil pour confirmer et autoriser les paiements par cartes chez les détaillants, remplaçant ainsi les procédures traditionnelles par ligne câblée et téléphonique filaire.

Le contrôle et la surveillance : Le déploiement de dispositifs compatibles sans fil ont de nombreuses applications industrielles et commerciales, depuis les distributeurs automatiques jusqu'aux photocopieuses, rendant ainsi possible le contrôle à distance, la vérification des niveaux de stock ou tout autre acte de maintenance et de diagnostic.

Chiffre d'affaires
(en millions d'euros)



Marge brute
(en millions d'euros)



Résultat net
(en millions d'euros)

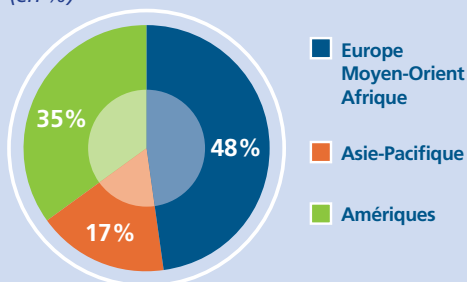


PROFIL

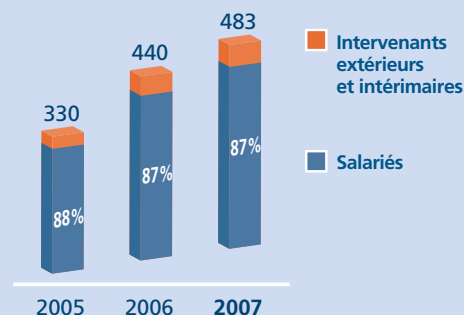
Wavecom est un des principaux fournisseurs de technologie intelligente et innovante dans le domaine des solutions intégrées de communication sans fil à destination de l'industrie (applications Machine à Machine - M2M). Bâties sur une expertise inégalée dans le domaine des communications sans fil, les solutions Wavecom incluent une vaste gamme de processeurs sans fil (microcontrôleurs intégrant la fonctionnalité sans fil) supportée par une suite complète de logiciels, OpenAT® Software Suite, avec un système d'exploitation en temps réel, un environnement de développement intégré et une large gamme de « Plug-Ins » offrant toute liberté en matière de développement de fonctionnalités à valeur ajoutée.

Ces solutions complètes et intégrées utilisent des composants adaptés aux marchés M2M et permettent aux fabricants de tous types de machines de développer de nouvelles générations d'applications sans fil à forte valeur ajoutée sans avoir recours à un processeur externe. Wavecom propose également une plateforme de services performants permettant la mise à jour, la maintenance et le contrôle des applications déployées sur le terrain à tout instant et à partir de n'importe quel point d'accès au réseau.

Chiffre d'affaires produits par région
(en %)



Effectifs



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers Actionnaires,

Au cours de l'année 2007, nous avons réalisé des progrès significatifs dans la mise en œuvre de notre stratégie à long terme en améliorant à la fois notre suite logicielle OpenAT® Software Suite et nos plateformes matérielles de communication sans fil Wireless Microprocessor®.

Grâce à ces innovations, nous pouvons offrir à nos clients :

- un coût total d'acquisition et d'utilisation le plus faible possible,
- des solutions plus simples à utiliser,
- une protection à long terme de leur investissement.

Pour compléter notre gamme de produits, nous avons également lancé notre offre « Intelligent Device Services » (IDS). Ces services, mis en œuvre à travers une plateforme serveur sécurisée, permettent à nos clients une gestion à distance des applications déjà déployées sur le terrain,

à partir d'un portail Web. IDS s'appuie sur notre suite logicielle OpenAT® et nos plateformes matérielles Wireless CPU® et Wireless Microprocessor®. Il peut être utilisé par les clients pour mettre à jour le « firmware » ou leurs applications, pour déployer de nouvelles fonctionnalités, pour remonter des données critiques, pour exécuter des diagnostics ou pour maintenir leurs logiciels – tout cela à distance via Internet, à travers les réseaux cellulaires par la voie radio.



En 2007, nous avons continué à créer de nouveaux produits développés sur des standards bien établis dans l'industrie. Toutes nos plateformes matérielles sont basées sur des micro-processeurs ARM 7 ou ARM 9, programmables en langage C standard. Notre environnement de développement intégré s'appuie sur le standard Eclipse. Enfin, l'interface de notre plateforme IDS est compatible avec le standard « Open Mobile Alliance » pour le téléchargement par la voie radio (« over the air ») (OMA-DM). En s'appuyant sur ces standards, en supprimant les composants superflus et en permettant à nos clients de gérer leurs applications à distance, nous estimons avoir créé la solution cellulaire sans fil la plus adaptée aux applications Machine à Machine, telles que les appels d'urgence pour l'industrie automobile, la gestion de flotte, les compteurs d'eau, gaz ou électricité, les terminaux de paiement, les systèmes d'alarme ou les téléphones fixes sans fil.

Durant l'année écoulée, nous avons également continué sur la voie de l'innovation à valeur ajoutée avec le lancement d'un concept révolutionnaire, l'inSIM®, grâce auquel nous avons réussi à embarquer les composants utilisés par les cartes SIM (Subscriber Identity Module) dans notre plateforme matérielle. Cette innovation permet de fiabiliser durablement les communications par réseau cellulaire GSM.

D'un point de vue financier, nos résultats 2007 ont fortement progressé par rapport à 2006 : le résultat opérationnel a augmenté de 94 % d'une année sur l'autre. Cette bonne rentabilité découle d'une productivité accrue et d'une meilleure efficacité opérationnelle. Notre chiffre d'affaires s'est également apprécié de 7 %, malgré un impact négatif d'environ 9 millions d'euros lié à la faiblesse du dollar par rapport à la monnaie européenne. La région Amériques s'est particulièrement distinguée avec une croissance d'environ 56 % à parité constante, tandis que la région Asie-Pacifique a maintenu son niveau de l'année précédente. En revanche, la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) a connu un fléchissement d'activités au second semestre lié à un ralentissement dans le domaine automobile et à une contribution moindre de la part de notre réseau de distributeurs à valeur ajoutée.

Alors que Wavecom entame sa quinzième année d'existence, ses perspectives sont très prometteuses. La consolidation du marché a bel et bien lieu et Wavecom en est partie prenante comme le montre le rachat d'Anyware Technologies début 2008. Cette société dispose d'une expertise en développement Web qui ajoute de la valeur à notre plateforme IDS.

Je voudrais conclure en remerciant nos équipes. Leur créativité et leur faculté à déceler de nouvelles voies de développement pour notre activité ont très clairement contribué à renforcer la position de Wavecom.

Ronald D. Black
Directeur Général

« Nous continuons à renforcer notre avance technologique avec le concept révolutionnaire d'inSIM® qui permet de fiabiliser durablement la communication par réseau cellulaire pour les applications industrielles. »

COMITÉ EXÉCUTIF

De gauche à droite

HUGUES WALDBURGER

Directeur Performances
et Validation

OLIVIER BEAUJARD

Vice-président, Business
Development

DOMINIQUE CYNE

Vice-président Recherche
et Développement

STEFAN LINDVALL

Vice-président, Région Amériques

DIDIER DUTRONC

Vice-président,
Région Asie-Pacifique

PIERRE PIVER

Vice-président, Europe,
Moyen-Orient et Afrique



RONALD D. BLACK

Directeur Général

ANDERS FRANZÉN

Vice-président,
Chief Operating Officer

CHANTAL BOURGEAT

Vice-présidente Finances
et Administration

ETIENNE MENUT

Vice-président,
Ressources Humaines

PHILIPPE GUILLEMETTE

Vice-président Marketing
et Chief Technical Officer

PIERRE TEYSSIER

Vice-président des Opérations

CLAIRE OLIVER

Directrice Qualité

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MICHEL ALARD

Président

RONALD D. BLACK

Directeur Général

ARAM HÉKIMIAN

JEAN-FRANÇOIS HEITZ

BERNARD GILLY

STEPHEN IMBLER

ANTHONY MAHER

Sommaire

1	Personnes responsables	p. 7	7	Organigramme	p. 33
1.1	Responsable du Document de Référence	p. 7	7.1	Place de la société au sein du groupe Wavecom	p. 33
1.2	Attestation du responsable du Document de Référence	p. 7	7.2	Principales filiales et sociétés affiliées	p. 33
2	Contrôleurs légaux des comptes	p. 8	8	Propriétés immobilières, usines et équipements	p. 35
2.1	Commissaires aux comptes titulaires et suppléants	p. 8	8.1	Locaux occupés par la Société et autres immobilisations corporelles importantes	p. 35
2.2	Honoraires des Commissaires aux comptes	p. 9	8.2	Fabrication	p. 35
3	Informations financières sélectionnées	p. 10	8.3	Qualité	p. 35
3.1	États financiers libellés en euros	p. 10	8.4	Environnement	p. 36
4	Facteurs de risques	p. 11	9	Examen de la situation financière et du résultat	p. 37
4.1	Risques particuliers liés à l'activité	p. 11	9.1	Situation financière	p. 37
4.2	Risques de marché	p. 14	9.2	Résultat d'exploitation	p. 47
4.3	Risques juridiques et litiges	p. 16	10	Trésorerie et capitaux	p. 48
4.4	Risques industriels et liés à l'environnement	p. 16	10.1	Information sur les capitaux	p. 48
4.5	Risques liés à la qualité des produits de la Société	p. 17	10.2	Trésorerie et Flux de trésorerie	p. 48
4.6	Risques liés à l'évolution des principes comptables et autres législations	p. 18	10.3	Conditions d'emprunt et structure de financement	p. 48
4.7	Assurance et couverture des risques	p. 18	10.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	p. 48
5	Informations concernant l'émetteur	p. 20	10.5	Sources de financement attendues	p. 48
5.1	Histoire et évolution de la Société	p. 20	10.6	Engagements contractuels et hors bilan	p. 49
5.2	Investissements	p. 20	11	Recherche et développement, brevets et licences	p. 50
6	Aperçu des activités	p. 21	11.1	Recherche et développement	p. 50
6.1	Principales activités	p. 21	11.2	Politique des brevets et licences	p. 51
6.2	Principaux marchés	p. 28	12	Information sur les tendances	p. 52
6.3	Événements exceptionnels	p. 31	12.1	Évolution récente	p. 52
6.4	Propriété intellectuelle	p. 31	12.2	Perspectives d'avenir	p. 52
6.5	Position concurrentielle	p. 32	12.3	Calendrier prévisionnel indicatif des dates de parutions des éléments financiers relatifs à l'exercice en cours	p. 53
6.6	Le carnet de commandes	p. 32			

13	Prévisions ou estimations du bénéfice	p. 54	19	Opérations avec des apparentés	p. 89
14	Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale	p. 55	20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société	p. 90
14.1	Membres des organes d'administration, de Direction et de surveillance	p. 55	20.1	Informations financières historiques sur les exercices 2005 et 2006	p. 90
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	p. 59	20.2	Informations financières pro forma	p. 90
15	Rémunération et avantages	p. 60	20.3	États financiers	p. 91
15.1	Rémunération et avantages	p. 60	20.4	Comptes annuels	p. 139
15.2	Sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages	p. 61	20.5	Date des dernières informations financières	p. 167
16	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	p. 62	20.6	Informations financières intermédiaires et autres	p. 167
16.1	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	p. 64	20.7	Politique de distribution des dividendes	p. 167
16.2	Contrat de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur	p. 64	20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	p. 167
16.3	Rôle et fonctionnement des Comités spécialisés	p. 64	20.9	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	p. 167
16.4	Rapport du Président prévu par l'article 225-37 du Code de commerce sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le Contrôle interne	p. 65	21	Informations complémentaires	p. 168
16.5	Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président	p. 76	21.1	Capital social	p. 168
17	Salariés	p. 77	21.2	Acte constitutif et statuts	p. 176
17.1	Ressources humaines	p. 77	22	Contrats importants	p. 178
17.2	Stock options, B.S.A., B.C.E. et actions gratuites	p. 83	23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	p. 179
17.3	Contrat d'intéressement et de participation des salariés dans le capital	p. 86	24	Documents accessibles au public	p. 180
18	Principaux Actionnaires	p. 87	25	Informations sur les participations	p. 181
				Tableau de concordance	p. 182
			Glossaire		p. 183



« Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 08 avril 2008, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers ».

1 Personnes responsables

1.1 Responsable du Document de Référence

M. Ronald D. Black
Directeur Général Wavecom

1.2 Attestation du responsable du Document de Référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion (voir tableau de concordance) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Référence. »

M. Ronald D. Black
Directeur Général Wavecom

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

2 Contrôleurs légaux des comptes

2.1 Commissaires aux comptes titulaires et suppléants

Commissaires aux comptes titulaires

MBV & Associés
7, rue de Madrid
75008 Paris

Représenté par Régis BIZIEN

Date de début de premier mandat : 26 mai 2005

Durée et date de fin de mandat : Six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Ernst & Young Audit
Faubourg de l'Arche
11, allée de l'Arche
92037 Paris la Défense

Représenté par Jean-Yves JEGOUREL

Date de début de premier mandat : 30 juin 1998

Date de renouvellement de mandat : 26 mai 2004

Durée et date de fin de mandat : Six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Paul-Evariste VAILLANT
7, rue de Madrid
75008 Paris

Date de début de premier mandat : 26 mai 2005

Durée et date de fin de mandat : Six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Monsieur Bruno PERRIN
100, rue Raymond Losserand
75014 Paris

Date de début de premier mandat : 30 juin 1998

Date de renouvellement de mandat : 26 mai 2004

Durée et date de fin de mandat : Six exercices soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

2.2 Honoraires des Commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous précise le montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes pour les exercices 2006 et 2007 (exprimé en milliers d'euros).

	ERNST & YOUNG AUDIT				MBV & ASSOCIES			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
- Wavecom SA	380	374	55	64	113	108	95	94
- Filiales intégrées globalement	237	191	35	33	-	-	-	-
Prestations directement liées à la mission d'audit								
- Wavecom SA	60	8	9	2	6	7	5	6
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	677	573	99	99	119	115	100	100
Autres prestations								
Juridique, fiscal et social	5	8	1	1	-	-	-	-
Technologie de l'information	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	5	8	1	1	-	-	-	-
TOTAL	682	581	100	100	119	115	100	100

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

3 Informations financières sélectionnées

3.1 États financiers libellés en euros

Données relatives aux comptes de résultats consolidés (en milliers d'euros) :

Exercice clos le 31 décembre	2005	2006	2007
Produits des activités ordinaires	129 232	188 758	202 337
Coûts des ventes	(69 936)	(108 498)	(110 483)
Marge brute	59 296	80 260	91 854
Résultat des activités ordinaires avant impôt et résultat financier	3 779	7 986	15 509
Résultat net	8 472	7 042	26 033

Données relatives aux bilans consolidés (en milliers d'euros)

Au 31 décembre	2005	2006	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 663	54 776	139 287
Total des actifs courants	97 652	95 838	181 884
Total des capitaux propres	71 164	81 022	120 527
Total des passifs courants	37 952	50 318	44 599
Total bilan	127 085	148 540	241 330

4 Facteurs de risques

4.1 Risques particuliers liés à l'activité

La principale source de chiffre d'affaires de la Société vient des marchés verticaux, appelés aussi applications industrielles de communication sans fil entre machines, qui sont des marchés naissants. Si ces marchés ne se développent pas au rythme que la Société prévoit, ou si elle n'est pas en mesure de conquérir ces marchés avec succès, les résultats de la Société seront négativement affectés.

En septembre 2004, la Société a annoncé qu'elle allait se concentrer exclusivement sur les marchés verticaux ou d'applications industrielles de communications sans fil entre machines, en ciblant trois types d'applications, à savoir l'automobile, l'industrie et les systèmes mobiles professionnels. Les applications pour lesquelles elle vend ses produits sont extrêmement atomisées et rien ne laisse penser que l'une d'entre elles se développera plus rapidement qu'une autre. C'est ce qui explique que le rythme de développement de ces marchés, qui seront déterminants pour la réussite future de Wavecom, ne soit pas, pour l'instant, parfaitement défini.

La Société rencontre sur les marchés verticaux une concurrence variée, aussi bien locale que mondiale. La Société a noté que certains concurrents exercent une pression importante sur les prix afin d'augmenter leurs parts de marché. Ce phénomène est amplifié par l'impact du dollar sur les prix. Si la Société ne parvient pas à maintenir ou accroître ses parts de marché sur les marchés verticaux, aussi bien en valeur qu'en volume, son chiffre d'affaires risque de ne pas progresser au rythme prévu et peut-être même fléchir.

Par ailleurs, il n'est pas exclu qu'une situation analogue à celle que la Société a rencontrée sur le marché des téléphones mobiles se produise sur les marchés verticaux et que les prix des solutions actuelles ou des solutions comparables baissent fortement de telle sorte que la Société ne puisse plus proposer ses produits à des prix compétitifs. Si ce risque, ou ceux décrits plus haut, devaient se réaliser, le chiffre d'affaires de la Société et ses bénéfices pourraient stagner, voire baisser. Dans ce cas, elle ne pourrait pas dégager des produits d'exploitation suffisants pour couvrir ses charges d'exploitation, et elle risquerait donc d'être déficitaire.

La durée du cycle de vente de la Société est susceptible d'entraîner des fluctuations importantes de son chiffre d'affaires d'un trimestre à l'autre, ce qui rend plus difficile le processus de planification.

Le délai qui sépare le premier contact avec un client de la première vente peut être long, en particulier dans le secteur automobile, étant donné que, pour les nouveaux modèles, les phases de conception et de certification auprès des opérateurs peuvent durer plusieurs années. Le cycle de vente moyen de la Société dure en général de 6 à 18 mois, mais peut atteindre deux à trois ans pour certains clients. Par ailleurs, le planning des ventes est souvent lié à celui du lancement des nouveaux produits de ses clients. Tout décalage dans le lancement d'un produit ou toute annulation de commandes de l'un de ses clients est susceptible de retarder les ventes de ses produits concernés. Il lui est dès lors difficile de prévoir le trimestre au cours duquel les ventes que la Société a planifiées vont se réaliser, si elles se réalisent. La Société peut, d'ailleurs, être amenée à engager des dépenses importantes liées à ses ventes futures bien avant leur réalisation. De plus, ses clients ont la possibilité dans certains cas de différer ou d'annuler des commandes sans pénalités importantes, ceci peut impacter négativement ses liquidités dans la mesure où elle ne peut pas toujours ajuster en conséquence ses achats de composants.

La Société pourrait ne pas être en mesure de conserver ou d'accroître sa rentabilité et donc encore subir des pertes d'exploitation qui pourraient entraîner une baisse du cours de son titre.

Après deux années (2003 et 2004) de pertes d'exploitation, les années 2005, 2006 et 2007 ont connu un retour aux bénéfices. Dans le contexte économique actuel, si la Société n'arrive pas à maintenir la croissance de son activité et à conserver sa marge brute ou si ses charges d'exploitation sont supérieures aux niveaux actuels, la Société pourrait de nouveau subir des pertes d'exploitation au cours d'un ou plusieurs trimestres.

La Société pourrait rencontrer des difficultés d'intégration ou découvrir des passifs non prévus liés à l'acquisition de la société Anyware Technologies qu'elle vient d'annoncer.

Le 1^{er} février 2008, la Société a annoncé l'acquisition de 100 % de la société Anyware Technologies.

La Société ne peut garantir le succès de cette société sous la direction de Wavecom, la Société n'est pas certaine d'atteindre les taux de retour sur investissement prévus, de pouvoir l'intégrer sans problème dans son groupe, ou de retenir ses salariés et/ou ceux de la société acquise.

Cette acquisition peut aussi avoir pour conséquence la création de nouveaux risques juridiques, coûts et passifs.

Si la Société échoue dans l'intégration de cette société, cela risquerait d'impacter négativement ses conditions financières, ses résultats opérationnels et cela peut empêcher la Société d'exécuter correctement sa stratégie.

Si l'environnement économique du marché des machines de communication sans fil compatibles ne se développe pas, la Société pourrait ne pas trouver de marchés adaptés à ses produits et donc ne pas atteindre ses objectifs de croissance.

L'environnement économique du marché des machines de communication sans fil compatibles se compose de quatre grandes catégories d'acteurs. Tout d'abord, il y a les fournisseurs technologiques qui, comme la Société, fournissent la technologie sans fil de base en utilisant les principaux standards technologiques. Vient ensuite la catégorie des distributeurs à valeur ajoutée et des sociétés d'études qui jouent un rôle majeur dans la conceptualisation, la création et la conception de produits finis, puis celle des fabricants qui conçoivent, créent, étudient et produisent eux aussi une large gamme d'appareils sans fil. Enfin, il y a les opérateurs de réseaux sans fil et les opérateurs virtuels sans fil qui permettent la transmission de données aux utilisateurs finaux. Si le développement de l'un ou l'autre de ces acteurs ne va pas au même rythme que les autres, ce sont les marchés dans leur ensemble qui auront du mal à se développer, empêchant la Société ainsi d'atteindre ses objectifs de croissance.

La Société opère sur le marché des systèmes de communication sans fil où les technologies évoluent rapidement et deviennent de plus en plus complexes et elle doit trouver le bon équilibre entre le maintien de son avantage technologique et la modération de ses investissements dans des technologies qui n'ont pas encore fait leurs preuves.

De nouveaux produits ainsi que de nouvelles versions sortent régulièrement sur les marchés où la Société vend ses solutions sans fil. Aussi, pour être compétitifs, les fabricants achetant les solutions de la Société doivent, pour les utiliser avec leurs produits, satisfaire aux demandes du marché au prix du marché. Pour répondre aux besoins de ses clients, la Société doit sans cesse actualiser et améliorer ses produits en écourtant leur cycle de vie afin qu'ils soient conformes aux normes les plus récentes et intègrent les fonctions les plus récentes pour les applications les plus diverses.

Afin de mettre au point ces améliorations, ces nouvelles conceptions et ces technologies, la Société doit consacrer beaucoup de temps et d'argent à la recherche et au développement. En général, ces investissements sont effectués avant que la viabilité commerciale des produits ne soit suffisamment assurée. En outre, certaines de ces technologies sont d'avant-garde et offrent des fonctionnalités qui sont nettement en avance sur les normes actuelles du marché. La Société ne peut garantir le succès commercial de ses nouveaux produits ou la rentabilité de ces lancements, notamment si la Société apprécie mal la demande pour ses nouveaux produits ou si elle se trompe sur leur cycle de vie. La Société risque de perdre des parts de marché si ses concurrents réussissent mieux ou sont plus rapides qu'elle dans la mise à jour et l'amélioration de produits et technologies et la programmation des lancements de produits en fonction de la demande du marché.

D'un point de vue technologique, la Société est en compétition aussi bien avec des technologies filaires alternatives qu'avec des technologies sans fil. Il y a schématiquement trois types de technologies sans fil : la technologie WAN (Wide Area Network) qui inclut le GSM, CDMA, OFDM, UWB, WiMAX, suivie par la technologie WLAN (Wireless Local Area Network) qui comprend le WiFi et enfin celle du PAN (Personal Area Networks) dont par exemple le Bluetooth ou le Zigbee. Les technologies filaires alternatives sont celles qui sont utilisées pour apporter une fonction de "miroir" grâce à un réseau fixe (filaire) tel qu'un réseau de téléphone fixe (PSTN), LAN ethernet ou, pour des exemples propres au marché M2M (Machine-to-Machine), le PLC (Power Line Control) qui est utilisé dans les applications d'Automatic Meter Management. Si une de ces technologies s'imposait dans un ou plusieurs des secteurs d'activités que la Société cible alors que Wavecom aurait décidé de ne pas adopter ces technologies, la Société perdrait certainement d'importantes parts de marchés.

La Société a commencé à vendre davantage de prestations de services sur une base forfaitaire, ce qui présente des risques supplémentaires de mauvaise gestion des temps passés, de dépassement des coûts prévisionnels, de refus de réception des clients, et peut générer des pertes sur ces contrats.

La demande de contrat de services à forfait et/ou clés en main augmente, et la Société accepte des contrats de services de nature forfaitaire. En règle générale, la Société effectue à ses frais les prestations de services à forfait, et elle perçoit au titre des travaux réalisés un règlement subordonné à l'acceptation par le client des résultats qu'elle remet à certains intervalles ("échéances contractuelles") ou au terme du contrat. Si le client n'accepte pas tout ou partie des résultats que la Société lui livre, il est possible que la Société ne perçoive pas tout ou partie des produits d'exploitation attendus devant servir à couvrir les frais exposés au titre de la prestation, ce qui serait susceptible d'avoir une incidence négative sur ses produits d'exploitation, résultats nets et situation financière. De plus, les risques associés à ces missions comprennent notamment la possibilité d'une mauvaise gestion de la mission par ses soins et d'une gestion des prestations selon des modalités ne correspondant pas à un optimum économique. Par ailleurs, étant donné que les rémunérations facturées au titre de ces contrats sont fixées dès le départ, il est possible que la Société sous-estime le temps nécessaire, la mission pouvant dès lors se solder par une perte. Enfin, la Société peut être amenée à abandonner d'autres opportunités plus rentables en raison de la nécessité d'affecter des moyens significatifs à des prestations de services à forfait qui pourraient se révéler non rentables.

La Société lance régulièrement de nouvelles offres de services. Les ventes générées par ces services peuvent croître à un niveau inférieur aux prévisions et de ce fait ne pas engendrer les profits escomptés.

En 2007, la Société a lancé de nouveaux services, en particulier IDS (*Intelligent Device Services*), voir section Services IDS. Ces services sont innovants et la Société ne peut pas être certaine que les clients vont les adopter rapidement et la Société pourrait ne pas être profitable sur ces activités.

L'évolution des marchés verticaux des communications sans fil entre machines pourrait amener certains de ses acteurs actuels ou futurs, dont l'entreprise, à chercher à se consolider. Ceci pourrait créer des tensions financières et/ou concurrentielles non négligeables pour la Société.

Dans les marchés verticaux des communications sans fil entre machines en perpétuelle évolution, les acteurs actuels ou futurs, dont la Société, pourraient chercher à se consolider afin de créer des unités plus compétitives ou plus performantes commercialement. Un tel regroupement sectoriel pourrait donner lieu à une offre d'achat de l'activité de la Société par un autre groupe, auquel cas ses actionnaires pourraient ne pas bénéficier de son développement à long terme.

Il est aussi possible que la Société soit exclue d'un regroupement sectoriel au terme duquel ses concurrents sortiraient renforcés et pourraient ainsi prendre des parts de marché importantes.

Par ailleurs, certains de ses clients clés pourraient être rachetés par une société qui utilise ou souhaite utiliser une autre technologie que celle de Wavecom, ce qui pourrait à moyen terme avoir un impact négatif sur ses ventes. Dans ce cadre, compte tenu de la nature naissante des marchés verticaux, un regroupement sectoriel aurait un impact financier et concurrentiel important sur la Société de telle sorte que son positionnement dans ce secteur pourrait être affecté.

Toute acquisition que pourrait réaliser la Société est susceptible de perturber son activité et de porter préjudice à sa situation financière.

Dans le cadre de sa stratégie visant à maximiser ses produits d'exploitation et élargir sa gamme de produits, la Société évalue régulièrement des opportunités d'acquisition d'autres entreprises, d'éléments d'actifs ou de technologies pouvant compléter son activité actuelle, accroître ses débouchés ou améliorer ses capacités stratégiques. Les acquisitions que la Société pourrait réaliser à l'avenir ou les partenariats qu'elle pourrait constituer avec d'autres sociétés sont susceptibles d'amener la Société à supporter des dettes ou éléments de passifs éventuels ou imposer à la Société l'émission de titres de capital qui pourraient faire évoluer à la baisse le cours de ses actions. D'autres acquisitions auxquelles la Société pourrait procéder ou d'autres partenariats auxquels elle pourrait être associée entraîneraient des risques susceptibles d'avoir une incidence négative significative sur ses activités et sur ses résultats d'exploitation, dont notamment :

- des difficultés d'intégration des activités, des technologies ou des produits repris au sein de ses activités et produits existants ;
- une concentration du temps et de l'attention de la Direction sur des préoccupations éloignées de son cœur de métier ;
- un besoin de ressources financières supérieures à ses besoins d'investissement prévus ;
- des difficultés de maintien des relations commerciales avec les fournisseurs et clients de la société reprise ;
- des risques associés à la pénétration sur des marchés où elle ne dispose pas d'expérience préalable ;
- des risques associés au transfert des droits et licences sur les droits de propriété intellectuelle ;
- un risque potentiel de perte de salariés clés de la société reprise ; et
- une dépréciation potentielle des écarts d'acquisition et immobilisations incorporelles correspondantes.

Pour rester compétitive, la Société doit attirer, garder et faire évoluer des spécialistes de son activité et de sa technologie.

Il est important pour sa réussite que la Société sache attirer et retenir les salariés à fort potentiel, dont l'équipe de Direction, mais également tous les salariés motivés et compétents, dans tous les domaines et notamment le développement de produits, la vente et le marketing. La Société s'appuie dans une certaine mesure sur des intervenants indépendants qui travaillent pour des cabinets de conseil.

Si elle ne parvient pas à attirer, embaucher ou garder des personnes ayant les qualifications requises, ses projets de recherche et développement ainsi que ses lancements de produits risquent de connaître des retards pouvant affecter la mise sur le marché avec succès et en temps utile de nouveaux produits.

Dans l'hypothèse où les produits de Wavecom porteraient atteinte aux droits de propriété intellectuelle de tiers, ses charges pourraient augmenter et Wavecom pourrait avoir à modifier ses produits.

Plusieurs sociétés sont titulaires de brevets, de droits d'auteur, de secrets industriels et d'autres droits de propriété intellectuelle relatifs aux technologies utilisées dans le secteur des télécommunications sans fil. Bien que la Société soit titulaire de licences lui permettant d'utiliser la propriété intellectuelle de tiers, si l'un de ses produits portait atteinte à une technologie protégée, elle pourrait être obligée de le modifier, d'obtenir une licence supplémentaire ou de payer des redevances ou des dommages et intérêts au titulaire de cette technologie. Les charges en résultant pourraient affecter significativement son activité. Si la Société n'arrivait pas à obtenir la licence ou à modifier les produits en question, leur commercialisation pourrait lui être interdite.

En raison du caractère mondial de ses activités, la Société est exposée à de nombreux risques, notamment à des difficultés logistiques, des différences culturelles, des coûts de localisation des produits, des restrictions à l'importation/droits de douane ainsi qu'à l'impact négatif résultant de certaines fiscalités étrangères.

La Société exerce ses activités à partir de divers sites situés dans le monde entier, en France, aux États-Unis et à Hong-Kong. Elle réalise des ventes dans plus d'une centaine de pays situés sur tous les continents et ses activités de fabrication sont sous-traitées en Chine.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

De ce fait, ses activités mondiales sont exposées à de nombreux risques, et notamment :

- la nécessité de gérer les droits de douane, contrôles à l'exportation et autres barrières commerciales ;
- les impacts des modifications imprévues de l'environnement réglementaire et des lois en vigueur ;
- la difficulté de se conformer à des réglementations multiples ;
- l'instabilité politique et économique, en particulier dans les pays où elle produit actuellement ses produits ;
- l'impact potentiellement négatif des différentes fiscalités ;
- des délais importants d'encaissement de créances dans certains pays ;
- les difficultés et coûts de recrutement et de gestion liés aux activités internationales ;
- la fluctuation des taux de change ;
- des maladies et éventuelles quarantaines ;
- des différences culturelles ;
- une concurrence agressive de pays ne protégeant pas les droits de propriété intellectuelle de manière aussi étendue que les États-Unis et la France.

Des perturbations de l'activité pourraient gravement nuire à l'exploitation de la Société et à la situation financière et accroître ses charges et dépenses.

Certains facteurs, et notamment les catastrophes naturelles, les virus informatiques ou la mauvaise mise à niveau des systèmes opérationnels par rapport à l'évolution des conditions commerciales, sont susceptibles de perturber gravement son exploitation ou sa situation financière ou encore d'accroître ses charges et dépenses. Par exemple, le siège social à Issy-les-Moulineaux est situé dans une zone exposée aux inondations et ses bureaux ainsi que les systèmes informatiques pourraient être touchés.

La concentration des actions dans les mains des deux actionnaires fondateurs de la Société pourrait exercer une influence significative sur les votes des actionnaires ou affecter le cours de ses actions ordinaires.

Au 31 Mars 2008, les deux actionnaires fondateurs de la Société, qui siègent également au conseil d'administration, détiennent des participations respectives de 10 % et 14 % des actions de la Société en circulation à cette date. L'influence des votes de ces actionnaires sur les votes de l'assemblée générale pourrait avoir pour effet de retarder, reporter ou empêcher un changement de contrôle affectant la Société ainsi que de leur donner le moyen de contrôler les décisions des assemblées générales. Par ailleurs, tous projets de ces actionnaires concernant la cession sur le marché d'un nombre important des actions qu'ils détiennent seraient susceptibles d'avoir un effet négatif sur le marché de ses actions ordinaires.

4.2 Risques de marché

Les fluctuations du taux de change entre la monnaie fonctionnelle de la Société, l'euro, et le dollar américain peuvent affecter son chiffre d'affaires net et ses dépenses.

Bien que la monnaie fonctionnelle de Wavecom S.A. soit l'euro, une part importante de son chiffre d'affaires et certains de ses actifs sont générés en dollars. De plus, la plupart de ses composants sont achetés en dollars et une partie de ses charges d'exploitation est en dollars. Tout au long de l'année 2007, l'euro s'est fortement apprécié par rapport au dollar américain et la poursuite de cette tendance risque d'entraîner une réduction de son chiffre d'affaires et de grever tant son résultat d'exploitation que ses résultats nets.

La Société a enregistré une perte de change de € 1,4 millions en 2007, après une perte de change de € 1,9 millions en 2006 et un gain de change de € 4,1 millions en 2005. Il n'est pas exclu que la Société subisse de nouvelles pertes.

Le risque de change de Wavecom concerne principalement la société mère du Groupe en France et plus particulièrement les opérations intra-groupes qui font l'objet de couvertures de change.

En janvier 2003, la Société a mis en place un programme de couverture de ses risques de change au moyen de contrats à terme et d'options couvrant les flux de trésorerie prévisionnels en dollars. Ce programme a pour objectif de réduire ce risque.

En 2007, 56 % du chiffre d'affaires total de Wavecom a été réalisé en dollars américains, l'autre partie du chiffre d'affaires ayant été réalisée en euros. La plupart des dépenses d'exploitation engagées par Wavecom S.A. sont réglées en euros, à l'exception de nombreux achats de composants et de produits qui sont réglés en dollars américains. Les dépenses d'exploitation engagées par sa filiale de Hong-Kong sont réglées en Hong-Kong dollars dont l'évolution du cours suit celui du dollar américain. Les dépenses d'exploitation de sa filiale américaine sont effectuées en dollars américains. Les achats en dollars ont représenté environ 62 % du total des charges d'exploitation (coût des ventes et charges opérationnelles) en 2007.

Facteurs de risques

Pour l'exercice 2007, une appréciation théorique de 10 % de l'euro par rapport au dollar américain aurait entraîné une baisse du chiffre d'affaires de € 10,3 millions et des dépenses de € 10,5 millions, soit une hausse du résultat opérationnel de € 0,2 million. Les positions nettes de la Société par devise sont décrites dans la Note 25 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

Le chiffre d'affaires de la Société et ses résultats d'exploitation trimestriels varient fortement ce qui rend difficile les prévisions et peut avoir un impact significatif sur les procédures de planification.

Le chiffre d'affaires de la Société et ses résultats d'exploitation varient fortement d'un trimestre à l'autre. Parmi les nombreux facteurs susceptibles de provoquer ces variations, citons :

- les retards dans le lancement de nouveaux produits ou les améliorations de produits ;
- les quantités commandées par ses clients ainsi que le calendrier des commandes et des livraisons ;
- les retards de livraison dus à une pénurie de composants ou d'autres problèmes de fabrication ;
- la perte d'un grand client ou la réduction des achats d'un grand client ;
- la baisse du prix de vente de ses produits ;
- l'importance, la structure et la date de conclusion de ventes substantielles de licences ;
- les réactions des clients à l'annonce de nouveaux produits et d'améliorations de produits par ses concurrents ;
- les fluctuations des taux de change, surtout entre l'euro et le dollar ;
- la comptabilisation de dépenses non récurrentes telles que des coûts d'acquisition ou de restructuration.

En raison notamment de ces facteurs, les résultats d'exploitation de la Société ont varié de façon importante d'un trimestre à l'autre et cela peut continuer, rendant ainsi les comparaisons trimestrielles des indicateurs de performance peu fiables. Étant donné que le montant de ses dépenses de personnel, installations et équipements est par nature relativement fixe, la Société ne sera peut-être pas en mesure de le réduire rapidement afin de contrebalancer la baisse prolongée du chiffre d'affaires et la Société pourrait accuser des pertes nettes pendant ces périodes. De plus, les fluctuations trimestrielles peuvent avoir un effet négatif sur le cours de son action, ce qui peut avoir un impact négatif sur la perception et la confiance des investisseurs et des clients.

L'action de la Société est et peut continuer à être volatile.

L'action de la Société est volatile en raison de la volatilité générale du marché boursier et plus particulièrement des valeurs technologiques. Les facteurs autres que ses résultats financiers qui pourraient affecter le cours de bourse de la Société incluent, sans que cette liste puisse être exhaustive, l'attente du marché, les perspectives d'investissement de ses clients, la croissance globale de son secteur industriel et la nécessité pour elle de lever des fonds par des ventes d'actions. Toute émission d'actions ou d'obligations convertibles que la Société envisagerait pourrait affecter défavorablement son cours de bourse.

La Société n'a pas distribué de dividendes à ses actionnaires et dans un avenir proche, elle prévoit d'utiliser la trésorerie prioritairement au développement de l'activité.

La Société prévoit actuellement d'utiliser sa trésorerie pour financer le développement de son activité à court et moyen terme. La Société n'a jamais distribué de dividendes en numéraire à ses actionnaires et ne prévoit pas de le faire dans un avenir proche, bien qu'elle ne l'exclue pas totalement. Si la Société devait distribuer un dividende, une telle décision ainsi que le montant du dividende dépendraient des faits et circonstances du moment. En tout état de cause, il est probable qu'aucun dividende ne soit versé dans un futur proche.

La fluctuation de la valeur du dollar US par rapport à l'euro peut amener le cours de ses actions ordinaires à s'écarter de celui de ses ADS (American Depositary Shares).

Les ADS de la Société sont cotées en dollars US alors que ses actions ordinaires sont cotées en euros. Les fluctuations des taux de change entre le dollar US et l'euro peuvent se traduire par des différences temporaires entre la valeur de ses ADS et celle de ses actions ordinaires. Des investisseurs pourraient être amenés à spéculer et provoquer des échanges sur le marché qui pourraient avoir un impact négatif sur les opportunités des autres actionnaires.

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2007, la Société disposait de liquidités disponibles en euros (hors nantissement) investies sur le marché monétaire à hauteur de € 134,6 millions. La Société disposait en outre, au 31 décembre 2007, de € 3,7 millions de titres bloqués investis sur le marché monétaire dans des comptes à court terme.

La Société a mis en place une politique de gestion de la trésorerie avec pour objectif de limiter ses placements à des instruments financiers à court terme et à faible risque. Les placements de la Société sont principalement libellés en euros et concentrés essentiellement dans les établissements suivants : Natixis, HSBC, Groupama, UBS, BNP Paribas.

Au 31 décembre 2007, la Société n'avait pas de dette à taux variable, l'OCEANE émise étant à un taux fixe.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

La Société pourrait ne pas être en mesure de rembourser les obligations

Le 13 juillet 2007, la Société a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1er janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80 499 969 euros.

La Société pourrait être contrainte de rembourser tout ou partie des obligations en cas de défaut. Si les titulaires d'obligations exigeaient de la Société le remboursement de leurs obligations à la suite d'un cas de défaut, elle ne pourrait garantir le remboursement intégral du montant requis. Sa capacité à rembourser les obligations dépendra de sa trésorerie au moment du remboursement et pourra être limitée par les lois, par les clauses contractuelles de son endettement ainsi que par les accords qui seront conclus à cette date et qui pourront remplacer, ajouter ou modifier la dette existante ou future de la Société. Son manquement à rembourser les obligations pourrait constituer un cas de défaut au titre d'un autre emprunt.

4.3 Risques juridiques et litiges

Gestion des litiges – Litiges en cours.

Wavecom est actuellement impliquée dans plusieurs procédures judiciaires ou a formulé des (ou fait l'objet de) réclamations contre (ou de la part de) certaines tierces parties.

Le Comité des Litiges consolide l'information sur les réclamations ou procédures en cours et statue sur les suites à donner. Il se réunit régulièrement (sept réunions se sont tenues en 2007) pour évaluer ainsi l'ensemble des différends ou litiges en cours, potentiels ou avérés. Ce Comité, présidé par le Directeur Juridique et dont les membres représentent le département financier, le département qualité et le département commercial, revoit donc à intervalle régulier l'évolution des litiges et émet des recommandations écrites à la Direction Financière sur l'évaluation des provisions à constituer et leurs évolutions.

Ainsi, les principaux contentieux en cours ont été provisionnés, à un niveau jugé raisonnable. Conformément aux recommandations de l'AMF sur les méthodes de provisionnement, la Société a mis en œuvre, par l'intermédiaire de ce Comité, une méthodologie globale basée sur les critères suivants :

- les litiges provisionnés sont ceux faisant l'objet, (i) soit d'une procédure judiciaire contentieuse, c'est-à-dire portés devant un juge ou un tribunal français ou étranger, (ii) ou alors d'une démarche précontentieuse claire et précise (dans le fondement et l'évaluation des prétentions) ;
- le montant de la provision proposée correspond au risque analysé au cas par cas et après délibération du Comité des Litiges.

Une description des litiges en cours est présentée dans la section 20.8.

Si la Société ne parvient pas à protéger efficacement ses droits de propriété intellectuelle, sa situation concurrentielle est susceptible d'en être affectée.

Le succès de la Société et sa situation concurrentielle future dépendent en partie de sa capacité à développer et protéger les technologies exclusives mises en œuvre dans ses produits. La Société protège ses droits de propriété intellectuelle grâce à des dépôts de brevets, marques, droits d'auteur et des secrets commerciaux ainsi que grâce à des contrats de licence et des contrats de non divulgation et de cession conclus avec des tiers et ses salariés. Il est difficile et coûteux de faire valoir ses droits pour toute utilisation irrégulière de sa propriété intellectuelle, et la Société ne peut avoir la certitude que les mesures qu'elle a prises permettront d'empêcher l'appropriation abusive de ses technologies ou leur utilisation non autorisée, en particulier dans les pays dont les lois ou réglementations peuvent ne pas protéger ses droits exclusifs de manière aussi complète que celles des Etats-Unis ou celles applicables en Europe.

La Société peut faire l'objet d'actions en contrefaçon donnant lieu à des contentieux onéreux et susceptibles d'entraver ses activités et sa capacité à affronter la concurrence. Son secteur d'activité est marqué par l'existence d'un grand nombre de brevets, ainsi que de réclamations et de contentieux fréquents liés à ces brevets et autres droits de propriété intellectuelle. La Société peut être amenée à participer à des contentieux afin de faire respecter ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle, de protéger ses secrets d'affaires et son savoir-faire, de déterminer la validité des droits de propriété de tiers, et de se défendre contre des actions visant à faire prononcer la déchéance de ses droits. Ce type de contentieux peut être onéreux, quelle qu'en soit l'issue. En cas d'actions en contrefaçon intentées contre les clients de la Société au titre de la technologie mise en œuvre dans ses produits, la Société peut être amenée à garantir les acheteurs de ceux-ci, et une telle mesure peut se révéler très onéreuse. La défense contre toutes actions, même infondées, peut exiger beaucoup de temps, donner lieu à des contentieux très coûteux et accaparer le temps de ses équipes techniques et de direction ou imposer à la Société de conclure des contrats de redevances ou de licences. Une action en contrefaçon intentée à l'encontre de la Société au titre de ses produits serait en cas de succès susceptible de nuire à ses activités et de lui imposer de lourdes charges financières en vue de la couverture de ses dépenses de contentieux.

4.4 Risques industriels et liés à l'environnement

La Société dépend d'un seul sous-traitant, Solelectron, racheté par Flextronics en 2007, pour la fabrication de ses produits. Si Flextronics ne répondait plus aux besoins de la Société pour des raisons internes ou externes, ou si Flextronics résiliait son contrat avec la Société, la

Société aurait à gérer une période de transition complexe avec un ou plusieurs autres sous-traitants et, éventuellement, à supporter des coûts plus élevés et une perte partielle d'activité.

Suite à l'acquisition de l'activité M2M de Sony Ericsson au deuxième trimestre 2006, la Société avait eu recours à d'autres sous-traitants que Soletron. Au cours de 2007, elle a progressivement transféré la totalité de la fabrication de ses produits sur le site de Flextronics à Suzhou. Au 31 décembre 2007, la Société a achevé le transfert de la production sur ce site.

Le recours à un sous-traitant pourrait accroître les risques de retard d'approvisionnement dans l'avenir. La Société est nécessairement dépendante de ce fournisseur unique, dans la mesure où il a d'autres clients et où, en cas de forte demande, il pourrait ne pas pouvoir répondre à ses besoins d'approvisionnement, de fabrication, de montage et de test. Ce fournisseur peut également ne pas répondre à ses exigences, et notamment à ses critères de qualité. Il peut connaître des difficultés financières, avoir des retards, être en rupture de production ou se retrouver dans l'incapacité totale de produire suite à la destruction de l'outil de production. Enfin, une crise financière, un changement politique en Chine, qui rendrait le pays moins accueillant pour les entreprises étrangères, pourrait également perturber les offres de produits manufacturés de la Société ou accroître ses coûts.

Le contrat de sous-traitance avec Flextronics prévoit la possibilité de résiliation dans un nombre de cas strictement limité et parfaitement défini. En cas de résiliation, un plan de gestion de sortie de six mois serait mis en œuvre pour permettre d'assurer le retour de la production soit chez Wavocom, soit chez un autre sous-traitant. En tout état de cause, la transition vers un nouveau contrat de sous-traitance serait complexe et nécessiterait un investissement en temps et en argent important.

Dans l'éventualité où l'un des événements constituant un risque décrit ci-dessus se réalisait et empêchait la Société de livrer ses produits à ses clients dans les délais impartis, la Société pourrait perdre temporairement ou durablement une partie de son activité, avoir à payer des pénalités de retard à ses clients et être contrainte d'engager des dépenses substantielles afin de trouver un nouveau sous-traitant.

Si les fournisseurs dont dépend la Société pour l'approvisionnement de ses composants sont dans l'incapacité de répondre à ses besoins quantitatifs ou à ses exigences qualitatives, son chiffre d'affaires et ses résultats d'exploitation risquent d'en pâtir.

La Société pense que certains de ses fournisseurs sont les seuls à pouvoir lui fournir certains composants essentiels. Comme il s'agit de composants complexes, leur fabrication est difficile et longue. La Société travaille avec ses fournisseurs sur la base de prévisions continues à douze mois, cependant ces prévisions peuvent changer pour des raisons souvent hors de son contrôle. En cas de réduction ou d'interruption de l'approvisionnement ou de baisse de la qualité, les délais nécessaires pour assurer un approvisionnement suffisant avec d'autres fournisseurs pourraient être de plusieurs mois. Une interruption des livraisons de composants retarderait les expéditions de produits, entraînant une baisse du chiffre d'affaires de la Société et de ses résultats d'exploitation.

La rentabilité de la Société pourrait baisser si le prix des composants essentiels augmentait ou si ces derniers cessaient d'être disponibles.

Depuis environ 5 ans, les prix de la plupart des composants essentiels que la Société utilise dans ses produits ont baissé ou se sont stabilisés. Il est possible que ces tendances s'inversent et que la Société assiste à une remontée des prix des composants. Les produits qu'elle vend utilisent des composants réalisés par des fabricants externes. Si ses fournisseurs décidaient d'interrompre la fabrication de ces composants, elle serait dans l'obligation de repenser ses produits, ce qui engendrerait des coûts imprévus de développement supplémentaires. Dans de telles hypothèses, la structure de coûts de la Société pourrait changer, limitant ainsi sa faculté à baisser les prix et rendant plus difficile le maintien de la rentabilité.

4.5 Risques liés à la qualité des produits de la Société

Des problèmes de qualité comme par exemple des erreurs dans les logiciels utilisés dans les produits de la Société pourraient entraîner des pertes importantes pour elle ou ses clients, ternir sa réputation ou augmenter les risques de recours en responsabilité pour produits défectueux.

La Société pourrait rencontrer des problèmes de qualité avec ses produits, qu'il s'agisse du matériel ou des logiciels. Les logiciels contiennent souvent des erreurs ou des bogues cachés, surtout lorsqu'il s'agit de nouveautés, de nouvelles versions ou d'améliorations. Plusieurs de ses produits utilisent des technologies n'ayant pas encore fait leurs preuves ou qui sont en pleine évolution et qui peuvent présenter des défauts ou d'autres problèmes de qualité ou de fonctionnement. Certains de ces vices peuvent être cachés ou peuvent ne se déclencher qu'à la suite de certains événements très précis. Il est possible qu'ils ne puissent être décelés par des essais préalables et n'apparaissent qu'à la suite d'une large utilisation par la clientèle. En conséquence, des erreurs peuvent encore être trouvées dans ses produits et leurs mises à jour après leur mise sur le marché. Des difficultés apparaissant lors de l'exploitation de ses produits peuvent impacter négativement les dates de lancement de produits ou les dates de livraison à ses clients. Des vices affectant ses produits peuvent également l'amener à subir des frais significatifs de reconfiguration des produits et empêcher ses équipes d'ingénierie de consacrer leur temps aux efforts de développement de nouveaux produits. La découverte de ces problèmes de performance ou de ces vices pourrait causer un préjudice considérable à ses clients et exposer la Société à des actions en garantie et responsabilité produits, tout en affectant ses relations avec la clientèle ainsi que l'acceptation de ses produits sur le marché. Des défauts importants pourraient imposer le remplacement des produits ou des campagnes de rappels. De telles situations pourraient avoir un effet négatif significatif sur sa réputation, ainsi que sur son activité, résultat d'exploitation et situation financière.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Les contrats de vente signés avec ses clients contiennent fréquemment des clauses limitant la responsabilité de la Société du fait des produits défectueux ainsi que toute autre réclamation liée à des erreurs dans les logiciels. Cependant, ces clauses peuvent ne pas être valides au regard de la législation de certains pays. Ainsi, les actions en responsabilité pour lésions corporelles (notamment en ce qui concerne les achats d'automobiles) ne peuvent faire aux Etats-Unis l'objet d'une exclusion ou limitation. La Société dispose actuellement d'une police d'assurance limitée contre les risques, erreurs ou omissions et rien ne garantit qu'elle soit suffisante ou qu'elle puisse souscrire une police d'assurance complémentaire à des conditions commerciales raisonnables, si tant est qu'une telle assurance existe. Un recours en responsabilité des produits défectueux ou pour perte économique à l'encontre de la Société pourrait avoir des répercussions négatives sur son activité, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

4.6 Risques liés à l'évolution des principes comptables et autres législations

Les environnements réglementaires de la Société sont devenus de plus en plus complexes, en particulier en ce qui concerne les règles comptables et celles relatives au contrôle interne. Des changements des principes et méthodes comptables peuvent avoir un impact sur ses résultats et peser sur ses ressources.

Compte tenu de l'implantation mondiale des activités de la Société et de sa cotation sur les marchés français et américain, Wavecom est soumise à un ensemble de lois et réglementations complexes, qui se recoupent partiellement et évoluent rapidement, notamment celles relatives à l'établissement des états financiers, tant en normes IFRS (International Financial Reporting Standards) qu'en US GAAP. Les règles comptables peuvent parfois être contradictoires et sujettes à interprétations. Régulièrement, la Société procède à l'examen de la conformité de ses pratiques comptables par rapport aux normes en vigueur ainsi qu'aux nouvelles normes. À l'issue de ces revues, elle examine l'évolution de son activité et vérifie la publication de nouvelles normes ou de nouvelles interprétations de normes (en particulier en ce qui concerne la reconnaissance comptable du chiffre d'affaires ou des paiements en actions), ce qui peut amener la Société à modifier ses principes comptables et ses pratiques commerciales. Ces modifications peuvent avoir un effet négatif sur ses résultats opérationnels et ses publications financières. Ces principes comptables en vigueur sont décrits en Note 1 de l'annexe aux comptes consolidés, présentés conformément aux normes IFRS.

De plus, la mise en œuvre de nouvelles exigences techniques, le respect de certaines normes légales, juridiques ou environnementales, et notamment la loi Sarbanes-Oxley (disposition du droit boursier américain) peuvent obliger la Société à réaliser des investissements financiers et humains supérieurs à ce qu'elle avait prévu. La Société devrait alors supporter des contraintes supplémentaires qui viendraient notamment accroître ses charges de structure et peser sur les ressources internes actuellement consacrées à la comptabilité générale et à la communication financière.

Dans l'hypothèse où, en dépit de ses efforts, la Société ne serait pas en mesure de respecter ces nouvelles lois et normes dans les délais impartis, si elle découvrait des manquements ou si son Directeur Général et/ou son Directeur Financier estimaient que ses procédures de Contrôle interne à l'égard de la communication financière n'étaient pas suffisamment efficaces au sens de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley et de la loi de sécurité financière, la Société pourrait perdre la confiance du marché, connaître une baisse de son cours de Bourse et le cas échéant, être obligée de payer des pénalités financières. Ceci peut avoir un impact sur sa réputation et/ou sur ses résultats.

4.7 Assurance et couverture des risques

Appréhension globale des risques - Comité des Risques.

La fonction de gestion des risques est allouée au Comité des Risques. Ce Comité assiste le Directeur Général, le Comité d'Audit et le Conseil d'Administration dans leur obligation d'appréhension des risques encourus par la Société.

Appréhension des risques dans le cadre de la sous-traitance.

Tout en déléguant une grande part de son activité de production, le Groupe encourage son sous-traitant à prendre les mesures de prévention et de protection qui sécurisent les processus qu'il lui confie. Ces mesures ont pour but de prévenir l'occurrence de faits dommageables et d'en minimiser les conséquences, l'objectif de la Société étant de responsabiliser son sous-traitant dans l'exécution des opérations de production qui lui sont confiées. La responsabilisation de son sous-traitant porte notamment sur :

- le respect des pratiques et coutumes des industries concernées ;
- l'équilibre financier entre son sous-traitant et la Société dans le partage des risques.

Aussi, le choix d'un fabricant en Chine a été, notamment et pour exemple, assorti de l'obligation commune aux deux parties, d'établir un plan de continuité des opérations qui répartit dans ce cadre la gestion des risques entre les deux parties.

Appréhension des risques dans le cadre des négociations avec les tiers.

Dans ce cadre, le Directeur Juridique intervient en amont auprès des équipes opérationnelles lors de la négociation des principaux contrats pour s'assurer de la limitation et l'évaluation des risques contractuels, de la mise en place des mesures et couvertures d'assurance appropriées.

Facteurs de risques

Programme d'assurance.

En étroite collaboration avec un des principaux courtiers en assurances français, la Société a maintenu un périmètre de couverture d'assurance sensiblement identique entre 2006 et 2007. Ainsi, les montants de couvertures et franchises sont restés équivalents au passé, voire ont été améliorés, comme cela avait déjà été le cas en 2006, grâce à la conjoncture favorable du marché des assurances et à la stabilisation de la situation de Wavecom. Dans cette démarche, une attention particulière continue à être portée à la réputation et à la notation des assureurs sélectionnés, la notation devant se situer entre A et AAA.

Le budget annuel de la Société pour les primes d'assurances est d'environ € 1 million.

La Société détermine le niveau d'assurance requis en évaluant à la fois les risques encourus, les capacités disponibles et les conditions financières proposées. Wavecom a notamment souscrit des garanties par sinistre et/ou par an, dont les franchises varient entre environ € 10 000 et € 150 000 (et même € 200 000 pour certains risques bien spécifiques), se rapportant :

- aux dommages matériels et pertes d'exploitation ;
- à sa responsabilité civile générale et du fait de ses produits ;
- à la responsabilité de ses dirigeants et mandataires sociaux.

Compte tenu de sa taille, Wavecom n'a pas mis en place de société captive et ne considère pas opportun de recourir à ce type de structure.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

5 Informations concernant l'émetteur

5.1 Histoire et évolution de la Société

5.1.1 Raison sociale et nom commercial

Wavecom S.A.

5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

Wavecom S.A. a été enregistrée à Nanterre sous le numéro 391 838 042 depuis le 7 novembre 1994 à la suite du transfert de son siège social. Code APE : 7112 B

5.1.3 Date de constitution et durée de vie

Wavecom S.A. a été constituée le 28 juin 1993 sous la forme d'une société anonyme initialement immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 391 838 042, pour une durée de 99 ans expirant le 28 juin 2092.

5.1.4 Forme juridique et siège social

Wavecom S.A. est une Société Anonyme à Conseil d'Administration, soumise aux dispositions de la loi française. Le siège social de Wavecom S.A. est situé au 3, esplanade du Foncet, à Issy-les-Moulineaux, Hauts-de-Seine. Numéro de téléphone : +33 1 46 29 08 00.

5.1.5 Evènements importants dans le développement des activités de la Société

Se reporter au chapitre 6.1.1

5.2 Investissements

5.2.1 Principaux investissements réalisés

En 2007, les investissements de la Société sont principalement liés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles et de la capitalisation d'une partie des frais de développement pour des montants totaux de € 10,9 millions (€ 10,9 millions en 2006 et € 5,3 millions en 2005).

5.2.2 Principaux investissements en cours

Pour l'exercice 2008, les dépenses d'investissements récurrentes, hors acquisition d'activité et de société, devraient être du même ordre de grandeur qu'en 2007. Ces dépenses devraient être majoritairement composées d'acquisitions d'immobilisations corporelles.

Le 1er février 2008, la Société a annoncé la finalisation de l'acquisition de 100 % des actions de la société Anyware Technologies. La transaction a été conclue sur la base d'un paiement en numéraire aux actionnaires d'Anyware Technologies, le jour de l'acquisition, de € 9,1 millions plus € 1,5 millions placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif usuelle pour ce type d'acquisition. Elle prévoit aussi un versement additionnel aux actionnaires pouvant atteindre un total de € 2 millions lié à l'atteinte de certains objectifs et devant intervenir au cours de l'année 2009.

6 Aperçu des activités

6.1 Principales activités

6.1.1 Présentation générale de la Société et évolution récente

Wavecom est une entreprise technologique qui développe et commercialise à l'échelle mondiale des solutions sans fil pour leur intégration dans des applications industrielles. Ces solutions sont directement intégrables dans un grand nombre de machines ou appareils pour permettre l'émission et la réception de communications vocales et de données par l'intermédiaire des opérateurs de réseaux cellulaires sans fil. Ses solutions sans fil de haute technologie, vendues en tant qu'unités centrales de traitement, (comprenant des modems "Plug & Play" et la famille de processeurs sans fil - Wireless CPU® ou modules) réunissent logiciel et matériel sur des plates-formes à circuits imprimés miniaturisées ; elles peuvent être utilisées dans une large gamme d'applications. La Société fournit également à ses clients des outils de développement et des services d'assistance technique qui facilitent la conception et l'exploitation de produits sans fil innovants. Son slogan « Smart wireless. Smart business » (« L'intelligence du sans-fil pour une entreprise intelligente ») résume bien la façon dont ses clients bénéficient de l'utilisation de ses produits et de ses services. Courant 2007, la Société a proposé pour la première fois une gamme de services grâce auxquels les applications équipées de ses produits peuvent être surveillées et maintenues à distance : via un serveur, les logiciels de Wavecom, ceux spécifiques aux applications, ainsi que les logiciels du réseau mobile peuvent être ainsi régulièrement mis à jour. Ce nouveau type de services ouvre la voie à de futurs contrats qui à terme permettront de générer une activité récurrente d'abonnements.

Riche d'une expérience de plus de quatorze ans en télécommunications mobiles, la Société a attiré et développé une équipe talentueuse de dirigeants et de collaborateurs, soucieux d'élaborer et de vendre sur le marché des entreprises des solutions mobiles complètes, composées de matériel, de logiciels et de services. Ses ingénieurs possèdent des compétences et un savoir-faire hautement spécialisés dans le développement et l'intégration de circuits radiofréquence et de logiciels de communication ainsi que les compétences de développement de bande de base de type ASICS (Application Specific Integrated Circuits) spécialement conçu pour le traitement et la communication entre machines. Ses équipes de marketing et de vente, ainsi que son réseau de distributeurs à valeur ajoutée touchent un grand nombre de clients et de prospects sur les marchés les plus divers du monde entier. Bien que la Société n'ait pas ses propres équipements de production, ses équipes opérationnelles ont acquis de vastes compétences dans la production et la fabrication de produits sans fil grâce à une collaboration étroite avec son sous-traitant partenaire en Chine.

La structure organisationnelle de la Société est conçue de façon à refléter l'orientation stratégique de la Société. La Société est organisée par zone géographique : EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique), APAC (Asie-Pacifique) et Amériques (Amérique de Nord et du Sud). Chacune de ces régions est dirigée par un Vice-président du Groupe ayant la responsabilité de développer les relations avec la clientèle et de gérer la rentabilité de la région. Les services Marketing et Technologie, Recherche et Développement, Opérations (fabrication), assurent l'assistance produit en support de ces Directions régionales. Au cours de l'année 2007, la Société a ajouté une structure de gestion matricielle pour le secteur automobile, dirigée par un Vice-président du Groupe qui a la tâche de coordonner au niveau mondial les efforts de développement dans ce secteur. Au vu des avantages offerts par cette coordination mondiale, chacun des Vice-présidents régionaux a, pour 2008, en complément de sa responsabilité géographique, un rôle de coordination d'un des marchés les plus prometteurs, à savoir les marchés de l'automobile, de la boucle locale sans fil et du M2M en général. La partie administrative de l'ensemble de la Société est gérée par les services Finance, Ressources Humaines et Qualité basés principalement en France mais aussi dans les régions.

2007 : une année aux performances contrastées

2007 fut une année aux performances contrastées. La Société a atteint un résultat net de € 26,0 millions, en forte hausse par rapport aux 7,0 millions d'euros de l'année 2006. Cependant, les résultats des ventes ont varié de façon importante d'une région à l'autre.

Les faits opérationnels marquants :

Au cours de l'année 2007, la Société a obtenu d'excellents résultats opérationnels grâce aux progrès réalisés dans deux domaines :

- l'achèvement réussi de l'intégration de l'activité qu'elle a acquise en 2006 ;
- Une amélioration constante de la gestion opérationnelle de la société.

En 2007, la Société a achevé le regroupement de la production de tous ses produits, y compris ceux de l'activité acquise en 2006, auprès de son sous-traitant basé en Chine. Cette consolidation a joué un rôle important dans l'amélioration régulière de l'efficacité de la production, avec une meilleure gestion de la chaîne d'approvisionnement, y compris pour la gestion des composants. Ces efforts ont permis de réduire le coût des produits, améliorant ainsi la marge brute des produits, de 5,9 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Concernant l'amélioration de la gestion opérationnelle, on peut citer par exemple :

- Une baisse significative des taux de retours des produits ;

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- De meilleurs rendements pour des coûts inférieurs ;
- Une amélioration des livraisons, avec un taux de respect des dates de livraison qui a atteint 98 % et un délai moyen de livraison de quatre semaines.

Par ailleurs, la Société a continué à faire progresser sa technologie avec en particulier :

- Une nouvelle architecture complète de son firmware ;
- Le déploiement de l'offre de services IDS (Intelligent Device Services) ;
- Le lancement de inSIM[®] (SIM embarquée) (qui a été reconnue par un fabricant automobile européen leader du marché comme un concept innovant) ;
- Le lancement de sa solution HSDPA à faible coût.

Comme mentionné précédemment, ses résultats d'exploitation ont été nuancés par des performances de vente inégales entre ses trois régions.

La progression des ventes entre 2006 et 2007 a été marquée par une hausse significative de plus de 56 % à taux de change constant de la région Amériques, l'Asie-Pacifique est restée stable. Par contre, la région EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique) a enregistré une baisse du chiffre d'affaires sur plusieurs de ses marchés, ainsi que sur ses ventes à son réseau de distributeurs. La faiblesse du dollar américain a impacté négativement le chiffre d'affaires converti en euros à hauteur d'environ € 9 millions principalement au cours du second semestre de 2007.

Les faits stratégiques marquants :

En 2007, les avancées stratégiques de la Société ont été marquées par plusieurs initiatives.

Lancement de l'Offre de Services. Cette offre de services est devenue réalité avec le lancement de StarService, une nouvelle offre qui élimine les investissements de départ et qui combine une offre de Wireless Microprocessor[®] et de souscription à un abonnement aux services sécurisés Intelligent Device Services (IDS) de Wavecom.

StarService est la première offre de la plateforme IDS (Intelligent Device Services) de Wavecom. D'autres suivront en 2008.

Nouveau partenaire de module. La Société a signé un partenariat avec Sunlink Holding (Hong-Kong) qui produit des plateformes matérielles basées sur les concepts et la technologie Wavecom. Les produits initiaux de Sunlink sont basés sur la gamme Q24 de Wireless CPUs[®], et la technologie Wireless Microprocessor[®] de Wavecom. Ils disposent des pleines capacités d'OpenAT[®] et Wavecom fournira le composant de bande de base.

Sunlink fabrique aujourd'hui des produits basés sur la technologie Wavecom qui devraient être mieux adaptés à certains marchés de la région APAC. Ces produits ne sont pas en concurrence directe avec Wavecom puisque leur domaine d'utilisation est limité. A l'avenir, cette alliance stratégique devrait accélérer le développement du M2M sans fil dans la région Asie Pacifique.

Acquisition stratégique : Au 1er février 2008, la Société a réalisé l'acquisition stratégique d'Anyware Technologies, spécialiste des applications client-serveur. Cette société est reconnue pour ses compétences en technologie Open Source visant à créer des solutions logicielles de pointe optimisant les processus d'affaires. Ses solutions destinées au M2M complètent parfaitement la plateforme de services sécurisés et évolutifs Intelligent Device Services (IDS) de Wavecom, et leur combinaison constitue la solution logicielle complète et facile à déployer.

Vision et mission

Pour Wavecom, le monde de demain sera un monde entièrement connecté sans fil. Dans ce contexte, la mission de la Société est d'accélérer l'adoption de dispositifs intelligents connectés en proposant une compétence inégalable et une technologie qui inspire créativité et innovation.

Pour se faire, il est important qu'elle écoute ses clients et qu'elle leur offre les produits et services qui rendent leur connexion sans fil facile, efficace, fiable et durable.

Aujourd'hui encore, le marché des solutions sans fil pour l'industrie et l'automobile demeure de taille relativement modeste comparé aux applications grand public comme les téléphones mobiles ou les ordinateurs personnels. Néanmoins, la Société estime que le marché est en passe de connaître une croissance importante au cours des années à venir et qu'elle est particulièrement bien positionnée pour en prendre la tête grâce à ces quatorze années d'expérience dans la création de produits innovants et à la qualité de son service client.

En tant que pionnier dans cette nouvelle technologie facilitant la communication sans fil des machines, la Société continuera d'ouvrir la voie pour permettre la croissance du marché.

L'approche stratégique, qui vise à offrir une proposition de valeur, a été conçue pour stimuler la croissance de la communication sans fil destinée aux applications industrielles. Elle peut se résumer en quatre points clés :

- un coût total d'acquisition et d'utilisation le plus faible possible pour ses clients ;
- une facilité d'utilisation ;
- une protection des investissements ;
- une connectivité complète.

Aperçu des activités

Cette stratégie d'innovation et d'excellence dans le service client n'est pas seulement rationnelle, mais elle facilite la tâche des clients qui veulent exploiter au mieux la technologie et différencier leurs systèmes.

Applications produits actuellement ciblées

La Société cible six principaux types d'applications produits dans les marchés verticaux. En raison de la diversité des utilisations possibles, chacun des marchés verticaux comprend de nombreuses sous-applications.

- Les applications automobiles, qui incluent à la fois la première et la deuxième monte. Dans ce marché, la communication sans fil est utilisée pour tout un éventail d'applications telles que la localisation de véhicules volés, les systèmes de navigation, la surveillance des habitudes de conduite, les services d'assistance, les diagnostics à distance des fonctionnalités de la voiture ainsi que leur maintenance.
- Les compteurs automatiques (électricité, carburant, eau). Les intervenants dans ce secteur font l'objet d'une pression croissante – essentiellement d'origine réglementaire – afin d'adapter leurs tarifs aux différents modèles de consommation. Par conséquent, ils ont besoin de trouver de nouveaux moyens pour collecter en temps réel des informations de consommation précises. Les fabricants de compteurs développent ainsi de nouvelles façons d'utiliser les fonctionnalités sans fil pour répondre à leurs besoins.
- Les systèmes d'alarme et de sécurité qui utilisent aujourd'hui les connexions sans fil comme moyen de communication principal alors que dans le passé ce n'était que le réseau de secours en cas de défaillance de la connexion filaire. Avec l'émergence des réseaux mobiles haut débit, de plus en plus de systèmes de sécurité peuvent être équipés de vidéo surveillance utilisant la technologie sans fil.
- Les applications fixes sans fil : téléphones fixes utilisant les réseaux sans fil dans les pays ou les régions qui n'ont pas d'infrastructures câblées.
- Les terminaux de vente et de paiement, qui passent désormais par les réseaux sans fil pour confirmer et autoriser les paiements chez les détaillants utilisant des cartes de crédit ou de débit, remplaçant ainsi les procédures traditionnelles par ligne téléphonique filaire.
- Le contrôle et la surveillance : le déploiement de dispositifs compatibles sans fil pour gérer toute une variété de produits industriels et commerciaux, depuis les distributeurs automatiques jusqu'aux photocopieuses ou l'équipement industriel, dans le but de vérifier les niveaux de stock ou de surveiller le bon fonctionnement des appareils.

Les produits et services de la Société

L'offre commerciale de la Société se compose de trois éléments centraux : la suite logicielle Open AT® - une gamme de processeurs sans fil Wireless CPU® - composée des familles Wireless Microprocessor®, Quik™ et Plug & Play - et ses services (opérés et professionnels). L'objectif principal de cette offre est d'aider les clients à réduire leur coût total d'acquisition et d'utilisation (TCO) en intégrant et en exécutant leurs applications logicielles directement dans ses produits Wireless CPU®. Ils peuvent ainsi réduire leur coût total lié au matériel, dégager plus rapidement des revenus en réduisant les délais de commercialisation et proposer une maintenance après-vente sur le terrain grâce aux fonctionnalités de mise à jour de leur solution par téléchargement sans fil DOTA (Download Over-The-Air), et MOTA (Monitoring/Maintenance-Over-The-Air). Les fonctionnalités DOTA permettent aux clients de télécharger par transmission radio à distance, que ce soit à des dizaines, des centaines ou des milliers de kilomètre de distance, les mises à jour de leurs logiciels intégrés sans qu'ils aient besoin de se rendre sur place, leurs produits étant très souvent répartis sur de vastes zones géographiques. MOTA, le deuxième élément clé de l'offre IDS (Intelligent Device Services) renforce encore l'offre de la Société en donnant la possibilité à ses clients de contrôler leur réseau de produits et de faire de la maintenance préventive, par exemple, en détectant les machines qui ne sont plus opérationnelles à 100 % et en envoyant un technicien pour résoudre le problème.

L'ensemble de son offre commerciale est conçue pour être flexible : les combinaisons de ces trois éléments peuvent être adaptées aux besoins spécifiques de ses clients depuis la plus petite des start-up jusqu'aux plus grands conglomérats multinationaux.

Le portage d'une application Open AT® d'un Wireless CPU® (Processeur sans-fil) à l'autre peut se faire maintenant de manière transparente suite à l'introduction de la version 2.0 de sa suite de logiciels Open AT®. Cette capacité résulte directement de la clef de voûte de la stratégie logicielle de Wavecom à savoir : la connaissance et la propriété pleine et entière de l'ensemble des logiciels embarqués sur ses Wireless CPU®s.

L'un des composants principaux de cette suite de logiciels, l'Open AT® OS, permet à ses clients d'embarquer directement leur application sur ses processeurs sans fil, réduisant de manière conséquente le coût global de leur solution. En effet, ils peuvent dès lors se passer de microcontrôleur et de tout autre composant externe analogique ou digital.

Pour optimiser plus avant leur solution, ses clients peuvent aussi bénéficier de beaucoup d'autres services parmi lesquels figurent les revues de design, les formations approfondies (Wavecom University) ou l'offre IDS compatible avec la version 2.0 de sa suite de logiciels Open AT®.

Suite Logicielle Open AT®

La famille des logiciels Open AT® se compose de cinq éléments : l'environnement de développement intégré (IDE) Open AT®, les applications Open AT®, les plug-ins Open AT®, le système d'exploitation Open AT® et le firmware Open AT®. Cette famille permet d'utiliser pleinement toutes les possibilités de sa gamme de processeurs sans fil Wireless CPU®, depuis la conception d'applications en temps réel, en multi-tâches, jusqu'à la mise à jour, le contrôle et la maintenance en direct des applications.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- **Environnement de développement intégré (IDE) : Open AT[®] basé sur le standard Eclipse™**

Parallèlement à l'introduction d'Open AT[®] OS V4.10, Wavecom a aussi lancé la version 1.0 de son Environnement de Développement Intégré nommé Open AT IDE v1.0. Cet environnement de développement a été mis au point à partir du standard industriel Eclipse™ ce qui permet aux développeurs de réduire les temps de développement et de tests des applications.

L'environnement intégré IDE (Integrated Development Environment) est une suite d'outils de développement qui donne tout son sens à l'ensemble de l'offre commerciale. Sans ces outils complets, le développeur serait dans l'incapacité d'exploiter au maximum toute l'efficacité conceptuelle de ses processeurs sans fil Wireless CPU[®]. Eclipse™ propose une interface graphique riche et conviviale permettant une approche unifiée du codage, de la compilation, du chargement dans le Wireless CPU[®], ainsi que du contrôle à distance et du débogage. En 2006, la Société a migré son environnement IDE vers un nouvel environnement développé à partir du standard Eclipse™, cadre de développement logiciel "open source" conçu, testé et éprouvé par la communauté mondiale des développeurs, et dont les frontières s'arrêtent aux portes de leur créativité et de leur imagination. Eclipse™ permet également aux clients de développer ou de réutiliser, dans un même cadre, leurs outils de développement dédiés à des applications spécifiques. Ces applications gagnent alors en simplicité d'utilisation et en rapidité de création.

- **Applications Open AT[®]**

Persuadée que le fait de permettre aux clients de développer rapidement profite à tous les participants de la chaîne de valeur, Wavecom a décidé d'adopter le principe de construction modulaire pour éviter d'empiéter sur les activités professionnelles de ses clients. Les composantes de base de cette construction modulaire viennent sous forme d'applications pour le kit de développement logiciel (SDK), de code source libre dans les notes d'application téléchargeables sur son site Internet, ou de modèles de conceptions de référence entièrement personnalisables. De plus, un nombre croissant d'applications est actuellement développé par les membres du forum de développeurs Wavecom (*Wavecom Developer Forum*), une communauté croissante de développeurs créatifs qui a choisi la plateforme Open AT[®] et la famille de processeurs sans fils Wireless CPU[®]. Bien entendu, l'étape ultime de la conception des produits appartient aux clients, qui bénéficient des capacités uniques de la suite logicielle Open AT[®], étant donné qu'elle représente le seul environnement de développement cellulaire industriel permettant de coder en langage C standard, puis de précompiler et d'exécuter en natif sur les processeurs sans fil Wireless CPU[®].

- **Plug-ins Open AT[®]**

Le middleware inclus dans les plug-ins offre toute liberté en matière de développement de fonctionnalités à valeur ajoutée, qu'elles soient génériques ou propres à une application, dans l'environnement logiciel Open AT[®]. La Société propose déjà des plug-ins TCP/IP et Internet qui permettent de réaliser aisément une connectivité machine - machine (M2M) vers Internet. Elle offre en plus un accès à la technologie Bluetooth et autres technologies sans fil, "compagnons" pour les interconnexions de terminaux sans fil à courte portée. En 2007, la Société a lancé le Plug-In Lua, un langage de script ouvert et gratuit à destination des développeurs qui ont besoin de prototyper rapidement leurs applications. Le partenariat avec Airbiquity a permis à la Société de développer un support pour le Plug-In aqLink de son partenaire, dans son environnement Open AT[®], technologie utilisée par exemple dans l'industrie automobile pour envoyer des données de localisation à travers une connexion vocale afin de réduire le temps pour contacter les services d'urgences suite à un accident. Un grand nombre d'autres clients ont développé leurs propres plug-ins tels que des lecteurs de cartes mémoires, des protocoles de données spécifiques au M2M, des "software wrappers" et des pilotes pour périphériques. La souplesse d'Open AT[®] est telle qu'elle permet même aux clients d'émuler le comportement d'autres systèmes existants, tels que des interfaces à ligne fixe. La migration de la base installée fixe vers la base sans-fil peut se faire de manière totalement transparente.

- **Système d'exploitation Open AT[®]**

La partie système d'exploitation gère l'ensemble de l'environnement logiciel du processeur Wireless CPU[®], et notamment les fonctionnalités essentielles comme les opérations temps réel, Varispeed, Varipower et la fonction DOTA. Ce système d'exploitation exécute également les applications embarquées par le client et fournit un accès à plus de 500 interfaces de programmation dites API (*Application Programming Interface*) pour les modes opératoires internes et externes. Dans la dernière version, de son système d'exploitation, la fonctionnalité RTOS (Real Time Operating System), interruptible multi-niveaux à faible temps de réponse a été enrichie par des fonctionnalités multi-tâches et audio uniques ainsi que par de très nombreuses autres améliorations. Ce nouveau système d'exploitation préventif et multi-tâches, utilisé par ses clients depuis la fin 2007, est une étape importante pour adresser de nouvelles applications intégrées et attirer d'autres développeurs enthousiastes. De nouvelles améliorations seront disponibles tout au long de l'année 2008. Elles permettront à la Société de devancer encore plus ses concurrents directs, une position qu'elle doit au fait d'être propriétaire exclusif de la plateforme logicielle Open AT[®].

- **Firmware Open AT[®]**

Le firmware est l'ensemble des couches inférieures sous-jacentes du logiciel intégré. La liaison directe vers les interfaces physiques des applications aussi bien filaires que sans fil est gérée par le firmware. Ces interfaces peuvent être diverses et variées, telles que des écrans, des entrées-sorties des ports USB (Universal Serial Bus), des claviers, etc. En plus de ces interfaces inhérentes, la Société propose des interfaces complémentaires sans fil qui n'utilisent pas les contrôleurs comme Bluetooth et GPS pour permettre à ses clients de concevoir des produits architecturalement efficaces et de réduire le coût total d'acquisition et d'utilisation.

Aperçu des activités

Wavecom a développé en interne et possède donc ses propres piles protocolaires pour le GSM, GPRS, EDGE et WCDMA, ce qui permet à ses clients de bénéficier d'une bande passante plus large pour les transferts de données par réseaux cellulaires globaux. Ceci assure aussi à ses clients la sécurité d'une continuité d'approvisionnement, car Wavecom ne dépend pas d'un vendeur tiers pour sa pile protocolaire.

Logiciel NexGen

En juin 2006, Wavecom a fait l'acquisition de NexGen Software, S.A. (transformée par la suite en Société Anonyme Simplifiée), une entreprise française spécialisée dans les protocoles Internet et les logiciels client.

NexGen Software SAS a apporté à Wavecom un plug-in Internet Open AT[®] développé en interne, qui comprend une suite de piles de protocole Internet, et une grande expertise du logiciel Internet-client, avec une base de plus de cent clients internationaux. Cette opération représente une acquisition stratégique pour Wavecom. En effet, par le biais de cette expansion externe, Wavecom élimine sa dépendance à l'égard de fournisseurs externes de solutions logicielles Internet et renforce son expertise déjà solide en logiciel, tout en lui apportant des propriétés intellectuelles développées exclusivement par NexGen Software SAS pour les applications spécifiques de communication M2M (machine à machine). Cette expertise permettra de mettre en place un plan de route plus ambitieux pour les logiciels dédiés à Internet et aux connectivités IT spécialisées, et de faire grossir sa base de clients.

NexGen Software SAS continue à opérer sous son nom en tant que filiale détenue à 100 % par Wavecom et continue à développer et à commercialiser son offre de produits logiciels. Avec une base installée de plus de 50 millions d'unités de communications, NexGen Software SAS sert principalement des clients européens et asiatiques. Concernant ses applications, elle adresse certains des marchés cibles de Wavecom.

Wavecom Developer Forum

En octobre 2005, la Société a lancé un forum de développeurs sur le site Web de Wavecom (<http://www.wavecom.com/forum>). Ce forum connaît une croissance exponentielle. Au 31 janvier 2008, ce forum comptait plus de 5600 membres, une augmentation de plus de 300 % par rapport à l'année dernière. Grâce à ce lieu de réunion virtuel en ligne, qui permet aux développeurs d'échanger des idées et des codes source, elle bénéficie d'un outil inestimable pour remonter des informations liées aux besoins de ses clients. Ce forum donne réellement les moyens à la communauté de développeurs d'accélérer le développement de sa suite logicielle Open AT[®].

Etant donné que les éléments intégrés de son offre logicielle sont inclus dans les processeurs sans fil Wireless CPU[®] que la Société livre et sont partie intégrante de sa démarche de solutions "clés en main", ils ne représentent pas une source indépendante de revenus.

Processeurs sans fil Wireless CPU[®]

En 2005, la Société a créé la classification des unités programmables Wireless CPU[®]. Ce changement de nomenclature a pour objectif de démontrer clairement la différence importante qui existe entre sa gamme sans fil et de simples modems. Le modem, abréviation de MOdulateur – DEModulateur, est une unité qui reçoit des données dans un format et les transforme en un autre, sans leur ajouter ni valeur ni intelligence. Ses produits ont considérablement évolué depuis ces débuts rudimentaires : ils effectuent désormais toutes les fonctions de base des modems mais peuvent également écouter et réagir à ces données, les stocker dans une mémoire silicium intégrée, générer et envoyer des courriers électroniques en fonction de ces données, les afficher sur des écrans, les utiliser pour déclencher des actions vers l'extérieur comme des alarmes, ou surveiller et même héberger des interfaces utilisateurs complexes. Grâce à ces fonctionnalités élargies, le Wireless CPU[®] est devenu le cerveau central de nombreuses applications de ses clients. À son avis, Wavecom est actuellement le seul fabricant à proposer des processeurs sans fil dans un format interchangeable pour les normes GSM et CDMA. Cette interchangeabilité offre à ses clients une plus grande souplesse en éliminant la nécessité de repenser la conception d'un même produit pour des normes cellulaires différentes.

Gamme Wireless Microprocessor[®]

En 2006, la Société a lancé un nouveau processeur sans fil : le *Wireless Microprocessor[®]* (microprocesseur sans fil). Le premier modèle de cette gamme est le WMP100. Il s'agit du plus petit de ses processeurs sans fil et a été conçu pour permettre à ses clients d'utiliser la plateforme combinée matériel et logiciel pour faire fonctionner l'ensemble de leurs logiciels applicatifs (et pas uniquement la partie liée aux fonctions sans fil). Ce concept est révolutionnaire car il permet à ses clients de réduire de manière significative leurs coûts globaux en limitant le recours à des composants externes, tels que les microcontrôleurs, les circuits intégrés ASIC (*Application Specific Integrated Circuit*), les connecteurs et câbles associés, tout en étant le premier microprocesseur à pouvoir être implémenté dans un environnement de production totalement automatisé, ce qui permet de réduire d'autant plus les coûts associés aux procédures d'assemblage manuel et de tests. Enfin, fruit de l'analyse des besoins de ses clients, son architecture offre aujourd'hui une grande liberté en matière de composants mémoire. Les clients de la Société bénéficient d'un choix inégalé de densités mémoire, de spécifications environnementales et de boîtiers adaptables aux produits qu'ils développent. Par exemple, un client du domaine automobile peut très bien avoir besoin d'une pièce qualifiée à -40°, chose dont un client opérant dans les systèmes d'alarme en Equateur se souciera peu. En 2007, plus de 100 clients sont soit en phase de conception soit en phase de production avec le WMP100. La Société a également lancé la version WMP50 permettant de répondre aux exigences de l'industrie automobile.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Octobre 2007 a vu le lancement d'un microprocesseur sans fil d'entrée de gamme : le WMP50. Ce produit a été lancé conjointement avec un modèle unique et innovateur appelé Star Service, qui permet aux clients d'acquiescer ce produit sans investissement de départ, créant ainsi des conditions très favorables et innovatrices pour l'expansion du marché industriel sans fil machine-à-machine.

Processeurs sans fil Wireless CPU® intégrés – gamme Quik

Cette gamme a été spécialement conçue pour un montage rapide, ce qui justifie son nom (quick signifie rapide), sur des cartes à circuits imprimés pendant la phase de production. En 2005, la Société a encore innové en présentant un processeur sans fil basé sur la technologie ARM9 qui offre des capacités de programmation sans fil d'un niveau supérieur ainsi qu'une connectivité périphérique élargie. Sa gamme Quik Wireless CPU® comprend actuellement :

- le Q2686 : premier de la famille basé sur ARM9, il offre un éventail élargi de nouvelles possibilités de connectivité de périphériques (caméras de surveillance et systèmes audionumériques pour les dispositifs de lecture vocale préenregistrée, la compatibilité C-GPS). Ce produit fonctionne sur tous les réseaux GSM du monde ;
- le Q2687 : équipé d'un nouveau port d'extension de bus parallèle permettant de le connecter à des périphériques externes de stockage mémoire, des écrans et des contrôleurs d'interface parallèle, ce produit est compatible EDGE pour les connexions à haut débit ; il sortira bientôt en version certifiée pour l'industrie automobile ;
- la série Q24 : la plus vendue, elle comprend cinq versions bi-bande GSM et une version CDMA interchangeable ; elle est utilisée dans tous types d'applications sur les segments de marché que la Société cible, depuis l'automobile jusqu'aux applications M2M industrielles en passant par les applications professionnels mobiles. En 2006, Wavecom a lancé l'extension de sa gamme phare de processeurs sans fil Wireless CPU® à durée de vie étendue, la série Quik Q24. Avec ce produit, Wavecom devient la première entreprise à fournir à ses clients des produits robustes, affichant une durée de vie de 10 ans. Cette nouvelle série inclut quatre versions (Q24 Classic, Q24 Plus, Q24 Extended et Q24 Auto) ce qui lui permet d'adresser diverses applications sans fil. Compatibles à la fois sur le plan logiciel et sur le plan matériel avec les versions Q24 existantes, ces nouveaux processeurs facilitent la migration des produits existants chez les clients, leur évitant ainsi les coûts d'une nouvelle conception ou de modification de conception ;
- GR64 : le successeur des produits GM/GR – 47/48 du portefeuille Sony Ericsson. Conçu pour une utilisation industrielle, ce produit maintient ses performances dans des conditions extrêmes (températures -30°C à +75°C) et prend en charge l'exécution de scripts intégrés ;
- GS64 : produit destiné au marché des semi-professionnels, il est issu de l'ancien portefeuille Sony Ericsson ;
- CM52 : est spécialement conçu pour les applications de l'automobile et il opère sur une plus large plage de températures et sa construction robuste supporte des niveaux de vibrations extrêmes.

En 2007, la Société a lancé le nouveau Q64, une version améliorée du GR64 intégrant Open AT, ce qui permet aux clients actuels utilisant le GR64 de bénéficier de tous les avantages de la suite Open AT®.

La famille des Quik a été complétée en 2007 par le Q26 Ultra, la première application 3G de la Société, de format compatible avec les précédentes applications Q26 afin de réduire les coûts d'intégration du client. Il répond de manière unique aux exigences particulières de l'industrie automobile. Enfin, également en 2007, la Société a ajouté un nouveau produit au portefeuille de ses applications automobiles, le CM52. Vendue sur le marché américain, cette application est à destination de la clientèle qui utilisait précédemment le CM42.

Processeurs sans fil Wireless CPU® externes : gammes Plug & Play - Fastrack et Integra

Éléments clés de toute solution à déploiement rapide, FASTRACK et INTEGRA représentent le meilleur moyen pour maîtriser les trois éléments clés de l'offre commerciale de la Société. Ces solutions permettent la réalisation d'applications Open AT® de base et constituent un premier pas vers les versions intégrées de ses processeurs sans fil.

- Fastrack permet aussi bien de rendre communicantes des applications existantes non compatibles à l'origine et d'en réaliser de nouvelles sans compétence particulière dans les circuits imprimés. Cette solution prête à l'emploi peut héberger l'intégralité de l'application de son client lorsqu'elle est utilisée avec le logiciel Open AT® qui peut même assurer le suivi et le contrôle de capteurs et de commutateurs externes – capteur de température ou détecteur de mouvement, par exemple – tout ceci par l'intermédiaire d'entrées sorties générales externes. Elle peut également être directement raccordée à un ordinateur personnel. Pour accélérer encore la phase de développement, la carte SIM (identification de réseau sans fil cellulaire GSM) et la régulation de l'alimentation électrique sont intégrées. En février 2007, Wavecom a annoncé une nouvelle version de la famille des processeurs sans fil Plug&Play Fastrack de Wavecom : le Fastrack Supreme. Il conserve le format des modèles précédents, mais offre de nouvelles fonctionnalités révolutionnaires d'extension matérielle grâce à la nouvelle interface Wavecom IES (*Internal Expansion Socket*). Les spécifications de cette interface seront fournies librement à ses clients, pour leur permettre de concevoir leurs propres cartes d'extension, entièrement intégrables au Fastrack créant un éco-système de partenaires et développeurs tiers. Ce concept unique offre la possibilité de combiner les interfaces des réseaux cellulaires à celles d'autres réseaux sans fil ou câblés tels que le GPS, Ethernet, Bluetooth, WiFi, WiMAX, et bien d'autres. La Société fournira elle-même une gamme de cartes d'extension, en commençant par des extensions E/S et une carte C-GPS et au cours de l'année 2007, des cartes d'extension ont été conçues par des parties tiers.

En octobre 2007, la Société a annoncé la création de sa première application 3.5G HSDPA/HSUPA (High Speed Downlink/Uplink Packet Access) avec le Fastrack Extreme. Tout en permettant un accès à des vitesses de transmission de données très élevées, cette gamme de produits

Aperçu des activités

utilisera le concept des cartes d'extension, d'abord disponible avec le Fastrack Supreme, et fournira également des capacités d'applications intégrées grâce à la suite logicielle Open AT[®].

- Integra possède une conception renforcée pour un montage direct sur une carte à circuit imprimé. Livré avec un plus grand nombre d'interfaces que le Fastrack, cet élément permet le contrôle et la gestion d'applications d'une plus grande complexité. Ultra compact, prêt à l'emploi et facilement intégrable sur un circuit imprimé, IntegraTM est idéal pour les applications en environnement exigeant, où la taille est critique. La carte SIM et l'alimentation électrique sont intégrées.

Technologie spécialisée sans fil

Le 5 mars 2007, Wavecom a annoncé le lancement de son prototype de la carte SIM embarquée, inSIM[®] (integrated industrial SIM). Cette intégration de la SIM au niveau des composants est intéressante aussi bien pour les clients que pour les opérateurs, car elle apporte le bénéfice d'un abonnement simplifié et une mise en œuvre plus rapide. La conception industrielle robuste de la inSIM[®] garantit son bon fonctionnement dans des conditions climatiques extrêmes comme des extrêmes de températures, vibrations et humidité, réduisant les risques de perte de connexion avec des applications fournissant souvent des données transactionnelles critiques et dont la transmission ne peut être retardée. De plus, lorsque le composant silicone de la puce SIM est totalement intégré dans une solution Wireless CPU[®], les opérations de logistique et de gestion associées au parc de cartes SIM sont plus aisées, plus économiques et plus sûres, réduisant les risques de vol potentiel de carte SIM, en particulier lorsqu'elle a été installée. En 2007, des essais ont été lancés avant le déploiement de la technologie inSIM[®] prévue en 2008 sur trois gammes de processeurs Wireless CPU[®] de la Société.

Chaîne de production entièrement RoHS

Depuis le 1^{er} juillet 2006, la directive européenne RoHS (Restriction of Hazardous Substances) a interdit l'utilisation de produits dangereux dans tous les produits électroniques. La Société était le premier fournisseur de solutions cellulaires sans fil à avoir mis l'intégralité de sa gamme d'unités centrales sans fil en conformité avec cette nouvelle directive : ses clients ont ainsi l'assurance de ne pas avoir à revoir leurs produits pour les rendre compatibles. Cette démarche place la Société également dans une position sans équivalent pour fournir des solutions conformes à tous les constructeurs qui seront obligés de modifier la conception de leurs applications.

Services professionnels

Le service complet et personnalisé que la Société propose à ses clients est sans doute une des raisons de son succès en tant que fournisseur et l'un de ses principaux avantages concurrentiels. Ses services d'assistance technique sont conçus pour permettre à ses clients d'achever rapidement leurs phases de développement et de fabrication afin de passer plus vite à la production en série.

En fournissant ces services, la Société est au contact direct de sa clientèle et peut ainsi anticiper ses projets de développement produits et mieux comprendre l'évolution de ses applications produits.

Ses services professionnels comprennent :

- Wavecom University, qui propose des formations externes et un label de qualité professionnelle pour les développeurs;
- une garantie étendue (jusqu'à 5 ans) ;
- un service de livraison express ou rapide ;
- une assistance à la conception ;
- le développement de logiciels spécifiques pour certaines applications ;
- la revue du code pour les applications Open AT[®] de ses clients ;
- les tests et la validation sur le terrain, y compris une assistance à l'obtention de l'homologation complète d'un produit dans les pays où cela est nécessaire ;
- la fourniture de logiciels et d'outils de test pour le contrôle de la production ;
- une assistance au processus de production ;
- la formation de ses clients à l'utilisation optimale de ses solutions, ainsi que la fourniture de manuels d'instructions.

Services IDS

Un nouvel élément clé est venu enrichir la gamme des services de Wavecom en janvier 2007, avec l'annonce de l'offre IDS (Intelligent Device Services). Dans la mesure où de plus en plus de machines sont équipées de la transmission sans fil, il devient primordial pour les réseaux de machines d'être surveillés et entretenus à distance, par l'intermédiaire de systèmes de serveurs. Les services IDS de la Société permettent facilement et à moindre coût aux utilisateurs de superviser et de mettre à jour à distance des produits déjà déployés sur le terrain grâce à un ensemble complet de service clés en main et sécurisés. Ces services peuvent être utilisés pour mettre à jour le firmware ou les applications du client pour réaliser des diagnostics à distance et initier des actions correctives si nécessaire. L'offre des services IDS s'appuie sur un serveur

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

hébergé par Wavecom qui peut être facilement intégré à l'infrastructure IT (Information Technology) existante d'un client. Disposer de ce type de service est indispensable pour tout réseau de dispositifs connectés.

La Société a lancé sa première offre de services globale, « StarService », en octobre 2007. L'offre combine un Wireless Microprocessor® à la souscription d'un abonnement aux services sécurisés Intelligent Device Services (IDS) de Wavecom. Dans la mesure où un investissement important de départ constitue parfois un obstacle au déploiement de la fonctionnalité sans fil, cette offre supprime cette barrière en supprimant le paiement du Wireless Microprocessor WMP50 au début du projet.

Anyware Technologies – une acquisition stratégique pour compléter les services IDS

Le 1^{er} février 2008, Wavecom a acquis la Société Anyware Technologies, un leader reconnu pour sa maîtrise des technologies open source et qui propose des solutions logicielles avancées destinées à optimiser les processus de l'entreprise. Les solutions d'Anyware Technologies destinées au M2M complètent parfaitement la plate-forme de services sécurisés et évolutifs « Intelligent Device Services » (IDS) de Wavecom, et leur combinaison permet de proposer aux clients une solution logicielle complète. Anyware a pendant plusieurs années été un partenaire technologique de Wavecom.

Ensemble, les deux entreprises vont pouvoir accélérer le déploiement de solutions clés en main combinées permettant à leurs clients de concevoir des produits sans fil capables de connecter parfaitement n'importe quel équipement à leur infrastructure IT (Information Technology). Anyware Technologies a apporté à Wavecom un environnement de développement intégré (IDE), construit dans Eclipse™, dont la facilité d'utilisation devrait permettre de développer l'adoption généralisée des applications sans fil M2M. Le logiciel d'Anyware basé sur Java™ peut être utilisé avec toutes les marques de modules sans fil et la Société continuera de fournir tout le segment sans fil M2M.

Les premières réactions des clients à ses offres de services sont positives et la Société prévoit qu'ils constitueront une part grandissante de son activité à l'avenir.

Licences

La Société a accordé deux licences liées à sa pile de protocoles (protocol stack) en 2005 et en 2006.

La Société prévoit de poursuivre la vente de licences ou de logiciels en tant que partie intégrante de son activité. Ainsi, une de ses équipes travaille activement sur les opportunités de développement dans ce domaine. Cependant, ses ventes ne représenteront pas une source régulière de revenus avant d'avoir atteint un certain niveau d'activité et d'avoir des revenus liés à leur maintenance.

6.2 Principaux marchés

Marché de la communication sans fil entre les machines

Le marché des machines disposant de capacités de communications sans fil, appelé les "marchés verticaux", est un secteur d'activité en pleine expansion. En s'appuyant sur ses propres données, la Société estime le volume mondial des marchés verticaux à environ 20 millions d'unités (appareils comptables sans fil) livrées en 2007. Ce chiffre n'inclut pas les cartes PC sans fil. Le marché est fragmenté en de nombreux sous-segments, dans lesquels le taux de pénétration du sans fil reste faible. La Société a la conviction que le volume mondial de ces marchés verticaux devrait continuer à croître dans les années à venir puisque l'utilité de la fonctionnalité sans fil est reconnue pour des applications les plus diverses. Une recherche indépendante, la recherche ABI, a estimé le taux de croissance annuel composé (CAGR) du nombre d'unités à 30 % entre 2007 et 2010.

Facteurs favorables à la croissance des marchés verticaux

Les opérateurs de télécommunications sans fil commencent à investir au-delà des applications vocales grand public pour développer le marché des communications des machines compatibles sans fil. Les principaux opérateurs de réseaux sans fil en Europe, aux États-Unis et en Asie commencent à proposer des forfaits et dans certains cas ont établi des marchés spécifiques pour servir les "marchés verticaux". Des opérateurs virtuels qui achètent du temps de communication auprès des opérateurs de réseaux et le revendent essentiellement sous forme de transmission de données entrent aussi dans ce marché.

D'autres tendances susceptibles d'améliorer l'expansion des marchés verticaux émergent et notamment :

- les initiatives de l'Union européenne "eCall" (Emergency Call) et les services basés aux États-Unis de "OnStar" incitent l'installation d'équipements cellulaires sans fil dans les voitures. eCall ouvre un marché pour des appareils de communication embarqués dans chaque nouveau véhicule commercialisé en Europe à partir de 2009-2010. A fin mars 2008, 16 pays européens ont signé le protocole pour eCall (source : ERTICO) ;
- le secteur des assurances envisage de mettre en œuvre des programmes de "prime à la conduite", en utilisant les connexions sans fil pour évaluer les comportements et les performances de conduite afin de personnaliser les primes ;
- certains gouvernements lancent les programmes de péage des routes et autoroutes (eToll : système de paiement automatique des péages) qui pousseront à l'utilisation d'équipement sans fil dans tous les camions et les véhicules utilitaires ;

Aperçu des activités

- avec la déréglementation du secteur de l'énergie, on constate un intérêt croissant pour les projets liés aux systèmes de gestion automatique des compteurs d'énergie utilisant la technologie sans fil pour l'accès à distance et en temps réel permettant des économies d'énergie et de prévention de la fraude ;
- les ventes et les applications de paiement se développent dans les pays émergents où le sans fil remplace l'infrastructure des lignes fixes. Certains gouvernements imposent également des systèmes de surveillance de caisses enregistreuses afin de contrôler les taxes payées sur toutes les opérations payées en numéraire.

La croissance dépend également de la contribution de différents types d'acteurs du marché

Le développement des marchés verticaux est la conséquence de la contribution d'un écosystème de cinq principaux types d'acteurs de ce marché :

- les fournisseurs technologiques, comme Wavecom, qui fournissent la technologie sans fil de base, notamment les matériels et les logiciels compatibles avec les normes de transmission sans fil ;
- les distributeurs à valeur ajoutée et les sociétés de conception, qui jouent un rôle majeur dans la conceptualisation, la création et la conception de produits compatibles sans fil ;
- les fabricants de produits finis, qui conçoivent, dessinent et fabriquent les produits compatibles sans fil ;
- les opérateurs de réseaux sans fil, qui mettent en place et exploitent les réseaux de transmission sans fil ; et
- les fournisseurs de services qui proposent leurs offres basées sur des machines communicantes aux utilisateurs.

L'expansion future des marchés verticaux dépendra de la contribution de chacun de ces acteurs dans le développement et la fourniture des produits, des services et de l'assistance technique nécessaires pour soutenir la croissance.

6.2.1 Marketing et Ventes

La commercialisation des différentes solutions technologiques sans fil de la Société ainsi que ses partenariats stratégiques commerciaux, reposent sur des circuits de vente directe et indirecte.

Au cours des dernières années, la Société a renforcé ses équipes de vente directe pour approcher les clients les plus importants des segments ciblés, et notamment : l'automobile, les applications liées au contrôle et à la surveillance, la sécurité domestique et commerciale, la gestion des compteurs automatiques, les systèmes de ventes et de paiements, et, enfin, les professionnels mobiles, (la voix fixe, l'informatique mobile et les loisirs personnels). En 2007, ses équipes de commerciaux, ingénieurs technico-commerciaux et professionnels du marketing ont représenté 27 % de l'effectif total. Elles sont basées dans ses trois principales régions : EMEA (Europe Moyen-Orient et Afrique), APAC (Asie-Pacifique), Amériques (Amérique du Nord et Amérique du Sud) ainsi qu'au siège social. En 2007, les ventes directes représentaient 51 % du chiffre d'affaires mondial annuel de Wavecom, contre 45 % en 2006.

Son réseau commercial indirect de distributeurs, bâti au cours des dix dernières années, ainsi que son vaste réseau d'agents en Amérique du Nord, travaillent activement à la promotion des produits de la Société et de ses services dans le monde entier. Le réseau de distributeurs, présent dans plus d'une centaine de pays, se compose de spécialistes des composants électroniques et de la conception de systèmes que la Société forme commercialement et techniquement en fonction de ses segments cibles. Ils lui permettent de toucher un très grand nombre de PME et de prospects diversifiés dans le monde entier.

Enfin, dans le cadre de sa stratégie de développement des marchés verticaux, la Société a conclu des relations stratégiques avec des entreprises qui jouent dès à présent, ou prendront à l'avenir un rôle clé dans le développement des communications sans fil et des marchés verticaux. En Europe, par exemple, la Société a signé des contrats de co-marketing avec l'opérateur sans fil Orange et avec IBM. Elle a également conclu des partenariats marketing avec un centre de compétences certifié dans chacune des trois régions : Plextek pour EMEA, Delta Mobile sur le continent américain et Infosys dans la région APAC.

En 2007, la Société a développé un nouveau type de partenariat : les « centres d'excellence ». Ce nouveau programme a comme objectif de réduire les problèmes technologiques propres à l'élaboration de nombreux projets sans fil de machine-à-machine. En travaillant avec des centres d'excellence qualifiés et compétents, les industriels utilisateurs de systèmes sans fil pourront se concentrer sur leur cœur de métier et confier à Wavecom et à son réseau de partenaires la mise en œuvre de leur projet. Ce programme offre une gamme complète de services couvrant, selon les besoins, les phases de conception, d'intégration ou de fabrication.

Portefeuille de clients

La base de clients actuelle de la Société, avec laquelle elle a des relations directes et indirectes, est vaste et très diversifiée. Cette situation lui garantit des flux de revenus beaucoup plus stables que par le passé lorsqu'un petit nombre de constructeurs asiatiques de combinés téléphoniques pesait très lourdement sur son chiffre d'affaires.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Le tableau ci-après présente ses 10 clients les plus importants en 2007.

Rang	Type de client	% du Chiffre d'affaires en 2007
1	Direct – Automobile Amériques	9%
2	Distributeur – EMEA et APAC	8%
3	Distributeur – Amériques	8%
4	Direct M2M- Amériques	4%
5	Direct – Automobile Amériques	4%
6	Direct – Automobile EMEA	4%
7	Distributeur – APAC	4%
8	Direct – M2M EMEA	3%
9	Distributeur – EMEA	3%
10	Direct – M2M EMEA	3%
TOTAL DES DIX PREMIERS CLIENTS EN 2007		50 %

Ses distributeurs achètent ses produits afin de les revendre à leurs clients qui les utilisent dans des applications diverses, qui sont, à sa connaissance, principalement des applications industrielles M2M.

Bien que sa base de clientèle soit assez équilibrée et très diversifiée, la Société constate de temps à autre une concentration de l'activité sur ses clients les plus importants. Si le produit développé par un client particulier connaît un grand succès, la contribution de celui-ci à son chiffre d'affaires peut prendre des proportions plus importantes.

6.2.2 Le chiffre d'affaires

Chiffre d'affaires par produit

(montants en milliers d'euros)	2005	2006	2007	% en 2007
– Processeurs sans fil Wireless CPU intégrés	103 327	162 853	184 148	91,0%
– Processeurs sans fil Wireless CPU externes	18 051	17 515	14 362	7,1%
– Flex (chipset solution)	4 574	23	-	
– Services	1 827	2 543	3 827	1,9%
– Licence	1 453	5 823	-	
Total	129 232	188 757	202 337	100,0

Chiffre d'affaires par application / canal de distribution

(montants en milliers d'euros)	2005	2006	2007	% en 2007
Automobile	16 378	35 180	40 341	19,9%
Industrielle (Machine à Machine)	22 698	37 677	57 682	28,5%
Professionnels Mobiles (PDA et WLL)	7 586	4 347	1 185	0,6%
Téléphonie Mobile	10 535	23		
Distributeurs	68 755	103 165	99 302	49,1%
Total Produits	125 952	180 392	198 510	98,1%
Total Services et licence	3 280	8 366	3 827	1,9%
Total	129 232	188 758	202 337	100,0

Aperçu des activités

Chiffre d'affaires par zone géographique

(en milliers d'euros)	2005	2006	2007	2007 %
France	22 134	25 694	24 192	12
Europe hors France	43 566	62 840	65 866	32,6
Asie	49 462	39 066	32 059	15,8
Amériques	11 599	48 238	70 446	34,8
Reste du monde	2 471	12 920	9 774	4,8
TOTAL	129 232	188 758	202 337	100,0

Chiffre d'affaires par client

Le tableau ci-dessous représente le pourcentage du chiffre d'affaires pour les exercices 2005, 2006 et 2007 réalisé respectivement auprès des cinq et des dix principaux clients de Wavecom par rapport au chiffre d'affaires total de ces exercices :

	2005	2006	2007
Pourcentage du chiffre d'affaires réalisé auprès des cinq premiers clients par rapport au chiffre d'affaires total	34,1 % ⁽¹⁾	32,0 % ⁽²⁾	33,2 % ⁽³⁾
Pourcentage du chiffre d'affaires réalisé auprès des dix premiers clients par rapport au chiffre d'affaires total	53,4 %	46,2 %	49,9 %

(1) En 2005, quatre clients ont représenté plus de 5 % du chiffre d'affaires total : Fargo (10,9 %), Magneti (7,4 %), Interce (5,7 %) et Zenitron (5,1 %).

(2) En 2006, trois clients ont représenté plus de 5 % du chiffre d'affaires total : Fargo (9,1 %), Continental (9,0 %) et Airdesk (5,9 %).

(3) En 2007, trois clients ont représenté plus de 5 % du chiffre d'affaires total : Continental (8,9%), Fargo (8,2%) et Airdesk (7,8%).

6.3 Événements exceptionnels

Wavecom n'a pas connaissance d'événements pouvant avoir une influence notable sur l'activité et les marchés de Wavecom, survenus depuis le 31 décembre 2007.

6.4 Propriété intellectuelle

Politique de licence obligatoire de l'Institut Européen des Normes de Télécommunications

L'Institut Européen des Normes de Télécommunications "ETSI" a mis en place une politique qui requiert que les titulaires de droits de propriété intellectuelle déclarent à l'ETSI les droits de propriété intellectuelle qu'ils estiment essentiels à l'utilisation ou au fonctionnement des équipements GSM/GPRS/EDGE (article 4.1 de « l'IPR Policy » de l'ETSI). Cette politique a été étendue au WCDMA et au HSDPA (plus communément appelés 3G ou 3G+). Lors de leur déclaration, les titulaires s'engagent à accorder des licences irrévocables aux tiers développeurs, fabricants ou distributeurs à des clauses et conditions équitables, raisonnables et non discriminatoires (article 6.1 de "l'IPR Policy" de l'ETSI).

La Société pense que la plupart des brevets qui sont importants pour elle ont été déclarés par leurs titulaires à l'ETSI et sont donc couverts par la politique de licence obligatoire. Il s'agit notamment de brevets des acteurs historiques majeurs ayant déclaré leurs brevets à l'ETSI dans ce secteur, que sont Motorola, Philips, Siemens, Alcatel, NEC etc., mais aussi de groupes tels que Ericsson et Nokia.

En revanche, il se peut que certains détenteurs de brevets connexes au GSM/GPRS/EDGE, y compris des brevets dont elle peut avoir besoin pour le développement, la fabrication, la vente ou l'utilisation de ses produits, n'aient pas déclaré ces brevets à l'ETSI.

CDMA

La norme dite "GSM" n'est pas la seule en vigueur et certains marchés géographiques sont aussi couverts suivant une norme distincte qui est le CDMA. Qualcomm détient, directement ou indirectement, une très large partie des droits relatifs à cette technologie.

Les contrats de licences unilatérales ou réciproques, ou de non-revendication de brevet

Pour produire et commercialiser nos modules Wireless CPU® et ses modems sans fil sous la norme GSM/GPRS/EDGE, la Société a dû vérifier s'il y avait lieu d'obtenir des licences de tiers titulaires de brevets. En raison de l'évolution technologique rapide et de la vive concurrence existant dans ce secteur, un nombre substantiel de brevets doit être pris en considération. Wavecom n'ayant pas les moyens d'effectuer une recherche exhaustive des brevets pertinents, ni même de vérifier la validité et l'essentialité de chaque brevet potentiellement pertinent, elle a fait le choix dès l'origine de s'appuyer essentiellement sur les déclarations effectuées à l'ETSI (actuellement plus de 4000 brevets déclarés en 2G soit GSM/GPRS/EDGE).

La Société a d'ores et déjà des licences unilatérales ou réciproques (ou des contrats de non-revendication des brevets en cause) d'utilisation de brevets essentiels vis-à-vis des normes GSM/GPRS/EDGE avec Motorola, Siemens, Philips, NEC, Alcatel, Nokia, Ericsson et Mitsubishi.

La Société effectue un suivi régulier du nombre de brevets et de familles de brevets déclarées à l'ETSI, ainsi que des déclarations et des parts respectives de chacun des titulaires effectuant des déclarations à l'ETSI, afin d'évaluer de manière continue la nécessité de conclure d'autres contrats de licence. A cet égard et à l'occasion de ce suivi, la Société a pu constater que certains brevets couverts par la norme GSM ont été déposés il y a près de 20 ans et atteignent donc la limite de la durée de protection des brevets qui est de 20 ans.

En outre, compte tenu du développement de nouvelles normes de transmission numérique et de l'adaptation de ses produits à ces nouvelles normes, la Société a entamé des négociations (qui sont confidentielles) pour obtenir des licences pour de nouveaux brevets essentiels. Ceci est actuellement le cas pour la nouvelle norme GSM dite "3G" ou "3G+" (WCDMA ou HSDPA) qui est la troisième génération de la norme GSM.

Enfin, en vue de la fabrication et de la commercialisation des modules Wireless CPU[®] et des modems sans fil sous la norme CDMA, la Société a conclu avec Qualcomm, en mai 2002, un contrat de licences réciproques en vertu duquel Qualcomm lui accorde une licence d'utilisation de brevets essentiels (ou dits "nécessaires") qu'elle détient ou pour lesquels elle est habilitée à concéder la licence pour la norme CDMA moyennant paiement d'une avance et d'une redevance calculée en pourcentage sur chacun des produits CDMA qu'elle vend. La Société a négocié et conclu début 2007 un avenant à cette licence qui en améliore certaines dispositions. De son côté, la Société accorde à Qualcomm, à titre gratuit, une licence d'utilisation des brevets essentiels CDMA qu'elle détient ou développe pour la norme CDMA.

Les risques liés à la propriété intellectuelle sont détaillés dans la partie facteurs de risques.

6.5 Position concurrentielle

Les concurrents de la Société sont les fabricants de modules et de modems sans fil dont le principal est Siemens. Elle est également en compétition avec des producteurs locaux sur le marché chinois, essentiellement Simcom, avec Enfora et Sierra Wireless sur le marché nord-américain ainsi que Telit sur le marché européen et aux Etats-Unis.

Un certain nombre de ses concurrents sont de taille plus importante et sont plus diversifiés qu'elle, ce qui les amène souvent à être en compétition avec leurs propres clients sur plusieurs marchés de produits finis. Wavecom est une société indépendante dont l'originalité est sa spécialisation dans la fourniture de solutions compatibles sans fil sur des marchés verticaux. Elle estime être la seule société de ce secteur à développer elle-même ses propres logiciels, beaucoup de ses concurrents sous-traitent cette activité. Avec plus de 33 millions de Wireless CPU[®]s déjà commercialisés par Wavecom, la Société propose l'une des technologies sans fil les plus éprouvées du marché. Par ailleurs, ses produits sont couverts par des contrats protégeant la propriété intellectuelle, ce qui n'est pas offert par tous ses concurrents.

Sa capacité à demeurer compétitive sur la durée dépend de manière importante du prix, de la qualité, de la disponibilité et des performances de ses propres produits et services. La Société doit en outre continuer à proposer au marché de nouveaux produits qui répondent aux besoins renouvelés de ses clients en matière de plates-formes matérielles, d'applications logicielles, de services client et d'assistance technique.

6.6 Le carnet de commandes

Au 31 décembre 2007, le carnet de commandes de Wavecom s'élevait environ à € 41,7 millions. Les commandes reçues dans des devises autres que l'euro sont évaluées sur la base du taux de change euro/dollar américain à la date de clôture de l'année. Ce montant comprend les commandes de produits pour lesquelles la livraison doit intervenir dans un délai d'un an. Le niveau du carnet de commandes peut varier de manière sensible en raison de la fluctuation de l'activité des clients, de leur cycle de passation de commandes, de leurs niveaux de stocks, de la disponibilité des composants nécessaires et de la capacité des fournisseurs et sous-traitants à livrer les commandes enregistrées. En conséquence, bien qu'il soit utile pour planifier la production, le carnet de commandes à une date déterminée n'est pas un indicateur fiable des ventes futures de Wavecom. Depuis plusieurs années, ses équipes des opérations ont réussi à réduire le temps de fabrication et de ce fait la Société est à même de livrer les clients beaucoup plus rapidement que par le passé et à honorer des commandes passées tardivement, ce qui a comme impact de baisser le montant total du carnet de commandes à une date donnée.

7 Organigramme

7.1 Place de la société au sein du groupe Wavecom

Wavecom S.A. est la société mère du groupe.

7.2 Principales filiales et sociétés affiliées

Wavecom S.A., société mère (Issy-les-Moulineaux – France) détient 100 % (sauf si indiqué autrement) des filiales suivantes (actives) :

- Wavecom Inc., RTP, NC – Etats-Unis
- Wavecom Asia Pacific, Limited, Hong Kong – Chine (99,99 %)
- Wavecom Northern Europe, Ltd, Camberley – Royaume-Uni
- Wavecom Deutschland GmbH, Darmstadt – Allemagne
- NexGen Software SAS – France

Wavecom S.A., société mère, est le centre décisionnel, dirige les filiales présentées ci-dessus et est l'unité opérationnelle pour la distribution en Europe, Moyen-Orient et Afrique. Les deux principales filiales, Wavecom Inc. et Wavecom Asia Pacific, Ltd, ont un rôle de distributeur dans leurs régions respectives et s'approvisionnent auprès de Wavecom S.A., et la filiale Wavecom Northern Europe Ltd a un rôle d'agent. NexGen Software SAS conçoit et commercialise des suites logicielles.

Wavecom Deutschland GmbH, Darmstadt – Allemagne : cette entité était dormante jusqu'en décembre 2007. Suite à l'embauche d'un salarié en fin d'année, elle a repris son rôle d'agent pour l'Allemagne.

Wavecom S.A. détient aussi 100 % de la filiale suivante qui était une société dormante au 31 décembre 2007 :

- Wavecom Korea Co., Ltd, Séoul – Corée du Sud

Depuis le 1^{er} février 2008, Wavecom détient 100 % de la société Anyware Technologies S.A. qui conçoit et commercialise des solutions logicielles Web et clients-serveurs destinées au monde de l'entreprise et au marché du M2M (Machine-to-Machine).

Activité des filiales

• Wavecom Inc.

Au 31 décembre 2007, cette entité a réalisé un chiffre d'affaires de € 70,8 millions par rapport à € 49,6 millions en 2006. Cette société est en charge de la diffusion des produits de la Société sur les marchés nord américains et sud américains. Elle continue son fort développement des ventes de produits Wavecom, après une phase de développement de plusieurs années liée à un cycle de vente long dans ces régions et à la nécessité d'obtenir aux États-Unis des certifications de la part des opérateurs pour que les produits de ses clients puissent utiliser les réseaux sans fil. De plus, Wavecom Inc. a fortement bénéficié de l'apport d'activité suite à l'acquisition en 2006 d'une partie de la division M2M de Sony Ericsson. Ainsi, la filiale a dégagé un profit de € 775 000 en 2007 par rapport à un profit de € 173 000 en 2006.

• Wavecom Asia Pacific, Limited

Cette société est en charge de la diffusion des produits de la Société sur les marchés asiatiques.

Au 31 décembre 2007, elle a réalisé un chiffre d'affaires de € 35,2 millions, similaire à celui de 2006. La performance de cette filiale a été tirée par la progression des applications de terminaux de paiement et de compteurs d'eau ou d'électricité qui a compensé une baisse d'environ 5 millions d'euros dans les applications de boucle locale sans fil dont le marché se contracte.

Son résultat affiche un profit de € 931 000 par rapport à € 651 000 en 2006.

• Wavecom Northern Europe, Limited

Cette entité était dormante depuis le milieu de l'année 2004 jusqu'en avril 2006. A cette date, les salariés de Sony Ericsson de l'activité acquise basés en Angleterre ont été transférés dans cette entité. Wavecom Northern Europe fournit des services à Wavecom S.A. et agit en tant qu'agent dans une partie du monde. Son résultat 2006 affichait un profit de € 69 000 et son résultat 2007 une perte de € 21 000.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

- **Wavecom Korea Co., Limited**

Cette filiale n'a pas eu d'activité en 2007.

- **Wavecom Deutschland GmbH**

Au 31 décembre 2006, elle avait réalisé un chiffre d'affaires de € 107 000 et un résultat en perte de € 35 000. Cette Société était dormante entre le milieu de 2006 et le dernier trimestre 2007. Le chiffre d'affaires 2007 s'est élevé à € 16 000 avec un profit de € 8 000.

- **NexGen Software SAS**

Cette société conçoit et commercialise des suites logicielles de communication TCP/IP. Son chiffre d'affaires 2007 s'est élevé à € 390 000 (€ 439 000 en 2006) et son résultat net est de € 10 000 (€ 18 000 en 2006).

8 Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1 Locaux occupés par la Société et autres immobilisations corporelles importantes

Le siège social de Wavecom se trouve à Issy-les-Moulineaux, en région parisienne. Au 31 décembre 2007, Wavecom y occupe une surface d'environ 7.000 m² de bureaux qu'elle a pris à bail.

Wavecom loue actuellement des bureaux en Caroline du Nord (Research Triangle Park) aux États-Unis, à Hong-Kong, à Camberley au Royaume-Uni et à Pékin en Chine.

8.2 Fabrication

Ses relations avec son partenaire industriel

La Société a confié la fabrication de ses produits à un seul sous-traitant, Flextronics, localisé en Chine. L'établissement d'une relation commerciale privilégiée avec Flextronics lui a permis de travailler de manière très proche avec eux sur le développement de processus industriels clés et la fourniture de nouveaux services clients comme la logistique, la maintenance, l'assistance technique, la conception et le lancement de nouveaux produits. En 2007, la Société a achevé le transfert de la fabrication des produits de l'activité acquise en 2006 et a ainsi regroupé toute la production chez un seul sous-traitant.

Bien que Flextronics soit le principal fabricant de ses produits, la Société pense pouvoir intégrer de nouveaux sous-traitants dans un délai très court, dans le cas où Flextronics ne pourrait répondre à sa demande en termes de produits et de capacités. En ce qui concerne les risques de n'avoir recours qu'à un seul et unique sous-traitant, la Société vous invite à vous reporter à la rubrique 4 de ce présent rapport.

Approvisionnement en composants

Contractuellement, le sous-traitant de la Société est responsable de l'approvisionnement en composants. Néanmoins, pour les composants principaux, le service Achats de la Société négocie directement les prix avec les fournisseurs. Si la Société décide de réduire ou d'interrompre la fabrication de ses produits ou de modifier les éléments qui les composent, Flextronics a le droit contractuellement de lui facturer le coût des composants en excès par rapport aux besoins. Flextronics effectue ses achats auprès des fournisseurs de composants en fonction des estimations de vente de produits finis que la Société lui envoie. Le plus souvent, Flextronics passe une commande de composants entre deux et quatre mois avant de commencer le processus de production. Par l'intermédiaire de son sous-traitant, la Société commande les composants de ses produits auprès de fabricants de puces électroniques comme NXP Semiconductors, Infineon, Numonyx, ST MicroElectronics, Silicon Labs, Skyworks, Renesas, Trinquent, Spansion et Qualcomm. Les composants non-standards sont dessinés par ses soins et produits en exclusivité par Atmel et Ricoh.

8.3 Qualité

Assurance qualité, certification ISO et processus d'amélioration continue

En octobre 2007, la Société a complété avec succès l'audit de suivi de sa certification ISO9001 : 2000, certification qu'elle a obtenue en novembre 2005. Ce certificat est multi-site (référence : FR05/1246QU) et couvre ses principales installations en Europe (France et Grande Bretagne), aux États-Unis (Raleigh) et en Asie-Pacifique (Hong-Kong et Beijing). La certification couvre les domaines suivants : Développement, Ventes et fourniture de solutions sans fil "clés en main" pour les applications automobiles, industrielles et pour les professionnels mobiles. En 2007, la Société a inclus comme prévu dans sa certification ISO ses deux nouveaux sites : Triangle Park, Raleigh, NC (USA) et Camberley (Royaume-Uni).

Son sous-traitant de fabrication implanté en Chine, Flextronics, est certifié ISO/TS 16949 et ISO 14000. La Société exige également dans ses spécifications techniques que chacun de ses fournisseurs de composants possède la certification ISO, ce qui lui permet de garantir la qualité des produits qu'elle commercialise. Avant leur expédition, ses produits sont testés sur le site du sous-traitant. Tous les appareils et les équipements de tests lui appartiennent et la Société en assure la gestion pour s'assurer que ses produits répondent à ses standards préétablis de qualité.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

La certification ISO9001 incite la Société à l'amélioration continue et l'aide à mettre l'accent sur l'une de ses activités principales : le développement logiciel dans le cadre d'une évaluation CMMI (*Capability Maturity Model Integration*). Elle a lancé ce projet d'étude des processus pour la création de logiciel à la fin 2004. La Société a obtenu au cours du deuxième trimestre le niveau 2 qui établit sa capacité à contrôler l'ensemble de ses développements de logiciel. Au cours de 2008, la Société va déployer au sein de ses différentes entités de développement les meilleures pratiques développées dans le cadre de son projet CMMI en les associant à la mise en œuvre des principes AGILE, pour continuer dans sa mise en œuvre de l'amélioration de son efficacité. En parallèle, la Société continue son projet pour atteindre le niveau 3 du CMMI en 2009/2010 et ainsi avoir des procédures avec une organisation adaptée au processus d'amélioration continue.

8.4 Environnement

La Société ne gère aucune usine et aucune installation de production : les conséquences environnementales directes de son activité se limitent principalement à la consommation de ressources et à la gestion des déchets dans ses bureaux administratifs et commerciaux. Elle se conforme aux législations en vigueur relatives à la protection de l'environnement. Ainsi, la Société ne pense pas qu'il existe à l'heure actuelle un quelconque risque environnemental important lié aux activités qu'elle gère de manière directe.

En 2006, elle a transformé la totalité de sa gamme de produits conformément à la directive RoHS (Restriction of Hazardous Substances) et elle s'est conformée à la directive WEEE (*Waste Electrical and Electronic Equipment*).

En effet, la directive européenne, la RoHS (Restriction of Hazardous Substances), interdit l'usage de toute substance identifiée comme « toxique » dans les produits électroniques. Cette directive est entrée en vigueur le 1er juillet 2006. La Société a été la première et le seul fournisseur de solutions sans fil intégrées à revoir sa gamme complète de microprocesseurs CPU®s pour être conforme à la directive RoHS. Cette mesure permet aux clients de la Société de ne pas re-fabriquer leurs produits dans un nouveau format.

9 Examen de la situation financière et du résultat

9.1 Situation financière

Les commentaires qui suivent concernent la situation financière et les résultats de Wavecom. Ils doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés et audités selon les normes comptables IFRS de Wavecom (y compris ses annexes), ainsi qu'avec les autres informations financières figurant dans le présent Document de Référence. Les comptes consolidés audités de Wavecom et les états trimestriels non audités mentionnés dans le présent chapitre ont été établis selon les normes comptables IFRS. Les commentaires ci-après comprennent des déclarations qui reposent sur des estimations relatives à l'activité future de Wavecom. Il est donc possible que les résultats effectivement réalisés par Wavecom diffèrent sensiblement des tendances indiquées ci-après.

Indicateurs à taux de change constant

Par souci de clarté et d'homogénéisation des commentaires sur les performances réelles de la Société, Wavecom analyse certains indicateurs à taux de change constant. Dans certains cas jugés pertinents, Wavecom compare le chiffre d'affaires en utilisant une présentation à taux de change constant. Afin de présenter ce type d'information, les composantes du compte de résultat des filiales ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro, sont converties aux taux de change de la période précédente et non aux taux de change de la période de référence. Par exemple, si la filiale américaine vendait pour un million de dollars de produits durant les exercices 2007 et 2006, le compte de résultat de la Société afficherait un chiffre d'affaires de 0,73 million d'euros pour l'exercice 2007 (le taux de change moyen de l'exercice 2007 étant de 1 dollar U.S. = 0,73 euro) et de 0,79 million d'euros pour l'exercice 2006 (le taux de change moyen de l'exercice 2006 étant de 1 dollar U.S. = 0,79 euro). Dans un tel cas, la présentation à taux de change constant refléterait une conversion du chiffre d'affaires de l'exercice 2007 au taux de change moyen de l'exercice 2006 et indiquerait que le chiffre d'affaires ainsi obtenu est resté constant et non que le chiffre d'affaires a diminué de 0,06 million d'euros comme indiqué dans la publication des comptes selon les normes IFRS. Cette information à taux de change constant permet une analyse des performances réelles de la Société hors impact des fluctuations des taux de change.

La Société utilise les données à taux de change constant à des fins d'analyses internes et de communication externe. Elle estime, en effet, que ces données permettent une analyse pertinente des variations d'une période à une autre. Ces données à taux de change constant ne sont pas auditées.

9.1.1 Rappel sur l'activité

Wavecom S.A. ("la Société") est une Société anonyme régie par les dispositions de la loi française. La Société est cotée sur le marché Euronext Paris en France ainsi qu'au Nasdaq aux États-Unis. Elle est une entreprise technologique avec une présence mondiale qui développe et commercialise des solutions sans fil pour leur intégration dans des applications industrielles. Ces solutions sont directement intégrables dans un grand nombre de machines ou appareils pour permettre l'émission et la réception de communications vocales et de données par l'intermédiaire d'opérateurs de réseaux cellulaires sans fil. Ses solutions sans fil de haute technologie, vendues en tant qu'unités centrales, (comprenant des modems et des modules) réunissent logiciel et matériel sur des plates-formes à circuits imprimés miniaturisées et peuvent être utilisées dans une large gamme d'applications.

9.1.2 Comparaison des exercices 2006-2007

Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2007	% variation 2006/2007
Produits des activités ordinaires			
Ventes de produits	180 393	198 510	10,0 %
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	95,6 %	98,1 %	
Prestations de services	2 542	3 827	50,6 %
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	1,3 %	1,9 %	
Ventes de licences	5 823	-	
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	3,1 %		
Total des produits des activités ordinaires	188 758	202 337	7,2 %

En % des ventes totales	2006	2007
Ventes par zone géographique		
Europe, Moyen-Orient et Afrique	53 %	48 %
Asie Pacifique	22 %	17 %
Amériques	26 %	35 %
	100 %	100 %

Le chiffre d'affaires annuel 2007 atteint € 202,3 millions, en croissance de 7 % par rapport à 2006 ou de 12 % à taux de change constant, la baisse du dollar Américain ayant eu un impact négatif de près de € 9 millions sur les ventes.

Ventes de produits :

Les ventes de produits sont en croissance de 10 % entre 2006 et 2007 ou de 15 % à taux de change constant.

Cette amélioration s'explique principalement par la bonne performance de la région américaine, qui a vu progresser ses ventes de 46 % à taux de change réel ou 56 % à taux de change constant, notamment grâce aux applications de système de sécurité et d'alarme et de gestion à distance des véhicules. De plus, cette région a bénéficié en 2007 de ventes liées à un programme spécifique d'un client important qui s'est achevé au cours de l'année.

La zone Asie Pacifique est en baisse de 3 % à taux de change réel mais enregistre une croissance de 5 % à taux de change constant tirée par la progression des applications de terminaux de paiement et de compteurs d'eau ou d'électricité qui a compensé une baisse d'environ € 5 millions dans les applications de boucle locale sans fil dont le marché se contracte.

La baisse constatée du chiffre d'affaires de la zone EMEA (-3 % par rapport à 2006) est due à des conditions de marché plus difficiles que l'année précédente. En particulier, les fabricants européens de téléphones fixes sans fil semblent voir leur marché se contracter. De même, pour le secteur de l'automobile, ses clients clés ont vendu moins de produits cellulaires. Cette décroissance s'explique aussi par des ventes indirectes moins élevées qu'en 2006. En revanche, les ventes liées aux applications de compteurs d'eau et d'électricité et de système de sécurité et d'alarme sont en progression d'une année sur l'autre.

Prestations de services :

Les ventes de services émanent des contrats de support technique pour aider les clients de Wavecom à intégrer des modules Wireless CPU® dans leurs produits et du reste de la gamme de services que Wavecom enrichie régulièrement.

En 2006 et 2007, les prestations de services sont principalement liées à un contrat à long terme de développement d'un produit spécifique pour un client dans le secteur automobile.

Ventes de licences :

En 2006, le chiffre d'affaires lié aux ventes de licences s'est élevé à € 5,8 millions et se décompose de la façon suivante :

- € 1,9 millions liés à une licence accordée en 2005 et dont le chiffre d'affaires a été reconnu sur trois trimestres en 2005 et sur quatre trimestres en 2006,
- € 3,9 millions liés à une licence accordée en 2006 dont le produit a été intégralement reconnu sur l'exercice.

La Société n'a pas conclu d'accords de licence en 2007.

Clientèle :

Aucun client n'a représenté plus de 9 % du chiffre d'affaires total en 2007. Ce portefeuille demeure équilibré, les dix clients les plus importants ayant représenté 50 % du chiffre d'affaires de l'année 2007, six d'entre eux étant des clients directs et les quatre autres des distributeurs.

Carnet de commandes : Le carnet de commandes s'élevait à € 41,7 millions au 31 décembre 2007 par rapport aux € 51,5 millions au 31 décembre 2006 (voir 6.6 Le carnet de commandes).

Examen de la situation financière et du résultat

Coût des ventes

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre				
	2006	% ventes	2007	% ventes	% variation 2006/2007
Coût des ventes					
Coût des produits vendus	105 775	58,6 %	104 650	52,7 %	-1,1 %
Coût des services et licences	2 723	32,6 %	5 833	152,4 %	114,2 %
Total Coût des ventes	108 498	57,5 %	110 483	54,6 %	1,8 %
Marge brute					
Marge des produits vendus	74 618	41,4 %	93 860	47,3 %	25,8 %
Marge des services et licences	5 642	67,4 %	(2 006)	-52,4 %	-135,6 %
Marge brute totale	80 260	42,5 %	91 854	45,4 %	14,4 %

Coût des produits vendus

Le coût des produits provient du coût des composants, des frais de sous-traitance et des provisions pour garantie clients, des royalties pour brevets essentiels, des dépréciations, des frais de transports et autres coûts liés à la production.

Le coût des produits vendus a baissé de 1,1% passant de € 105,8 millions en 2006 à € 104,7 millions en 2007, malgré une augmentation des ventes de 10 %. Ceci s'explique principalement par la poursuite de l'amélioration de la marge de l'activité acquise en 2006.

Coût des services

Le coût des services a augmenté entre 2006 et 2007 essentiellement du fait de coûts importants encourus par la Société dans le cadre d'un des contrats de services.

Marge brute

La marge brute a augmenté en valeur de 14,4 % passant de € 80,3 millions en 2006 à € 91,9 millions en 2007. En pourcentage des ventes, la marge brute passe à 45,4 % en 2007 par rapport à 42,5 % en 2006. Cette augmentation s'explique essentiellement par une meilleure marge sur des produits vendus, en particulier sur ceux de l'activité acquise en 2006. Cette croissance de marge a été en partie impactée négativement par l'absence de ventes de licences, activité à forte marge, et par des coûts de service élevés.

Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre				
	2006	% ventes	2007	% ventes	% variation 2006/2007
Charges opérationnelles					
Frais de recherche et de développement	28 834	15,3 %	28 644	14,2 %	-0,7 %
Frais commerciaux et marketing	14 196	7,5 %	18 245	9,0 %	28,5 %
Frais généraux et administratifs	23 892	12,7 %	20 734	10,2 %	-13,2 %
Rémunération différée basée en actions	2 090	1,1 %	4 810	2,4 %	
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	3 262	1,7 %	3 911	1,9 %	
Total	72 274	38,3 %	76 344	37,7 %	5,6 %

Dans le tableau ci-dessus, les coûts liés à la rémunération différée basée en actions et les amortissements des immobilisations incorporelles acquises ont été extraits des trois lignes frais de recherche et de développement, frais commerciaux et marketing et frais généraux et administratifs, et ont été présentés dans des lignes séparées.

Les charges opérationnelles se sont élevées à € 76,3 millions en 2007, en progression de 5,6 % par rapport à 2006.

Les frais de recherche et de développement sont restés stables et les frais commerciaux et marketing ont augmenté de 28,5 %.

Ces deux postes ont enregistré des coûts additionnels par rapport à 2006 du fait :

- de quatre mois de frais supplémentaires liés à l'activité acquise en 2006 (90 personnes, majoritairement en recherche et de développement et en marketing et vente, ont rejoint Wavecom en mai 2006),
- d'une augmentation des effectifs au cours de l'année 2007.

Par contre, le poste des frais de recherche et de développement a bénéficié des éléments suivants :

- Le montant des frais de développement activés en application des normes IFRS est resté stable passant de € 5,4 millions en 2006 à € 5,9 millions en 2007, mais certains projets significatifs activés en 2003 ont été totalement amortis, réduisant ainsi les amortissements qui passent de € 4,3 millions en 2006 à € 2,7 millions en 2007,
- les coûts de certains ingénieurs, alloués en 2006 à la recherche et au développement, ont été imputés à la ligne des frais commerciaux et de marketing sur la base de la nature des travaux effectués en 2007,
- une part plus importante des effectifs de recherche et développement a été affectée à un contrat de service et, de ce fait, les charges afférentes ont été comptabilisées en coûts des services.

La baisse des frais généraux et administratifs s'explique notamment par des charges comptabilisées en 2006 relatives à des provisions pour clients douteux en Europe et en Asie et à des frais non récurrents liés à l'acquisition.

Les coûts liés à la rémunération différée basée en actions sont en augmentation du fait de l'attribution en juin 2007 de 155 650 actions gratuites, de 372 650 options et de 40 000 BSA.

Les charges opérationnelles ont été impactées par l'amortissement des actifs incorporels acquis, identifiés lors de l'activité M2M de Sony Ericsson, conformément à IFRS 3. Ils ont été évalués à € 14,8 millions, et sont amortis sur une période de 1 à 4 ans. La charge d'amortissement a représenté € 3,3 millions sur 2006 et € 3,9 millions en 2007.

Autres éléments

Produits financiers nets

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, Wavecom a enregistré un montant net de produits financiers de € 747 000 contre € 1,1 millions pour la même période en 2006. Il se décompose en € 3,4 millions de produits financiers (€ 1,3 millions en 2006) largement liés à la trésorerie générée par l'émission de l'OCEANE en juillet 2007 et en € 2,6 millions d'intérêts financiers (€ 254 000 en 2006) dont € 2,0 millions pour l'OCEANE au taux d'intérêt effectif (les intérêts calculés sur la valeur du coupon, soit 1,75 %, se sont élevés à € 664 000 et ont été payés le 2 janvier 2008).

Gain (perte) de change net

Au cours de l'exercice 2007, Wavecom a enregistré une perte de change de € 1,4 millions par rapport à une perte de change de € 1,9 millions en 2006. Ceci s'explique principalement par l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro, partiellement couvert par son programme de couverture de risque de change.

Charge (crédit) d'impôt

En 2007, Wavecom a enregistré un crédit d'impôt de € 11,2 millions résultant de la reconnaissance d'un impôt différé actif de € 11,4 millions, d'une charge d'impôt de € 214 000 et d'un autre crédit d'impôt pour un montant de € 9 500.

Suite à l'émission de l'OCEANE le 13 juillet 2007, l'administration fiscale ne reconnaissant pas le principe de la comptabilisation séparée de la composante capitaux propres d'une obligation convertible (« split accounting »), la Société a comptabilisé dans ses comptes, au jour de l'émission, un passif d'impôt différé d'un montant total de € 7 743 000 afin de refléter d'une part la différence temporaire existante entre la valeur au bilan après « split accounting » et sa base fiscale, et d'autre part la différence temporaire liée aux frais d'émission. Parallèlement, la Société a reconnu un actif d'impôt différé d'un montant de € 7 743 000 qu'elle a comptabilisé en crédit d'impôt au compte de résultat. Les frais d'émission liés à cet emprunt ont eux générés une charge d'impôt différé de € 834 000.

De plus, sur la base de la bonne performance économique de la société mère, avec en particulier deux exercices (2006 et 2007) présentant un résultat fiscal positif et des perspectives à court terme, la direction de Wavecom a considéré qu'il était approprié de commencer à reconnaître un actif d'impôt différé dans les comptes 2007 pour la maison mère ayant un impact positif au compte de résultat de € 4 514 000.

En 2006, Wavecom avait constaté une charge d'impôt de € 125 000 correspondant au net du crédit d'impôt famille (€ 5 000) et des impôts sur les sociétés de la maison mère (€ 32 000) et de ses filiales (€ 98 000).

9.1.3 Comparaison des exercices 2005-2006

Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	% variation 2005/2006
Produits des activités ordinaires			
Ventes de produits	125 952	180 393	43,2 %
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	<i>97,5 %</i>	<i>95,6 %</i>	
Prestations de services	1 827	2 542	39,1 %
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	<i>1,4 %</i>	<i>1,3 %</i>	
Ventes de licences	1 453	5 823	
<i>Pourcentage du chiffre d'affaires</i>	<i>1,1 %</i>	<i>3,1 %</i>	
Total des produits des activités ordinaires	129 232	188 758	46,1 %
En % des ventes totales			
		2005	2006
Ventes par marché			
Téléphonie Mobile		9 %	0 %
Applications Verticales		91 %	100 %
		100 %	100 %
En % des ventes totales			
		2005	2006
Ventes par zone géographique			
Europe, Moyen-Orient et Afrique		58 %	53 %
Asie Pacifique		32 %	22 %
Amériques		10 %	26 %
		100 %	100 %

Le chiffre d'affaires total de l'année a augmenté de 46 % d'une année sur l'autre, de € 129,2 millions à € 188,8 millions.

Ventes de produits :

L'augmentation du chiffre d'affaires total est principalement liée à celle des ventes de produits qui sont passées de € 126,0 millions en 2005 à € 180,4 millions en 2006. La Société n'a enregistré aucune vente liée à l'activité téléphonie mobile alors que cette activité représentait 9 % des ventes en 2005. Les ventes pour les applications verticales ont augmenté de 56 %, passant de € 115,4 millions en 2005 à € 180,4 millions en 2006. Ceci s'explique par 8 mois de ventes liées à l'activité acquise et par une augmentation d'environ 13 % de l'activité historique de Wavecom.

D'un point de vue géographique, la région des Amériques est celle qui a le plus progressé, passant de 10 % des ventes totales en 2005 à 26 % en 2006. Cette région a fortement bénéficié de l'apport d'activité suite à l'acquisition d'une partie de la division M2M de Sony Ericsson mais aussi de la croissance importante de l'activité historique de Wavecom.

Par application, l'augmentation la plus forte est celle des applications automobiles, principalement grâce aux ventes apportées par l'activité acquise. En revanche, les ventes pour les applications "Professionnels Mobiles" (PDA – Personal Digital Assistant et WLL – les applications de boucles locales sans fil) sont en baisse : ceci s'explique par des ventes au premier trimestre 2005 à un client important qui a eu des problèmes techniques non liés à Wavecom et qui a cessé depuis cette date de lui acheter des produits, cette baisse ayant été compensée en partie par une croissance des ventes pour les applications de Wireless Local Loop (Boucle locale radio). Les ventes pour les applications industrielles et les ventes indirectes sont en hausse de respectivement 66 % et 50 % entre 2005 et 2006.

Prestations de services :

Les ventes de services émanent des contrats de support technique pour aider les clients de Wavecom à intégrer des modules Wireless CPU® dans leurs produits et du reste de la gamme de services que Wavecom enrichit la Société régulièrement.

Ventes de licences :

En 2005, la Société a accordé pour la première fois une licence liée à son protocole stack. Cette vente d'un montant de € 3,4 millions a été reconnue sur trois trimestres en 2005 (€ 1,5 millions) et sur quatre trimestres en 2006 (€ 1,9 millions).

En 2006, la Société a signé un autre contrat de licence pour un montant de € 3,9 millions, dont le produit a été intégralement reconnu sur l'exercice.

Aucun client ne représente plus de 9 % du chiffre d'affaires total. Ce portefeuille demeure équilibré, les dix clients les plus importants ayant représenté 46 % du chiffre d'affaires de l'année 2006.

Carnet de commandes :

Le carnet de commandes s'élevait à € 51,5 millions au 31 décembre 2006 (voir 6.6 Le carnet de commandes).

Coût des ventes

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre			
	2005	% ventes	2006	% ventes
Coût des ventes				
Coût des produits vendus	69 094	54,9 %	105 775	58,6 %
Coût des services et licences	842	25,7 %	2 723	32,6 %
Total Coût des ventes	69 936	54,1 %	108 498	57,5 %
Marge brute				
Marge des produits vendus	56 858	45,1 %	74 618	41,4 %
Marge des services et licences	2 438	74,3 %	5 642	67,4 %
Marge brute totale	59 296	45,9 %	80 260	42,5 %

Coût des produits vendus

Le coût des produits provient principalement du coût des composants, des frais de sous-traitance et des provisions pour garantie clients, royalties pour brevets essentiels et dépréciation.

Le coût des produits vendus a augmenté de 53,1 %, passant de € 69,1 millions en 2005 à € 105,8 millions en 2006, principalement en raison de l'augmentation des ventes.

Coût des services

Le coût des services a augmenté entre 2005 et 2006 en raison du développement de ces activités mais aussi du fait de coûts importants encourus par la Société dans le cadre d'un des contrats de services.

Marge brute

La marge brute a augmenté en valeur de 35,4 % passant de € 59,3 millions en 2005 à € 80,3 millions en 2006. En pourcentage des ventes, la marge brute passe à 42,5 % en 2006 par rapport à 45,9 % en 2005. Cette baisse s'explique principalement par le mix produits avec une marge des produits vendus de l'activité acquise inférieure à celle des produits de l'activité historique, la marge brute des licences a eu un effet positif sur la marge brute globale.

Charges opérationnelles

(en milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre				
	2005	% ventes	2006	% ventes	% variation 2005/2006
<i>Charges opérationnelles</i>					
Frais de recherche et de développement	24 646	19,1 %	29 102	15,4 %	18,1 %
Frais commerciaux et marketing	11 766	9,1 %	14 706	7,8 %	25,0 %
Frais généraux et administratifs	18 598	14,4 %	25 204	13,4 %	35,5 %
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	-		3 262	1,7 %	
Coûts de restructuration	507	0,4 %	-		
Total	55 517	43,0 %	72 274	38,3 %	30,2 %

Les charges opérationnelles se sont élevées à € 72,3 millions en 2006, en progression de près de 30 % par rapport à 2005. Cette augmentation s'explique principalement par les huit mois de dépenses liées à l'activité acquise en avril 2006. Suite à cette acquisition, environ 90 personnes, salariés ou prestataires, ont rejoint les effectifs, ce qui a représenté une hausse de 27 % des effectifs par rapport au 31 décembre 2005.

Il est à noter également que la valorisation des paiements en actions, comptabilisée en conformité avec IFRS 2, a eu un impact sur les comptes en 2006 de € 2,1 millions par rapport à € 803 000 en 2005.

Les dépenses de recherche et développement, de frais commerciaux et marketing et des frais généraux et administratifs ont augmenté respectivement de 18 %, 25 % et 35 %. La hausse plus élevée des frais généraux et administratifs s'explique par des provisions pour clients douteux en Europe et en Asie et par des frais non récurrents liés à l'acquisition. Le reste des augmentations de ces trois postes s'explique principalement par l'activité acquise.

En application des normes IFRS, la Société a activé certains frais de développement. Au titre des exercices clos les 31 décembre 2005 et 2006, € 3 624 000 et € 5 415 000 ont respectivement été comptabilisés en immobilisations incorporelles et des amortissements ont été passés à hauteur de € 4 200 000 en 2005 et € 4 267 000 en 2006.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises

Les charges opérationnelles de 2006 ont été impactées par l'amortissement des actifs incorporels identifiés lors de l'acquisition. Conformément à IFRS 3, certains actifs incorporels provenant de l'activité M2M de Sony Ericsson ont été identifiés. Ce processus sera finalisé au plus tard un an après l'acquisition. A l'heure actuelle, les actifs incorporels acquis, provisoirement évalués à € 14,8 millions, sont amortis sur une période de 1 à 4 ans. La charge d'amortissement a représenté € 3,3 millions sur 2006.

Coûts de restructuration

La Société a annoncé en 2004 des mesures de restructuration, suite à la décision de recentrage des activités sur les marchés verticaux. La majorité des coûts a été comptabilisée sur l'exercice 2004, mais des coûts supplémentaires à hauteur de € 507 000 ont été enregistrés en 2005.

Autres éléments

Produits financiers nets

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006, Wavecom a enregistré un montant de produits financiers de € 1,1 millions contre € 1,0 million pour la même période en 2005.

Gain (perte) de change net

Au cours de l'exercice 2006, Wavecom a enregistré une perte de change de € 1,9 millions par rapport à un gain de change de € 4,1 millions en 2005. Ceci s'explique par l'évolution du dollar américain par rapport à l'euro, partiellement couvert par son programme de couverture de risque de change.

Charge (crédit) d'impôt

La charge d'impôt de € 437 000 enregistrée en 2005 correspond au net des crédits d'impôt, famille (€ 34 000) et apprentissage (€ 2 000) et de la charge de retenue à la source (€ 351 000) et des impôts sur les sociétés de la maison mère (€ 30 000) et de la filiale asiatique (€ 92 000).

En 2006, Wavecom a constaté une charge d'impôt de € 125 000 correspondant au net du crédit d'impôt famille (€ 5 000) et des impôts sur les sociétés de la maison mère (€ 32 000) et de ses filiales (€ 98 000).

9.1.4 Information sectorielle

(en milliers d'euros)	EMEA	Amériques	Asie-Pacifique	Organisation centrale	Total
Exercice 2007					
Produits sectoriels	96 576	70 526	35 081	154	202 337
Résultat des activités ordinaires	23 391	9 623	1 683	(19 188)	15 509
Actifs opérationnels	15 911	9 812	5 955	150 319	181 997
Passifs opérationnels	13 348	5 246	2 195	23 908	44 697
Investissements	4 379	3 025	975	2 744	11 123
Capitaux propres	-	-	-	120 527	120 527
Exercice 2006					
Produits sectoriels	99 389	48 422	34 931	6 015	188 758
Résultat des activités ordinaires	10 815	(1 010)	869	(2 688)	7 986
Actifs opérationnels	16 044	7 821	6 006	65 868	95 739
Passifs opérationnels	18 649	4 164	3 431	24 074	50 318
Investissements	5 783	4 132	1 801	1 405	13 121
Capitaux propres	-	-	-	81 022	81 022
Exercice 2005					
Produits sectoriels	74 840	12 473	40 466	1 453	129 232
Résultat des activités ordinaires	6 834	317	669	(4 041)	3 779
Actifs opérationnels	12 898	3 831	10 776	70 147	97 652
Passifs opérationnels	17 618	2 176	4 574	13 583	37 951
Investissements	3 126	465	1 204	516	5 311
Capitaux propres	-	-	-	71 164	71 164

EMEA (Europe, Moyen-Orient et Afrique)

La croissance des ventes entre 2005 et 2006 s'explique par l'apport des ventes de l'activité acquise mais aussi par une progression de l'activité historique de Wavecom de 12 %. La baisse constatée du chiffre d'affaires de la zone EMEA entre 2006 et 2007 est due à des conditions de marché plus difficiles que prévu. En 2007, les ventes de cette région ont représenté 48 % des ventes totales de la Société.

Entre 2005 et 2006, le résultat opérationnel est en progression grâce à l'amélioration des ventes. Entre 2006 et 2007, la croissance du résultat opérationnel s'explique par l'amélioration de la marge brute en pourcentage des ventes, comme pour les autres régions, et par une allocation plus faible des frais indirects alloués à la région par rapport à 2006 du fait de sa contribution moins importante à la marge brute du groupe.

APAC (Asie-Pacifique)

Les ventes 2006 de cette région sont en décroissance de 14 % par rapport à 2005. Cette baisse des ventes s'explique principalement par l'absence de ventes dans les applications de la téléphonie mobile, qui représentaient un montant de € 10,5 millions en 2005.

Entre 2006 et 2007, les ventes de la zone Asie Pacifique sont stables mais présentent une croissance de 9 % à taux de change constant, tirée par la progression des applications de terminaux de paiement et de compteurs d'eau ou d'électricité et une hausse des services qui ont compensé une baisse d'environ 5 millions d'euros dans les applications de boucle locale sans fil dont le marché se contracte.

Entre 2005 et 2006, le résultat opérationnel est en progression malgré la baisse des ventes, du fait d'une diminution des frais opérationnels directs mais aussi alloués. Il est en forte hausse entre 2006 et 2007 grâce à l'amélioration du taux de marge brute, comme pour les autres régions, et d'une allocation plus faible des frais indirects alloués à la région par rapport à 2006 du fait de sa contribution moins importante à la marge brute du groupe.

Amériques

Les ventes sur le continent américain ont progressé de 288 % entre 2005 et 2006. Cette croissance s'explique par l'apport important des ventes de l'activité acquise, très forte dans cette région mais aussi par une croissance de 80 % des ventes de l'activité historique.

La croissance de cette région est restée forte entre 2006 et 2007 avec une progression de 46 % et de 56 % à taux de change constant, notamment grâce aux applications de système de sécurité et d'alarme et de gestion à distance des véhicules. De plus, cette région a bénéficié en 2007 de ventes liées à un programme spécifique d'un client important qui s'est achevé au cours de l'année.

Examen de la situation financière et du résultat

En 2006, malgré la bonne progression des ventes, le résultat opérationnel était négatif à cause des éléments suivants :

- le taux de marge des produits était inférieur à l'année précédente du fait de la marge moindre de l'activité acquise,
- les frais directs, principalement ventes et marketing, étaient en progression par rapport à l'année précédente du fait de l'intégration des équipes locales de l'activité acquise,
- une part plus importante des frais indirects avait été allouée à la région par rapport à 2005 du fait de sa contribution plus importante à la marge brute.

Le résultat 2007 est largement positif grâce à la croissance des ventes et à l'amélioration du taux de marge brute, en partie compensée par une part plus importante des frais indirects qui a été allouée à la région par rapport à 2006 du fait de sa contribution plus importante à la marge brute.

Organisation centrale

En 2006, ont été allouées à l'organisation centrale, les ventes de licences réalisées dans l'année. La perte 2006 est plus faible que celle de 2005 principalement du fait de l'augmentation des ventes de licences. La perte a augmenté à nouveau en 2007 du fait de l'absence de revenus de licences et d'une augmentation des frais directs de l'organisation centrale, en particulier des frais de recherche de développement à long terme.

9.1.5 Résultats trimestriels résumés de 2006 et 2007

Les tableaux ci-dessous présentent une synthèse des résultats trimestriels non audités de Wavecom pour chacun des huit trimestres calendaires précédant le 31 décembre 2007. Ces informations proviennent de comptes consolidés intermédiaires qui n'ont pas été audités mais cependant préparés en conformité avec les principes appliqués dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés et audités selon les normes comptables IFRS. Les résultats des activités ordinaires de chacun de ces trimestres ne constituent pas nécessairement une base indicative des résultats futurs de Wavecom.

(non audités) (en milliers, sauf pour le nombre d'actions et des données par action)	Trimestres			
	31-mars 2006	30-juin 2006	30-sept 2006	31-déc 2006
Produits des activités ordinaires :				
Ventes de produits	27 462	49 187	54 992	48 753
Prestations de services	270	216	408	1 647
Vente de licences	484	484	485	4 369
Total des produits des activités ordinaires	28 216	49 887	55 885	54 769
Coût des ventes :				
Coût des produits vendus	13 066	28 762	35 206	28 741
Coût des services et licence	176	143	161	2 242
	13 242	28 905	35 367	30 983
Marge brute	14 974	20 982	20 518	23 786
Frais de recherche développement	5 375	7 502	8 485	8 853
Frais commerciaux et marketing	2 886	4 405	4 463	5 099
Frais généraux administratifs	5 590	5 847	6 320	7 448
	13 851	17 754	19 268	21 400
Résultat des activités ordinaires avant impôt et résultat financier	1 123	3 228	1 250	2 386
Produits (charges) financiers, nets et autres charges	(361)	(471)	618	(604)
Résultat courant avant impôts	762	2 757	1 868	1 782
Charge (crédit) d'impôt	54	19	20	34
Résultat net, part du groupe	708	2 738	1 848	1 748
Résultat net par action de base	0,05	0,18	0,12	0,11
Résultat net par action, dilué	0,04	0,17	0,12	0,11
Nombre d'actions en circulation retenu pour le calcul :				
– du résultat par action de base	15 375 468	15 384 077	15 384 077	15 390 765
– du résultat par action, dilué	15 782 195	15 946 575	15 905 833	16 008 840

<i>(non audités)</i> <i>(en milliers, sauf pour le nombre d'actions et des données par action)</i>	Trimestres			
	31-mars 2007	30-juin 2007	30-sept 2007	31-déc 2007
Produits des activités ordinaires :				
Ventes de produits	47 785	55 777	50 405	44 543
Prestations de services	332	333	1 957	1 205
Total des produits des activités ordinaires	48 117	56 110	52 362	45 748
Coût des ventes :				
Coût des produits vendus	26 012	30 140	26 955	21 543
Coût des services et licence	267	2 891	1 666	1 009
	26 279	33 031	28 621	22 552
Marge brute	21 838	23 079	23 741	23 196
Frais de recherche développement	6 888	7 284	8 004	8 575
Frais commerciaux et marketing	5 413	5 741	5 689	5 897
Frais généraux administratifs	5 784	5 700	5 461	5 909
	18 085	18 725	19 154	20 381
Résultat des activités ordinaires avant impôt et résultat financier	3 753	4 354	4 587	2 815
Produits (charges) financiers, nets et autres charges	369	370	(1 208)	(227)
Résultat courant avant impôts	4 122	4 724	3 379	2 588
Charge (crédit) d'impôt	11	92	(6 862)	(4 461)
Résultat net, part du groupe	4 111	4 632	10 241	7 049
Résultat net par action de base	0,27	0,30	0,67	0,46
Résultat net par action, dilué*	0,25	0,28	0,58	0,41
Nombre d'actions en circulation retenu pour le calcul :				
– du résultat par action de base	15 401 390	15 447 796	15 199 624	15 221 619
– du résultat par action, dilué	16 230 460	16 645 446	18 785 143	18 916 763

* Pour les trimestres clos les 30 septembre et 31 décembre 2007, le résultat net par action, dilué, est ajusté des intérêts sur les OCEANE émises le 13 juillet 2007 nets de l'effet d'impôt.

Wavecom considère que les comparaisons de résultats opérationnels entre périodes successives ne sont pas nécessairement significatives et attire l'attention des investisseurs sur le fait que ces montants ne constituent pas une base indicative de prévision des résultats futurs de Wavecom. Le chiffre d'affaires de Wavecom pourrait varier en fonction du nombre de nouvelles commandes et du calendrier de production et de livraison de ces commandes. Le montant et le calendrier des charges d'exploitation peuvent varier de manière significative à l'avenir en raison du calendrier des nouvelles commandes et du développement de nouveaux produits et de nouvelles technologies. Les résultats des activités ordinaires trimestriels et annuels de Wavecom ont connu d'importantes variations par le passé et sont susceptibles de varier de manière significative à l'avenir. Les facteurs susceptibles d'affecter les résultats des activités ordinaires trimestriels et annuels de Wavecom sont décrits au paragraphe "Facteurs de risques" (paragraphe 4). Les résultats trimestriels de Wavecom varient de manière significative et sont susceptibles d'affecter le cours de Bourse des actions et des ADS.

9.1.6 Événements postérieurs à la clôture

Wavecom a annoncé le 1er février 2008 la finalisation de l'acquisition de 100 % des actions de la société Anyware Technologies.

Créée en 2000 et basée à Labège, près de Toulouse (France), Anyware Technologies, reconnue pour sa maîtrise des technologies open source, propose des solutions logicielles avancées destinées à optimiser les processus de l'entreprise.

Anyware a terminé l'année 2007 avec des produits d'exploitation à hauteur de 5 millions, en augmentation de 74 % par rapport à l'année précédente et un résultat net de € 458 000. La transaction a été conclue sur la base d'un paiement en numéraire aux actionnaires d'Anyware Technologies, le jour de l'acquisition, de € 9,1 millions plus € 1,5 millions placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif usuelle pour ce type d'acquisition. Elle prévoit aussi un versement additionnel aux actionnaires pouvant atteindre un total de € 2 millions lié à l'atteinte de certains objectifs et devant intervenir au cours de l'année 2009.

En sa séance du 18 mars 2008, le Conseil d'administration a décidé de soumettre aux bénéficiaires du plan d'options de souscription d'actions du 7 juin 2007 l'annulation de celui-ci. Dans le cadre de ce plan, 38 bénéficiaires incluant le Directeur Général s'étaient vu attribuer un total de 372 650 options de souscription d'actions au prix d'exercice de € 24,21. Cette annulation a été acceptée par une grande majorité des bénéficiaires, représentant 96 % du nombre total d'options de souscription attribuées.

En conséquence, en application de la norme IFRS 2, il résulte de cette annulation la comptabilisation de la charge correspondante dans les comptes du premier trimestre 2008 soit un montant de € 3,8 millions.

9.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est incorporé dans les différentes sections du 9.1 situation financière.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

10 Trésorerie et capitaux

10.1 Information sur les capitaux

Au 31 décembre 2007, le capital de la Société est de 15 796 591 actions d'une valeur nominale de € 1 (voir chapitre 21.1).

10.2 Trésorerie et Flux de trésorerie

La trésorerie de la Société est principalement détenue en euros par la société mère, et dans une moindre mesure en dollars U.S. par sa filiale américaine, et dans d'autres devises des pays où Wavecom a des filiales. La politique de gestion et de contrôle de la trésorerie est définie par la société mère et appliquée de façon uniforme dans chaque pays. La politique de Wavecom comprend des règles de base relatives à la réconciliation de ses soldes de banques et de ségrégation des tâches dans le contrôle des opérations de trésorerie et de couverture des risques de change. La politique relative aux investissements monétaires est de prendre des risques limités dans des instruments simples, à court terme avec une notation de qualité. Les investissements monétaires sont donc principalement constitués de FCP, de SICAV monétaires, de certificats de dépôts et de billets de trésorerie, dont le principal risque est un risque de contrepartie sur les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits. Etant donné la taille de la Société, la gestion de trésorerie est directement opérée par les départements financiers de la société mère et des filiales, et non par un département séparé.

Au 31 décembre 2007, les disponibilités s'élèvent à € 139,3 millions contre € 54,8 millions au 31 décembre 2006.

L'exercice 2007 laisse apparaître un flux positif net de trésorerie provenant de l'exploitation pour un montant de € 23,9 millions comparé à des flux positifs de trésorerie de € 35,4 millions pour l'année 2006. Ce flux positif est lié au résultat net positif de l'exercice ainsi qu'à l'amélioration de certains postes du bilan comme les clients et les fournisseurs. Au 31 décembre 2007, le besoin en fonds de roulement (défini comme l'actif courant moins le passif courant) s'élève à € 137,3 millions contre € 45,5 millions au 31 décembre 2006.

10.3 Conditions d'emprunt et structure de financement

Au 31 décembre 2007, les obligations résultant de contrats de location financement (y compris les obligations courantes) s'élevaient à € 547 000 contre € 618 000 au 31 décembre 2006.

Le 13 juillet 2007, Wavecom a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1^{er} janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80 499 969 euros (représenté par 2 571 884 obligations / OCEANE).

La valeur nominale de l'obligation a été fixée à 31,30 euros.

Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 %, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année et seront remboursées en totalité le 1^{er} janvier 2014.

Wavecom n'avait aucun endettement au 31 décembre 2006.

10.4 Restriction à l'utilisation des capitaux

Au 31 décembre 2007, Wavecom avait émis une garantie bancaire d'un montant global de € 3,7 millions garantissant le paiement des loyers de l'actuel siège social. En garantie de ces actes de cautionnement, des SICAV monétaires ont été nanties. De ce fait, ces SICAV monétaires ne sont pas comptabilisées en disponibilités mais en autres actifs courants.

10.5 Sources de financement attendues

Les futurs besoins de capitaux, le rythme et le montant des dépenses, et l'adéquation des fonds disponibles dépendront du succès de la Société dans le développement et la vente de produits, nouveaux et existants, du développement de la technologie et du marché de l'industrie de la communication sans fil et d'autres facteurs (par exemple, la croissance de l'effectif). Sur la base des estimations actuelles de la Société, les disponibilités et valeurs mobilières de placement et les flux de trésorerie dégagés par l'activité seront suffisants pour répondre aux besoins en capital pendant au moins un an à compter de la date du présent rapport.

10.6 Engagements contractuels et hors bilan

Les engagements contractuels et hors bilan sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en millions d'euros)	Total	moins 1 an	De 1 à 3 ans	de 4 à 5 ans	Après 5 ans
Obligations contractuelles :					
– Contrats de location financement	0,5	0,2	0,3	-	-
– Contrats de location	18,0	4,7	9,2	3,3	0,8
– Emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions	80,5	-	-	-	80,5
Autres engagements commerciaux :					
– Instruments financiers	3,7	-	-	3,7	-
– Sous-traitants	18,6	18,6	-	-	-
TOTAL DES ENGAGEMENTS	121,3	23,5	9,5	7,0	81,3

Le 13 juillet 2007, Wavecom a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1er janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80 499 969 euros (représenté par 2 571 884 obligations / OCEANE).

La valeur nominale de l'obligation a été fixée à 31,30 euros.

Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 %, payable à terme échu le 1er janvier de chaque année et seront remboursées en totalité le 1er janvier 2014.

Au 31 décembre 2007, la Société avait des engagements de dépenses auprès de ses sous-traitants, pour les livraisons de produits planifiées pour les deux prochains trimestres. Le montant est estimé à environ € 18 605 000.

En octobre 2005, Wavecom s'est engagée auprès de certains membres de son comité de direction à leur verser une prime de fidélité si les personnes intéressées sont présentes au 31 mars 2007. Le montant total de cette prime s'est élevé à € 2 421 000 (charges sociales incluses) et a été versé en avril 2007. Il a été progressivement constaté en comptabilité du 1^{er} octobre 2005 au 31 mars 2007, soit 18 mois. La part comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2007 s'élève à € 158 000 (€ 428 000 au 31 décembre 2005 et € 1 835 000 au 31 décembre 2006), charges comprises.

Des garanties bancaires de paiement pour un montant total de € 1 071 000 ont été reçues de deux clients de la Société.

Au 31 décembre 2007, la Société n'a pas d'opération de titrisation et d'entités ad hoc.

En dehors des éléments décrits ci-dessus, aucun engagement hors bilan significatif ou susceptible de le devenir dans le futur n'a été omis.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

11 Recherche et développement, brevets et licences

11.1 Recherche et développement

Pour demeurer à la pointe de l'évolution rapide de la technologie et répondre aux besoins croissants de sa clientèle sur chacun de ses marchés, la Société doit réaliser d'importants investissements dans la recherche et le développement. La propriété intellectuelle développée par ses équipes de R&D est intégrée dans ses solutions propriétaires.

	2005	2006	2007
Dépenses en millions d'euros (1)	€ 24,6	€ 28,8	€ 28,6
En % du chiffre d'affaires	19 %	15 %	14 %

(1) Montant retraité des coûts liés à la rémunération différée basée en actions et les amortissements des immobilisations incorporelles acquises.

Au 31 décembre 2007, l'équipe de recherche et développement de la Société comprenait plus de 250 personnes (employés salariés en poste et sous-traitants indépendants), représentant plus de la moitié des effectifs totaux de la Société. Ses équipes de recherche et de développement sont basées dans les trois régions : au siège social de la Société à Issy-les-Moulineaux dans les Hauts-de-Seine, à Research Triangle Park, Raleigh, NC (USA) et à Hong Kong (Chine). Grâce à ces équipes locales, la Société peut répondre rapidement et efficacement aux besoins de développement spécifiques de sa clientèle.

Son service de recherche et de développement se subdivise en quatre équipes spécialisées (matériel, logiciel, validation et engineering client). Les équipes R&D travaillent au développement de nouveaux produits. Intégrées dans une structure matricielle classique, elles sont dirigées par une équipe de gestion de programme pour la production et les projets. Cette équipe de gestion de programme est responsable de contrôler le processus entier du cycle de vie des produits et rapporte directement au "Chief Technical Officer" du groupe.

Cette structure matricielle permet à la Société d'allouer en permanence des ressources essentielles aux projets critiques de développement matériel et logiciel. Elle est ainsi en mesure de résoudre les problèmes spécifiques de ses trois marchés cibles. Elle considère cette structure comme optimale car elle garantit la cohérence des solutions techniques, elle optimise la réutilisation des résultats de notre R&D dans de nouveaux produits ou applications, et elle contribue à l'uniformisation des outils et des méthodes. Les équipes de R&D travaillent au développement de nouveaux produits pour chacun de ses marchés cibles, élargissent ses gammes de produit et intègrent les normes de télécommunications les plus récentes comme l'exigent ses clients notamment : GSM, GPRS, CDMA, EDGE, W-CDMA et HSPA.

Ses équipes de recherche et développement jouent un rôle critique dans la conception et le développement de nouveaux produits et solutions en réponse aux besoins de ses clients tels qu'ils ont été identifiés par ses équipes de marketing stratégique et produit. Comme la stratégie de la Société évolue pour mettre encore plus l'accent sur les fonctionnalités logicielles, cette initiative est prise en main par les équipes de recherche et développement logiciel. Les deux dernières versions de ses systèmes d'exploitation Open AT[®], O.S.6.63 et Open AT[®] Software Suite 1.0 et Open AT[®] Software Suite 2.0, ont été intégralement développées en interne par des ingénieurs Wavecom qui gèrent toutes les phases de création de cahier des charges, de conception architecturale, de développement et d'intégration. En contrôlant le logiciel, la Société peut proposer une solution système optimale en termes de consommation des ressources systèmes et de performances, donnant à ses clients toute la souplesse dont ils ont besoin pour faire évoluer leurs produits, et en leur assurant une excellente réactivité à leurs besoins, car la Société ne dépend pas de fournisseurs technologiques extérieurs. Sa capacité de développement en interne la différencie de ses concurrents qui externalisent le plus souvent la fonction de développement ainsi qu'une part très importante de leur développement logiciel, comme le "protocole stack" par exemple.

En 2007, la Société a achevé trois grands projets :

- le Wireless Micro-processeur WMP100 développé autour de la plateforme ARM9, quadri-bande et disponible au format BGA 576 525x25x3mm,
- l'introduction d'une nouvelle architecture logicielle basée sur un BSP (Board Software Package ou Ensemble logiciel de gestion de plateforme matérielle) qui sera embarquée sur les produits Wireless CPU[®] Q24 et Q26 ainsi que sur le WMP100,
- l'uniformisation des procédés et outils de développement sur les 3 sites et l'obtention de la certification CMMI niveau 2.

En 2007, elle a également lancé deux autres projets :

- le wireless CPU[®] Q26 Extreme, une nouvelle plate-forme 3.5G basée sur la bande de base ICERA Livanto[®], quadri-bande Edge et triple-bande HSPA, au format Q26, qui sera commercialisé fin 2008,

- le wireless CPU® Q26 Elite, une nouvelle plateforme basée sur la solution QUALCOMM QSC 6055, CDMA 1XRTT au format Q26, qui sera commercialisé au second trimestre 2009.

En 2008, elle prévoit de porter ses efforts sur plusieurs activités pour améliorer son efficacité et la qualité de ses développements, et notamment :

- de déployer le modèle CMMI (Capability Maturity Model Integration) à toutes les régions, et
- de mettre en place une méthode de développement logiciel de type "agile" pour accélérer les développements de nouvelle suite logicielle avec un objectif de livraison périodique tous les 4 mois.

11.2 Politique des brevets et licences

La stratégie en matière de propriété intellectuelle de la Société comporte deux dimensions critiques : d'une part, l'obtention de licences pour des brevets de tiers qui sont essentiels au développement, à la vente et au fonctionnement de ses systèmes de communications sans fil ; d'autre part, l'établissement, la défense et l'exploitation de ses droits de propriété intellectuelle élaborés par ses propres bureaux d'études et équipes de recherche et développement. Elle a également mis en place une politique favorisant le développement de nouveaux brevets au sein de Wavecom.

Protection de la propriété intellectuelle de la Société

Protection de sa propriété intellectuelle

La Société détient actuellement cent deux brevets français expirant à des dates diverses, dont la première se situe en 2015. Par ailleurs, la Société a déposé trois demandes de brevets qui sont en cours d'examen aux États-Unis et a également lancé huit procédures d'extension de brevets à l'étranger fondée sur le Traité de coopération en matière de brevet (procédures PCT - Patent Cooperation Treaty) en vue de l'extension d'un de ses brevets à d'autres pays.

La Société applique une politique très stricte en matière de confidentialité et de protection du savoir faire de la Société. Elle a mis en place une procédure écrite relative à la confidentialité remise aux nouveaux salariés. Un rappel de cette politique est effectué régulièrement. Tous ses contrats de travail contiennent des dispositions visant à protéger ses secrets d'affaires en interdisant la divulgation non autorisée d'informations confidentielles. Ses intervenants indépendants doivent signer des accords avec elle concernant les droits sur les inventions réalisées dans le cadre de leurs prestations. Enfin, elle a conclu des contrats de confidentialité destinés à protéger les informations confidentielles qu'elle communique à des tiers dans le cadre de collaborations éventuelles et à d'autres fins.

Encouragement du développement de brevets chez Wavecom

Au mois d'octobre 1999, la Société a mis en place un programme de rémunération destiné à récompenser les salariés inventeurs et à les encourager dans leur activité inventive. En vertu de ce programme, les salariés qui réalisent une invention durant leur emploi perçoivent une première prime lorsque la Société dépose une demande de brevet. En outre, une deuxième prime leur est versée s'il y a exploitation commerciale effective du brevet dans les cinq années suivant son dépôt.

En 2003, pour mieux organiser et favoriser le développement de brevets au sein de la Société, Wavecom a créé un Comité de brevets présidé par son Directeur Technique. Ce Comité a notamment pour mission de réaliser l'évaluation des propositions d'invention, de faire des recommandations sur des questions comme l'intérêt technique, la brevetabilité et le potentiel commercial d'une invention, d'apporter son soutien afin d'assurer une protection suffisante du brevet ou d'autres droits de propriété intellectuelle chez Wavecom et de prendre la décision finale quant au dépôt du brevet.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

12 Information sur les tendances

12.1 Évolution récente

Le 9 janvier 2008 – Sunlink International a choisi le processeur sans fil Q24 Plus Wireless CPU[®] de Wavecom pour équiper son système de gestion des flottes de taxis. La solution baptisée TAMU optimisera les fonctions de réception GPS et de traitement avancé de bases de données liées au système d'exploitation global des opérateurs de flottes.

Le 14 janvier 2008 – Wavecom a annoncé la disponibilité du processeur sans fil Q64 Wireless CPU[®], une version améliorée du GR64 et basée sur le microprocesseur sans fil WMP100 Wireless Microprocessor[®] de Wavecom. Cette nouvelle version, compatible IDS (Intelligent Device Services), offrira une large palette de fonctions nouvelles tout en conservant le robuste facteur de forme du GR64. Grâce au Q64, nos clients conservent tous les bénéfices du GR64, bénéfices auxquels s'ajoute désormais la suite de programmation Open AT[®] Software Suite, sans avoir à revenir en quoi que ce soit sur leurs investissements en développement.

Le 28 janvier 2008 – Wavecom a annoncé la signature avec Ingenico d'une entente préalable définissant le cadre dans lequel les deux sociétés envisagent de co-développer les générations futures de terminaux de paiement électroniques sans fil. Cette alliance permettra aux deux grands leaders sur leurs marchés que sont Ingenico dans le domaine des terminaux de paiement électronique et Wavecom dans le domaine des technologies industrielles sans fil de combiner leurs forces respectives dans le but de créer de nouvelles générations de systèmes de paiement sans fil.

Le 1^{er} février 2008 – Wavecom a annoncé l'acquisition d'Anyware Technologies, leader dans le domaine des solutions logicielles «clients-serveurs» M2M (Machine-to-Machine). Wavecom et Anyware Technologies allient leurs savoir-faire pour créer une plate-forme unique et radicalement novatrice pour le marché aux solutions logicielles complètes, la plus avancée.

Le 11 mars 2008 – Wavecom a annoncé la signature d'un accord marketing avec Orbcomm, leader mondial des communications internationales par satellite, en vue de développer conjointement des offres à destination du marché des systèmes hybrides, c'est-à-dire supportant à la fois les communications par satellite et les communications cellulaires.

Le 13 mars 2008 – Wavecom a reçu «Le Trophée de l'Innovation 2008» décerné par PSA Peugeot Citroën Groupe pour son concept révolutionnaire inSIM[®]. Cette nouvelle génération de la carte SIM embarquée permettra au marché industriel de privilégier la fiabilité sur le long terme et dans toutes les conditions, même les plus extrêmes (température, vibrations et humidité) réduisant ainsi les risques de perte de connexion avec des applications fournissant souvent des données transactionnelles critiques.

Le 19 mars 2008 – Wavecom a annoncé la disponibilité commerciale de sa suite logicielle Open AT[®] Software Suite 2.0. Cet environnement de développement et d'exécution de dernière génération permettra le développement d'applications Open AT[®] en C et en Lua, deux langages de programmation bien connus – C pour l'efficacité et la compacité du code et Lua pour la facilité de développement et la robustesse du code.

Le 31 mars 2008 – Wavecom a annoncé avoir obtenu la certification complète de douze produits de ses gammes Fastrack Supreme, Wireless Microprocessor et Q2687 de processeurs sans fil pour une utilisation sur les réseaux américains.

Le 1 avril 2008 – Tattletale Portable Alarm Systems, Inc, a annoncé avoir choisi Wavecom comme fournisseur unique de technologies cellulaires sans fil pour le développement de systèmes d'alarme portables d'avant-garde, capables de protéger tout type d'actifs matériels aux États-Unis et au Canada.

Le 2 avril 2008 – Wavecom a annoncé une innovation majeure combinant des technologies de communication cellulaires, par satellite et par GPS (sur certains modèles) en une seule plateforme : le Wavecom Q52 Omni Wireless CPU[®]. Basé sur la technologie Wireless Microprocessor[®] de Wavecom, le Q52 Omni bénéficie d'une intégration sans précédent grâce à laquelle le contrôle des trois voies de communication est géré par un processeur unique, ce qui permet des réductions de coûts significatives par rapport aux solutions multiprocesseurs.

12.2 Perspectives d'avenir

Comme décrit précédemment, 2007 a été pour Wavecom une année qui a permis de continuer à progresser tant au niveau opérationnel qu'au niveau technologique. L'objectif principal de rentabilité a été à nouveau atteint pour chacun des trimestres, malgré des résultats de vente mitigés. Pour continuer à développer le chiffre d'affaires, de nouvelles caractéristiques et fonctionnalités sont rajoutées régulièrement aux produits et aux services. En particulier, la Société s'applique à améliorer les fonctionnalités de chacun des éléments de sa propre suite de programmes appelée Open AT[®].

De plus, la Société va continuer à faciliter l'intégration des technologies complémentaires telles que Bluetooth, GPS, WIFI ou Zigbee. La société espère pouvoir annoncer les premiers clients de son offre complète de services IDS (Intelligent Device Services). Basé sur la technologie DOTA,

Download Over-The-Air développée en interne, ce service permet la mise à jour à distance des applications des clients, de son système d'exploitation ou même du logiciel de communication réseau sans fil. La nouvelle technologie apportée par Anyware technologies devrait permettre de développer plus rapidement une solution complète pour faire communiquer les réseaux de machines installées et le système central des sociétés, résultant ainsi en une meilleure efficacité de gestion.

La maîtrise du savoir-faire technologique permet à Wavecom de continuellement différencier ses produits, tout en apportant à ses clients un coûtot al d'acquisition et d'utilisation le plus faible possible et une protection de son investissement. La Société est bien positionnée pour continuer à développer son portefeuille clients et pour lancer des produits toujours plus innovants. La Société a l'intention de continuer à procéder à des acquisitions stratégiques qui renforceront son offre commerciale globale.

12.3 Calendrier prévisionnel indicatif des dates de parutions des éléments financiers relatifs à l'exercice en cours

Publication au BALO des comptes annuels et consolidés (audités) au 31/12/2007	Semaine du 21 avril 2008	(semaine 17)
Publication au BALO du chiffre d'affaires du premier trimestre 2008	Semaine du 28 avril 2008	(semaine 18)
Publication au BALO du chiffre d'affaires du second trimestre 2008	Semaine du 28 juillet 2008	(semaine 31)

L'information financière ainsi que les actualités relatives à l'activité de Wavecom sont disponibles sur le site de Wavecom : <http://www.wavecom.com>

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

13 Prévisions ou estimations du bénéfice

La Société ne présente aucune prévision ou estimation de ses bénéfices futurs.

14 Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction générale

Principes de Gouvernance d'entreprise

Du fait de l'admission des titres de la Société au Nasdaq aux États-Unis et sur le marché Euronext Paris en France, Wavecom a progressivement mis en œuvre les bonnes pratiques, recommandations et dispositions en matière de Gouvernement d'entreprise en vigueur aux États-Unis et en France, et ce, au fur et à mesure de leur publication et de leur entrée en vigueur. Dans ce dernier cas, Wavecom s'est inspirée des conclusions des rapports Vienot et Bouton, et a suivi les travaux et rapports de l'Autorité des Marchés Financiers. La présence majoritaire d'administrateurs indépendants au sein du Conseil, la constitution de Comités spécialisés du Conseil et en particulier du Comité de Gouvernance d'Entreprise, l'adoption d'un règlement intérieur, la séparation des pouvoirs du Président et du Directeur Général, l'évaluation du fonctionnement du Conseil chaque année par le Comité de Gouvernance d'Entreprise sont autant d'éléments forts de la politique de Gouvernance d'entreprise de Wavecom.

Lors de la 2^{ème} édition des Trophées en novembre 2006, le trophée de la gouvernance a été attribué à Wavecom.

14.1 Membres des organes d'administration, de Direction et de surveillance

14.1.1 Direction générale

La Direction Générale est assumée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général.

Le choix entre les deux modalités d'exercice revient au Conseil d'Administration et est opéré dans les conditions prévues par les statuts.

Le Conseil d'Administration de Wavecom a fait le choix d'une totale séparation des rôles du Président et du Directeur Général par décision du 21 octobre 2002.

Monsieur Ronald D. Black a été nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2004, en remplacement de Monsieur Aram Hékimian.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers. Wavecom est engagée même par les actes du Directeur Général qui ne reflètent pas l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Sur la proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration donne mandat à une ou plusieurs personne(s) physique(s) d'assister le Directeur Général en qualité de Directeur Général Délégué. Par le Conseil du 22 juillet 2004, Monsieur Aram Hékimian a été nommé Directeur Général Délégué et a exercé son mandat jusqu'au 22 octobre 2007.

Comité de Direction

Outre le Directeur Général, le Comité de Direction comprend :

Olivier Beaujard, 39 ans, **Vice-Président Groupe, Business Development** a rejoint Wavecom en 1999 pour prendre en charge le Marketing Produit et développer l'activité Marketing de Wavecom. En 2000, il a été promu Directeur du Corporate Business Development et Directeur Marketing de la division Applications Verticales puis Vice-Président du Business Development. Il est membre du Comité exécutif de Wavecom. Auparavant, il a développé ses compétences en ventes internationales dans les plate-formes de services pour les réseaux de télécommunication au sein de l'entreprise Ferma. Il a également travaillé pour Gemplus dans le domaine des cartes à puce, où il était responsable de la standardisation de la norme GSM au sein de l'Institut des standards européens de télécommunication (ETSI). Olivier Beaujard a un diplôme d'ingénieur en électronique et télécommunication de l'institut national polytechnique de Grenoble (INPG-ENSERG), ainsi qu'un MBA de l'école de commerce ESSEC.

Chantal Bourgeat, 43 ans, **Directrice Financière et Vice-Présidente Groupe, Finances et Administration**, a rejoint Wavecom en 2002 en tant que Directrice du service Finance et Administration et a été nommée à son poste actuel en septembre 2004. Elle a la responsabilité des départements comptabilité, contrôle de gestion, relations investisseurs, juridique et administratif du Groupe. Avant de rejoindre Wavecom, Chantal Bourgeat a occupé de 1991 à 2000 plusieurs positions au sein de la structure financière de Monsanto. Son expérience chez Monsanto incluait des

responsabilités en contrôle de gestion, consolidation, en trésorerie, ainsi qu'en planification fiscale, en acquisition et cession d'activités. Chantal Bourgeat a ensuite été Directrice Financière de Merisant (ancienne division Canderel de Monsanto) pour l'Europe et l'Afrique. Chantal Bourgeat possède une solide expérience dans le domaine de l'audit et a travaillé en tant qu'auditeur externe chez KPMG Audit entre 1987 et 1991. Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Paris (1987), Chantal Bourgeat est également titulaire d'un DECF (Diplôme d'Études Comptables et Financières).

Dominique Cyne, 50 ans, **Vice-Président Groupe, Recherche et Développement**, a été nommé à ce poste en mars 2006. Il a rejoint Wavecom en septembre 2002 en tant que Directeur Engineering de Wavecom Asia-Pacific. Il a assuré la responsabilité du Développement Matériel de Wavecom à partir de septembre 2005. Juste avant de rejoindre Wavecom, il a dirigé la division recherche et développement matériel et radiofréquences chez Mitsubishi Electric France. De 1992 à 1998, il a travaillé pour France Télécom LET (Laboratoire d'Essais des Télécommunications) en tant que responsable du département "Digital Radio Communication". Dominique Cyne est diplômé de l'INSA à Rennes, France.

Didier Dutronc, 48 ans, **Vice-Président Groupe, région Asie Pacifique et Directeur Général de Wavecom Asie Ltd.** a rejoint Wavecom en mars 2003 en tant que Vice-Président de la division commerciale Équipements Personnels de Communication du Groupe. Avant de rejoindre Wavecom en 2003, il a été Vice-Président des Ventes et du Marketing à l'international au sein d'Alcatel Optronics entre 1997 et juin 2000, puis Président et Directeur Général de la filiale Alcatel Optronics Inc., à Dallas, Texas, entre juin 2000 et février 2003. Précédemment, il a participé au développement d'Analog Devices et de Texas Instruments. Didier Dutronc est diplômé en ingénierie électrique de l'ESME de Paris et d'un MBA Management de l'IAE de Paris. Il fait partie, au sein du groupe Wavecom, des Conseils d'Administration suivants : Wavecom Asia Pacific, Ltd (Hongkong) et Wavecom Korea Co., Ltd (Korea).

Anders Franzén, 47 ans, a rejoint Wavecom en tant que **Vice-Président Groupe, Chief Operating Officer et Président de Wavecom Inc.** en avril 2006, après l'acquisition par Wavecom de la division M2M Com de Sony Ericsson qu'il dirigeait. Avant d'occuper ce poste, M. Franzén était Vice-président de Sony Ericsson en charge de sourcing global. Anders Franzén a rejoint Sony Ericsson au moment de la création de la joint-venture en octobre 2001, quittant son poste de Vice-président en charge de sourcing chez Ericsson Consumer Products. Anders Franzén a intégré le segment des télécommunications sans fil après une longue carrière dans le monde automobile, où son dernier poste était Directeur de Planning Produit et Technique au sein du Premier Automotive Group de Ford à Londres, Angleterre. Précédemment, Anders Franzén a occupé plusieurs positions chez Volvo en Suède, y compris Vice-président Senior du Business Développement, Vice-président du sourcing et des achats stratégiques.

Philippe Guillemette, 42 ans, **Vice-Président Groupe pour le Marketing et Directeur Technique**, a rejoint Wavecom en 1993. Il a été successivement Vice-Président de la Technologie et Vice-Président de la Recherche et du Développement du Groupe entre 2000 et 2003. Philippe Guillemette a été Directeur Adjoint à la Recherche et au Développement et Directeur du Développement Logiciel entre 1995 et 1999. Avant de rejoindre Wavecom en 1993, Philippe Guillemette était ingénieur logiciel chez Nortel Networks. Il est diplômé de l'École d'Ingénieurs en Electronique et Electrotechnique.

Stefan Lindvall, 44 ans, a rejoint Wavecom en tant que **Vice-président Groupe, région Amériques** en avril 2006, après l'acquisition par Wavecom de la division M2M Communications de Sony Ericsson où il occupait la position de Vice-président Ventes et marketing Amériques, accumulant la responsabilité du développement des segments automobile et gestion de flotte au niveau mondial. Avant de rejoindre Sony Ericsson au début de 2005, Stefan Lindvall a occupé plusieurs postes de direction chez Ericsson aux Etats-Unis, dont notamment celui de Directeur Général de l'unité Wireless Office Services d'Ericsson.

Étienne Menut, 58 ans, **Vice-Président Groupe, Ressources Humaines**, a rejoint Wavecom dans cette fonction en 2002. Avant de rejoindre Wavecom, il a été consultant indépendant entre 1999 et 2002 et a occupé la fonction de Directeur des Ressources Humaines de Microsoft France entre 1992 et 1999. Étienne Menut a également développé son expérience des Ressources Humaines au sein d'entreprises telles que Cogema et Matra. Il est titulaire d'une maîtrise de droit privé.

Claire Oliver, 46 ans, **Directrice Qualité Groupe**, a rejoint Wavecom en octobre 1999. Elle y occupe cette fonction depuis janvier 2005. Elle est membre du Comité de Conformité. Entre 1992 et 1999, Claire Oliver a occupé de nombreuses fonctions au sein de Valeo Electronique dont Directrice Qualité de la division Sécurité Habitable. Elle a également été ingénieur développement chez Honeywell S.A. entre 1985 et 1988. Puis jusqu'en 1989 elle a occupé le poste d'ingénieur méthode chez Northern Telecom dans le cadre de l'implantation d'un site de production. Claire Oliver est diplômée de l'École Centrale de Lyon (promotion 1985).

Pierre Piver, 48 ans, **Vice-Président Groupe, Région EMEA et Automobile**. Il occupe sa responsabilité sur le marché automobile depuis octobre 2006, et a repris la responsabilité de la région EMEA depuis février 2008. Il a été auparavant Vice-Président pour la région Amériques et Président de Wavecom, Inc., à partir de septembre 2004. Il a rejoint Wavecom en 2003 en tant que Vice-Président de la Région Europe, Moyen-Orient et Afrique du Groupe (Wavecom EMEA, basée à Issy-les-Moulineaux, en France), ensuite il est devenu responsable pour la division commerciale Applications Verticales du Groupe. Avant de rejoindre Wavecom, il occupait le poste de Directeur Général de Infineon France, qu'il avait rejoint en septembre 1996 quand Infineon était encore la Division Semi-conducteur de Siemens en France. Auparavant, Pierre Piver a assuré des responsabilités de Direction, notamment commerciales et marketing de 1985 à 1989, pour RTC Compelec (Philips), à Caen (France) et de 1989 à 1996 pour Texas Instruments à Vélizy (France) et à Freising (Allemagne). Pierre Piver est diplômé de l'ESME à Paris et d'un MBA d'EM à Lyon. Il fait partie, au sein du groupe Wavecom, du Conseil d'Administration de Wavecom Northern Europe, Ltd. (UK).

Pierre Teyssier, 43 ans, **Vice-Président Groupe des Opérations** depuis septembre 2004. Il a rejoint Wavecom en 2001. Auparavant il a travaillé au sein de l'entreprise Axiohm, où il était Directeur Industriel. Il y a également occupé de nombreuses fonctions incluant, Directeur d'usines et Directeur des achats et de la logistique. De 1988 à 1989, il a été Ingénieur Logiciel au sein de l'entreprise Enerdis. Pierre Teyssier a un diplôme d'Ingénieur de l'ENSI à Caen, France.

Hugues Waldburger, 44 ans, **Directeur Groupe de Performances et Validation**, a été nommé à ce poste depuis mars 2006. Auparavant, il a exercé la responsabilité de directeur des programmes regroupant la gestion des projets et des produits de septembre 2004 à mars 2006. Il a rejoint Wavecom en 2003 en tant que manager de l'engineering France pour les téléphones mobiles. En 2000, il a participé à la création de Pacific Broadband Communications (devenu Juniper Networks) et y a développé l'activité intégration de produits de tête de réseau câble. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de management technique dans les systèmes embarqués en France et à l'étranger au sein du groupe d'électronique de défense Thales. Hugues Waldburger est diplômé de l'école nationale des télécommunications de Paris (ENST).

14.1.2 Conseil d'Administration

Présentation du Président et des autres membres du Conseil d'Administration

Monsieur Michel Alard, 53 ans, co-fondateur de Wavecom, est Président du Conseil d'Administration de Wavecom depuis sa création en 1993. Depuis le Conseil d'Administration en date du 21 octobre 2002, il occupe les seules fonctions de Président du Conseil d'Administration. De 1988 à 1993, Monsieur Alard était chef de projet GSM au sein de Matra Communications. Avant de rejoindre Matra Communications, il était co-Directeur du département de recherche et de développement de CCETT, un centre de recherche conjoint de France Télécom et TéléDiffusion de France (TDF). De 1979 à 1982, Monsieur Alard a été employé en qualité d'ingénieur de recherche à la SFP (société Française de Production) et TDF. Michel Alard est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Télécommunications. Il est également titulaire des mandats suivants : Mandat de Director, Wavecom Inc., société de droit du Delaware, Mandat de Director, Wavecom Asia Pacific, Ltd, société de droit de Hong Kong, Mandat d'administrateur d'Ilog, SA, société de droit français.

Hormis ces mandats, Monsieur Michel Alard n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

Monsieur Ronald D. Black, 44 ans, Directeur Général, a rejoint Wavecom le 16 août 2004. Avant d'intégrer Wavecom, Ronald D. Black a été Vice-Président du groupe Client Systems au sein d'Agere Systems, un fournisseur de composants destinés aux applications de communication et des circuits intégrés. Précédemment, il a été Vice-Président de Gemplus à Marseille (France) et General Manager de la division *Next-generations networks*, spécialisée dans la fabrication de cartes à puce pour le réseau 3G. Avant de rejoindre Gemplus, il a été Directeur de la division systèmes de communication et réseaux au sein de la branche des semi-conducteurs de Motorola. Il a supervisé plusieurs produits dont les micros processeurs et les cartes mémoires. Au début de sa carrière, il a développé son expérience au sein d'IBM Microélectronique dans le groupe Microprocesseurs pour PC notamment. Il a obtenu une maîtrise des sciences et un doctorat en science des matériaux et ingénierie de l'université Cornell à Ithaca aux États-Unis. Il est également administrateur de Inside Contactless (France). Depuis cette année, il est également titulaire d'un mandat de gérant de Wavecom Deutschland GmbH, société de droit allemand.

Monsieur Bernard Gilly, 51 ans, est administrateur de Wavecom depuis avril 1999. Depuis novembre 2005, Bernard Gilly est Président et Directeur Général de Fovea Pharmaceuticals, une société biopharmaceutique spécialisée dans le développement et la commercialisation de médicaments destinés au traitement des maladies de la rétine. De décembre 2000 à octobre 2005, Monsieur Gilly a été Associé chez Sofinnova Partners, fonds d'investissement en capital-risque, au sein de l'équipe Life Sciences. Il reste aujourd'hui Venture Partner de Sofinnova Partner. De 1992 à novembre 2000, il a été Président-Directeur Général de la société Transgène, une société française de biotechnologie cotée sur le Nasdaq et sur le marché Eurolist d'Euronext. De 1994 à juin 1997, Bernard Gilly a également exercé les fonctions de Directeur du département Recherche de BioMérieux. De 1990 à 1994 il a occupé diverses fonctions au sein de Pasteur Mérieux, et notamment le poste de Vice-Président du département Recherche et Développement. Bernard Gilly est titulaire d'un doctorat en bio-économie de l'Université de Rennes et est diplômé de l'INSEAD. Il est également titulaire des mandats suivants : Mandat de membre du Conseil de Surveillance, HighDeal (France), Président du Conseil d'Administration (Non exécutif), Faust Pharmaceuticals (France).

Hormis ces mandats, Bernard Gilly n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

Monsieur Jean-François Heitz, 58 ans, est administrateur de Wavecom depuis le 26 mai 2005. Il a été "Deputy CFO" de Microsoft Corporation aux États-Unis de 2000 à 2003. Il a fait son entrée chez Microsoft en France en 1989 où il a occupé les postes de Directeur Général Adjoint de 1989 à 1991, de Directeur Général Opérations et Services de 1991 à 1994 et de Directeur Finance et Administration, Europe du Sud, de 1993 à 1994. Il a rejoint le siège du Groupe aux États-Unis comme "Assistant Treasurer" en 1994, puis a été promu "Corporate Treasurer" du groupe en 1998. Avant Microsoft, de 1980 à 1989, il a occupé plusieurs postes chez Matra (à présent groupe Lagardère) comme assistant du Directeur Général des Activités Civiles, Contrôleur de Gestion de la Branche "Automation" du groupe, Vice-Président Finance et Juridique de Matra Datavision Inc., Président de Matra Technology Inc. et Directeur Finance et Administration de la Division Systèmes. De 1978 à 1980, il a travaillé comme Directeur Export Ventes et Marketing chez Unitec Wemco Europe. Il a commencé sa carrière en 1974 chez l'Air Liquide comme ingénieur en Recherche

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Opérationnelle. Jean-François Heitz est diplômé de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris où il a été reçu major. Il est titulaire d'un Master of Science" (*Industrial Engineering*) Magna Cum Laude de l'Université de Stanford. Il a suivi un "*Corporate Financial Management program*" à l'Université de Harvard. Jean-François Heitz est administrateur de Business Objects, Arc International, Bull, et Total Immersion. Il est également membre de l'« *Advisory Board* » de la Stanford Management Science & Engineering School et du Seattle Symphony Orchestra.

Hormis ces mandats, Jean-François Heitz n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

Monsieur Aram Hékimian, 52 ans, administrateur de la société depuis 1993. Il a été nommé Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2004 mais a démissionné de ce mandat lors de la réunion du Conseil du 22 octobre 2007, tout en restant administrateur. Il avait été Directeur Général de 1993 à 2001 et de 2002 à 2004, ayant été dans l'intervalle de 2001 à 2002 Directeur Général Délégué. De 1984 à 1993, il était Directeur du département informatique de Matra Communications. Avant de rejoindre Matra Communications, Aram Hékimian a été employé en qualité d'informaticien au sein de Marben, une société de logiciels, et CS Telecom, une société du secteur des télécommunications et des systèmes de signalisation pour trafic ferroviaire. Aram Hékimian est titulaire d'un MST en sciences et technologie de l'Université Paris X. Il est également titulaire des mandats suivants : Mandat de *Director*, Wavecom Asia Pacific, Ltd, société de droit de Hong Kong, Mandat de *Director* de Wavecom Korea Co., Ltd, société de droit coréen, Mandat de *Director* de Wavecom Northern Europe, Ltd, société de droit anglais.

Depuis février 2007, il est également Président Directeur Général de la société Kapsys. Hormis ces mandats, Aram Hékimian n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

Monsieur Stephen Imbler, 56 ans, est administrateur de Wavecom depuis mars 2000. Il est Directeur Financier de la société Nextag depuis avril 2004, société américaine Internet grand public. Stephen Imbler était Président et administrateur jusqu'en avril 2003. Auparavant il était Président et Directeur Général de la société Hyperion Solutions jusqu'à fin 2001 et comme conseil auprès de la société jusqu'en août 2002. Avant la fusion intervenue en 1998 entre Arbor Software et Hyperion Software devenues Hyperion Solutions, Stephen Imbler a été senior Vice-Président et Directeur Financier de Arbor Software pendant trois ans. Stephen Imbler était auparavant Vice-Président et Directeur Financier de Quick Services Inc. de 1994 à 1995 ; Vice-Président financier de Oracle Corporation de 1987 à 1993 ; il a occupé différents postes chez Peat Marwick Mitchell (aujourd'hui KPMG) de 1978 à 1987. Stephen Imbler est titulaire d'un Master's degree en comptabilité de l'Université du Texas et un Bachelor's degree en piano de l'université d'état de Wichita.

Hormis ces mandats, Stephen Imbler n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

Monsieur Anthony Maher, 62 ans, est administrateur de Wavecom depuis mai 2003. Il a fait l'essentiel de sa carrière au sein du groupe Siemens qu'il a rejoint en 1978 où il était en charge du développement et de l'intégration Software, de l'ingénierie Systèmes, de l'architecture et de la conception des Processeurs, à la fois en Allemagne et aux États-Unis. Il a été membre du Directoire de Siemens Information and Communication Networks Group d'octobre 1997 à février 2002. Durant cette période, il était responsable de toute l'activité commerciale ICN en Europe puis s'occupa des opérations aux États-Unis. Il a été également Fondateur et Président de Mustang Ventures dont l'objet était d'investir en capital-risque pour le compte des activités sans fil de Siemens. Anthony Maher était aussi Président du Conseil d'Administration d'Unisphere Networks, Inc. qui fut racheté par Juniper Networks. Il fait actuellement partie du Conseil d'Administration de Mellus et Broadlight, Inc. (deux sociétés non-cotées), Alvarion Ltd (société cotée en bourse). Il est membre du Conseil de Surveillance de la société Adva Optical AG (société cotée en bourse). Avant de rejoindre Siemens, il faisait partie du groupe Bell Telephone Laboratories à Naperville, aux États-Unis, où il a contribué à la conception des matériels et logiciels ainsi qu'à l'ingénierie Systèmes sur 4ESS. Anthony Maher est titulaire, avec mention, d'un Master's degree en Ingénierie Électrique et en Physiques de l'Université de l'Illinois.

Hormis ces mandats, Anthony Maher n'est membre d'aucun autre organe d'administration, de Direction et/ou de surveillance d'une autre société française ou étrangère.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration de la Société, aucun membre du Conseil d'Administration n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années et aucun membre du Conseil d'Administration n'a fait l'objet :

- d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années ;
- d'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années ;
- d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années.

14.1.3 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Monsieur Michel Alard (ou certains membres de sa famille), Président du Conseil a cédé un total de 137 000 actions de Wavecom entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007 à un prix de cession allant de € 19,39 à € 21,29.

Monsieur Aram Hékimian (ou certains membres de sa famille), Directeur Général Délégué (jusqu'au 22 octobre 2007) a cédé un total de 250 000 actions de Wavecom entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007 à un prix de cession allant de € 21 à € 27,11.

14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du conseil d'administration et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs. En revanche, l'admission des actions de la Société sur le *Global Market* du Nasdaq exposant les administrateurs de la Société à des risques importants et spécifiques liés à la législation et au marché américains, la Société a souscrit à ses frais une police d'assurance dite "mandataires sociaux", prévoyant sous certaines conditions l'indemnisation des mandataires sociaux de tout préjudice résultant d'un litige, procédure ou réclamation diligentée à leur encontre pour une violation de ladite législation.

Tous les administrateurs étant intéressés par cette décision, celle-ci n'a pas fait l'objet d'une autorisation préalable du conseil d'administration en application de l'article L. 225-38 du Code de Commerce, mais elle a toutefois été ratifiée par l'Assemblée Générale ordinaire du 29 avril 1999 dans les conditions visées à l'article L. 225-42 du Code de Commerce. Tous les administrateurs de la Société bénéficient de cette police. Cette police d'assurance a été renouvelée d'année en année et est encore en vigueur actuellement.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord conclu avec ses principaux actionnaires, ses clients, ses fournisseurs ou autres, en vertu duquel un des membres du conseil d'administration aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale. Il n'existe pas non plus de restriction acceptée par l'un des membres de son conseil d'administration, concernant la cession de sa participation au capital de la Société.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

15 Rémunération et avantages

15.1 Rémunération et avantages

Les rémunérations brutes versées aux mandataires sociaux sur plusieurs exercices sont les suivantes :

(en euros)	Nature de rémunération	2005	2006	2007
Michel Alard, Président du Conseil d'Administration	Fixe	108 000	39 996	33 331
	Avantages en nature	(5 165)	—	—
	Variable	—	30 000	—
	Prime départ/arrivée	—	—	—
	Jetons de présence	—	—	16 500
Aram Hékimian, Directeur Général, puis Directeur Général Délégué	Fixe	108 000	39 996	33 331
	Avantages en nature	701	3 475	2 027
	Variable	—	35 000	—
	Prime départ/arrivée	—	—	—
	Jetons de présence	—	—	14 000
Ronald Black, Directeur Général	Fixe	438 277	421 500	421 500
	Avantages en nature*	102 600	41 220	126 329
	Variable	274 000	302 000	381 000
	Prime départ/arrivée	96 000	—	—
	Jetons de présence	6 548	—	—
André Chieng**, Administrateur	Jetons de présence	26 193	24 828	—
Delphis SA (Marc Fourrier)**, Administrateur	Jetons de présence	26 193	33 104	48 500
Bernard Gilly, Administrateur	Jetons de présence	13 096	35 918	44 000
Jean-François Heitz, Administrateur	Jetons de présence	26 193	38 566	51 000
Stephen Imbler, Administrateur	Jetons de présence	26 193	33 104	76 000

- * M. Black perçoit des avantages en nature liés à son expatriation, incluant un appartement de fonction et des indemnités couvrant les frais de scolarité de ses enfants.
- ** Ces administrateurs ont quitté leur fonction d'administrateur respectivement en 2006 et 2007.

Au titre de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration a décidé de verser en 2008 une prime de € 281 000 à M. Black. Le Conseil d'Administration a aussi décidé de renouveler le montant de la rémunération fixe et de la prime de M. Black pour l'exercice 2008, soit une rémunération fixe de € 421 500 et une prime de € 281 000. Dans le cas d'une fusion amicale, acquisition de la Société, et en cas d'OPA hostile sur les actions de la Société (l' 'Événement'), qui entraînerait la révocation de M. Black dans les six mois de l' 'Événement ou dans l'absence de proposition de fonctions à niveau équivalent, la Société s'engage à payer à M. Black une indemnité (sauf dans les cas de faute lourde ou de dol). Le montant de cette indemnité sera égal à trois fois le montant du salaire annuel fixe global (soit trois fois € 421 500), mais y compris toute indemnité légale ou conventionnelle. Au titre de cet engagement, la Société prendra des dispositions nécessaires pour se conformer aux dispositions de la loi TEPA du 21 août 2007.

Sur proposition du Comité de Rémunération et de Nomination, le Conseil d'Administration avait décidé dans sa réunion du 24 juillet 2007 que l'ensemble des administrateurs, y compris le Président et le Directeur Général Délégué, serait rémunéré par des jetons de présence. Par conséquent, et à compter de cette même date, le Président et le Directeur Général Délégué n'ont plus perçu de salaire mais des jetons de présence. Dans cette même réunion du 24 juillet 2007, le Conseil avait décidé de l'octroi à chacun du Président et du Directeur Général Délégué d'une prime exceptionnelle de € 10 000 chacun.

La rémunération annuelle brute totale versée (avantages en nature et primes compris) en 2007 aux dix mandataires sociaux et dirigeants non administrateurs dont la liste suit, s'élève à € 4 885 431 (dont € 1 624 062 versés au titre de la prime de fidélité).

Ronald D. Black	Directeur Général
Olivier Beaujard	Vice Président Groupe, Business Development
Chantal Bourgeat	Directrice Financière et Vice-Présidente Groupe, Finances et Administration
Didier Dutronc	Président de Wavecom APAC et Vice-Président Groupe, région Asie-Pacifique
Anders Franzén	Vice-Président Groupe <i>Chief Operating Officer</i> et Président de Wavecom Inc
Philippe Guillemette	Directeur Technique et Vice-Président Groupe pour le Marketing
Étienne Menut	Vice-Président Groupe des ressources humaines
Pierre Piver	Vice-Président Groupe, région EMEA
Frank Souguir	Vice-Président Groupe
Pierre Teyssier	Vice-Président Groupe des Opérations

Pour l'exercice 2007, les jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale ordinaire aux membres du Conseil d'Administration s'élèvent à un montant maximum global de € 250 000.

Les jetons de présence sont attribués en fonction de l'assiduité de la participation aux réunions du Conseil et des Comités spécialisés du Conseil.

Politique de rémunération des mandataires sociaux et des dirigeants non administrateurs

Le Comité de Nomination et Rémunération a pour mission de revoir la politique de rémunération de la Direction Générale, des mandataires sociaux et du Comité de Direction de Wavecom et de faire des propositions dans ces domaines au Conseil d'Administration. Les objectifs de cette politique sont le maintien de la motivation et la reconnaissance de la performance individuelle et collective des contributeurs clés au succès de la Société. A cet égard, le Comité de Nomination et Rémunération évalue de manière tant subjective qu'objective le niveau des rémunérations et avantages en vigueur à Wavecom. Ainsi, cette évaluation repose tant sur les résultats de l'entreprise, la performance individuelle en elle-même et aussi dans sa contribution aux résultats de l'entreprise de chacun, mais aussi en comparaison avec le positionnement du marché dans un contexte comparable. Le Comité revoit les éléments de rémunération en espèces (salaires fixes et variables, notamment pour le Directeur Général mais aussi pour l'ensemble du Comité de Direction de Wavecom), en nature (véhicule de fonction, avantages spécifiques tels que les allocations de scolarité et d'hébergement), ou enfin en attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription d'actions.

En ce qui concerne la situation particulière du Directeur Général, le Comité de Nomination et de Rémunération a émis des propositions qui ont été entérinées par le Conseil d'Administration quant au niveau initial de rémunération fixe et variable du Directeur Général à son arrivée à Wavecom (en juillet 2004), à l'attribution de BCE et d'options de souscription d'actions, ainsi qu'à l'allocation d'avantages en nature. Le Comité de Nomination et Rémunération est ensuite intervenu pour proposer une réévaluation du salaire (fixe et variable) en début d'exercice 2006, ainsi que l'attribution d'une prime spécifique liée à la réussite de l'intégration du personnel et des actifs dans le cadre de l'acquisition de la division M2M Communications de Sony Ericsson. La répartition entre la part fixe et la part variable de son salaire est de 60 % fixe / 40 % variable. Tous les ans, le Comité de Rémunération et Nomination statue sur les objectifs du Directeur Général et sur l'attribution des primes sur objectifs. Pour l'exercice 2007, le Comité a proposé l'attribution de 100 % de la part variable ce que le Conseil a entériné. Toutefois, le montant global de la rémunération n'a pas été modifié.

En ce qui concerne le Président du Conseil et le Directeur Général Délégué, le Comité de Nomination et de Rémunération est intervenu en 2007 pour proposer qu'ils soient rémunérés comme l'ensemble des administrateurs par des jetons de présence. A compter du 1^{er} août 2007, leur activité au sein du conseil et des comités n'a donc plus été rémunérée par un salaire mais par l'allocation de jetons de présences (dont la distribution a été faite au premier trimestre 2008). C'est aussi le Comité de Nomination et de Rémunération qui propose les objectifs du Président et du Directeur Général Délégué.

Le Comité de Rémunération et Nomination propose une enveloppe annuelle de jetons de présence pour rémunérer l'activité des administrateurs. Le montant des jetons de présence pour 2007 était de € 250 000, montant qui sera maintenu en 2008. Sur proposition du même comité, les jetons de présence sont répartis en fonction de l'activité de chacun des membres du Conseil. Cette répartition prend en compte aussi la qualité en laquelle chacun des administrateurs est intervenu (à savoir que le montant de jetons de présence est supérieur lorsqu'un administrateur est intervenu en qualité de président d'un comité, par exemple). De même, le Comité de Rémunération et Nomination a pris en compte l'activité très forte d'un des comités pour accroître le montant des jetons présence alloué aux membres dudit comité.

Enfin et en ce qui concerne le Comité de Direction (ou les cadres de la Société), le Comité de Nomination et Rémunération ne revoit pas la situation individuelle de chacun de ses membres, mais statue sur le principe d'une augmentation des salaires, sur l'attribution de primes exceptionnelles et sur la politique globale d'attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription d'actions. Il appartient au Directeur Général de fixer les objectifs des membres du Comité de Direction et d'évaluer l'atteinte de ses objectifs.

15.2 Sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages

Wavecom n'a pas versé de compléments de retraite ni de pensions à ses dirigeants et n'a pas pris d'engagement spécifique en dehors du régime commun, ouvert à tous les salariés et détaillé en Note 16 «Provisions» de l'annexe aux comptes consolidés.

16 Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

Principaux rappels concernant le Conseil d'Administration

Wavecom est administrée par un Conseil composé de personnes physiques ou morales dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale ordinaire dans les limites de la loi.

Chaque administrateur doit être propriétaire d'une action.

La durée des fonctions des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de trois années. L'administrateur nommé, par le Conseil d'Administration, en remplacement d'un autre ne demeure en fonction que pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société ; il les exerce dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi aux Assemblées d'Actionnaires.

Le Conseil d'Administration se réunit quand l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation du Président, au siège social ou au lieu indiqué dans la convocation. La convocation est faite par tous moyens. Lorsque le Conseil ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois, les administrateurs représentant au moins un tiers des membres du Conseil ou le Directeur Général peuvent valablement demander au Président de convoquer le Conseil. En ce cas, ils doivent indiquer l'ordre du jour de la séance.

Il est tenu un registre de présence ; un procès-verbal est établi après chaque réunion. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou réputés tels en application de l'article L225-37 du code de commerce. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

Principaux rappels concernant le Président du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres, un Président qui organise et dirige les travaux du Conseil. Ces derniers font l'objet d'un compte rendu par ce même Président à l'Assemblée Générale. Le Président veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure notamment de ce que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Fonctionnement du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2003 a approuvé son règlement intérieur, également intitulé "Code de gouvernement d'entreprise de Wavecom," qui a été révisé et régulièrement mis à jour, notamment par les Conseils d'administration en date du 19 décembre 2003, du 4 février 2005 et 9 décembre 2005. Ce règlement intérieur précise les missions et objectifs du Conseil et fixe les règles de fonctionnement de celui-ci. Ce règlement intérieur peut être consulté sur demande adressée au Directeur Juridique à l'adresse électronique questions.assemblee@ecom.com »

Le règlement intérieur précise que l'objectif du Conseil est, par évaluation régulière de ses règles et de son fonctionnement, en faisant s'il y a lieu appel à des tiers extérieurs à la société, d'optimiser et de parfaire, dans la mesure du possible, le développement de la Société au regard : de la clarté et de la transparence des informations communiquées par la Société, de la clarté et de la transparence des prises de décisions stratégiques, du contrôle et de la mise en place d'outils adaptés à une correcte information sur la situation de la trésorerie de la Société et de ses engagements."

Le Conseil a également pour objectif de s'adjoindre la compétence d'administrateurs indépendants. À cet égard, le règlement intérieur précise que les critères retenus afin de qualifier un administrateur d'indépendant sont les suivants :

- ne pas être salarié ou Mandataire social de la Société ou de ses filiales et ne pas l'avoir été au cours des cinq exercices précédents ;
- ne pas avoir de lien familial avec un Mandataire social de la Société ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ;
- ne pas avoir été Commissaire aux comptes ou auditeur de la Société depuis moins de cinq ans ;
- ne pas être Actionnaire de contrôle de la Société, c'est-à-dire posséder 5 % du capital ;
- ne pas avoir été administrateur depuis plus de douze ans.

À ce jour et en application de ces critères, Bernard Gilly, Anthony Maher, Stephen Imbler et Jean-François Heitz sont considérés comme des administrateurs indépendants. Ainsi, le Conseil est constitué d'une majorité d'administrateurs indépendants, à savoir quatre sur sept. Les administrateurs indépendants se sont réunis pour une session dite "non executive session of the board" le 6 Décembre 2006. Tous les administrateurs indépendants étaient présents à cette réunion. Par ailleurs, le Comité d'Audit, le Comité de Rémunération et de Nomination et le Comité «**MA**» sont composés intégralement d'administrateurs indépendants. Seul le Comité de Gouvernance d'entreprise est aussi composé d'un administrateur «non indépendant» en la personne du Président du Conseil.

Le règlement intérieur charge le Conseil de procéder à une recherche d'administrateurs respectant les critères d'indépendance afin que leur nomination puisse être proposée à l'Assemblée des Actionnaires et de solliciter ces derniers afin que, suivant ces mêmes critères, des administrateurs indépendants soient proposés par les Actionnaires.

En application des recommandations du rapport du groupe de travail intitulé "Pour un meilleur Gouvernement des Entreprises Cotées" publié le 23 septembre 2002, le règlement intérieur fixe les modalités dans lesquelles le Conseil procédera régulièrement à sa propre évaluation. Ces modalités sont les suivantes : une fois par an le Conseil consacrer un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Une évaluation formalisée du fonctionnement du Conseil sera réalisée tous les trois ans, avec l'assistance d'un tiers professionnel ou d'un administrateur indépendant. Les Actionnaires seront informés chaque année dans le rapport annuel de la réalisation de l'évaluation de la performance du Conseil et, le cas échéant, des suites données. Cette évaluation a été faite par le Conseil d'Administration le 5 février 2008, sur la base d'un rapport du Comité de Gouvernance d'Entreprise. Ce Conseil d'Administration a fait débat sur le fonctionnement du Conseil. Le Comité a noté que (I) le Conseil d'Administration et les Comités ont bien fonctionné et l'assiduité des membres du Conseil et des Comités et le suivi des actions se sont soit sensiblement améliorés, soit sont restés à des niveaux identiques car déjà satisfaisant auparavant, (II) les Comités ont été systématiquement consultés avant toute décision du Conseil d'Administration, prenant largement en considération les vues des administrateurs indépendants.

Enfin, le règlement intérieur impose aux administrateurs des obligations particulières quant à la gestion des titres de la Société qu'ils détiennent, et, ce notamment, pour éviter que des transactions puissent être réalisées en infraction avec les dispositions relatives aux délits et manquement d'initié. À ce titre, le règlement intérieur comporte une annexe spécifique imposant à chaque administrateur, dirigeant non-administrateur ou représentant du Comité d'Entreprise participant aux réunions du Conseil des obligations strictes que chacun s'engage à respecter.

Débats du Conseil au cours de l'exercice 2007

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil s'est prononcé sur les comptes trimestriels en normes US GAAP et IFRS, l'arrêté des comptes annuels, les propositions de résolutions pour l'Assemblée Générale Annuelle du 16 mai 2007, l'émission par la Société d'obligations convertibles dites OCEANE et un programme de rachat d'actions mis en place le 26 juillet 2007. Le Conseil a aussi eu à se prononcer sur l'intérêt de l'acquisition de la Société Anyare Technologies S.A. par la Société au cours du premier trimestre 2008. Enfin, sur autorisation de l'assemblée générale, le Conseil a attribué des actions gratuites et des options de souscription d'actions.

Plus généralement, le Conseil a débattu des questions relatives directement ou indirectement à l'activité de la Société à chaque Conseil et a, à chaque fois, approuvé les orientations suivies par la Direction générale ou proposées par les Comités spécialisés.

Évaluation du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 5 février 2008, et conformément à son règlement intérieur, a débattu des conditions de fonctionnement du Conseil pour l'exercice écoulé. Lors de cette séance, le Président du Comité de Gouvernance d'Entreprise a résumé les conclusions d'une réunion dudit Comité du 4 février 2008. Il a fait état des taux de présence et de l'assiduité au sein du Conseil d'Administration et comités spécialisés. Le Président du Comité de Gouvernance d'Entreprise a conclu en faisant état du bon fonctionnement général du Conseil et de ses Comités et a souligné en particulier le fait que les administrateurs indépendants ont pu faire valoir leur point de vue. Il est à noter que le rapport du Président du Conseil d'Administration a été établi sur la base du rapport du Comité de Gouvernance d'Entreprise auquel il a participé en tant que membre dudit Comité de Gouvernance d'Entreprise.

Prévention des délits d'initié

La Société a mis en place il y a plusieurs années une politique de prévention des délits d'initié, qui s'applique à l'ensemble des salariés, dirigeants et aux administrateurs dont l'objet est de décrire les obligations, qui résultent de la cotation de Wavecom à Euronext (Eurolist) et au NASDAQ, relatives à :

- la détention d'informations privilégiées ;
- la diffusion d'informations ;
- la manipulation de cours de Bourse.

Il ne s'agit pas d'un règlement coercitif - puisque chaque personne concernée doit agir selon son propre jugement et est responsable de ses actes - mais d'une politique de sensibilisation et d'incitation au respect des différentes réglementations applicables.

Par ailleurs, une politique de diffusion des informations financières à laquelle est associé étroitement le Conseil d'Administration a été mise en place et est disponible sur le site [wb](#) de la Société.

Réunions du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois avec un taux de présence moyen des membres de 87 % ce qui est stable par rapport à 2006 (89 %).

Depuis le 31 décembre 2007 et jusqu'à ce jour, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois avec un taux de présence moyen des membres de 95 %.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

16.1 Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

Le Président du Conseil d'Administration est actuellement Michel Alard, dont le mandat d'administrateur a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale mixte en date du 16 mai 2007 et arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. M. Michel Alard a été nommé administrateur dans les statuts en date du 8 juin 1993 et nommé Président du Conseil d'Administration par Conseil en date du 8 juin 1993. À la suite de la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de la Loi N.R.E., le Conseil d'Administration du 19 décembre 2001 avait opté pour un cumul, par Michel Alard, des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général. Depuis le Conseil d'Administration du 21 octobre 2002, Michel Alard occupe les seules fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne compte pas d'administrateur élu par les salariés.

Outre le Président, le Conseil d'Administration est composé des six administrateurs suivants :

- Jean-François Heitz, de nationalité française, nommé par l'Assemblée Générale mixte en date du 26 mai 2005 et dont le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Bernard Gilly, de nationalité française, nommé par l'Assemblée Générale mixte en date du 29 avril 1999 et dont le mandat a été renouvelé pour une période de trois ans à l'Assemblée Générale mixte du 17 juin 2002, soit jusqu'à l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004; le renouvellement de son mandat d'administrateur a été décidé lors de l'assemblée du 26 mai 2005. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Aram Hékimian, de nationalité française, dont le mandat d'administrateur a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale mixte en date du 16 mai 2007 et arrivera à échéance lors de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. M. Aram Hékimian a été nommé administrateur dans les statuts en date du 8 juin 1993 et nommé Directeur Général par le Conseil en date du 8 juin 1993. Nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration du 21 octobre 2002, après avoir été Directeur Général Délégué de 2001 à 2002, M. Aram Hékimian a de nouveau été nommé Directeur Général Délégué par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2004, remplacé au poste de Directeur Général par M. Ronald Black. Enfin, M. Aram Hékimian a démissionné en tant que Directeur Général Délégué lors de la réunion du conseil du 22 octobre 2007 ;
- Stephen Imbler, de nationalité américaine, dont la cooptation a été ratifiée par l'Assemblée Générale mixte en date du 27 juin 2000 et dont le mandat a été renouvelé pour une durée de trois ans par l'Assemblée Générale mixte du 17 juin 2002, jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2004. Le renouvellement de son mandat d'administrateur a été décidé lors de l'assemblée du 26 mai 2005. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ;
- Anthony Maher, de nationalité américaine, a été nommé administrateur à l'Assemblée Générale du 22 mai 2003 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Le renouvellement de son mandat d'administrateur a été décidé lors de l'assemblée du 17 mai 2006. Le mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 ;
- Ronald Black, de nationalité américaine, a été nommé administrateur à l'Assemblée Générale du 16 novembre 2004 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006. Ce mandat a été renouvelé à l'occasion de l'Assemblée Générale mixte en date du 16 mai 2007 et arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009. Monsieur Ronald Black a été nommé Directeur Général, en remplacement de M. Aram Hékimian, par décision du Conseil d'Administration en date du 22 juillet 2004.

16.2 Contrat de service liant les membres des organes d'administration à l'émetteur

Informations sur les opérations conclues avec les membres des organes d'administration

Il n'y a pas eu d'opérations avec les membres des organes d'administration au cours de l'exercice 2007.

16.3 Rôle et fonctionnement des Comités spécialisés

Les Comités spécialisés préconisés par les règles et bonnes pratiques de Gouvernance d'entreprise ont été mis en place en 2004 et ont pleinement fonctionné depuis 2005, répondant au souci du Conseil d'Administration de préparer au mieux ses décisions et d'exercer avec davantage de profondeur sa mission de surveillance. Le fonctionnement des Comités n'étant pas soumis au formalisme strict du Conseil d'Administration, de

nombreux points téléphoniques ont été faits entre les membres des Comités, au-delà des réunions formelles d'avant Conseil, pour entériner les propositions des Comités, rapportées en séance plénière du Conseil. Ces quatre Comités sont :

Comité d'Audit

M. Jean-François Heitz a présidé ce Comité depuis la décision du Conseil d'Administration du 7 septembre 2005 et jusqu'au 24 juillet 2007, date à laquelle Stephen Imbler lui a succédé dans cette fonction de président. Tant Jean-François Heitz que Stephen Imbler possèdent les qualités requises pour être l'expert financier du Comité d'Audit. Le Comité d'Audit est par ailleurs composé de M. Bernard Gilly. Par conséquent, ce comité est composé intégralement d'administrateurs indépendants.

Comité de Rémunération et de Nomination

Le Comité est composé de MM. Bernard Gilly (Président) et Anthony Maher. Par conséquent, ce comité est composé intégralement d'administrateurs indépendants.

Comité d'Études Stratégiques

M. Ronald Black, Directeur Général préside ce Comité. Les autres membres du Comité d'Études Stratégiques sont : Michel Alard, Aram Hékimian, Stephen Imbler, Bernard Gilly, Anthony Maher et Jean-François Heitz.

Comité de Gouvernance d'Entreprise

Stephen Imbler préside ce Comité et Michel Alard en est membre.

La mission et les activités de ces Comités sont détaillées dans le Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne figurant à la section 16.4 du présent document de référence.

16.4 Rapport du Président prévu par l'article 225-37 du Code de commerce sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et le contrôle interne

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, je vous présente, dans le cadre de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle, mon rapport joint au rapport sur les activités de la Société pendant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2007 et clos le 31 décembre 2007, rendant compte (I) des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, (II) des éventuelles limitations que le Conseil d'Administration apporte aux pouvoirs du Directeur Général et enfin (III) des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, le présent rapport sera mis à disposition sous format imprimé, gratuitement au siège social, avec envoi à toute personne sur simple demande, et sous format électronique, sur le site Internet de l'AMF, et sur le site Internet de Wavecom, et le rapport sera intégralement repris dans le Document de Référence.

16.4.1 Les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil

Généralités sur la Gouvernance d'entreprise de Wavecom

Le Conseil d'Administration de Wavecom a fait le choix de la séparation des rôles du Président et du Directeur Général :

- M. Michel Alard est Président du Conseil d'Administration. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure notamment de ce que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission ;
- M. Ronald Black a été nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration du 22 juillet 2004, en remplacement de M. Aram Hékimian. Par le même Conseil du 22 juillet 2004, M. Aram Hékimian a été nommé Directeur Général Délégué. Lors du Conseil du 22 octobre 2007, M. Aram Hékimian a démissionné de ses fonctions de Directeur Général Délégué. Ronald Black, en tant que Directeur Général, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'Actionnaires et au Conseil d'Administration, ainsi que des règles prévues dans le code de gouvernement d'entreprise de Wavecom. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Modalités d'évaluation des travaux du conseil et de la gouvernance d'entreprise de Wavecom

Le Comité de Gouvernance d'Entreprise est l'organe qui, au sein de Wavecom, veille à ce que les principes de gouvernance d'entreprise soient respectés et procède à l'évaluation des travaux du Conseil (et de ses comités). Ce comité se réunit au moins une fois par an pour procéder à cette évaluation. En 2007, ce comité s'est même réuni en cours d'année pour procéder à une évaluation intermédiaire. Dans le cadre de cette évaluation, ce comité examine systématiquement le nombre de réunions du conseil et de chacun des comités, la composition du conseil et des comités, le taux de participation des administrateurs aux réunions du conseil et des membres aux réunions de comités, de manière générale l'activité du conseil et

des comités et, enfin, l'existence d'une charte de fonctionnement et de compte rendus de réunions de chacun des comités. Le Comité de Gouvernance d'Entreprise propose aussi des plans d'actions spécifiques ou des axes d'amélioration relatifs à des points spécifiques, comme par exemple en 2007, lorsque le comité a fait des propositions pour améliorer le flux des échanges notamment documentaire entre administrateurs.

Le règlement intérieur du Conseil

Le Conseil d'Administration en date du 25 mars 2003 a approuvé son règlement intérieur, également intitulé 'Code de gouvernement d'entreprise de Wavecom'. Ce règlement intérieur précise les missions et objectifs du Conseil et fixe les règles de fonctionnement de celui-ci. Ce règlement intérieur a fait l'objet de révisions et de mises à jour régulières approuvées notamment par les Conseils d'Administration des 19 décembre 2003, 4 février 2005 et 9 décembre 2005. Ce règlement intérieur peut être consulté sur demande adressée au Directeur Juridique à l'adresse électronique questions.assemblee@ecom.com »

Le règlement intérieur précise que l'objectif du Conseil est, par évaluation régulière de ses règles et de son fonctionnement, en faisant s'il y a lieu appel à des tiers extérieurs à la Société, d'optimiser et de parfaire, dans la mesure du possible, le développement de la Société au regard :

- de la clarté et de la transparence des informations communiquées par la Société ;
- de la clarté et de la transparence des prises de décisions stratégiques ;
- du contrôle et de la mise en place d'outils adaptés à une information correcte sur la situation de la trésorerie de la Société et de ses engagements.

La définition de l'indépendance des administrateurs a été renforcée lors de la dernière révision du 4 février 2005. Les critères retenus afin de qualifier un administrateur indépendant sont les suivants :

- ne pas avoir été Commissaire aux comptes de la Société durant les cinq dernières années (au lieu de trois années précédemment) ;
- ne pas être un Actionnaire de contrôle de la Société (i.e. limite de 5 % du capital au lieu de 10 % précédemment) ;
- ne pas avoir été administrateur pendant plus de 12 ans ;
- ne pas être salarié ou Mandataire social de la Société ou de ses Filiales et ne pas l'avoir été au cours des cinq exercices précédents ;
- ne pas avoir de lien familial avec un Mandataire social de la Société ;
- ne pas être client, fournisseur ou banquier de la Société.

Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de Wavecom est actuellement composé d'une majorité d'administrateurs indépendants selon la définition d'administrateur indépendant figurant dans le Code de gouvernement d'entreprise de Wavecom (laquelle définition est rappelée ci-dessus).

Administrateurs indépendants :

- Anthony Maher
- Jean-François Heitz
- Bernard Gilly
- Stephen Imbler

Administrateurs non-indépendants :

- Ronald Black, Directeur Général
- Michel Alard, Président du Conseil d'Administration
- Aram Hékimian.

Tenue des réunions du Conseil

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil d'Administration s'est réuni neuf fois avec un taux de présence moyen des membres de 87 % (stable par rapport aux 89 % de 2006).

Depuis le 31 décembre 2007 et jusqu'à ce jour, le Conseil d'Administration s'est réuni trois fois avec un taux de présence moyen des membres de 95 %.

Les représentants du Comité d'Entreprise ont été systématiquement conviés et ont pu formuler des avis, opinions au cours des débats.

Les convocations ont été, en moyenne, faites au moins 72 heures avant la tenue du Conseil, sauf circonstances exceptionnelles, et un effort important a été fait pour que les administrateurs reçoivent l'ensemble de la documentation en temps utile avant la tenue du Conseil.

Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil s'est prononcé sur les comptes trimestriels en normes US GAAP et IFRS, l'arrêté des comptes annuels, les propositions de résolutions pour l'Assemblée Générale Annuelle du 16 mai 2007, l'émission par la Société d'obligations convertibles dites OCEANE et un programme de rachat d'action mis en place le 26 juillet 2007. Le Conseil a aussi eu à se prononcer sur l'intérêt de l'acquisition de la société Anyare Technologies S.A. par la Société au cours du premier trimestre 2008. Enfin, sur autorisation de l'assemblée générale, le Conseil a attribué des actions gratuites et des options de souscription d'actions.

Plus généralement, le Conseil a débattu des questions de l'activité de la Société à chaque Conseil et a, à chaque fois, approuvé les orientations suivies par la Direction Générale ou proposées par les Comités spécialisés.

Comités du Conseil

Le Conseil s'est doté de Comités afin de permettre au Conseil d'Administration de remplir sa mission en profondeur.

Un Comité de Rémunération et de Nomination

Le Comité de Rémunération et de Nomination a pour objet de proposer la candidature d'administrateurs indépendants et de se prononcer sur la rémunération et les avantages en nature des Mandataires sociaux salariés et des principaux cadres supérieurs de la Société.

Dans le cadre de la proposition du Comité de Rémunération et de Nomination relative à la rémunération et aux avantages en nature des Mandataires sociaux salariés, les règles et principes suivants sont appliqués par ledit Comité et par le Conseil d'administration lorsqu'il examine les propositions du Comité :

- les objectifs des mandataires sociaux salariés sont revus et réactualisés par le Comité de Rémunération et de Nomination et le Conseil d'administration, une fois par an, soit lors de la dernière réunion d'une année civile pour les objectifs de l'année suivante, soit lors de la première réunion de ladite année civile ;
- la part variable est alors fixée en fonction des objectifs fixés pour ladite année civile ;
- lors de cette même réunion, le Comité de Rémunération et de Nomination réexamine (i) la part fixe des rémunérations en fonction de la charge de travail normale et de son évolution au fil du temps et (ii) l'attribution intégrale, partielle ou nulle de la part variable pour l'année précédente ;
- lors de cette même réunion, le Comité de Rémunération et de Nomination réexamine les rémunérations des Mandataires sociaux salariés et, plus généralement de l'ensemble des dirigeants et cadres dirigeants de la Société, en fonction de l'évolution du marché ;
- concernant plus particulièrement le directeur général qui est, au 31 décembre 2007, le seul Mandataire social salarié de Wavecom S.A., le Comité de Rémunération et de Nomination évalue la répartition de la charge de travail entre les différentes entités du groupe (à cet égard, l'activité du directeur général a été fortement influencée par l'acquisition de la division M2M de Sony Ericsson qui l'a amené à consacrer une part importante de son temps à l'activité basée aux US) ;
- à tout moment de l'année et en fonction de projets spécifiques, le Comité de Rémunération et de Nomination peut proposer une prime spéciale liée à l'accomplissement de ces projets spécifiques ;
- enfin, les mandataires sociaux salariés (notamment le Directeur Général, puisque le Directeur Général Délégué et Président du Conseil ont cessé d'être rémunérés par un salaire à compter du 1^{er} août 2007) ne se voient pas alloués de jetons de présence compte tenu de la rémunération versée par ailleurs par la Société.

Le Comité propose également le montant des jetons de présence à attribuer aux administrateurs. Contrairement à la pratique antérieure, les jetons de présence ne sont plus répartis seulement entre les administrateurs indépendants, mais aussi aux administrateurs non indépendants et aux mandataires sociaux qui ne sont pas rémunérés par un salaire. Les jetons de présence sont attribués en fonction de l'activité et de la participation assidue aux réunions du Conseil et des Comités spécialisés du Conseil.

En 2007, le Comité de Rémunération et de Nomination a été impliqué dans la fixation du budget des jetons de présence, des objectifs et rémunération/bonus du Président, du Directeur Général et du Directeur Général Délégué, et enfin dans la proposition de rémunérer le Président et le Directeur Général Délégué par des jetons de présence en lieu et place d'un salaire dans un souci d'harmonisation du mode de rémunération des administrateurs non « exécutifs »

Membres du Comité de Rémunération et de Nomination

Le Comité est composé de MM. Bernard Gilly (Président) et Anthony Maher. Par conséquent, ce comité est composé intégralement d'administrateurs indépendants.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Réunions du Comité de Rémunération et de Nomination

Au cours de l'exercice 2007, le Comité de Rémunération et de Nomination s'est réuni quatre fois avec un taux de présence moyen des membres de 100 % (ce taux était identique pour deux réunions en 2006).

Depuis le 31 décembre 2007 et jusqu'à ce jour, le Comité de Rémunération et de Nomination s'est réuni une fois, réunion à laquelle tous les membres assistaient. Le détail de la rémunération des mandataires sociaux est présenté au chapitre 15 du document de référence.

Comité d'Études Stratégiques

Le Comité d'Études Stratégiques est composé de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration ainsi que de personnalités extérieures disposant de compétences reconnues dans le secteur d'activité de Wavecom. Ce Comité constitue un organe de réflexion, mais doit aussi être une force de proposition, au sein duquel ont lieu des partages d'informations et des échanges de points de vue concernant la stratégie de Wavecom, la stratégie de ses concurrents, son positionnement sur le marché et les choix déterminants pour l'avenir de Wavecom.

En 2007, comme cela avait déjà été le cas en 2006, le Comité d'Études Stratégiques a été particulièrement actif dans l'étude de projets de croissance externe, d'émission d'obligations convertibles (OCEANE) et dans l'acquisition de la société Anyware Technologies S.A..

Lors de sa réunion du 22 novembre 2006, le Comité d'Études Stratégiques avait décidé de créer un sous-comité, le "M&A Sub-committee" composé exclusivement des administrateurs indépendants de Wavecom et dont l'objectif est de permettre une réflexion en toute objectivité et en toute indépendance sur les projets stratégiques de la Société. Ce sous-comité a établi sa propre charte et a élu en son sein son président, lequel est actuellement Anthony Maher. Ce sous comité s'est réuni 6 fois en 2007 et son président a été particulièrement actif, en dehors même des réunions à proprement parler du sous comité.

Membres du Comité d'Études Stratégiques

M. Ronald Black, Directeur Général préside ce Comité. Les autres membres du Comité d'Études Stratégiques sont : Michel Alard, Aram Hékimian, Stephen Imbler, Bernard Gilly, Anthony Maher, et Jean-François Heitz.

Réunions du Comité d'Études Stratégiques

Au cours de l'exercice 2007, le Comité d'Études Stratégiques s'est réuni 14 fois (contre 13 en 2006) avec un taux de participation de 83 % (contre 78 % en 2006) ce qui est notable compte-tenu de la forte activité de ce comité.

Comité d'Audit

Dans l'intérêt notamment des Actionnaires, futurs Actionnaires et de la communauté financière, le Comité d'Audit assiste le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance s'agissant :

- de la fiabilité et la sincérité des comptes de Wavecom ;
- de la procédure de publication des informations financières ;
- du système de contrôle interne de la comptabilité et des finances, des services rendus par les auditeurs indépendants.

Dans cette optique, le Comité d'Audit est chargé de maintenir une communication libre et ouverte entre lui-même, les auditeurs indépendants et la Direction de Wavecom.

Dans l'exercice de sa mission de surveillance, le Comité d'Audit est autorisé à faire des enquêtes sur tout ce qui peut être porté à son attention, ayant pour cela un droit d'accès à tous livres, enregistrements et pouvant utiliser tout équipement et personnel de Wavecom.

Par ailleurs, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'accomplissement de sa mission, le Comité est habilité à recourir aux services de consultants indépendants ou de tous autres conseils. À ce titre, le Comité est habilité, sans intervention du Conseil d'Administration, à faire supporter par la Société le coût des prestations de ces conseils.

Le Comité doit selon le règlement intérieur de la Société être présidé par un administrateur indépendant, ayant une expertise financière (au sens de la réglementation de la Securities Exchange Commission américaine).

Membres du Comité d'Audit

M. Jean-François Heitz a présidé ce Comité depuis la décision du Conseil d'Administration du 7 septembre 2005 et jusqu'au 24 juillet 2007, date à laquelle Stephen Imbler lui a succédé dans cette fonction de président. Tant Jean-François Heitz que Stephen Imbler possèdent les qualités requises pour être expert financier du Comité d'Audit. Le Comité d'Audit est par ailleurs composé de Bernard Gilly. Par conséquent, ce comité est composé intégralement d'administrateurs indépendants.

Réunions du Comité d'audit

Le Comité d'Audit a régulièrement conduit sa mission de contrôle des comptes et a plus particulièrement traité des questions de contrôle interne. Le Comité d'Audit s'est réuni à chaque arrêté des comptes trimestriels.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité d'Audit s'est réuni quatre fois avec un taux de présence moyen des membres de 83 %. Depuis le 31 décembre 2007, le Comité d'Audit s'est réuni une fois avec un taux de présence de 100 %.

Comité de Gouvernance d'Entreprise

Le Comité de Gouvernance d'Entreprise a pour objet de discuter des conditions de fonctionnement du Conseil et de l'organisation de ses travaux. Sa mission est aussi d'assister le Conseil d'Administration dans le développement et la mise en oeuvre des principes de Gouvernance d'entreprise au sein de la Société, de déterminer la composition des Comités du Conseil et de veiller à l'évaluation de l'efficacité du Conseil.

Le Comité est en charge notamment de :

- revoir et recommander une série de principes de Gouvernance d'entreprise en vue de leur approbation par le Conseil d'Administration ;
- revoir les plans de succession du management et faire toutes recommandations au Conseil relativement à ces plans ;
- revoir la structure des Comités du Conseil et recommander au Conseil en vue de leur désignation les membres devant servir dans les Comités ;
- développer et recommander au Conseil en vue de leur adoption, une procédure annuelle d'auto-évaluation du Conseil et des Comités ;
- périodiquement revoir la pertinence des programmes de conformité et d'éthique en coordination avec le Comité de Conformité.

En exerçant sa mission, le Comité pourrait faire appel à l'expertise des membres du management et pourra s'entourer d'experts extérieurs, légaux, comptables et autres en vue d'être assisté dans son travail.

Le Comité de Gouvernance d'Entreprise a eu un rôle moteur dans l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration et a formulé la mise à jour du Code de Gouvernance d'entreprise de la société.

Membres du Comité de Gouvernance d'Entreprise

Stephen Imbler préside ce Comité et Michel Alard en est membre.

Réunions du Comité de Gouvernance d'Entreprise

Au cours de l'exercice 2007, le Comité de Gouvernance d'Entreprise s'est réuni une fois et les deux membres étaient présents à cette réunion. Ce Comité s'est aussi réuni une fois depuis le 31 décembre 2007 pour faire le bilan de l'activité du Conseil et, plus généralement, de la gouvernance d'entreprise à Wavecom.

Généralités sur le fonctionnement et évaluation

Les Comités spécialisés préconisés par les règles et bonnes pratiques de Gouvernance d'entreprise ont été mis en place en 2004 et ont pleinement fonctionné depuis 2005, répondant au souci du Conseil d'Administration de préparer au mieux ses décisions et d'exercer avec davantage de profondeur sa mission de surveillance. Le fonctionnement des Comités n'étant pas soumis au formalisme strict du Conseil d'Administration, de nombreux points téléphoniques ont été faits entre les membres des Comités, au-delà des réunions formelles d'avant Conseil, pour entériner les propositions des Comités, rapportées en séance plénière du Conseil.

16.4.2 Limitation des pouvoirs du Directeur Général

L'article 2.4 du Code de Gouvernance d'entreprise de Wavecom révisé le 19 décembre 2003, le 4 février 2005 et le 9 décembre 2005, prévoit que le Conseil d'Administration doit se réunir préalablement aux décisions suivantes : orientations stratégiques de la Société, modifications de la structure de Direction de la Société ou de ses filiales ; toutes opérations stratégiques de la Société, notamment d'acquisition ou de cession, susceptibles d'affecter significativement le résultat de cette dernière ou de modifier significativement la structure de son bilan.

La notion d'opérations stratégiques a été définie par le Conseil d'Administration dans ses séances du 19 décembre 2003, 4 février 2005 et 9 décembre 2005, comme les prises de participations supérieures à cinq millions d'euros ainsi que toute transaction stratégique qui dévie du « *business model* » actuel de la Société.

Lors de sa réunion en date du 19 décembre 2003, le Conseil d'Administration a confirmé que cet article 2.4 du Code de Gouvernance d'entreprise de Wavecom constituait la limitation de pouvoirs du Directeur Général au sens de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Il convient enfin de rappeler que cette limitation des pouvoirs du Directeur Général au sens de l'article L. 225-37, n'affecte pas les pouvoirs du Directeur Général vis-à-vis des tiers, conformément à l'article L. 225-56 du Code de commerce.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

16.4.3 Procédures de contrôle interne

Contrôle interne

Le référentiel normatif retenu par la Société est le COSO (*Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission*). En effet, la Société est également soumise aux dispositions de la loi américaine dite Sarbanes Oxley - Act de 2002 (la « loi SOX ») et a donc choisi de retenir le COSO largement utilisé dans le cadre de Sarbanes Oxley. Comme le permettent les recommandations de l'AMF du 22 janvier 2007 et du 25 février 2008, la Société n'a donc pas retenu le cadre de référence recommandé par l'AMF et ne s'est pas non plus appuyée sur le guide de mise en œuvre pour la rédaction du rapport du président.

De ce fait, la définition du contrôle interne retenue est celle de ce référentiel : à savoir l'ensemble des processus, des procédures et des contrôles, comptables ou autres, mis en œuvre par le Conseil d'Administration, la Direction générale et le personnel, destiné à donner une assurance raisonnable quant à la réalisation d'objectifs entrant dans les catégories suivantes :

- (I) Réalisation et optimisation des opérations (efficacité de l'organisation et des processus destinés à assurer la réalisation des opérations, la protection des actifs et le respect des décisions et des orientations des organes décisionnaires),
- (II) Fiabilité des informations financières (qualité des systèmes d'information et de reporting permettant d'assurer la fiabilité de l'information financière) et,
- (III) Conformité (respect par l'entreprise des lois et des règlements en vigueur).

Le contrôle interne permet d'obtenir une « assurance raisonnable », et non une certitude, que les risques seront maîtrisés et que les objectifs fixés seront atteints.

L'organisation générale du contrôle interne

L'organisation du « contrôle interne » est centralisée. La structure et les procédures de contrôle interne sont définies pour le Groupe par les départements centraux et les Directions des différentes fonctions opérationnelles. Les filiales, qui gèrent les activités opérationnelles dans les divers pays où le Groupe opère, sont intégrées aux groupes de travail lors de l'élaboration des procédures plus opérationnelles et acteurs moteurs dans leur déploiement au sein de leur entité. Le système de contrôle interne des filiales n'est pas très différent de celui de la maison mère : il est simplement adapté pour tenir compte de la taille et de la fonction des filiales.

Un projet « contrôle interne » a été mis en œuvre par la Direction Financière dès 2003. Le groupe constitué pour ce projet a défini les grandes étapes du projet et établi un planning pour piloter la réalisation de certaines de ces étapes depuis 2003. Le projet a été poursuivi activement en 2007 dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la Société avec la mise à jour des descriptions des procédures, la revue des contrôles clés et à l'évaluation des principaux processus impactant de façon significative les comptes de la Société.

Afin d'atteindre chacun des objectifs du contrôle interne, la Direction a déterminé et met en place progressivement les principes généraux de contrôle interne suivants :

Environnement de contrôle

Ce principe fait référence au niveau de sensibilisation du personnel et au besoin de contrôles internes dans l'ensemble de l'organisation de la Société. Il constitue le fondement de tous les autres éléments du contrôle interne de la Société (ex : codes d'éthique).

Dans le cadre de la mise en place progressive des principes de gouvernement d'entreprise et conformément aux dispositions d'applications de la loi SOX le Conseil d'Administration du 7 février 2003 a adopté deux codes d'éthique qui visent à formaliser et codifier certaines procédures et recommandations déjà en vigueur au sein de la Société. Ces codes ont été révisés en octobre 2003, puis de nouveau en 2006 pour le code d'éthique et de conduite des affaires conformément aux recommandations du 8 décembre 2005 de la CNIL relatives aux dispositifs d'alerte professionnelle.

Code d'Éthique et de Conduite des Affaires

Le code d'éthique et de conduite des affaires s'applique à tous les membres du personnel du Groupe Wavecom, quelle que soit leur activité.

Le code a pour objet de permettre aux dirigeants et salariés de l'entreprise d'arrêter leur comportement en présence de situations concrètes, parfois complexes, par référence à quelques principes clairs et précis. Il concerne la conduite des dirigeants, cadres et employés au sein du groupe, mais également vis-à-vis de tous clients, fournisseurs ou intermédiaires.

Le code est communiqué à tous les salariés de Wavecom qui, depuis 2006, sont requis de signer un document aux termes duquel ils reconnaissent que le code leur a été remis, est à leur disposition et qu'ils en ont pris connaissance. Il peut être consulté à tout moment sur le site intranet de la Société. Il peut faire l'objet de modifications ou de mises à jour à tout moment.

Code d'Éthique des Responsables Financiers

Les responsables financiers visés par ce code d'éthique sont ceux qui ont la responsabilité de la présentation des états financiers ou qui participent aux décisions et jugements relatifs aux politiques clés de comptabilité, ainsi que les cadres supérieurs ayant la responsabilité générale d'une entité légale ou d'une division. Les responsables financiers incluent aussi les personnes chargées de communiquer les informations financières du groupe à la communauté financière.

L'objectif de ce code d'éthique des responsables financiers est d'énoncer les principes fondamentaux devant être respectés par l'équipe de gestion financière de Wavecom pour respecter son obligation de publication dans les délais d'états financiers exacts et complets, ainsi que de protection des actifs de Wavecom.

Le code d'éthique des responsables financiers complète le code d'éthique et de conduite des affaires du groupe Wavecom, auquel s'ajoutent également les politiques et procédures de Wavecom sur divers sujets spécifiques ou en rapport avec des exigences légales locales.

Comités

Le Conseil d'Administration et les différents Comités mis en place par ce Conseil ont un rôle significatif dans la supervision du contrôle interne, en particulier :

- Le Code de Gouvernance d'entreprise précise que l'objectif du Conseil d'Administration est, par évaluation régulière de ses règles et de son fonctionnement, en faisant s'il y a lieu appel à des tiers extérieurs à la Société, d'optimiser et de parfaire, dans la mesure du possible, le développement de la Société au regard : de la clarté et de la transparence des informations communiquées par la Société, de la clarté et de la transparence des prises de décisions stratégiques, du contrôle et de la mise en place d'outils adaptés à une correcte information sur la situation de la trésorerie de la Société et de ses engagements";
- La mission du Comité d'Audit est d'assister le Conseil d'Administration dans sa mission de surveillance s'agissant de l'honnêteté des comptes de Wavecom, de la procédure de publication des informations financières, du système de contrôle interne de la comptabilité et des finances, des services rendus par les auditeurs indépendants, de la compétence et de l'indépendance de ces derniers et s'agissant du respect par la Société des principes d'éthique et des obligations légales et réglementaires. Depuis 2006, ce comité procède à une auto évaluation annuelle de son fonctionnement ;
- La mission du Comité de Conformité est d'assister le Directeur Général et le Président du Conseil d'Administration en ce qui concerne toutes les responsabilités relatives à la conformité de Wavecom avec la législation en vigueur, ainsi qu'avec le Code d'Éthique et de bonne conduite de Wavecom, et s'assure que les procédures de contrôle interne ont été évaluées, testées et auditées par les auditeurs internes habilités. Le Comité s'appuie sur son pôle d'auditeurs internes formés pour l'ensemble des audits processus de fonctionnement pour assurer la réalisation des audits et contrôles nécessaires intégrés dans le système de management de l'entreprise.

Le Comité de Conformité est composé des personnes suivantes, nommées par décision du Conseil d'Administration : Madame Chantal Bourgeat, Directrice Financière et Vice-Présidente des Finances et de l'Administration du Groupe ; Monsieur Pierre Cosnier, Directeur Juridique ; Madame Claire Oliver, Directrice de la Qualité Groupe ; Monsieur Étienne Menut, Vice-Président des Ressources Humaines du Groupe. Suite à la décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 7 septembre 2005, un membre supplémentaire a été ajouté à ce Comité en tant que représentant du Comité d'Entreprise. Il s'agit de Monsieur Jérôme Thuillier, le secrétaire du Comité d'Entreprise.

M. Pierre Cosnier est le Président du Comité de Conformité.

Au cours de l'exercice 2007, le Comité de Conformité s'est réuni deux fois avec un taux de présence moyen des membres de 100 %.

Parallèlement, le Comité de Direction composé du Directeur Général et de ses collaborateurs directs, représentant les fonctions clés de la Société (à savoir, les représentants des trois régions clés de la Société Europe-Moyen-Orient-Afrique, Asie-Pacifique et Amériques, les représentants de la finance, des ressources humaines, du marketing et de la stratégie, de la recherche et développement, des Opérations et de la Qualité), se réunit chaque semaine et a comme objectifs :

- d'assurer la gestion quotidienne de la Société ;
- de définir la stratégie globale de la Société ;
- de revoir les résultats financiers, le budget, les estimations de résultats ;
- de revoir les indicateurs de mesure de la performance mis en place ;
- de suivre l'avancement des projets clés dont le projet "contrôle interne."

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Certification ISO 9000 Version 2000

De plus, la société est entrée dans un processus de certification ISO 9000 version 2000.

Le projet ISO de Wavecom a été lancé début 2004. Début 2005, le projet est passé en phase de mise en place des processus dans toutes les régions (Corp., EMEA, INC, APAC). Wavecom a obtenu sa certification ISO9001 après l'audit initial en novembre 2005 ; les 2 audits de suivi ont été réalisés, quant à eux, en octobre 2006 et octobre 2007.

Ce projet intègre les besoins identifiés dans le projet de contrôle interne, pour tout ce qui concerne les activités de contrôle. Wavecom a considéré comme essentiel d'avoir une coordination entre ces deux projets pour assurer une bonne compréhension de l'ensemble des employés aux process et à la cohérence entre elles des différentes activités de l'entreprise. Cette démarche permet une meilleure fluidité et facilité de lecture des process et l'identification des points clés pour ses contrôles. Wavecom a dans ce sens formé une équipe d'auditeurs internes qui réalisera tout au long de l'année des audits à la fois système et contrôle interne.

Une politique Qualité a été mise en place et largement diffusée au sein de la Société. Elle s'articule autour des trois points suivants :

1. Écouter attentivement ses clients et les fidéliser en répondant à leurs besoins en termes de qualité, coûts et délais avec des produits et des services innovants ;
2. Développer une culture d'amélioration continue en valorisant la créativité et de travail d'équipe tout en respectant les politiques d'éthiques et environnementales ;
3. Collaborer avec des partenaires de l'industrie afin de développer le marché de façon responsable.

Évaluation des risques

Il s'agit de l'identification et de l'analyse des facteurs de risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs. L'évaluation des risques permet de définir les activités de contrôle et les plans d'actions de réduction des risques.

L'évaluation des risques est faite à tous les niveaux de la Société et par les différents Comités mais plus particulièrement par le Comité des Risques.

Le Comité des Risques assiste le Directeur Général et le Conseil dans l'identification, l'analyse, l'évaluation et la proposition des modes de gestion des risques qu'encourt la Société. Lors de l'exercice 2007, le Comité des Risques a procédé à la mise à jour de la cartographie des risques de Wavecom, élaborant un descriptif détaillé desdits risques, ainsi qu'un échelonnement de ceux-ci, et les mesures préventives et curatives mises en place. Il a également commencé à travailler sur une cartographie des risques de fraudes dans la Société.

Lors de sa réunion du 7 septembre 2005, le Conseil d'Administration a nommé Madame Chantal Bourgeat en tant que Présidente du Comité des Risques et a aussi décidé de l'élargissement de sa composition afin de regrouper un panel représentatif de l'ensemble des fonctions de la Société. Le Conseil a aussi décidé que le Comité des Risques rendrait compte au Comité d'Audit.

Il est composé des personnes suivantes, toutes membres du management : Mme Chantal Bourgeat, M. Pierre Cosnier, M. Vincent Laurentin, M. Gil Croisille, M. Emmanuel Maçon-Dauxerre, M. Frédéric Farago.

Le Comité des Risques s'est réuni quatre fois en 2007, avec un taux de présence moyen des membres de 75 %. Les procédures de gestion des risques ont pour objectifs :

- d'énumérer les risques potentiels et les évaluer en termes d'impact sur l'activité de la Société ;
- de définir et mettre en place des actions pour contrôler et revoir régulièrement la mesure de ces risques ;

Les principaux risques identifiés et décrits dans la section 4 du Document de Référence ont permis de réaliser une cartographie de ces risques.

Ce processus intègre les étapes suivantes :

- identification de l'ensemble des risques pouvant impacter l'activité de la Société ;
- hiérarchisation de ces risques en fonction de la probabilité que ce risque se matérialise et du niveau d'impact que ce risque pourrait avoir sur l'activité et la rentabilité de la Société ;
- identification des principaux moyens de préventions pour les risques les plus importants et des indicateurs de suivi.

Cette analyse descriptive s'inscrit dans une perspective dynamique qui permettra à la Société d'aboutir à terme à une appréciation de la pertinence et de l'efficacité de son contrôle interne.

Activités de contrôle

Il s'agit de l'application des normes et procédures permettant de garantir la mise en œuvre appropriée des orientations définies par la Direction. Dans le cadre du projet de contrôle interne et de la certification ISO, un effort important a été fourni depuis 2004 afin de s'assurer que tous les processus clés étaient encadrés par des procédures et des politiques communes au Groupe.

Fonctionnement des organes d'administration et de Direction

Ces processus ont été élaborés à partir d'une cartographie des principaux Processus de la Société, à savoir :

- Les processus de management des ressources :
 - Les ressources humaines ;
 - L'infrastructure et les systèmes d'information (incluant toutes les procédures, politiques et processus comptables et financiers) ;
 - Le management des partenaires.
- Les processus liés à l'activité opérationnelle :
 - Gestion de la relation clients ;
 - Réalisation des contrats (commande, production, livraison, facturation, après-vente) ;
 - Management du produit (faisabilité, développement, maintenance, fin de vie).
- Les processus de management :
 - Processus de management du système qualité ;
 - Processus stratégiques (plan stratégique, plan à long terme, plan marketing, budget).

Information et communication

Il s'agit du processus général visant à assurer que l'information pertinente est identifiée, recueillie et diffusée dans les délais appropriés afin que l'ensemble du personnel de la Société puisse assumer ses responsabilités. Ce principe a trait aux flux d'information qui sous-tendent des procédures de Contrôle interne efficace, depuis les orientations de la Direction jusqu'au plan d'actions.

La Direction s'assure qu'une information pertinente est partagée de manière prompte au sein de la Société grâce à la mise en place d'outils de communication, de réunions régulières.

Depuis le 1^{er} janvier 2004, le siège et les principales filiales utilisent un système d'information intégré à partir d'une architecture SAP mis en place progressivement depuis 2001.

Des processus ont été mis en place afin de s'assurer que les programmes informatiques sont développés et maintenus de façon appropriée en tenant compte des besoins des utilisateurs et des mesures de contrôle et sécurité nécessaires.

La Société a mis en place auprès de tous ses collaborateurs en France une charte d'usage du système d'information qui décrit les droits et devoirs de chacun concernant les ressources informatiques, le réseau et les services Internet. Ce document constitue une annexe au règlement intérieur.

Pilotage

Il s'agit du contrôle et de l'évaluation périodique de la qualité du Contrôle interne à travers les activités de supervision exercées par la Direction. Ce pilotage se fait, entre autre, par les différents Comités mis en place par le Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, les compétences du Comité de Conformité ont été élargies au contrôle interne.

Depuis 2004, un groupe de personnes de différents services et régions de la Société a été formé à l'audit interne aussi bien dans le cadre de la certification ISO que dans le cadre du contrôle interne. Ce groupe est aujourd'hui constitué d'une vingtaine de personnes. Le plan d'audit effectué en 2007 a permis de couvrir l'ensemble des process de la cartographie de Wavecom et a inclus les contrôles établis dans le cadre de SOX pour tester la pertinence du système et l'intégration des différents contrôles. La couverture de l'ensemble des process a été réalisée dans toutes les régions. La réalisation de l'ensemble de ces audits a permis de vérifier l'adéquation des process au sein de l'entreprise et leur compréhension et de maintenir la certification ISO9000 version 2000 lors de l'audit de suivi d'octobre 2007.

Les points d'amélioration mis en avant lors des audits sont suivis par le Responsable système Qualité et l'efficacité est revue par les auditeurs internes lors des audits suivants.

Le contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Organisation de la fonction financière au sein du Groupe.

Le Groupe exerce son activité dans un environnement international, répartie entre la maison mère en France qui assure les fonctions de siège et d'entité opérationnelle pour la région Europe Moyen-Orient et Afrique, et les deux principales entités de distribution à Hong-Kong et aux Etats-Unis (Caroline du Nord). Trois autres filiales plus petites sont situées en Europe, et une filiale est dormante en Asie.

Chacune des trois entités juridiques majeures possède sa propre organisation financière, organisée sous la responsabilité du Directeur Financier du Groupe. La comptabilité des entités plus petites est sous-traitée à des cabinets comptables.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Préparation de l'information comptable et financière

Les états financiers sont élaborés sur la base des informations communiquées par les Directions Financières de filiales et les cabinets comptables pour les filiales étrangères et sur la base des données de SAP pour la maison mère. Les données des filiales sont transmises mensuellement selon un format unique Groupe et en fonction d'un calendrier préparé par les services du siège.

Toutes les entités du Groupe sont responsables des informations qu'elles remontent et de l'application des procédures communes à l'ensemble du Groupe. En plus de la remontée mensuelle des données, chaque entité prépare une présentation détaillée de ses comptes qu'elle soumet à la direction financière du groupe.

Le département "*Corporate accounting*" en France est en charge de la préparation des états financiers. Il s'assure de la cohérence des remontées d'information des filiales avant agrégation et écritures de consolidation.

Deux groupes ont été constitués pour coordonner la préparation, la revue et la communication des informations financières publiées et du rapport annuel en particulier. Le premier (*disclosure group*) est en charge de la préparation et de la coordination des documents et s'assure que les informations destinées à être publiées sont pertinentes, exactes et exhaustives. Il est composé du Directeur Financier du Groupe, du Directeur du Reporting Financier, du Directeur Juridique et du Directeur Communication et Relations Investisseurs. Le second groupe (*review group*) est composé de représentants des fonctions financières, du Comité de Direction de la Société, des membres du Conseil d'Administration, et chaque représentant s'assure dans son domaine d'activité de la fiabilité des informations fournies.

Reporting mensuel

La Société a mis en place une procédure de suivi des résultats centrée autour du reporting mensuel. Ce suivi est animé par le contrôle de gestion.

Un plan budgétaire élaboré par les opérationnels et le contrôle de gestion est élaboré au cours du dernier trimestre pour l'année à venir. Ce processus est complété chaque mois par l'établissement d'estimation de résultat pour les douze mois suivants.

Une réunion mensuelle à laquelle participent le Comité de Direction du Groupe et le contrôle de gestion a pour but d'étudier les différents indicateurs du reporting, d'étudier les écarts entre les comptes réalisés et le budget ou les estimations et d'affiner les prévisions futures. Des actions sont prises, si nécessaire, pour permettre à l'entreprise d'atteindre les objectifs fixés.

Processus clés

Dans le cadre de l'analyse des risques liés à la fiabilité des informations financières, la première étape du projet contrôle interne a consisté à réaliser une analyse de risques formalisée, visant à identifier les processus ayant une incidence sur l'information financière ainsi que les risques et contrôles clés s'y rapportant.

Les procédures et les contrôles clés les plus importants sont relatifs aux processus suivants :

- Environnement de contrôle ;
- Processus de clôture des états financiers ;
- Processus vente ;
- Processus d'achat des produits vendus ;
- Processus de contrôle et de sécurité des systèmes informatiques ;
- Processus des autres achats d'exploitation ;
- Processus de paie.

En 2007, les procédures majeures ont été décrites et déployées dans les trois principales entités. Les contrôles clés ont été identifiés pour tous les cycles sélectionnés. L'audit interne a effectué des tests afin d'évaluer l'application des contrôles clés. Les points d'amélioration jugés les plus importants mis en avant lors de ces audits ont été mis en place et des plans d'actions ont été élaborés pour les autres améliorations.

Évaluation des procédures de contrôle interne : état des lieux

Conformément à la recommandation AMF du 23 janvier 2004, le présent rapport a été élaboré dans une perspective dynamique. Au cours de l'année 2007, les contrôles clés des procédures de Contrôle interne ont été testés et un dialogue constant eut lieu d'une part entre le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général, d'autre part, entre le Directeur Général et les membres indépendants du Conseil d'Administration, notamment dans le cadre du Comité d'Audit et enfin avec les Commissaires aux comptes de la Société, qui ont pu apporter leur contribution.

Soumission aux dispositions de la loi américaine Sarbanes-Oxley

Wavecom précise que, dans le cadre de son rapport annuel américain (Form 20-F) qui est déposé à la Securities and Exchange Commission (SEC) et conformément aux nouvelles dispositions introduites par le Sarbanes-Oxley - Act de 2002 dans la législation américaine, le Directeur Général et la Directrice Financière de Wavecom ont évalué l'efficacité des contrôles et des procédures internes relatifs ou devant être publiés (*disclosure controls and procedures*) tels que définis par la réglementation américaine, dans les 90 jours précédant la date de ce rapport annuel américain. Ces contrôles et procédures internes relatifs aux informations publiées ou devant être publiées leur ont permis d'être informés des événements significatifs concernant la Société, notamment pendant la période de préparation de ce rapport annuel américain.

Parallèlement, et conformément à la législation américaine, Wavecom a également indiqué dans ce rapport annuel américain, qu'il ne s'était produit, postérieurement à la date de cette évaluation, aucun changement significatif dans le contrôle interne (*internal controls*) de la Société ou dans d'autres domaines susceptibles d'affecter de manière significative ce contrôle.

Par ailleurs, en application de l'article 404 de la loi Sarbanes-Oxley, le Directeur Général et la Directrice Financière de Wavecom ont établi au titre de 2007 un rapport sur le "contrôle interne financier" au sein du Groupe. Ce rapport précise que :

- le Directeur Général et la Directrice Financière de Wavecom sont responsables de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne financier "adéquat" ;
- le Directeur Général et la Directrice Financière de Wavecom ont procédé à une évaluation au 31 décembre 2007 de l'efficacité du contrôle interne financier "au sein du Groupe. Cette évaluation a été réalisée au regard des critères définis dans le référentiel de contrôle interne retenu par le groupe : le COSO ;
- dans ce cadre, le Directeur Général et la Directrice Financière de Wavecom ont conclu à l'efficacité du contrôle interne financier "au sein du Groupe au 31 décembre 2007.
- les auditeurs externes qui audient les états financiers au 31 décembre 2007 présentés dans le Form 20-F ont confirmé l'efficacité du dispositif interne de l'information financière au sein du Groupe au 31 décembre 2007.

Michel Alard

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

16.5 Rapport des Commissaires aux comptes sur le rapport du Président

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Wavecom, pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Wavecom et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de Commerce.

Paris et Paris-La Défense, le 7 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

MBV & Associés
Régis Bizien

ERNST & OUNG Audit
Jean-Yves Jégourel

17 Salariés

17.1 Ressources humaines

Le nombre de salariés et d'intervenants sous contrat, à la fin des trois dernières années, était le suivant :

Année se terminant le	Salariés	Intervenants extérieurs et personnel temporaire	Total
31 décembre 2007	420	63	483
31 décembre 2006	384	56	440
31 décembre 2005	290	40	330

Les effectifs ont augmenté de 43 personnes au niveau monde au cours de l'année 2007.

Au cours des dernières années, la Société a eu recours à un nombre assez important d'intervenants extérieurs sous contrat et de personnes intérimaires, ce qui est une pratique courante pour les sociétés françaises des secteurs technologiques. Cependant, la part de ces ressources, depuis plus de trois ans est restée relativement stable. En effet, les intervenants extérieurs et le personnel temporaire représentaient approximativement, 12 % au 31 décembre 2005, 12,5 % à la fin de décembre 2006 et 13 % au 31 décembre 2007.

La rotation du personnel de la Société dans l'entité Wavecom S.A en France (mesurée par les mouvements naturels du personnel à l'exclusion des réductions d'effectif résultant des restructurations) pour les trois dernières années était 10,8 % en 2005, 5 % en 2006 et 2,5 % en EMEA en 2007. A noter un faible taux de 2 % à Inc. qui est une région aux taux proches du plein emploi et la Société considère par ailleurs que le chiffre de 6,3 % en APAC est correct comparé aux 17,4 % de HK et 18 % à Beijing.

La Société emploie un grand nombre d'ingénieurs (salariés et intervenants sous contrat), la plupart étant basée en France et aux Etats-Unis.

Au 31 décembre 2007, la répartition du personnel, (salariés et intervenants sous contrat), par catégories fonctionnelles et zones géographiques était la suivante :

Fonction	% du total	Géographie	% du total
Recherche et Développement	53	Europe, Moyen-Orient, Afrique	64
Production, logistique et qualité	6	Asie-Pacifique	14
Ventes et Marketing	27	Amériques	22
Finance et Administration	14		

Les contrats d'embauche des employés français sont soumis aux dispositions de la convention collective SYNTEC, accord collectif issu de négociations salariales applicables aux employés de l'industrie de la Société. De plus, comme l'exige la loi française, la Direction de la Société organise des réunions périodiques avec les représentants du Comité d'Entreprise, les délégués du personnel et le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail).

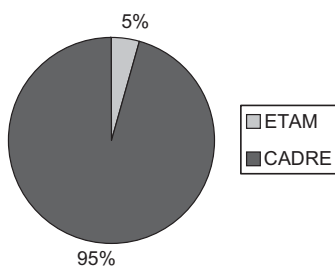
La Société n'a pas de représentant syndical.

Rapport social et environnemental 2007 (Wavecom S.A uniquement)

Informations de nature sociale

EFFECTIFS

Effectif total France au 31/12/2007



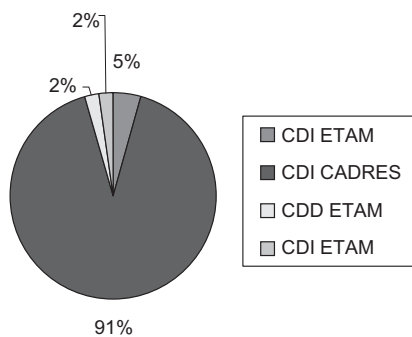
	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
2007	11	230	241

Nombre d'embauches par contrats à durée indéterminée

	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
2007	2	40	42

Nombre d'embauches par contrats à durée déterminée (job d'été)

	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
2007	1	1	2



Salariés

Recrutement

En 2007, la Société a recruté 43 personnes dont 42 en CDI.

Parmi elles :

- 32 % ont été approchées par des Cabinets en approche directe,
- 22 % étaient déjà prestataires chez Wavecom,
- 20 % cooptées ou transmises comme contacts par les salariés de WAVECOM,
- 10 % ont commencé par une mission d'intérim chez Wavecom.

Le reste des candidatures est parvenu à la Société grâce à son vivier, son site internet, ses annonces ou en spontané.

Les principales difficultés de recrutement ont concerné des profils rares d'Ingénieur/Architecte Système ou des recrutements de Chef de Projets (SAP ou industriels).

Wavecom recrute des professionnels confirmés sur un marché de technologies avancées en forte croissance, dans un contexte de concurrence à l'embauche et de pression sur les salaires, et se différencie toujours par l'intérêt de ses projets, son dynamisme et l'attractivité de son offre de rémunération (salaire + avantages).

Licenciements individuels et motifs

Nombre de licenciements pour cause économique :

	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
2007	-	-	-

Nombre de licenciements pour d'autres causes :

	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
2007	1	9	10

Heures Supplémentaires

	MONTANT	NOMBRE HEURES
2007	€ 7 696,71	459,02

Utilisation de main d'œuvre extérieure

	NOMBRE D'INTERIMAIRES
2007	2

TEMPS DE TRAVAIL**Organisation du temps de travail**

Wavecom bénéficie d'un plan de 35 h applicable en entreprise depuis le 01/02/00.

2007	TEMPS DE TRAVAIL	RTT (annuels)
ETAM	35 h / hebdomadaire	Jours ou dédommagement financier (à hauteur du contingent d'heures supplémentaires de 77/heures/annuelles/salarié)
CADRES	214 jours / annuel (y compris le lundi de Pentecôte)	14 jours (12 à l'initiative du salarié et 2 à l'initiative de l'employeur)

Durée du travail (temps plein)

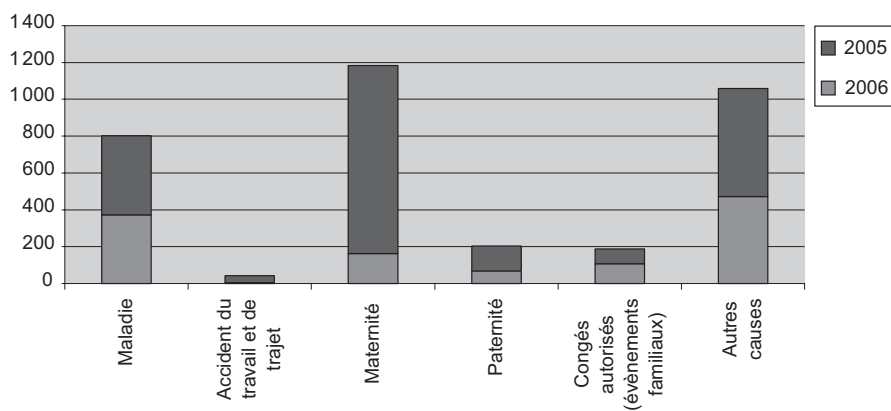
2007	TEMPS PLEIN
Durée du travail (heures/mensuelles)	151,67

Durée du travail (temps partiel)

Temps de travail 2007 (en heures hebdomadaire)	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
28	-	6	6
31,50	-	2	2
TOTAL	-	8	8

Absentéisme et motif

Absentéisme 2007 (en jours)	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
Maladie	90	403	493
Accident du travail et de trajet	7	188	195
Maternité	-	600	600
Paternité	11	159	170
Congés autorisés (événements familiaux)	3,5	96,5	100
Autres causes	-	235	235
TOTAL	111,50	1681,50	1793



Absentéisme 2006 (en jours)	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
Maladie	13	359,50	372,50
Accident du travail et de trajet	-	4	4
Maternité	-	163	163
Paternité	9	59	68
Congés autorisés (événements familiaux)	4	104	108
Autres causes	277	194,50	471,50
TOTAL	303	884	1187

Salariés

Absentéisme 2005 (en jours)	E.T.A.M.	CADRES	TOTAL
Maladie	63	367	430
Accident du travail et de trajet	12	27	39
Maternité	85	936	1021
Paternité	18	117	135
Congés autorisés (événements familiaux)	3	77	80
Autres causes	225	362	587
TOTAL	406	1886	2292

RÉMUNERATION

Rémunérations totales

	TOTAL
2007	€ 17 811 248

Évolution des rémunérations

	TOTAL
2007	3,8 %

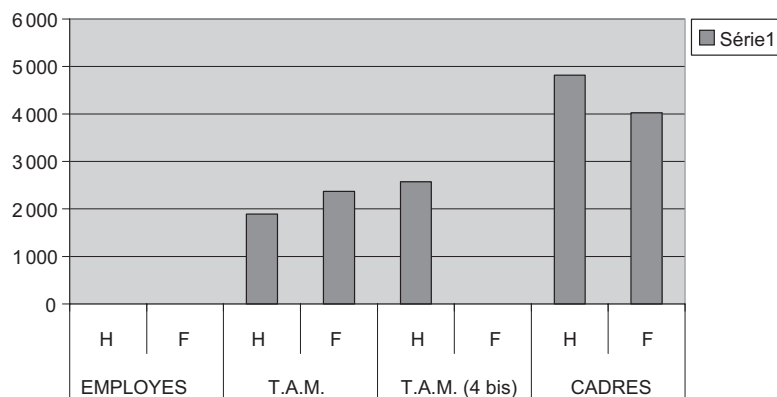
Charges sociales

	TOTAL
2007	€ 8 161 549

Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

Salaire de base mensuel moyen des salariés présents au 31 décembre 2007 (en euros).

EMPLOYÉS		T.A.M.		T.A.M. (4 bis)		CADRES		Moyenne
H	F	H	F	H	F	H	F	
-	-	1 893	2 371	2 569	-	4 818	4 022	4 526



RELATIONS PROFESSIONNELLES ET BILAN DES ACCORDS COLLECTIFS

Élections représentatives du personnel pour le renouvellement du Comité d'Entreprise et des Délégués du Personnel :

1^{er} tour : 25/01/2007

2^{ème} tour : 08/02/2007

CONDITION D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Fin de l'enquête menée par Technologia qui écarte tout risque sur la santé lié au site d'Issy-les-Moulineaux.

FORMATION

Pourcentage de la masse salariale consacré au titre de l'investissement Formation :

	TOTAL
2007	3,83 %

EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Somme versée à l'AGEFIPH au titre de l'insertion des travailleurs handicapés :

	TOTAL
2007	€ 59 080

OEUVRES SOCIALES

Budget des activités sociales et culturelles du C.E. :

	TOTAL
2007	€ 178 945,70

IMPORTANCE DE LA SOUS-TRAITANCE

Promotion auprès des sous-traitants des conventions fondamentales de l'OIT

Néant

Contrôle du respect par les sous-traitants des conventions fondamentales de l'OIT

Néant

AUTRES INFORMATIONS

Impact territorial des activités en matière d'emploi

300 emplois

Impact sur le développement régional

Néant

Relations avec les associations d'insertion

Néant

Relations avec les associations de protection de l'environnement

Néant

Relations avec les associations de consommateurs

Néant

Relations avec les populations riveraines**Néant****FILIALES ÉTRANGÈRES****Prise en compte des activités sur le développement régional**

Filiales ou bureaux de représentation : Hong Kong (Chine) Camberley (Royaume-Uni), Beijing (Chine), Research Triangle Park NC (USA), et Munich (Allemagne).

Effectif direct total : 175

Prise en compte des activités sur le développement régional

Le recrutement s'effectue en grande majorité localement pour ce qui est des filiales étrangères.

17.2 Stock options, B.S.A., B.C.E et actions gratuites**Plans d'options de souscription d'actions et bons de souscription d'actions**

Au cours de l'exercice 2007, aucune option n'a été consentie par des sociétés liées ou contrôlées par Wavecom à des salariés ou des mandataires sociaux de cette dernière. Aucune option consentie par des sociétés liées ou contrôlées par Wavecom (au sens des articles L. 225-180 et L. 233-16 du Code de Commerce) n'a été exercée en 2007.

Par ailleurs, en ce qui concerne les options consenties par Wavecom au cours de l'exercice 2007, aucune option (hors B.S.A.) n'a été consentie aux mandataires sociaux de la Société, à l'exception de Monsieur Ronald Black, Directeur Général, qui a reçu le 7 juin 2007, 77 650 options à un prix d'exercice de € 24,21. A l'occasion de cette attribution, le Conseil a fixé à 23 295 le nombre d'actions issues de la levée de ces options qui devra être conservé par le Directeur Général jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Plans d'attribution d'actions gratuites

Sur autorisation accordée par les Assemblées Générales mixtes des 22 décembre 2005, 9 février 2007 et 16 mai 2007, le Conseil d'Administration a attribué des actions gratuites lors de sa séance du 7 juin 2007. Un nombre total de 155 650 actions gratuites ont été attribuées : 77 650 à Monsieur Ronald Black, Directeur Général, et 78 000 à des salariés du Groupe.

Les caractéristiques de ce plan d'attribution d'actions gratuites sont les suivantes :

Caractéristiques	Plan 2007 (Actions Gratuites)
Date d'attribution	7 juin 2007
Date d'acquisition	8 juin 2009
Date de disponibilité	8 juin 2011
Cours de l'action (clôture) à la date d'attribution	24,06 euros
Période d'acquisition	2 ans
Période de blocage	2 ans
Nombre d'actions attribuées	155 650
Taux d'annulation estimé fin 2007	0,96 %

Le présent tableau indique le nombre, le prix et la date d'échéance des options consenties au cours de l'exercice aux dix salariés dont le nombre d'options ou d'actions gratuites ainsi consenties est le plus élevé.

Bénéficiaires	Fonction au sein de la Société	Nombre d'options ou d'Actions gratuites consentis	Prix €	Echéance
Ronald Black*	Directeur Général, Wavecom SA	77 650	24,21	7-juin 2017
		77 650 0 (Actions gratuites)		7-juin 2009
Philippe Guillemette*	Directeur technique et Groupe, Vice Président de la technologie	30 000	24,21	7-juin 2017
		35 000 0 (Actions gratuites)		7-juin 2009
Anders Franzén*	Vice-Président Groupe Chief Operating Officer et Président de Wavecom Inc	20 000	24,21	7-juin 2017
Emmanuel Walckenaer	Vice Président de Wavecom, responsable des services IDS	20 000	24,21	7-juin 2017
Chantal Bourgeat*	Directrice financière et Vice présidente Groupe, Finances et Administration	15 000	24,21	7-juin 2017
Didier Dutronc*	Vice Président Groupe, région Asie Pacifique et Directeur Général de Wavecom Asie Ltd.	15 000	24,21	7-juin 2017
Dominique Cyne*	Vice-Président Groupe, Recherche et Développement	15 000	24,21	7-juin 2017
Stefan Lindvall*	Vice-Président Groupe, region Amériques	15 000	24,21	7-juin 2017
Frank Souguir*	Vice Président Groupe	15 000	24,21	7-juin 2017
Pierre Teyssier*	Vice Président Groupe, Opérations	15 000	24,21	7-juin 2017

* membre du comité exécutif.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 2007, le plus grand nombre de BCE ou d'options a été exercé par les dix employés suivants :

Bénéficiaires	Fonction au sein de la Société	Nombre d'options ou de BCE exercés en 2007	Prix d'exercice par option ou BCE
Pierre Piver*	Vice Président Groupe, région EMEA	20 000	8,07
		5 000	11,18
Luc Degaudenzi	Vice Président Groupe, Programme	6 248	4,19
		7 916	9,62
		3 332	10,62
Etienne Menut*	Vice Président Groupe des ressources humaines	10 000	8,07
Lisa-Ann Sanders	Directrice Relations Investisseurs	10 000	8,07
Dominique Cyne*	Vice-Président Groupe, Recherche et Développement	2 394	4,19
		9 788	8,07
Didier Dutronc*	Vice Président Groupe, région Asie Pacifique et Directeur Général de Wavecom Asie Ltd.	5 000	10,62
		4 500	11,40
Frank Souguir*	Vice Président Groupe	6 000	9,62
Olivier Beaujard*	Vice Président Groupe, Business Development	5 000	4,19
Chantal Bourgeat*	Directrice financière et Vice présidente Groupe, Finances et Administration	5 000	8,07
Jamie Garroch	Directeur marketing produit	2 700	4,19
		2 000	8,07

* membre du comité exécutif.

Salariés

Le présent tableau indique le nombre de BCE, d'options, d'actions gratuites et de BSA non exercés au 31 mars 2008 par les membres du Comité exécutif et par les Mandataires sociaux et ceux pouvant être exercés au 31 décembre 2007.

Bénéficiaires	Fonction au sein de la Société	Nombre de BCE, d'options, d'actions gratuites ou de BSA attribués et non exercés au 31 mars 2008	Prix moyen de souscription, pondéré par les volumes	Nombre de BCE, d'options, d'actions gratuites ou de BSA pouvant être exercés au 31 décembre 2007	Prix moyen de souscription, pondéré par les volumes	Fourchette de prix (en euros)
Ronald Black	Directeur Général	792 017	6,50	468 410	5,32	3,29 – 10,62
Olivier Beaujard	Vice-Président Groupe, Business Development	33 530	42,57	25 402	54,85	4,19 – 139,52
Chantal Bourgeat	Directrice Financière et Vice-Présidente Groupe, Finances et Administration	60 000	12,05	26 242	7,76	4,19 – 11,40
Dominique Cyne	Vice-Président Groupe, Recherche et Développement	57 000	12,88	14 166	10,38	4,19 – 11,40
Didier Dutronc	Président de Wavecom APAC et Vice-Président Groupe, région Asie-Pacifique	70 000	14,50	36 284	7,68	4,19 – 11,40
Anders Franzén	Vice-Président Groupe Chief Operating Officer et Président de Wavecom Inc	76 000	11,68	19 787	10,62	10,62
Bernard Gilly	Administrateur	40 000	11,53	3 334	6,55	6,55
Philippe Guillemette	Directeur Technique et Vice-Président Groupe pour le Marketing	157 750	17,88	65 347	28,22	4,19 – 103,23
Stephen Imbler	Administrateur	40 000	11,53	10 000	7,91	6,55 – 10,62
Jean-François Heitz	Administrateur	40 000	11,41	6 667	8,58	6,55 – 10,62
Stefan Lindvall	Vice-Président Groupe, region Amériques	35 000	16,44	7 912	10,62	10,62
Anthony Maher	Administrateur	40 000	11,53	26 666	7,24	6,55 – 10,62
Étienne Menut	Vice-Président Groupe des ressources humaines	56 000	11,70	28 392	9,21	4,19 – 11,40
Claire Oliver	Directrice Qualité, Groupe	62 438	70,43	55 874	76,42	4,19 – 139,52
Pierre Piver	Vice-Président Groupe, region EMEA	76 000	10,14	25 678	7,36	4,19 – 11,40
Frank Souguir	Vice-Président Groupe	58 000	12,33	19 714	7,18	4,19 – 10,62
Pierre Teyssier	Vice-Président Groupe des Opérations	66 000	16,52	34 220	16,92	4,19 – 39,18
Hugues Waldburger	Directeur Groupe de Performances et Validation	19 000	12,29	9 161	7,80	4,19 – 10,62

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

Le présent tableau indique le nombre d'options (adossées ou non à un nombre identique de BCE et d'actions gratuites) consenties aux dix premiers salariés non Mandataires sociaux attributaires et les options (et BCE) levées par ces derniers :

	Nombre total d'options ou d'actions gratuites consenties	Prix moyen pondéré	Plan d'options du 7 juin 2007	Actions gratuites du 7 juin 2007
Options ou actions gratuites consenties, durant l'exercice, aux dix salariés de la Société dont le nombre ainsi consenti est le plus élevé	187 000	19,42	150 000	37 000
Options ou BCE levés durant l'exercice par les dix salariés de la Société dont le nombre ainsi acheté ou souscrits est le plus élevé	67 682	8,71	-	-
Options, BCE ou actions gratuites consenties aux dix premiers attributaires salariés	739 188	-	-	-

Par ailleurs, au cours de l'exercice, les options, actions gratuites ou les BSA consentis à chaque Mandataire social sont les suivants :

	Nombre total d'options, d'actions gratuites ou de BSA consentis	Prix (en €)	Date d'échéance	Plan du 07/06/07 (Options)	Plan du 07/06/07 (actions gratuites)	Plan du 16/05/07 (BSA)
Options, actions gratuites ou BSA consentis, durant l'exercice, à chaque Mandataire social :						
- Ronald Black	155 300	24,21	07/06/2012	77 650	77 650	
- Bernard Gilly	10 000	21,90	16/05/2011			10 000
- Jean-François Heitz	10 000	21,90	16/05/2011			10 000
- Stephen Imbler	10 000	21,90	16/05/2011			10 000
- Anthony Maher	10 000	21,90	16/05/2011			10 000

Trois mandataires sociaux ont levé au total 69 999 BSA au cours de l'exercice 2007.

17.3 Contrat d'intéressement et de participation des salariés dans le capital

L'accord de participation de 2003 est toujours en vigueur. La réserve de participation pourra ainsi être alimentée à nouveau lorsque les seuils du Groupe auront été atteints.

Le Plan d'Épargne Entreprise est lui aussi maintenu ainsi que l'abondement de l'entreprise à l'épargne volontaire dans la limite de € 1 000 par salarié et par année.

18 Principaux Actionnaires

Répartition actuelle du capital et des droits de vote

	Au 31 mars 2008			Dilution potentielle ⁽²⁾		
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%
Principaux actionnaires						
Aram Hékimian, administrateur ⁽¹⁾	1 800 381	11,4	1 800 381	11,8	1 800 381	9,8
Michel Alard, administrateur ⁽¹⁾	1 588 533	10,1	1 588 533	10,4	1 588 533	8,7
Jo Hambro Capital	903 641	5,7	903 641	5,9	903 641	4,9
Sloane Robinson	898 654	5,7	898 654	5,9	898 654	4,9
Lansdowne Partners	831 455	5,3	831 455	5,5	831 455	4,5
Mandataires sociaux						
Ronald Black, administrateur	1	N/S	1	N/S	1	N/S
Bernard Gilly, administrateur	1	N/S	1	N/S	1	N/S
Jean-François Heitz, administrateur	100	N/S	100	N/S	100	N/S
Stephen Imbler, administrateur	10 000	N/S	10 000	N/S	10 000	N/S
Anthony Maher, administrateur	1	N/S	1	N/S	1	N/S
Autres						
Actions en auto-contrôle ⁽³⁾	544 322	3,4			544 322	3,0
Salariés non mandataires sociaux					1 586 047	8,7
Mandataires sociaux					952 017	5,2
Public	9 223 042	58,4	9 223 042	60,5	9 223 042	50,3
TOTAL	15 800 131	100,0	15 255 809	100,0	18 338 195	100,0

(1) Chiffres incluant les actions et/ou droits de vote détenus directement ou indirectement par les membres de leur famille au nominatif et au porteur.

(2) Chiffres et pourcentages théoriques tenant compte des 2 538 064 actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des titres donnant accès au capital (BCE, BSA, options et actions gratuites).

(3) La Société détient, au 31 décembre 2007, 544 322 actions rachetées dans le cadre de deux programmes de rachat d'actions à des prix allant de € 7,94 à € 20,21.

Informations diverses :

- Notification de franchissement de seuil : à la connaissance de la Société, hormis Michel Alard et Aram Hékimian, trois sociétés détiennent directement ou indirectement une participation dans la société supérieure à 5 % de son capital ou de ses droits de vote. Ce sont les sociétés suivantes :

1. Sloane Robinson : un franchissement du seuil de 5 % déclaré le 13 juin 2007.
2. Jo Hambro Capital : un franchissement du seuil de 5 % déclaré le 30 juillet 2007.
3. Lansdowne Partners : un franchissement du seuil de 5 % déclaré le 25 octobre 2007.

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents des autres actionnaires.

La société Delphis S.A. a déclaré un franchissement à la baisse du seuil de 5 % le 6 mars 2007.

- La Société n'a pas connaissance d'accord en vue d'acquérir ou de céder des droits de vote ou en vue d'exercer des droits de vote, pour mettre en œuvre une politique vis-à-vis de la Société au sens de l'article L 233-10, I du Code de commerce.
- Pactes d'Actionnaires ou nantissement : néant.
- Nombre d'actions détenues par les salariés de la Société : non significatif.

Évolution de l'actionnariat principal

Monsieur Michel Alard (ou certains membres de sa famille), Président du Conseil a cédé un total de 119 000 actions de Wavecom entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2007 à un prix de cession allant de € 19,39 à € 21,29.

Monsieur Aram Hékimian (ou certains membres de sa famille), Directeur Général Délégué (jusqu'au 22 octobre 2007) a cédé un total de 250 000 actions de Wavecom entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2007 à un prix de cession allant de € 21 à € 27,11.

Le tableau suivant présente l'évolution de l'actionnariat principal de la Société en pourcentage du capital légal à la date donnée :

Nom	Pourcentage au 31 mars 2006	Pourcentage au 31 mars 2007	Pourcentage au 31 mars 2008
Michel Alard	11,9	11,0	10,0
Aram Hékimian	14,9	13,2	11,4
Delphis	6,8	4,9	-
David J. Greene	3,2	4,6	2,9 ⁽¹⁾
Jo Hambro Capital	-	-	5,7 ⁽²⁾
Lansdowne Partners	-	-	5,3 ⁽³⁾
Sloane Robinson	-	-	5,7 ⁽⁴⁾
Capital légal (nombre total d'actions)	15 531 813	15 554 153	15 800 131

(1) selon une déclaration aux autorités marché américaine (SEC) datée du 31 décembre 2007.

(2) selon franchissement de seuil de la société Jo Hambro Capital déclaré au 30 juillet 2007.

(3) selon franchissement de seuil de la société Lansdowne Partners déclaré au 25 octobre 2007.

(4) selon franchissement de seuil de la société Sloane Robinson déclaré au 13 juin 2007.

19 Opérations avec des apparentés

Aucune opération avec des apparentés n'a été réalisée en 2007.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

20 Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la Société

20.1 Informations financières historiques sur les exercices 2005 et 2006

En application de l'article 28 du règlement (CE) n°809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document référence :

Pour l'exercice 2006

Le document de référence de l'exercice 2006 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 11 avril 2007.

Les comptes consolidés figurent au chapitre 20.3, pages 96 à 140, et le rapport d'audit correspondant figure en page 95 du même document.

Les comptes annuels figurent au chapitre 20.4, pages 142 à 165 et le rapport d'audit correspondant figure en page 141 du même document.

Les informations financières figurent au chapitre 9.1, pages 41 à 50 du même document.

Pour l'exercice 2005

Le document de référence de l'exercice 2005 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 13 avril 2006.

Les comptes consolidés figurent au chapitre 20.3, pages 87 à 125, et le rapport d'audit correspondant figure en page 86 du même document.

Les comptes annuels figurent au chapitre 20.4, pages 127 à 151 et le rapport d'audit correspondant figure en page 126 du même document.

Les informations financières figurent au chapitre 9.1, pages 37 à 44 du même document.

20.2 Informations financières pro forma

Néant

20.3 États financiers

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Wavecom relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.17 de l'annexe aux états financiers précise que votre société constitue des provisions. Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, revu les informations relatives à ces risques contenues dans l'annexe aux comptes consolidés et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
- La note 2.25 de l'annexe aux états financiers expose les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance des actifs d'impôt différé. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 7 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

MBV & Associés
représenté par
Régis Bizien

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par
Jean-Yves Jégourel

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Bilans consolidés*(montant en milliers, sauf nombre d'actions)*

	Notes	Au 31 décembre		
		2005	2006	2007
		Euro	Euro	Euro
ACTIF				
Actifs non courants :				
Ecart d'acquisition	4 - 5	-	8 117	8 117
Immobilisations incorporelles nettes	6	11 032	24 073	22 321
Immobilisations corporelles nettes	7	4 905	6 857	7 088
Actifs financiers non courants	8	2 314	2 267	2 273
Autres actifs non courants	9	1 565	1 771	2 050
Actifs d'impôt différé	26	-	-	4 514
Créance d'impôt	26	9 617	9 617	13 083
Total des actifs non courants		29 433	52 702	59 446
Actifs courants :				
Stocks	10	6 448	6 631	6 032
Clients et comptes rattachés (nets des provisions de € 3 628, € 3 346 et € 2 631 au 31 décembre 2005, 2006 et 2007, respectivement)	11	24 270	28 727	29 467
Autres actifs courants	12	6 271	5 704	7 098
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	60 663	54 776	139 287
Total des actifs courants		97 652	95 838	181 884
Total de l'actif		127 085	148 540	241 330
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF				
Capitaux propres :				
Capital souscrit, valeur nominale Euro 1 par action, 15 796 591 actions au 31 décembre 2007 (15 554 153 et 15 531 813 actions au 31 décembre 2006 et 2005, respectivement)		15 532	15 554	15 797
Prime d'émission		126 863	126 986	128 835
Titres d'autocontrôle (544 322 au 31 décembre 2007 et 156 345 actions propres au 31 décembre 2006 et 2005)		(1 312)	(1 312)	(8 823)
Autres instruments de capitaux propres, nets d'impôt différé		-	-	13 822
Résultats non distribués et résultat de la période		(71 065)	(64 023)	(37 991)
Autres réserves		3 367	5 344	10 239
Ecart de conversion		(2 221)	(1 527)	(1 352)
Total des capitaux propres.	14	71 164	81 022	120 527
Passifs non courants :				
Provisions non courantes	16	16 775	15 957	16 636
Emprunt : Obligations convertibles en action, part non courante	17	-	-	58 612
Passifs financiers non courants	18	1 194	1 243	956
Total des passifs non courants		17 969	17 200	76 204
Passifs courants :				
Provisions courantes	16	3 131	2 973	2 676
Emprunt : Obligations convertibles en action, part courante	17	-	-	664
Passifs financiers courants	19	303	233	207
Fournisseurs et comptes rattachés	20	24 314	36 254	27 612
Autres passifs courants	21	10 204	10 858	13 440
Total des passifs courants		37 952	50 318	44 599
Total du passif et des capitaux propres		127 085	148 540	241 330

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Comptes de résultat consolidés

(montants en milliers, sauf nombre d'actions et données par action)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre		
		2005	2006	2007
		Euro	Euro	Euro
Ventes de produits		125 952	180 393	198 510
Prestations de services		1 827	2 542	3 827
Vente de licences		1 453	5 823	-
Produits des activités ordinaires	22	129 232	188 758	202 337
Coûts des produits vendus		69 094	105 775	104 650
Coûts des services et licences		842	2 723	5 833
Coûts des ventes		69 936	108 498	110 483
Marge brute		59 296	80 260	91 854
Frais de recherche et développement ⁽¹⁾⁽²⁾		24 646	30 217	30 751
Frais commerciaux et marketing ⁽¹⁾⁽²⁾		11 766	16 853	22 740
Frais généraux et administratifs		18 598	25 204	22 854
Coûts de restructuration		507	-	-
	23	55 517	72 274	76 345
Résultat des activités ordinaires avant impôt et résultat financier		3 779	7 986	15 509
Produits financiers		1 226	1 338	3 375
Charges financières		(214)	(218)	(2 629)
Gains (pertes) de change		4 118	(1 939)	(1 442)
Résultat financier	24	5 130	(819)	(696)
Résultat avant impôts		8 909	7 167	14 813
Charge (crédit) d'impôt	26	437	125	(11 220)
Résultat net de l'exercice		8 472	7 042	26 033
Résultat par action attribuable aux actionnaires de Wavecom :				
Résultat de base par action	27	0,55	0,46	1,72
Résultat dilué par action	27	0,54	0,44	1,57

(1) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, les postes « Frais de recherche et développement » et « Frais commerciaux et marketing » ont été impactés d'un amortissement des immobilisations incorporelles identifiées lors de l'acquisition de la division M2M de Sony Ericsson (voir Note 4) pour un montant de € 1 115 000 et € 2 147 000, respectivement.

(2) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ces montants s'élevaient à € 690 000 et € 3 221 000, respectivement.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(montants en milliers, sauf nombre d'actions et données par action)

	Actions ordinaires			Titres d'auto-contrôle	Autres instruments de capitaux propres	Résultats non distribués et résultat de la période	Autres réserves groupe	Ecart de conversion cumulé	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission						
Au 1er janvier 2005	15 506 290	€ 15 506	€ 126 722	€ (1 312)	-	€ (79 537)	€ 2 385	€ (865)	€ 62 899
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres							982	(1 356)	(374)
Résultat net						8 472			8 472
Total des produits et charges de l'exercice						8 472	982	(1 356)	8 098
Augmentation de capital liée à l'exercice de 9 128 stock options à un prix d'exercice de € 4,57	9 128	9	32						41
Augmentation de capital liée à l'exercice de 9 729 stock options à un prix d'exercice de € 8,07	9 729	10	69						79
Augmentation de capital liée à l'exercice de 6 666 BSA à un prix d'exercice de € 7,04	6 666	7	40						47
Au 31 décembre 2005	15 531 813	€ 15 532	€ 126 863	€ (1 312)	-	€ (71 065)	€ 3 367	€ (2 221)	€ 71 164
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres							1 977	694	2 671
Résultat net						7 042			7 042
Total des produits et charges de l'exercice						7 042	1 977	694	9 713
Augmentation de capital liée à l'exercice de 10 715 stock options à un prix d'exercice de € 8,07	10 715	10	76						86
Augmentation de capital liée à l'exercice de 4 959 BCE à un prix d'exercice de € 4,19	4 959	5	16						21
Augmentation de capital liée à l'exercice de 6 666 BSA à un prix d'exercice de € 5,68	6 666	7	31						38
Au 31 décembre 2006	15 554 153	€ 15 554	€ 126 986	€ (1 312)	-	€ (64 023)	€ 5 344	€ (1 527)	€ 81 022
Total des produits et charges de l'exercice reconnus directement en capitaux propres							4 895	174	5 069
Résultat net						26 033			26 033
Total des produits et charges de l'exercice						26 033	4 895	174	31 102

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

	Actions ordinaires			Titres d'auto-contrôle	Autres instruments de capitaux propres	Résultats non distribués et résultat de la période	Autres réserves groupe	Ecart de conversion cumulé	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Capital	Prime d'émission						
Rachat de titres d'auto-contrôle				(7 511)					(7 511)
Part en capitaux propres de la dette liée à l'émission des obligations convertibles, nette de l'impôt différé					13 822				13 822
Augmentation de capital liée à l'exercice de 26 115 stock options et BCE à un prix d'exercice de € 4,19	26 115	26	83						109
Augmentation de capital liée à l'exercice de 4 300 stock options à un prix d'exercice de € 4,57	4 300	4	16						20
Augmentation de capital liée à l'exercice de 6 666 BSA à un prix d'exercice de € 6,55	6 666	7	37						44
Augmentation de capital liée à l'exercice de 20 000 BSA à un prix d'exercice de € 7,04	20 000	20	121						141
Augmentation de capital liée à l'exercice de 87 191 stock options et BCE à un prix d'exercice de € 8,07	87 191	87	616						703
Augmentation de capital liée à l'exercice de 13 916 BCE à un prix d'exercice de € 9,62	13 916	14	120						134
Augmentation de capital liée à l'exercice de 12 290 stock options et BSA à un prix d'exercice de € 10,62	12 290	12	118						130
Augmentation de capital liée à l'exercice de 46 500 stock options et BSA à un prix d'exercice de € 11,18	46 500	47	473						520
Augmentation de capital liée à l'exercice de 25 460 stock options et BCE à un prix d'exercice de € 11,40	25 460	26	265						291
Au 31 décembre 2007	15 796 591	€ 15 797	€ 128 835	€ (8 823)	€ 13 822	€ (37 990)	€ 10 239	€ (1 353)	€ 120 527

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(montants en milliers)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre		
		2005	2006	2007
		Euro	Euro	Euro
Activités opérationnelles :				
Résultat net		8 472	7 042	26 033
Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :				
- Amortissements et dépréciations des immobilisations	6 - 7	11 257	12 656	12 402
- Provisions		(11 332)	(975)	481
- Résultat sur cession d'actifs immobilisés		348	(9)	38
- Paiement en actions	15	804	2 090	4 810
- Impôts différés	26	-	-	(11 424)
- Autres		12	-	-
Variation des actifs et passifs d'exploitation :				
- Diminution des stocks		10 284	537	501
- (Augmentation) diminution des créances clients		1 186	3 761	(3 022)
- (Augmentation) diminution des autres actifs courants		7 742	(466)	(2 176)
- (Augmentation) diminution des autres actifs non courants		1 224	652	(2 860)
- Augmentation (diminution) des dettes fournisseurs		(17 616)	9 935	(5 430)
- Augmentation des autres dettes courantes		208	388	1 394
- Augmentation (diminution) des autres dettes non courantes		(633)	(242)	3 141
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		11 956	35 369	23 888
Activités d'investissement :				
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	6 - 7	(5 311)	(10 918)	(10 932)
Acquisition d'actifs, nette de la trésorerie ⁽¹⁾⁽²⁾	6 - 7	-	(29 755)	-
Cession des immobilisations incorporelles et corporelles		959	206	2
Acquisition d'une participation dans la société Sunlink		-	-	(15)
Flux de trésorerie nets consommés par des activités d'investissement		(4 352)	(40 467)	(10 945)
Activités de financement :				
Produits nets provenant de l'émission d'obligations convertibles ⁽³⁾	17	-	-	57 267
Remboursement en capital sur les contrats de crédit-bail		(447)	(378)	(261)
Rachat de titres d'auto-contrôle	14	-	-	(7 510)
Produits nets provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres ⁽⁴⁾	17	-	-	20 732
Produits provenant de l'exercice des BCE et stock options		167	145	2 091
Flux de trésorerie nets provenant (consommés par) des activités de financement		(280)	(233)	72 319
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		7 324	(5 331)	85 262
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie		21	(556)	(751)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier		53 318	60 663	54 776
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	13	60 663	54 776	139 287

(1) Dont € 1 852 000 de trésorerie inclus dans les actifs acquis de la division M2M de Sony Ericsson et € 61 000 dans les actifs acquis de NexGen.

(2) Dont € 16 454 000 d'immobilisations corporelles et incorporelles.

(3) Les produits provenant de l'émission des obligations convertibles sont nets des coûts d'émission d'un montant de € 1 836 000.

(4) Les produits provenant de l'émission d'instruments de capitaux propres sont nets des coûts d'émission d'un montant de € 665 000.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés

Notes aux états financiers consolidés : sommaire

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> 1. Présentation générale <ul style="list-style-type: none"> 1.1 Informations relatives à la Société 1.2 Nature de l'activité 1.3 Base d'établissement des comptes consolidés 2. Principes comptables significatifs <ul style="list-style-type: none"> 2.1 Évolution en matière de principes comptables 2.2 Options ouvertes par le référentiel comptable IFRS et retenues par Wavecom 2.3 Position comptable retenue par Wavecom en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 "méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs" 2.4 Application de normes IAS/ IFRS par anticipation de la date d'application obligatoire 2.5 Recours à des estimations 2.6 Principes de consolidation 2.7 Conversion des comptes des filiales étrangères 2.8 Regroupement d'entreprises 2.9 Immobilisations incorporelles 2.10 Immobilisations corporelles 2.11 Actifs financiers non courants 2.12 Stocks 2.13 Créances clients 2.14 Autres actifs courants 2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie 2.16 Capitaux propres 2.17 Provisions courantes et non courantes 2.18 Emprunts 2.19 Autres passifs courants 2.20 Valeur de marché des actifs et passifs courants et de la dette 2.21 Produits des activités ordinaires 2.22 Frais de transport et de manutention 2.23 Frais de recherche et développement 2.24 Dépenses de publicité 2.25 Impôts 2.26 Résultat net par action 2.27 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture 2.28 Information sectorielle 2.29 Gestion du risque financier 2.30 Information sur les capitaux propres | <ul style="list-style-type: none"> 3. Informations par zones géographiques 4. Acquisition de la division M2M de Sony Ericsson Mobile Communications AB <ul style="list-style-type: none"> 4.1 Allocation définitive du prix d'acquisition 4.2 Prix d'acquisition 4.3 Informations financières pro forma 5. Acquisition de NexGen Software en 2006 6. Immobilisations incorporelles 7. Immobilisations corporelles 8. Actifs financiers non courants 9. Autres actifs non courants 10. Stocks 11. Clients et comptes rattachés 12. Autres actifs courants 13. Trésorerie et équivalents de trésorerie 14. Capitaux propres 15. Rémunérations en actions 16. Provisions 17. Emprunt : obligations convertibles en actions 18. Passifs financiers non courants 19. Passifs financiers courants 20. Fournisseurs et comptes rattachés 21. Autres passifs courants 22. Produits des activités ordinaires 23. Charges d'exploitation 24. Résultat financier 25. Instruments financiers 26. Impôts 27. Résultat par action 28. Autres engagements 29. Personnel 30. Rémunération des membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif 31. Informations sur les parties liées 32. Événements postérieurs à la clôture 33. Rapprochement entre les principes comptables américains et les normes IFRS |
|---|--|

Notes annexes aux états financiers consolidés

(montants exprimés en euros, sauf mention expresse)

1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE**1.1 Informations relatives à la Société**

En date du 18 mars 2008, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Wavecom S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2007. Ces états seront soumis à l'approbation des actionnaires de Wavecom S.A. lors de leur Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le 14 mai 2008.

Wavecom S.A. (« la Société ») est une Société anonyme régie par les dispositions de la loi française. La Société est cotée sur le marché Euronext Paris en France ainsi qu'au Nasdaq aux Etats-Unis.

1.2. Nature de l'activité

La Société est une entreprise technologique avec une présence mondiale qui développe et commercialise des solutions sans fil pour leur intégration dans des applications industrielles. Ces solutions sont directement intégrables dans un grand nombre de machines ou appareils pour permettre de l'émission et de la réception de communications vocales et de données par l'intermédiaire d'opérateurs de réseaux cellulaires sans fil. Nos solutions sans fil de haute technologie, vendues en tant qu'unités centrales (comprenant des modems « Plug & Play » et la famille des unités processeurs sans fil - Wireless CPU® ou modules), réunissent logiciel et matériel sur des plates-formes à circuits imprimés miniaturisées et peuvent être utilisées dans une large gamme d'applications.

1.3. Base d'établissement des comptes consolidés

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Wavecom SA et de ses filiales au 31 décembre de chaque année.

La monnaie fonctionnelle de Wavecom S.A. et de présentation des états financiers consolidés est l'euro. Toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés au titre des exercices 2005, 2006 et 2007 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS (« IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne et présentées au 31 décembre 2007.

Par ailleurs, la Note 33 présente un rapprochement des principales différences applicables à Wavecom entre les normes IFRS et les principes comptables américains.

2 PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS

Les principes retenus pour l'établissement de ces informations financières 2007 sont décrits dans la présente note. Ils résultent de l'application :

- de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2007 ;
- des normes IFRS adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire postérieurement à 2007 pour lesquelles Wavecom a décidé d'une application anticipée ;
- de positions comptables retenues par Wavecom en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs » ;
- des options retenues, et
- des exemptions utilisées lors de la première application des IFRS pour l'exercice clos le 31 décembre 2005.

2.1 Évolution en matière de principes comptables

De nouveaux textes ou amendements tels qu'adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2007 sont entrés en vigueur et ont été adoptés par Wavecom sans incidence sur ses comptes :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers », annexes sur le capital, d'application obligatoire au 1er janvier 2007.
- IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir », ce texte introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers et a pour date de première application le 1er janvier 2007. Bien que sans incidence sur la performance ou la situation financière, l'information comparative a été revue par la Société.

- IFRIC 7 « Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 Information financière dans les économies hyper inflationnistes », applicable pour les exercices ouverts postérieurement à mars 2006, soit pour Wavecom au 1er janvier 2007.
- IFRIC 8 « champ d'application d'IFRS 2 Paiement fondé sur des actions », d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1er mai 2006 soit pour Wavecom au 1er janvier 2007.
- IFRIC 10 « Information Financière Intermédiaire et Pertes de Valeur (dépréciation) ». Le Groupe a adopté l'interprétation IFRIC 10 à compter du 1^{er} janvier 2007. Cette interprétation précise qu'une entité ne doit pas reprendre une perte de valeur comptabilisée au titre d'une période intermédiaire précédente et portant sur un goodwill ou sur un placement dans un instrument de capitaux propres ou dans un actif financier comptabilisé au coût. Dans la mesure où le Groupe n'avait pas constaté de telle reprise, l'interprétation n'a pas eu d'impact sur la performance ou la situation financière du Groupe.

2.2 Options ouvertes par le référentiel comptable IFRS et retenues par Wavecom

Certaines normes du référentiel comptable de l'IASB prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. Wavecom a ainsi choisi :

- de conserver la méthode de comptabilisation des stocks à leur coût initial déterminé au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur de réalisation nette probable de réalisation (norme IAS 2 « Stocks »),
- la méthode d'évaluation au coût historique amorti des immobilisations corporelles et incorporelles et n'a pas choisi de réévaluer ses immobilisations corporelles et incorporelles à chaque date de clôture (norme IAS 16 « Immobilisations Corporelles » et norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles »).

Par ailleurs, la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » prévoit un certain nombre d'exemptions possibles au principe d'application rétrospective des IFRS à la date de transition. Parmi ces exemptions, Wavecom a choisi :

- de ne pas retenir la proposition de remise à zéro des écarts de conversion cumulés à la date de transition. Les profits et pertes réalisés lors de la cession éventuelle d'activités à l'étranger supporteront donc l'ensemble des impacts de conversion antérieur et postérieur à la date de transition,
- de ne pas retenir l'option de réévaluation des immobilisations corporelles à leur juste valeur à la date de transition,
- de ne pas retraiter, selon la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les regroupements d'entreprises réalisés avant la date de transition du 1er janvier 2004.

2.3 Position comptable retenue par Wavecom en vertu des paragraphes 10 à 12 d'IAS 8 « méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs »

La position comptable présentée ci-dessous ne fait pas l'objet de dispositions particulières dans les normes comptables internationales telles qu'adoptées par la Commission Européenne ou leur interprétation.

Droit Individuel à la Formation (DIF)

Wavecom a maintenu en IFRS le traitement retenu en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'Avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la "comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF". Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucun provisionnement. Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés. (Cf Note 28 « Autres engagements »).

2.4 Application de normes IAS/ IFRS par anticipation de la date d'application obligatoire

La Société a appliqué par anticipation dès le 1^{er} janvier 2004 les normes suivantes :

- IAS 32 « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation »
- IAS 39 « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation »

En revanche, Wavecom a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, amendements de norme et interprétations suivants (adoptés ou en cours d'adoption par l'Union Européenne mais d'application obligatoire postérieure au 31 décembre 2007) :

- l'amendement d'IAS 1 « Présentation des états financiers » applicable à compter du 1er janvier 2009 ;
- IFRS 8 « Segments opérationnels », d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 ;
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunt », d'application obligatoire au 1er janvier 2009 ; ce texte n'a pas encore reçu l'agrément de l'Union Européenne ;
- IFRIC 13 « Programmes de fidélisation des clients » applicable à compter du 1er juillet 2008 et non encore approuvé par l'Union Européenne ;

- IFRIC 14 « IAS 19: Plafonnement d'un actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction », applicable à compter du 1er janvier 2008.

Wavecom mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

En outre, le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services », d'application obligatoire au 1er janvier 2008 sous réserve de l'agrément de l'Union Européenne.

2.5 Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés requiert de la part de la Direction l'utilisation d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'impacter certains éléments d'actif et de passif et les montants des produits et des charges qui figurent dans ces états financiers et les notes qui les accompagnent.

Wavecom est amenée à revoir ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de l'expérience passée et des autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes, les montants qui figureront dans les futurs états financiers pourraient différer de ces estimations actuelles.

Les principales rubriques des états financiers qui peuvent faire l'objet d'estimations sont les suivantes :

- dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles,
- dépréciation des stocks,
- dépréciation des créances douteuses,
- actifs d'impôt différé,
- provisions,
- valorisation des options, BCE et actions gratuites liés aux plans de souscription d'actions accordés aux salariés,
- valorisation de la part de la dette relative aux OCEANE reconnue en capitaux propres.

2.6 Principes de consolidation

Les sociétés consolidées au 31 décembre 2007 selon la méthode de l'intégration globale sont les suivantes :

	Pourcentage de droit de vote	Pourcentage d'intérêts
Société mère : Wavecom S.A		
Filiales :		
Wavecom Inc.	100%	100%
Wavecom Korea Co, Ltd.	100%	100%
Wavecom Deutschland GmbH	100%	100%
Wavecom Northern Europe Ltd.	100%	100%
NexGen Software SAS.	100%	100%
Wavecom Asia Pacific Ltd.	99,99%	99,99%

Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle la Société en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

La société NexGen Software SAS. a été intégrée au périmètre de consolidation à compter de sa date d'acquisition, le 2 juin 2006. La société Wavecom Korea Co, Ltd était dormante en 2007.

Les soldes et opérations réciproques entre les sociétés du groupe ont été éliminés en totalité.

2.7 Conversion des comptes des filiales étrangères

Transactions en devises étrangères – Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité au taux de clôture du mois précédent la transaction. Les différences de change qui en résultent sont enregistrées au compte de résultat. La principale devise étrangère utilisée est le dollar US. Le taux de clôture retenu, au 31 décembre 2007, est de 1,4721 USD pour 1 euro.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Les créances et dettes en devises autres que l'euro sont converties en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change qui en résultent sont constatés en résultat au cours de la période. Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique "écart de conversion".

Conversion des comptes des filiales étrangères – Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leur comptabilité dans la devise la plus représentative de leur environnement économique respectif. Leurs états financiers sont convertis en euros selon la méthode du cours de clôture. Les actifs et passifs, y compris les écarts d'acquisition, sont convertis en euro au cours de la date d'établissement du bilan. Les produits et charges sont convertis au taux moyen pondéré de la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté sur une ligne distincte des capitaux propres.

Lors de la sortie d'une filiale du périmètre de consolidation, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette filiale à l'étranger est comptabilisé dans le compte de résultat.

2.8 Regroupement d'entreprises

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », lors d'une acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation en IFRS, sont comptabilisés à la juste valeur déterminée à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants classés comme actifs détenus en vue de la vente qui sont comptabilisés à la juste valeur nette des coûts de sortie.

Seuls les passifs identifiables satisfaisant aux critères de reconnaissance d'un passif chez l'acquise sont comptabilisés lors du regroupement d'entreprises. Un passif de restructuration n'est pas comptabilisé en tant que passif de l'acquise si celle-ci n'a pas une obligation, à la date d'acquisition, d'effectuer une restructuration.

L'écart d'acquisition initial est constitué par la différence éventuelle entre le coût d'une acquisition, y compris les frais directement attribuables, et la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif net à la date d'acquisition.

Les ajustements de valeur des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertises en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs de l'écart d'acquisition s'ils interviennent dans la période de douze mois à compter de la date d'acquisition. Au delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs.

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs.

2.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux actifs iront à l'entreprise et que leur coût peut être évalué de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilité, selon les modalités suivantes :

	Durée
Licences et logiciels	1 à 5 ans ou durée contractuelle
Marques et brevets	10 ans
Frais de développement	1 à 4 ans
Immobilisations incorporelles acquises	11 mois à 4 ans
Autres immobilisations incorporelles	8 ans

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».

Frais de développement

Les normes IFRS imposent l'activation des frais de développement lorsque les critères suivants sont réunis :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du développement,
- l'intention d'achever le développement,
- la capacité à utiliser ou à vendre le développement,
- les avantages économiques futurs probables,

- la disponibilité des ressources appropriées pour achever, utiliser ou vendre le développement,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses au cours du développement.

Pour l'application de cette norme, Wavecom a identifié au sein de l'ensemble de ses projets de recherche et développement ceux qui répondaient aux six critères de capitalisation. Les dépenses immobilisées incluent les coûts des personnels, internes et externes, affectés aux projets sélectionnés ainsi que les coûts d'amortissement, de maintenance des appareillages, de location immobilière et mobilière qui leur sont directement rattachés.

La durée d'amortissement de ces frais est à rapprocher de la vie prévisionnelle du produit auquel ils se rattachent. Conformément à la norme IAS 36, la valeur comptable de chaque projet de développement comptabilisé à l'actif fait l'objet d'un test de perte de valeur chaque année, tant que l'actif n'est pas encore mis en service et après la mise en service quand il existe une indication que l'actif a perdu de la valeur.

2.10 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens par nature durables détenus par l'entreprise pour être utilisés par elle ou loués à des tiers. Elles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les biens détenus en crédit-bail sont immobilisés et amortis sur la durée de vie du bien. Ceux pris dans le cadre d'un contrat de location financement font l'objet d'un retraitement identique, les baux relatifs à ces derniers couvrant la majeure partie de leur durée d'utilisation. La dotation aux amortissements correspondante est comprise dans les charges d'amortissement. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilisation du bien, selon les modalités suivantes :

	Durée
Matériel et outillage	1 à 5 ans
Installations et agencements	10 ans ou date de fin de bail
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Les actifs détenus font l'objet d'une révision de leur durée de vie lorsque la durée d'utilisation devient inférieure à la durée d'utilisation initialement anticipée. Une perte de valeur est constatée sur les immobilisations corporelles dès lors que leur valeur comptable est inférieure à leur valeur recouvrable.

2.11 Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent essentiellement les dépôts, cautionnements et les participations minoritaires.

Le 9 juillet 2007, Wavecom a pris une participation de 9,5 % dans la Société Sunlink Wavecom, soit un montant de € 13 000. Cette société est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence car Wavecom exerce une influence notable sur cette société :

- le directeur général est un salarié de Wavecom,
- Wavecom est représenté par un administrateur (sur les quatre nommés),
- Wavecom peut opposer son veto sur les décisions se rapportant à la finance et à l'activité.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur d'acquisition des titres.

2.12 Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée, qui correspond à la dernière valeur d'acquisition augmentée de coûts de transformation ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le prix de revient des stocks est actualisé à chaque clôture pour tenir compte de l'évolution des coûts. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation du stock est comptabilisée pour couvrir les produits non réparables en attente de destruction, les produits obsolètes, les excédents de produits en fin de vie.

2.13 Créances clients

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Dans le cas où il existe un risque de non recouvrement et que la perte est probable, une provision est comptabilisée quelle que soit l'échéance. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2.14 Autres actifs courants

Les autres actifs devant être réalisés, consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont comptabilisés en autre actifs courants.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie en banque, la caisse et les placements monétaires sans risque détenus à court terme, ne présentant pas de risque de taux significatif, et ne faisant pas l'objet d'un nantissement.

2.16 Capitaux propres

Frais d'augmentation de capital

Les frais d'émission relatifs aux augmentations de capital sont principalement constitués d'honoraires et de commissions bancaires et sont imputés sur la prime d'émission une fois l'opération réalisée.

Autres instruments de capitaux propres

Ce poste inclut la part en capitaux propres de l'emprunt obligataire convertible (voir Note 2.18 « Emprunts »).

Actions Propres

Les achats d'actions propres sont enregistrés en diminution des capitaux propres sur la base de leur coût d'acquisition. Lors de la cession d'actions propres, les gains et pertes sont inscrits dans les réserves consolidées pour leurs montants nets d'impôt.

Options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions et attributions d'actions gratuites

Les options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscriptions d'actions et actions gratuites, attribués par le conseil d'administration, sont valorisés au compte de résultat pour leur juste valeur en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres à la date d'octroi. Pour procéder à cette évaluation, Wavecom utilise un modèle mathématique de type binomial en fonction des paramètres suivants :

- cours du titre (à la date d'attribution),
- prix d'exercice,
- taux d'intérêt sans risque,
- volatilité du titre.

Pendant la période d'acquisition des droits, la juste valeur totale ainsi déterminée est étalée de manière linéaire sur toute la période d'acquisition des droits du plan en question. Cette dépense est reflétée dans les différentes lignes de résultat au sein du résultat opérationnel (Cf Note 15 « Rémunérations en actions »).

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiements en actions et assimilés », seuls les plans en vigueur au sein du groupe postérieurs au 7 novembre 2002 et pour lesquels les droits ne sont pas acquis au 1^{er} janvier 2004 ont été valorisés et comptabilisés.

2.17 Provisions courantes et non courantes

Une provision est constituée lorsque, à la date de clôture, Wavecom a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et dont il est probable qu'elle engendrera une sortie de ressources représentative d'avantages économiques futurs dont le montant peut être estimé de façon fiable.

Le montant comptabilisé en provision représente la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de la clôture.

Aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, ces provisions concernent essentiellement des provisions pour royalties, des provisions pour garanties données aux clients ainsi que des provisions pour risques divers. Ces provisions sont détaillées en Note 16 "Provisions".

2.18 Emprunts

Certains instruments financiers contiennent à la fois une composante de dette financière et une composante de capitaux propres. C'est notamment le cas de l'emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions émis par Wavecom en 2007 (OCEANE – Obligation Convertible ou Échangeable en Actions Nouvelles ou Existantes) dans la mesure où l'option de conversion en actions propres présente une parité de conversion fixe et doit être réglée par livraison physique d'actions. Les différentes composantes de ces instruments sont comptabilisées dans les capitaux propres et dans les

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

emprunts et dettes financières pour leurs parts respectives, telles que définies dans la norme IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir et présentation ».

La composante classée en dette financière a été évaluée à la date d'émission. Elle correspond à la valeur des flux de trésorerie futurs contractuels (incluant les coupons et le remboursement) actualisée au taux de marché (tenant compte du risque de crédit à l'émission) d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion ou de remboursement en actions. La part comptabilisée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant de l'émission et la composante dette financière.

Les frais d'émission de l'OCEANE sont alloués aux composantes dettes et capitaux propres au prorata de la répartition du produit de l'émission. La quote-part de frais d'émission allouée à la composante dette fait partie de la valeur comptable de la dette à l'origine. La quote-part allouée à la composante capitaux propres est comptabilisée directement en capitaux propres. Ces frais ne sont donc pas comptabilisés comme des actifs distincts. Par la suite, la composante dette est comptabilisée au coût amorti, avec application de la méthode du taux d'intérêt effectif. La composante capitaux propres n'est pas réévaluée.

2.19 Autres passifs courants

Les passifs devant être réglés dans le cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture sont classés en passifs courants de même que les passifs détenus dans le but d'être négociés. Ils comprennent notamment :

- Les produits constatés d'avance qui correspondent à des sommes facturées aux clients selon les termes des contrats de développement technologique ou de vente de licences, pour lesquels l'enregistrement de ces montants en chiffre d'affaires est soit différé car les travaux ne sont pas entièrement terminés à la date de clôture de l'exercice, soit étalés sur la durée de la licence.
- Les avances clients représentant des fonds reçus sur des livraisons de produits et des prestations de services à venir.

Tous les autres passifs sont classés en « passifs non courants ».

2.20 Valeur de marché des actifs et passifs courants et de la dette

Aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, les valeurs d'inventaire des actifs et passifs telles que les valeurs mobilières de placement, les créances clients, les dettes fournisseurs, les autres créances et autres dettes courantes étaient proches de leurs valeurs de marché, en raison de leurs échéances à court terme. Aux 31 décembre 2005 et 2006, la valeur d'inventaire des passifs financiers à long-terme était proche de sa valeur de marché.

2.21 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de trois sortes de ventes (par ordre d'importance) : les produits, les supports techniques et autres services, et les licences.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir en tenant compte du montant de toute remise commerciale ou rabais pour quantités consentie par l'entreprise.

Vente de produits – Le chiffre d'affaires produits est enregistré lorsque la preuve d'un engagement contractuel est établie, que le produit est livré, que le prix de vente est fixé ou peut être contractuellement déterminé, que le recouvrement est probable et que la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Si certains de ces critères ne sont pas remplis, le chiffre d'affaires est différé jusqu'à ce que l'ensemble des critères soient réunis.

Prestations de services – Dans le cadre des contrats de service, le chiffre d'affaires généré par ces contrats est enregistré lorsque les parties ont rempli l'ensemble de leurs obligations. Les coûts rattachés sont constatés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Vente de licences – La Société a retenu, dans l'application des principes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la norme IAS 18 "Produits des activités ordinaires", des options compatibles avec les principes comptables américains définis par le Statement of Position (SOP 97-2, « Software Revenue Recognition » émis par l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA)).

Les produits des ventes de licences sont comptabilisés en chiffres d'affaires lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

- 1 la Société signe un contrat ferme avec un client final,
- 2 le logiciel est livré (à condition qu'aucune obligation résiduelle importante ne subsiste à la charge de Wavecom),
- 3 les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
- 4 la créance qui en résulte sera en toute probabilité recouvrée,
- 5 le montant des redevances est fixe et peut être déterminé et,
- 6 les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Si un de ces critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires est différée jusqu'à ce que tous les critères soient satisfaits.

2.22 Frais de transport et de manutention

Les frais de transport et de manutention sont incorporés en coût des ventes sous la rubrique «coûts des produits vendus».

2.23 Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement, autres que les coûts de développement qui sont capitalisables, sont enregistrés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.24 Dépenses de publicité

Les dépenses de publicité sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont engagées. Elles ont représenté € 282 000 en 2007. Elles s'élevaient à € 462 000 en 2006 et à € 229 000 en 2005.

2.25 Impôts

La Société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés. Selon cette méthode, les impôts différés sont calculés sur les différences existant entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan. Ces différences sont déterminées en fonction des dispositions fiscales et des taux d'impôt en vigueur au moment où ces différences s'inverseront.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôts différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer. En application de ces principes, la valeur comptable des pertes fiscales reconnues au 31 décembre 2007 est de € 11 809 000 et le montant des pertes fiscales non reconnues s'élève à € 13 635 000.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non en résultat. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

Les impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés en actifs et passifs non courants. Ces impôts différés sont détaillés en Note 26 "Impôts".

Les crédits d'impôt recherche au titre des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 pour € 42 000, € 242 000 et € 278 000 respectivement, ont été présentés en déduction des dépenses de recherche et développement.

2.26 Résultat net par action

Wavecom présente un résultat par action de base et un résultat par action dilué. Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires de Wavecom par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué est calculé à partir du résultat net attribuable aux actionnaires de Wavecom, corrigé de l'impact des instruments dilutifs. Le nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué tient compte de la conversion en actions ordinaires des instruments dilutifs en circulation à la clôture de la période.

Le résultat retenu dans le calcul du résultat dilué est ajusté, le cas échéant, de l'effet net des intérêts comptabilisés sur la période, relatifs aux obligations convertibles.

Les actions d'autocontrôle portées en diminution des capitaux propres consolidés ne sont pas prises en compte dans le calcul des résultats par action.

2.27 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Dans le cadre de la norme IFRS 1 "Première adoption des IFRS", les normes IAS 32 "Instruments financiers – Informations à fournir et présentation" et IAS 39 "Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation" ont été appliquées par anticipation dès le 1^{er} janvier 2004. La Société dispose d'un programme de couverture des risques de change sur ses opérations libellées en devises par le biais d'instruments financiers. Ces instruments financiers sont principalement destinés à couvrir ses achats et ventes en dollars américains.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

La Société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans un but de couverture, afin de réduire son exposition au risque de taux de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats d'options ou de change à terme sont utilisés pour couvrir l'exposition aux risques de change. Les instruments financiers, contractés à partir du 1er janvier 2004, ont été comptabilisés au bilan à leur juste valeur. Les variations de juste valeur de ces instruments dérivés sont enregistrées sur chaque période en résultat ou dans les capitaux propres, selon que l'instrument est identifié ou non comme élément d'une opération de couverture.

2.28 Information sectorielle

En application de la norme IAS 14 "Information sectorielle", la Société a établi que les risques et la profitabilité de Wavocom sont déterminés de façon prédominante par les zones géographiques dans lesquelles elle opère.

L'organisation est basée sur trois régions (Europe-Moyen Orient-Afrique : EMEA, Amériques et Asie-Pacifique) soutenues par des fonctions supports comprenant le marketing groupe, la R&D, la stratégie et le suivi de la production, la finance, la qualité, le juridique, l'informatique et les ressources humaines.

Les régions ont la responsabilité de développer les ventes et d'assurer le support technique aux clients, d'appliquer localement la stratégie marketing et de préparer les estimations de ventes.

Les personnes des fonctions support sont majoritairement basées au siège à Issy les Moulineaux mais des personnes sont basées dans les régions, notamment pour la finance, l'informatique, les ressources humaines mais aussi pour une partie de la R&D. Les outils de suivi de management mis en place suivent l'organisation et donnent la performance des différentes régions ainsi que celle des fonctions support.

L'information financière par zones géographiques est fournie en Note 3 "Informations par zones géographiques".

2.29 Gestion du risque financier

La monnaie fonctionnelle de Wavocom S.A. est l'euro. En 2007, 56 % du chiffre d'affaires total de Wavocom a été réalisé en dollars américains (50 % en 2006 et 43,6 % en 2005), l'autre partie du chiffre d'affaires ayant été réalisée en euros. La plupart des dépenses d'exploitation engagées par Wavocom S.A. sont réglées en euros, à l'exception de nombreux achats de composants et de produits qui sont réglés en dollars américains ainsi que les dépenses d'exploitation de la filiale américaine. Les dépenses d'exploitation engagées par la filiale de Hong Kong sont réglées en Hong Kong dollars dont l'évolution du cours suit celui du dollar américain. Les achats en dollars ont représenté environ 62 % du total des charges d'exploitation (coût des ventes et charges opérationnelles hors amortissement des immobilisations incorporelles acquises) en 2007 (49,4 % en 2006 et 55,5 % en 2005).

Risque de taux de change

Wavocom a subi des pertes de change de € 1 442 000 en 2007, après avoir enregistré des pertes de change de € 1 939 000 en 2006 et des gains de change de € 4 118 000 en 2005, et il n'est pas exclu qu'elle subisse de nouvelles pertes. Depuis 2003, la Société a mis en place un programme de couverture de ses risques de change au moyen de contrats à terme et d'options couvrant les flux de trésorerie prévisionnels en dollars. Ce programme a pour objectif de réduire son risque.

Pour l'exercice 2007, une appréciation théorique de 10 % de l'euro par rapport au dollar américain aurait entraîné une baisse du chiffre d'affaires de € 10,3 millions et des dépenses de € 10,5 millions, soit une hausse du résultat opérationnel de € 200 000. Les positions nettes de la Société par devise sont décrites dans la Note 25 « Instruments financiers » de l'annexe aux comptes consolidés.

Risque de taux

La politique relative aux investissements monétaires est de prendre des risques limités dans des instruments simples, à court-terme avec une notation de qualité. Les investissements monétaires sont donc principalement constitués de SICAV et FCP monétaires, et de certificats de dépôts, dont le principal risque est un risque de contrepartie sur les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits. La trésorerie de la Société est principalement libellée en euros et concentrée essentiellement dans les établissements financiers suivants : Natixis, HSBC, Groupama, UBS et BNP Paribas.

Les critères de sélection de nos placements sont les suivants, par ordre de priorité:

- niveau de risque sur le capital
- liquidité
- rentabilité

Wavocom limite les risques sur ses placements :

- en choisissant les types de placement les moins risqués
- en pré-qualifiant les établissements bancaires avec lesquels elle travaille
- en diversifiant son portefeuille de placements

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

- en revoyant régulièrement son portefeuille et sa performance afin d'anticiper dans la mesure du possible tout changement dans le comportement d'un placement.

Au 31 décembre 2007, Wavecom disposait de liquidités disponibles en euros (hors nantissement) investies sur le marché monétaire dans des comptes à court terme portant des taux d'intérêt variables sans risque à hauteur de € 134 610 000. En outre, au 31 décembre 2007, elle disposait de € 3,7 millions de SICAV bloquées investis sur le marché monétaire dans des comptes à court terme. Aux 31 décembre 2005 et 2006, la société ne disposait que de SICAV bloquées investis sur le marché monétaire dans des comptes à court terme pour un montant respectif de € 3 585 000 et € 3 639 000.

Une baisse du taux d'intérêt des placements de la Société d'un point aurait un impact négatif sur les résultats de la Société (intérêt financier) de € 1 383 000.

Au 31 décembre 2007, la Société n'avait pas de dette à taux variable, l'OCEANE émise au cours de l'année ayant un taux fixe.

Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. Le Groupe ne présente pas de concentrations importantes de risque de crédit.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque de liquidité

Wavecom dispose au 31 décembre 2007 de trésorerie et d'équivalents de trésorerie mobilisables à court terme dont les montants dépassent significativement ses dettes financières constituées essentiellement d'obligations convertibles et d'engagements de crédit-bail. La Société ne présente donc pas de risque de liquidité significatif.

2.30 Information sur les capitaux propres

Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, Wavecom peut soit procéder à des rachats d'actions, soit émettre de nouvelles actions, soit émettre des titres donnant accès au capital.

Les programmes de rachat d'actions peuvent avoir pour objectifs :

- de mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement afin d'assurer l'animation du marché ou la liquidité de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- de disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles en actions ;
- de disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- de conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- d'annuler les actions.

Compte tenu de la situation de trésorerie nette fortement positive (trésorerie et équivalents trésorerie moins emprunts), la Société n'a pas mis en place de processus de suivi régulier d'un ratio d'endettement mais effectue des calculs ponctuels avant toute action ayant un impact sur son capital.

3 INFORMATIONS PAR ZONES GÉOGRAPHIQUES

Les répartitions entre les zones géographiques ont été effectuées de la façon suivante :

- les ventes et les éléments bilanciels rattachés (clients) sont répartis par région en fonction du lieu de facturation,
- le coût des ventes et les éléments bilanciels rattachés (stocks, immobilisations, fournisseurs et provisions pour royalties et garantie) sont calculés en fonction du coût réel par produits vendus dans chaque région.

Le résultat sectoriel correspond au résultat des activités ordinaires lié à la vente des produits et services de Wavecom. Pour les trois régions, il n'inclut pas d'éléments exceptionnels tels que les frais de restructuration qui ont été alloués à l'Organisation centrale.

La répartition des frais opérationnels et des éléments bilanciels associés sont effectués de la façon suivante :

- certaines fonctions ont été définies comme des fonctions d'organisation centrale et n'ont pas été allouées aux régions : il s'agit des frais de la direction générale, de la qualité, du marketing stratégique, et les projets à long terme de la recherche et développement,
- les frais de marketing local et frais de vente ont été alloués aux régions en fonction de la localisation géographique des effectifs,
- les autres frais (incluant principalement la partie maintenance et validation de la recherche et développement, les frais généraux et administratifs) sont pris en charge par les régions au prorata de leur contribution à la rentabilité des ventes, et

- l'écart d'acquisition, les immobilisations incorporelles acquises et les dépréciations associées ont été répartis entre les régions en fonction de la répartition des ventes par régions au moment de l'acquisition pour 2006 dans le plan d'acquisition.

Pour l'exercice 2007	EMEA	Amériques	Asie - Pacifique	Organisation centrale	Total
<i>(en milliers)</i>	€	€	€	€	€
Produits sectoriels	96 576	70 526	35 081	154	202 337
Résultat sectoriel	23 391	9 623	1 683	(19 188)	15 509
Actifs sectoriels	15 911	9 804	5 955	150 214	181 884
Passifs sectoriels	13 304	5 216	2 172	23 908	44 600
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	4 379	3 025	975	2 744	11 123
Capitaux propres	—	—	—	120 527	120 527

Pour l'exercice 2006	EMEA	Amériques	Asie - Pacifique	Organisation centrale	Total
<i>(en milliers)</i>	€	€	€	€	€
Produits sectoriels	99 389	48 422	34 932	6 015	188 758
Résultat sectoriel	10 815	(1 010)	869	(2 689)	7 986
Actifs sectoriels	16 044	7 821	6 006	65 868	95 739
Passifs sectoriels	18 649	4 164	3 431	24 074	50 318
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	5 783	4 132	1 801	1 405	13 121
Capitaux propres	—	—	—	81 022	81 022

Pour l'exercice 2005	EMEA	Amériques	Asie - Pacifique	Organisation centrale	Total
<i>(en milliers)</i>	€	€	€	€	€
Produits sectoriels	74 840	12 473	40 466	1 453	129 232
Résultat sectoriel	6 834	317	669	(4 041)	3 779
Actifs sectoriels	12 898	3 831	10 776	70 147	97 652
Passifs sectoriels	17 618	2 176	4 574	13 583	37 951
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	3 126	465	1 204	516	5 311
Capitaux propres	—	—	—	71 164	71 164

4 ACQUISITION DE LA DIVISION M2M DE SONY ERICSSON MOBILE COMMUNICATIONS AB

4.1 Allocation définitive du prix d'acquisition

Le 26 avril 2006, Wavecom a procédé à l'acquisition d'une partie des actifs de la division M2M de Sony Ericsson Mobile Communications AB, spécialisée dans les solutions sans fil pour l'automobile. Les ajustements des valeurs provisoires retenues sur certains actifs résultant de cette acquisition avaient été présentés dans les comptes au 31 décembre 2006. A la date du 26 avril 2007, aucun élément significatif nouveau n'est venu modifier l'allocation provisoire du prix d'acquisition qui avait été présentée dans les états financiers au 31 décembre 2006. Cette dernière revêt donc un caractère définitif.

4.2 Prix d'acquisition

Le coût d'acquisition définitif de cette activité de Sony Ericsson avait été évalué à € 31 206 000. Il se décompose ainsi :

- paiement en numéraire à la date d'acquisition :	€ 25 000 000
- complément de prix versé le 31 décembre 2006 :	€ 5 000 000
- frais directement liés à l'acquisition	€ 1 206 000
Coût d'acquisition total	€ 31 206 000

L'allocation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis se présente ainsi :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juste valeur de l'actif net
ACTIF	
Actifs non courants :	
Immobilisations incorporelles nettes	14 750
Immobilisations corporelles nettes	1 604
Total des actifs non courants	16 354
Actifs courants :	
Stocks	872
Clients	10 055
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 852
Total des actifs courants	12 779
Total de l'actif	29 133
PASSIF	
Passifs courants :	
Fournisseurs et comptes rattachés	5 959
Total des passifs courants	5 959
Total du passif	5 959
Actif net acquis	23 174
Coût d'acquisition	31 206
Ecart d'acquisition	8 032

Les immobilisations incorporelles identifiées et valorisées dans le cadre de l'acquisition concernent les éléments suivants :

	Valorisation <i>(en milliers d'euros)</i>	Durée de vie estimée
Relations clients	9 750	4 ans
Clause de non-concurrence	2 350	3 ans
Projets de développement en cours	1 450	4 ans
Technologie existante	1 200	1 an
	14 750	

Les relations clients ont été évaluées en utilisant la méthode dite de « l'excès de profits » sur la base d'hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires, de coûts d'acquisition de nouveaux clients et d'un taux d'actualisation de 14 %.

L'accord de non-concurrence, conclu pour une durée de 3 ans, a été évalué en modélisant l'impact de la présence concurrentielle de Sony Ericsson sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'activité acquise, actualisés au taux de 12 %.

La technologie a été évaluée en retenant l'approche dite de « l'exemption de redevance » basée sur un taux de redevances de 4 % et un taux d'actualisation de 11 %. Les projets de développement ont été évalués en utilisant un taux de redevance de 4% et un taux d'actualisation de 12 %.

L'écart d'acquisition est représentatif des avantages escomptés de cette opération en terme de synergies, de couverture géographique et de perspectives de croissance des marchés sur lesquels ces activités sont présentes.

La Société a procédé à un test de dépréciation au 31 décembre 2007 afin de déterminer s'il convenait ou pas de constater une perte de valeur de l'écart d'acquisition sur la base des performances commerciales observées sur l'année 2007. Ce test a démontré qu'aucune perte de valeur n'était à constater. Les tests de dépréciation d'écart d'acquisition sont fondés sur les unités génératrices de trésorerie. La société a retenu comme unités génératrices de trésorerie les secteurs fondés sur le premier niveau d'information sectorielle de l'entité déterminé selon IAS 14 : les 3 secteurs géographiques. L'écart d'acquisition a été affecté entre les régions en fonction de la répartition des ventes par régions initialement prévue pour 2006 dans le plan d'acquisition. La répartition est la suivante :

EMEA :	€ 3 004 000
INC :	€ 3 459 000
APAC :	€ 1 569 000
TOTAL :	€ 8 032 000

La valeur recouvrable a été estimée à partir de la valeur d'utilité (calculée comme la somme actualisée des flux de trésorerie estimés futurs attendus de l'utilisation des actifs et de leur cession éventuelle) en l'absence de juste valeur nette estimable de manière fiable.

Les flux de trésorerie futurs sont issus du budget 2008 approuvé par le conseil d'administration en décembre 2007, d'une extrapolation pour les deux années suivantes basée sur le plan stratégique à 3 ans approuvé par le comité stratégique du conseil d'administration en septembre 2007. Les flux pour les deux dernières années sont basés sur ceux de la troisième année issue du plan stratégique auxquels est appliqué un taux de croissance adapté. La valeur terminale est ensuite calculée à partir de l'actualisation des données de la cinquième année au taux de croissance perpétuelle à l'infini n'incluant qu'une croissance organique de type inflation (1 %). Le taux d'actualisation utilisé est de 12 %.

4.3 Informations financières pro forma

L'information financière pro forma a été préparée à partir des états financiers en IFRS sur douze mois clos le 31 décembre 2006 de Wavecom et des informations financières disponibles lors de l'acquisition, retraitées en IFRS de la division M2M de Sony Ericsson sur 4 mois clos le 30 avril 2006.

L'information financière pro forma comprend les ajustements pro forma identifiés comme les plus significatifs apportés au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006 de Wavecom. Ces ajustements ont vocation à traduire, sans être cependant représentatifs, la situation financière de la Société et le résultat qu'elle aurait enregistré si l'acquisition de la division M2M de Sony Ericsson réalisée le 26 avril 2006 avait été faite le 1er janvier 2006. Certains ajustements ont été établis à partir des estimations et des hypothèses retenues par la direction de la Société.

L'information financière pro forma présentée ci-après a une valeur purement illustrative et ne donne pas nécessairement une indication des résultats futurs ou de la situation financière qui aurait été obtenue si l'opération mentionnée ci-dessus était effective au 1^{er} janvier 2006 pour l'élaboration du compte de résultat pro forma.

- Description des comptes historiques de la division M2M Sony Ericsson
 - Le compte de résultat de l'activité acquise du 1er janvier au 26 avril 2006 a été élaboré à partir des informations de gestion de Sony Ericsson obtenues lors de l'acquisition, retraitées des éléments spécifiques à Wavecom qui sont les suivants :
 - Coût des ventes : les taux de royalties et de garantie de Sony Ericsson ont été modifiés pour tenir compte des taux applicables dans le Groupe Wavecom.
 - Charges opérationnelles : elles ont été retraitées pour tenir compte de la structure de gestion de Wavecom en ce qui concerne les effectifs repris, le montant des loyers et certains autres frais de structure.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

• Description des ajustements pro forma

- Les amortissements des immobilisations incorporelles acquises ont été calculés à partir du 1er janvier 2006.
- Les produits financiers ont été ajustés pour tenir compte du décaissement de l'acquisition au 1er janvier au lieu du 26 avril 2006.

	Comptes Wavecom publiés 2006 (12 mois)	Comptes de l'activité acquise du 1er janvier au 26 avril 2006	Ajustements pro forma	Comptes Wavecom pro forma 2006 (12 mois)
Produits des activités ordinaires	188 758	23 975		212 733
Résultat net de l'exercice	7 042	(2 075)	(1 715)	3 252

5 ACQUISITION DE NEXGEN SOFTWARE EN 2006

Les actifs et passifs ont été enregistrés selon la méthode de l'acquisition et ont été évalués et comptabilisés à leurs justes valeurs à la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres NexGen Software s'élève à € 400 000. La transaction a été réalisée en numéraire. La valeur nette comptable de l'actif net acquis sur la base de la situation au 31 mai 2006 s'élevait à € 215 000. Les immobilisations incorporelles identifiées dans le cadre de l'acquisition concernent les piles du protocole internet TCP/IP (*protocole stack*) développé par NexGen. Elles ont été évaluées à € 100 000 et amorties sur 2 ans à compter du 1^{er} juin 2006, durée probable d'utilisation de cet actif.

L'écart d'acquisition, représentatif du caractère stratégique de cette acquisition pour Wavecom en éliminant sa dépendance à l'égard de fournisseurs externes de solutions équivalentes, s'élève donc à € 85 000.

Des comptes consolidés pro forma traduisant l'effet de cette acquisition n'ont pas été présentés en raison de son impact non significatif sur les comptes consolidés de la Société.

6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent :

En milliers d'euros	Frais de développement immobilisés	Licences et logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2004	15 848	15 860	8 914	40 622
Acquisitions	3 624	376	140	4 140
Cessions, diminutions	-	(331)	(164)	(495)
Ecart de conversion	-	73	-	73
Valeurs brutes au 31 décembre 2005	19 472	15 978	8 890	44 340
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	8 245	14 708	4 193	27 146
Dotations aux amortissements	4 220	1 145	1 042	6 407
Cessions, diminutions	-	(312)	(13)	(325)
Ecart de conversion	-	80	-	80
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	12 465	15 621	5 222	33 308
Perte de valeur au 31 décembre 2004	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2005	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	7 007	357	3 668	11 032

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement immobilisés	Licences et logiciels	Immobilisations incorporelles acquises	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2005	19 472	15 978	-	8 890	44 340
Acquisitions	5 415	2 081	14 850	65	22 411
Cessions, diminutions	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	(61)	-	-	(61)
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	24 887	17 998	14 850	8 955	66 690
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	12 465	15 621	-	5 222	33 308
Dotations aux amortissements	4 267	765	3 291	1 038	9 361
Cessions, diminutions	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	(52)	-	-	(52)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	16 732	16 334	3 291	6 260	42 617
Perte de valeur au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2006	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2006	8 155	1 664	11 559	2 695	24 073

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de développement immobilisés	Licences et logiciels	Immobilisations incorporelles acquises	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	24 887	17 998	14 850	8 955	66 690
Acquisitions	5 907	1 495	-	15	7 417
Cessions, diminutions	-	(76)	-	-	(76)
Ecart de conversion	-	(71)	-	-	(71)
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	30 794	19 346	14 850	8 970	73 960
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	16 732	16 334	3 291	6 260	42 617
Dotations aux amortissements	2 733	1 421	3 961	1 044	9 158
Cessions, diminutions	-	(75)	-	-	(75)
Ecart de conversion	-	(61)	-	-	(61)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	19 465	17 619	7 252	7 304	51 639
Perte de valeur au 31 décembre 2006	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2007	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	11 329	1 727	7 598	1 667	22 321

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Les immobilisations incorporelles acquises en 2006 pour un montant de € 14 850 000 correspondant aux actifs identifiés et valorisés dans le cadre de l'acquisition de la division M2M de Sony Ericsson (voir détail Note 4) et de NexGen Software se décomposent comme suit :

(en milliers)	31 décembre 2006			31 décembre 2007	
	Valeurs brutes	Amortissements cumulés	Valeurs nettes	Amortissements cumulés	Valeurs nettes
Relations clients	€ 9 750	€ 1 625	€ 8 125	€ 4 062	€ 5 688
Clause de non-concurrence	2 350	522	1 828	1 306	1 044
Projets de développement en cours	1 450	242	1 208	604	846
Technologie existante	1 200	873	327	1 200	0
Protocole internet de NexGen	100	29	71	79	21
Total	€ 14 850	€ 3 291	€ 11 559	€ 7 251	€ 7 599

Les autres immobilisations incorporelles comprennent notamment les droits acquis relatifs à la technologie GSM/GPRS (€ 7,5 millions) et amortis sur la durée d'utilisation.

Aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, la Société a procédé à un test de dépréciation des immobilisations amortissables et a considéré qu'il n'y avait pas d'indice de perte de valeur sur ces actifs. Les principaux indices de perte de valeur retenus par la Société sont les suivants : changements importants intervenus dans l'environnement économique, technologique, ou du marché sur lequel la Société opère ou auquel l'actif est dévolu, la baisse de la demande, la baisse de la production, l'obsolescence ou la dégradation matérielle non prévue dans le plan d'amortissement, une restructuration interne importante.

Il n'y a pas d'immobilisation incorporelle à durée d'utilisation indéterminée.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles comprennent :

En milliers d'euros	Matériel et outillage	Matériel informatique	Mobilier de bureau et autres équipements	Agencements et installations	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2004	30 076	6 048	3 169	2 848	42 141
Acquisitions	807	196	6	251	1 260
Cessions, diminutions	(6 840)	(1 683)	(1 403)	(368)	(10 294)
Ecart de conversion	239	94	48	107	488
Valeurs brutes au 31 décembre 2005	24 282	4 655	1 820	2 838	33 595
Amortissements cumulés au 31 décembre 2004	24 678	4 611	2 308	1 064	32 661
Dotations aux amortissements	3 067	863	201	346	4 477
Cessions, diminutions	(6 246)	(1 637)	(1 082)	(210)	(9 175)
Ecart de conversion	188	57	26	77	348
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	21 687	3 894	1 453	1 277	28 311
Perte de valeur au 31 décembre 2004	-	-	-	-	-
Dotations	373	-	-	-	373
Ecart de conversion	-	-	-	6	6
Perte de valeur au 31 décembre 2005	373	-	0	6	379
Valeurs nettes au 31 décembre 2005	2 222	761	367	1 555	4 905

<i>En milliers d'euros</i>	Matériel et outillage	Matériel informatique	Mobilier de bureau et autres équipements	Agencements et installations	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2005	23 909	4 655	1 820	2 832	33 216
Acquisitions	3 307	979	809	465	5 560
Cessions, diminutions	(3 648)	(1 230)	(406)	(564)	(5 848)
Ecart de conversion	(252)	(83)	(32)	(59)	(426)
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	23 316	4 321	2 191	2 674	32 502
Amortissements cumulés au 31 décembre 2005	21 687	3 894	1 453	1 277	28 311
Dotations aux amortissements	1 934	671	324	354	3 283
Cessions, diminutions	(3 525)	(1 156)	(396)	(564)	(5 641)
Ecart de conversion	(190)	(60)	(26)	(43)	(319)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	19 906	3 349	1 355	1 024	25 634
Perte de valeur au 31 décembre 2005	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	12	-	12
Ecart de conversion	-	-	(1)	-	(1)
Perte de valeur au 31 décembre 2006	-	-	11	-	11
Valeurs nettes au 31 décembre 2006	3 410	972	825	1 650	6 857

<i>En milliers d'euros</i>	Matériel et outillage	Matériel informatique	Mobilier de bureau et autres équipements	Agencements et installations	Total
Valeurs brutes au 31 décembre 2006	23 316	4 321	2 180	2 674	32 491
Acquisitions	2 286	818	449	152	3 705
Cessions, diminutions	(143)	(860)	(154)	(11)	(1 168)
Ecart de conversion	(317)	(99)	(42)	(53)	(511)
Valeurs brutes au 31 décembre 2007	25 142	4 180	2 433	2 762	34 517
Amortissements cumulés au 31 décembre 2006	19 906	3 349	1 355	1 024	25 634
Dotations aux amortissements	1 931	620	383	363	3 297
Cessions, diminutions	(186)	(858)	(136)	(2)	(1 182)
Ecart de conversion	(218)	(59)	(24)	(19)	(320)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2007	21 433	3 052	1 578	1 366	27 430
Perte de valeur au 31 décembre 2006	-	-	-	-	-
Dotations	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	-	-	-
Perte de valeur au 31 décembre 2007	-	-	-	-	-
Valeurs nettes au 31 décembre 2007	3 709	1 128	855	1 397	7 088

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

La Société apprécie à chaque clôture annuelle s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Les principaux indices de perte de valeur retenus par la Société sont les suivants : changements importants intervenus dans l'environnement économique, technologique, ou du marché sur lequel la Société opère ou auquel l'actif est dévolu, la baisse de la demande, la baisse de la production, l'obsolescence ou la dégradation matérielle non prévue dans le plan d'amortissement, une restructuration interne importante.

Au 31 décembre 2005, la Société avait procédé à un test de dépréciation afin de refléter une perte de valeur de certains matériels industriels utilisés dans le cadre de la fabrication de produits spécifiques en phase de fin de vie de cycle. Cette dépréciation avait été comptabilisée pour un montant de € 372 701 au titre de l'exercice 2005.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007, la Société a considéré qu'il n'existait aucun indice montrant que les autres actifs corporels auraient pu perdre de leur valeur.

Les équipements financés par des contrats de crédit-bail au cours des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 s'élèvent respectivement à € 89 000, € 599 000 et € 191 000. L'immobilisation de la totalité des contrats de crédit-bail se traduit par l'inscription d'une valeur respective de € 6 531 000, € 5 719 000 et € 5 529 000 en immobilisations corporelles. Les amortissements cumulés correspondants s'élèvent respectivement à € 6 164 000, € 5 131 000 et € 5 028 000.

8. ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les actifs financiers non courants correspondent principalement aux dépôts de garanties versés aux propriétaires des locaux du siège social à Issy les Moulineaux et des locaux de la filiale **Wavecom Asia Pacific à Hong Kong**, et à la quote-part de la Société dans les capitaux propres de **Sunlink Wavecom**, société mise en équivalence (€ 15 000 au 31 décembre 2007).

9. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants correspondent principalement à la créance de crédit impôt recherche s'élevant respectivement à € 1 529 000, € 1 771 000 et € 2 049 000 au titre des exercices 2005, 2006 et 2007.

Ces créances ont été classées en « autres actifs non courants » car il est peu probable que la Société puisse les imputer sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice 2008 de part sa situation fiscalement déficitaire.

10. STOCKS

Les stocks se décomposent comme suit :

	31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Composants et matières premières	—	—	—
Produits finis	6 885	4 169	2 559
Composants et produits finis détenus chez des sous-traitants	5 072	6 471	5 247
	11 957	10 640	7 806
Provision pour obsolescence	(5 509)	(4 009)	(1 774)
	€ 6 448	€ 6 631	€ 6 032

Une partie des composants et produits finis est détenue par les sous-traitants et n'est pas propriété de **Wavecom**. Cependant, au regard des clauses contractuelles entre **Wavecom** et ces sous-traitants, il apparaît que **Wavecom** détient le contrôle de la majorité des avantages économiques futurs de ces stocks. Ce stock a donc été présenté dans les bilans de **Wavecom** aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007.

Au 31 décembre 2005, le stock de produits finis contenait des produits défectueux provenant de retours de clients et des produits finis sans besoin ou en fin de vie, pour un montant de € 14 867 000 qui avait été déprécié en totalité.

Pour l'exercice 2007, une charge de € 1 610 000 a été comptabilisée au titre de la variation de stocks de composants et de produits finis détenus par **Wavecom** (€ 2 716 000 et € 13 683 000 pour les exercices 2006 et 2005, respectivement) et la Société a comptabilisé une reprise de provision pour obsolescence de € 2 235 000 (€ 1 500 000 et € 15 919 000 pour l'exercice 2006 et 2005).

11. CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

Les créances clients brutes et comptes rattachés s'élèvent à € 27 898 000, € 32 073 000 et € 32 098 000 aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, respectivement.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, certains clients représentaient plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé. Pour ces clients, les montants de leurs chiffres d'affaires annuels et de leurs créances à la clôture étaient les suivants (en milliers d'euros) :

	2005		2006		2007	
	Chiffre d'affaires	Créances	Chiffre d'affaires	Créances	Chiffre d'affaires	Créances
Client A (régions EMEA et Asie Pacifique)	€ 14 115	€ 3 005	€ 17 097	€ 2 711	€ 16 540	€ 2 245
Client B (region Asie Pacifique)	7 350	2 039	2 874	267	1 106	99
Client C (région Asie Pacifique)	2 250	40	-	-	-	-

Le tableau ci-dessous montre l'évolution de la provision pour clients douteux (en milliers d'euros) :

Exercice clos le 31 décembre	Balance d'ouverture	Dotations de l'exercice	Utilisation de l'exercice	Différence de conversion	Balance de clôture
2005	€ 3 233	€ 731	(605)	€ 269	€ 3 628
2006	3 628	1 935	(2 037)	(180)	3 346
2007	3 346	231	(835)	(111)	2 631

Au cours de l'exercice 2005, la Société a comptabilisé une provision liée à des créances dues par deux clients européens (€ 507 000 dont € 415 000 au titre d'un client placé en redressement judiciaire en date du 20 février 2006) et à des créances dues à la filiale Wecom Inc. (\$279 000).

Au cours de cette même période, la Société a repris une partie des provisions antérieurement constituées. Certaines créances ont été réglées au cours de l'exercice 2005 (€ 414 000), d'autres ont été comptabilisées en perte sur créances irrécouvrables (€ 91 000) et enfin certaines ont été annulées par des avoirs (€ 100 000).

La dotation de l'exercice 2006 était liée à un risque de non recouvrement de clients asiatiques et européens et les reprises correspondent à des créances comptabilisées en perte car considérées comme étant irrécouvrables.

Au cours de l'exercice 2007, un accord a été trouvé avec un client pour le règlement de 50 % de sa créance douteuse, soit € 208 000, les autres 50 % ont été comptabilisés en perte sur créances irrécouvrables. La Société a donc repris la provision antérieurement constituée. De plus certaines créances antérieurement dépréciées ont été réglées au cours de l'exercice (€ 38 000), d'autres ont été annulées par des avoirs (€ 381 000).

Au 31 décembre, l'échéancier des créances est résumé ci-après (en milliers d'euros) :

Exercice clos le 31 décembre	Total	Non échues non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2007	29 467	24 935	3 448	422	618	17	27
2006	28 727	23 495	3 139	951	577	97	468
2005	24 270	13 949	4 707	1 177	3 111	901	425

12. AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants se décomposent comme suit :

	31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers)</i>			
Crédit de T.V.A	€ 842	€ 602	€ 1 124
SICAV nanties	3 585	3 639	3 731
Avoirs à recevoir fournisseurs	6	486	242
Charges constatées d'avance	1 691	909	1 860
Autres créances	148	68	141
Total	€ 6 272	€ 5 704	€ 7 098

Les SICAV nanties sont enregistrées à leur valeur de marché mais ont été classées en autres créances du fait de leur indisponibilité car elles couvrent une garantie à première demande, donnée relative aux baux des locaux de la Société. Le montant au 31 décembre 2007 est en légère hausse suite à la revalorisation du loyer annuel.

Les charges constatées d'avance au 31 décembre 2007 correspondent principalement à des loyers du premier trimestre 2008, reçus et comptabilisés en 2007 (€ 1 133 000). Au 31 décembre 2006, les charges constatées d'avance comprenaient diverses dépenses mais aucune liée au loyer.

13. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers)</i>			
Valeurs mobilières – équivalents de trésorerie	-	-	€ 134 610
Comptes courants bancaires et disponibilités	€ 60 663	€ 54 776	4 677
Total	€ 60 663	€ 54 776	€ 139 287

Au 31 décembre 2007, la Société détenait des FCP et des SICAV monétaires et autres instruments financiers pour un total de € 134 610 000 courant sur des périodes comprises entre un jour et trois mois et rémunérés à des taux d'intérêts à court terme variables. Aux 31 décembre 2005 et 2006 et 2007, la société avait vendu ses valeurs mobilières afin de réaliser les plus-values latentes.

14. CAPITAUX PROPRES

Au 31 décembre 2007, le nombre d'actions émises s'élève à 15 796 591 actions ordinaires de valeur nominale € 1 par action. Le nombre d'actions en circulation, après avoir pris en compte les 544 322 actions auto-détenues, s'élève à 15 252 269.

Le 12 février 2003, la Société, sur décision de son conseil d'administration, a lancé son programme de rachat d'actions propres pour un nombre maximal de 1 400 000 actions ordinaires, soit 9,45 % du capital, en application de la décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 juin 2002.

La société a mis en œuvre, le 27 juillet 2007, le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 16 mai 2007. Dans ce cadre, la société a acquis 387 977 actions achetées pour un montant total de € 7 510 444.

Au 31 décembre 2007, la Société détenait 544 322 actions propres achetées pour un total de € 8 822 659.

Droits préférentiels de souscription

Les actionnaires disposent d'un droit préférentiel de souscription lors de chaque augmentation de capital, au prorata de leur participation. Les actionnaires peuvent renoncer à ce droit sous certaines conditions lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire. En l'absence de renonciation préalable, les droits préférentiels sont négociables pendant la période de souscription.

Droits à dividendes

Des dividendes peuvent être distribués par prélèvement sur les réserves en conformité avec les dispositions de la loi française et les statuts de la Société. Compte tenu des reports déficitaires, la Société n'envisage pas de distribuer de dividendes dans l'avenir proche. Toute distribution de dividendes serait effectuée en euros.

Nature et objectif des autres réserves

La rubrique écart de conversion est utilisée pour enregistrer les écarts de change provenant de la conversion des états financiers des filiales étrangères.

Options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions et actions gratuites

Les actionnaires de **Wavecom** autorisent le conseil d'administration à attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE) en faveur des salariés de la maison mère, des options de souscription d'actions au profit des salariés des filiales et bons de souscription d'actions (BSA) aux membres du conseil d'administration. Chaque BCE, option et BSA donne droit à souscrire à une action ordinaire à un prix d'exercice basé sur la valeur de l'action à la date d'attribution.

Les actionnaires de **Wavecom** ont également autorisé le conseil d'administration à attribuer des actions gratuites à certains mandataires sociaux ou salariés de la Société. Le Conseil d'Administration a attribué des actions gratuites lors de sa séance du 7 juin 2007. Un nombre total de 155 650 actions gratuites ont été attribuées à 56 salariés du groupe.

Les bénéficiaires de BCE et d'options attribués en 2005, 2006 et 2007 peuvent exercer 25 % au bout d'un an puis 1/48ème par mois ; les bénéficiaires de BSA peuvent exercer 33,33 % par an sur 3 ans. L'attribution des actions gratuites deviendra définitive le 24e mois suivant la date d'attribution. A l'issue de son attribution définitive, chaque action fera l'objet d'une période de conservation obligatoire de deux ans.

Les options ont une durée de vie de 10 ans à partir de la date d'attribution. Les BCE, qui ont été octroyés à des salariés de la maison mère, ont une durée de vie de 5 ans conformément à la loi. Tous les BCE non exercés à leur date d'expiration sont automatiquement convertis en options avec une durée de vie résiduelle de 5 ans. Ces BCE ont été octroyés à des salariés français du fait de dispositions fiscales attrayantes (à la fois pour les salariés et la Société), dispositions non applicables aux titulaires d'options en France. En dehors des différentes durées de vie, les spécificités des BCE sont identiques à celles des options. Les bons de souscription d'actions ont une durée de vie de 4 ou 5 ans. L'attribution des actions gratuites devient définitive le 24e mois suivant la date d'attribution. A l'issue de son attribution définitive, chaque action fait l'objet d'une période de conservation obligatoire de deux ans.

Les tableaux suivants récapitulent les titres donnant accès au capital (BCE, BSA et actions gratuites d'une part et options d'autre part).

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Date d'assemblée	BCE			BSA					Actions gratuites		
	17/06/2002	22/05/2003	16/11/2004	22/05/2003	26/05/2004	16/11/2004	26/05/2005	17/05/2006	16/05/2007	22/12/2005	09/02/2007
Nombre total de titres autorisés	590 000	290 000	462 700	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	156 345	155 300
Date du conseil d'administration	25/03/2003	22/05/2003	19/01/2005	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	17/05/2006	07/06/2007
Nombre total de titres attribués	193 000	241 000	302 700	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	155 673	155 650
Prix d'exercice des titres émis	€ 8,07	€ 11,18	€ 5,39	€ 11,18	€ 7,04	€ 5,68	€ 6,55	€ 10,62	€ 21,90	€ 0	€ 0
Nombre total de titres émis suite aux exercices	71 678	5 000	-	40 000	26 666	6 666	6 666	3 333	-	-	-
Nombre de titres annulés au 31 décembre 2007	88 872	150 000	-	-	13 334	13 334	20 000	-	-	3 000	-
Nombre de titres annulés dans l'exercice	25	-	-	-	-	-	10 000	-	-	1 500	-
Nombre de bons émis et non exercés au 31/12/2007	32 450	6 000	302 700	-	10 000	-	43 334	36 667	40 000	152 673	155 650
Nombre de bons pouvant être exercés au 31 décembre 2007	32 450	6 000	302 700	-	10 000	-	26 668	9 999	-	-	-
Dates d'expiration (1)	24/03/2008	21/05/2008	15/11/2009	21/05/2008	25/05/2008	15/11/2008	25/05/2009	16/05/2010	15/05/2011	17/05/2008	07/06/2009

(1) Les BCEs non exercés à ces dates seront convertis en options

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS														
Date d'assemblée	25/02/1999	15/03/2000			27/06/2000	20/12/2000	29/06/2001	19/12/2001						
Nombre total de titres autorisés	600 000	300 000			100 000	800 000	1 200 000	450 000						
Date du conseil d'administration	09/02/1999	30/03/2000	27/06/2000	27/06/2000	24/07/2000	20/12/2000	29/06/2001	19/12/2001						
Nombre total de titres attribués	530 800 (1)	1 500	5 700	101 300 (1)	24 710	50 860 (1)	41 000 (1)	400 000 (1)	90 590	61 000	467 151 (1)	97 395	233 500 (1)	193 500
Prix d'exercice des titres émis	€ 4,57	€ 139,52	€ 139,52	€ 103,23	€ 103,23	€ 103,23	€ 136,62	€ 69,86	€ 69,86	€ 26,68	€ 34,66	€ 34,66	€ 41,09	€ 41,09
Nombre total de titres émis suite aux exercices	18 925	-	-	-	-	-	-	-	-	4 684	-	-	-	-
Nombre d'options annulées au 31 déc 2007 (2)	510 183	-	111 500	1 200	78 000	20 860	25 600	315 931	72 190	53 316	344 099	82 695	181 000	173 500
Nombre d'options émises et non exercées	1 692	45 700	4 500	23 300	3 850	10 910	15 400	84 069	18 400	3 000	123 052	14 700	52 500	20 000
Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2007	1 692	1 500	4 500	23 300	3 850	10 910	15 400	84 069	18 400	3 000	123 052	14 700	52 500	20 000
Dates d'expiration	08/02/2009	26/04/2009	29/03/2010	26/06/2010	26/06/2010	23/07/2010	23/07/2010	19/12/2010	13/03/2011	28/06/2011	28/06/2011	28/06/2011	18/12/2011	18/12/2011

(1) Options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués les 25/02/99, 15/03/00, 27/06/00, 20/12/00, 29/06/01, 19/12/01, 17/06/02, 22/05/03 et 16/11/04 en cas de caducité des BCE

(2) Les stock options annulées peuvent faire l'objet d'une nouvelle attribution par le conseil d'administration

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS																
Date d'assemblée	17/06/2002		22/05/2003				16/11/2004			22/12/2005	09/02/2007					
Nombre total de titres autorisés	840 000		440 000				542 700			427 500	543 600					
Date du conseil d'administration	09/07/2002	25/03/2003	22/05/2003		27/08/2003	23/03/2004	18/08/2004	19/01/2005	15/03/2005	07/09/2005	17/05/2006	07/06/2007				
Nombre total de titres attribués	395 360 (1)	174 095	193 000 (1)	155 200	11 000 (1)	10 500	241 000 (1)	99 000	38 000 (1)	147 300	302 700 (1)	154 500 (1)	49 000	3 500	423 544	372 650
Prix d'exercice des titres émis	€ 39,18	€ 39,18	€ 8,07	€ 8,07	€ 11,18	€ 11,18	€ 11,40	€ 11,40	€ 9,62	€ 3,29	€ 5,39	€ 4,19	€ 4,19	€ 10,18	€ 10,62	€ 24,21
Nombre total de titres émis suite aux exercices	-	-	35 957	-	-	-	9 546	-	-	-	-	5 584	-	-	8 957	-
Nombre d'options annulées au 31 déc 2007 (2)	296 105	155 045	160 550	89 031	5 000	10 500	165 914	66 000	32 000	-	-	32 888	1 977	-	18 128	-
Nombre d'options émises et non exercées	99 255	19 050	32 450	30 212	6 000	-	75 086	23 454	6 000	147 300	302 700	121 612	41 439	3 500	396 459	372 650
Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2007	99 255	19 050	-	30 212	-	-	-	23 454	-	122 747	-	-	27 185	1 966	155 616	-
Dates d'expiration	08/07/2012	24/03/2013	21/05/2013	26/08/2013	22/03/2014	17/08/2014	18/01/2015	14/03/2015	06/09/2015	16/05/2016	06/06/2017					

(1) Options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués les 25/02/99, 15/03/00, 27/06/00, 20/12/00, 29/06/01, 19/12/01, 17/06/02, 22/05/03 et 16/11/04 en cas de caducité des BCE

(2) Les stock options annulées peuvent faire l'objet d'une nouvelle attribution par le conseil d'administration

Le tableau ci-dessous récapitule les attributions, exercices et annulations des BCE, BSA, des options et des actions gratuites :

	Nombre d'actions	Prix d'exercice moyen pondéré par action en BCE, options et BSA	Fourchette de prix
		(en euros)	(en euros)
Au 1 ^{er} janvier 2005	2 115 663	39,21	4,57 – 150,72
Attributions	579 700	5,14	4,19 – 10,18
Exercices	(25 523)	6,55	4,57 – 8,07
Expiration	(30 000)	126,98	103,23 – 150,72
Annulations	(771 406)	42,85	4,57 – 139,52
Au 31 décembre 2005	1 868 434	26,18	3,29 – 139,52
Attributions	619 217	7,95	0 – 10,62
Exercices	(22 340)	6,5	4,19 – 8,07
Expiration	(50 000)	37,78	34,66 – 42,46
Annulations	(139 273)	40,84	0 – 139,52
Au 31 décembre 2006	2 276 038	20,26	0 – 139,52
Attributions	568 300	17,42	0 – 24,21
Exercices	(242 438)	6,78	4,19 – 11,4
Annulations	(63 836)	28,15	0 – 139,52
Au 31 décembre 2007	2 538 064	20,54	0 – 139,52

Les annulations opérées au cours de l'exercice 2005 s'expliquent principalement par les réductions d'effectifs suite aux plans de restructuration.

Au 31 décembre 2007, 1 448 128 BCE, BSA, options et actions gratuites peuvent être exercés (1 137 361 et 1 293 533 aux 31 décembre 2005 et 2006, respectivement). Le prix moyen pondéré par les volumes est de € 26,88 (€ 30,32 et € 39,29 aux 31 décembre 2005 et 2006, respectivement). La durée de vie moyenne de ces BCE, options, BSA et actions gratuites est environ de six ans.

311 323 actions gratuites ont été attribuées aux salariés ou mandataires sociaux de la Société (155 673 actions ont été affectées au plan d'attribution d'actions gratuites du 17 mai 2006 et 155 650 à celui du 7 juin 2007). Ces actions, assorties d'une condition de présence, ne seront définitivement acquises aux bénéficiaires qu'à l'issue d'une période deux ans.

15 RÉMUNÉRATIONS EN ACTIONS

Les rémunérations en actions ne concernent que les attributions d'options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, bons de souscription d'actions et actions gratuites consentis depuis le 7 novembre 2002, conformément aux dispositions de la norme IFRS 2. Elles représentent une charge opérationnelle de € 803 000, € 2 090 000 et € 4 810 000 au titre des exercices 2005, 2006 et 2007, respectivement.

Ces plans ont été valorisés comme suit :

Type de plan	Date d'attribution	Nombre d'attributions initiales	Cours de l'action	Prix d'exercice	Volatilité attendue	Maturité	Taux sans risque	Charges et reprises de 2005	Charges et reprises de 2006	Charges et reprises de 2007	Valorisation initiale à la date d'attribution
Options	25.03.2003	155 200	8,14	8,07	82,56 %	10 ans	4,29 %	7	10	7	897
	22.05.2003	10 500	10,78	11,18	81,39 %	10 ans	3,77 %	(1)	1	-	78
	27.08.2003	99 000	11,25	11,4	79,51 %	10 ans	4,21 %	9	3	4	775
	18.08.2004	147 300	2,95	3,29	69,07 %	10 ans	4,10 %	130	53	24	262
	15.03.2005	49 000	4,23	4,19	63,08 %	10 ans	3,75 %	54	43	14	123
	07.09.2005	3 500	11,25	10,18	67,17 %	10 ans	3,10 %	4	13	5	25
	17.05.2006	423 544	10,00	10,62	65,78 %	10 ans	4,08 %	-	892	972	2 598
	07.06.2007	372 650	24,06	24,21	66,86 %	10 ans	4,59 %	-	-	1 642	5 576
BCE	25.03.2003	193 000	8,14	8,07	82,56 %	10 ans	4,29 %	(130)	12	1	1 059
	22.05.2003	11 000	10,78	11,18	81,39 %	10 ans	3,77 %	13	5	1	79
	27.08.2003	241 000	11,25	11,4	79,51 %	10 ans	4,21 %	(177)	34	11	1 791
	23.03.2004	38 000	8,3	9,62	70,12 %	10 ans	3,97 %	50	8	4	180
	19.01.2005	302 700	5,4	5,39	66,94 %	10 ans	3,52 %	508	270	123	942
	15.03.2005	154 500	4,23	4,19	63,08 %	10 ans	3,75 %	161	122	45	366
BSA	22.05.2003	40 000	10,78	11,18	81,39 %	5 ans	2,88 %	47	12	-	261
	26.05.2004	50 000	5,9	7,04	70,11 %	4 ans	3,37 %	30	19	5	141
	16.11.2004	20 000	5,68	5,68	66,95 %	4 ans	2,82 %	24	-	2	57
	26.05.2005	70 000	6,78	6,55	67,43 %	4 ans	2,58 %	74	73	4	242
	17.05.2006	40 000	10,00	10,62	65,78 %	4 ans	4,08 %	-	70	82	196
	16.05.2007	40 000	22,68	21,9	67,31 %	4 ans	4,29 %	-	-	169	474
Actions gratuites	17.05.2006	155 673	10,00	N/A	N/A	4 ans	N/A	-	450	759	1 557
	07.06.2007	155 650	24,06	N/A	N/A	4 ans	N/A	-	-	936	3 745
Total								803	2 090	4 810	

Le prix d'exercice est déterminé le jour où les options et les BCE sont consentis par le Conseil d'Administration ou le jour où les BSA sont attribuées par l'Assemblée Générale et sont au moins égal à la plus élevée des deux valeurs suivantes : (i) la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société sur le marché Eurolist, ou tout marché réglementé qui lui serait substitué, cotés lors des vingt séances de bourse précédant le jour où lesdites options seront consenties et (ii) le cours de clôture de l'action de la société sur le marché Eurolist, ou tout marché réglementé qui lui serait substitué, cotés à la dernière séance de bourse précédant le jour où lesdites options seront consenties.

Le principe de valorisation des actions gratuites par le Conseil d'Administration est identique à celui retenu pour les options, BCE et BSA.

L'estimation de la volatilité attendue s'appuie sur le modèle du retour à la moyenne appliquée à la série des rentabilités journalières historiques des quatre années précédant la date d'attribution des plans.

Le taux sans risque est déterminé en référence au taux des obligations de l'état français correspondant à la durée de vie contractuelle de l'option du BCE, du BSA ou de l'action gratuite.

Le taux de dividende retenu pour les évaluations ci-dessus est nul du fait que le Groupe n'a jamais payé de dividendes et n'a pas à ce jour l'intention de le faire.

Au 31 décembre 2007, la charge totale non encore reconnue liée aux différentes attributions représente € 8 126 000 et sera amortie sur une durée de quatre ans jusqu'au 31 décembre 2011.

16 PROVISIONS

Les tableaux ci-dessous récapitulent les provisions, leur ventilation entre passif courant et non courant et leur évolution durant les exercices 2005, 2006 et 2007 (en milliers d'euros) :

	Solde au 31 décembre 2004	Dotation de la période	Utilisation de la période	Provision non utilisée	Solde au 31 décembre 2005
	€	€	€	€	€
Provisions - part courante					
Provision pour restructuration	7 809	-	(7 469)	-	340
Contrôle fiscal	2 583	-	(2 583)	-	-
Provision pour garantie clients	1 893	1 457	(1 893)	-	1 457
Réclamations clients	1 915	475	(719)	(968)	703
Sorties anticipée des locaux	1 167	-	(1 126)	-	41
Litiges divers	590	119	(57)	(62)	590
Total des provisions courantes	15 957	2 051	(13 847)	(1 030)	3 131

Provisions - part non courante

Provision pour royalties	14 831	1 399	-	-	16 230
Provision pour garantie clients	120	94	(120)	-	94
Provision pour départ à la retraite	328	123	-	-	451
Total des provisions non courantes	15 279	1 616	(120)	-	16 775

	Solde au 31 décembre 2005	Dotation de la période	Transfert courant	Utilisation de la période	Provision non utilisée	Solde au 31 décembre 2006
	€	€	€	€	€	€
Provisions - part courante						
Provision pour restructuration	340	150	-	(340)	-	150
Provision pour garantie clients	1 457	1 703	94	(2 163)	-	1 091
Réclamations clients	703	633	-	(110)	(17)	1 209
Sorties anticipée des locaux	41	-	-	(41)	-	-
Garantie sur produits à livrer	-	176	-	(176)	-	-
Litiges divers	590	49	-	(116)	-	523
Total des provisions courantes	3 131	2 711	94	(2 946)	(17)	2 973

Provisions - part non courante

Provision pour royalties	16 230	5 513	-	-	(6 365)	15 378
Provision pour garantie clients	94	72	(94)	-	-	72
Provision pour départ à la retraite	451	56	-	-	-	507
Total des provisions non courantes	16 775	5 641	(94)	-	(6 365)	15 957

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

	Solde au 31 décembre 2006	Dotation de la période	Transfert courant	Utilisation de la période	Provision non utilisée	Solde au 31 décembre 2007
	€	€	€	€	€	€
Provisions - part courante						
Provision pour restructuration	150	-	-	-	-	150
Contrôle fiscal	-	260	-	-	-	260
Provision pour garantie clients	1 091	1 853	72	(2 052)	-	964
Réclamations clients	1 209	314	-	(273)	(216)	1 034
Litiges divers	523	95	-	(350)	-	268
Total des provisions courantes	2 973	2 522	72	(2 675)	(216)	2 676
Provisions - part non courante						
Provision pour royalties	15 378	5 738	-	-	(5 271)	15 845
Provision pour garantie clients	72	82	(72)	-	-	82
Provision pour départ à la retraite	507	202	-	-	-	709
Total des provisions non courantes	15 957	6 022	(72)	-	(5 271)	16 636

Provision pour royalties

Les produits de la Société sont fabriqués pour être compatibles avec certains standards de l'industrie des télécommunications mobiles. Certaines technologies essentielles utilisées par Wavecom dans sa gamme de produits font l'objet de licences déposées. La Société est redevable de royalties liées à l'utilisation de licences déposées par des tiers et relatives aux technologies GSM et GPRS.

La Société négocie des licences individuelles avec les titulaires de brevets essentiels déclarés à l'ETSI (Institut Européen des Normes de Télécommunication). Les négociations se fondent en grande partie sur le nombre de familles de brevets déclarées à l'ETSI par chacun des titulaires par rapport au nombre total des familles de brevets essentiels déclarés et référencés à l'ETSI. En général, les redevances calculées par Wavecom correspondent à un pourcentage du prix de vente net de ses produits.

Le pourcentage total de redevances liées aux brevets essentiels par rapport au prix de vente net a été évalué à partir de l'expérience accumulée par la Société dans la signature des licences (huit licences signées depuis début 1999) et sur des analyses externes. Wavecom n'ayant pas de licence avec l'ensemble des titulaires de brevets essentiels déclarés et référencés à l'ETSI, la Société a estimé le coût des redevances qui serait probablement dues dans le cadre de futures licences avec les titulaires de brevets sur la base du nombre total de familles de brevets essentiels déclarés à l'ETSI pour lesquelles elle n'a pas de licence. Suite à une analyse approfondie, la Société a procédé en 2006 à un changement d'estimation des redevances provisionnées. Ce changement a eu un impact positif net sur les comptes 2006 de 2,9 millions d'euros qui résulte de la reprise d'une partie des provisions antérieurement constitués mais que le management a considéré comme caduques compensée en partie par un changement du taux de redevances appliqués aux ventes récentes. Les reprises de provisions des exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 correspondent donc à la part des provisions devenues sans objet.

Réclamations clients

Indépendamment de la garantie client détaillée ci-dessous, des provisions spécifiques sont comptabilisées pour couvrir des problèmes techniques non récurrents. Ces derniers, intervenus dans un nombre de cas très limité, sont principalement liés à des problèmes de fonctionnement des logiciels ou sur des composants spécifiques. Ces défauts sont étudiés au cas par cas par Wavecom, sur la base d'une demande spécifique, documentée et justifiée émanant de notre client, afin de déterminer une indemnisation pour les préjudices engendrés par ces défauts.

Provision pour garantie clients

Cette provision est destinée à couvrir les risques de réparation ou de remplacement des produits défectueux vendus par la Société. Elle est calculée sur la base d'un pourcentage de retour clients appliqué au chiffre d'affaires consolidé. Ce pourcentage avait fait l'objet d'une réactualisation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 afin de tenir compte de l'évolution du taux de retours. Elle est reprise sur la base d'un échéancier de retour statistique d'une durée de 18 mois. La provision est reprise à hauteur de 20 % au bout du 3^{ème} mois, 30 % supplémentaire à 6 mois, 30 % supplémentaire à 8 mois et 100 % après 18 mois.

Contrôle fiscal

En juillet 2004, la Société a reçu une notification de redressement fiscal relative aux exercices comptables 1999 à 2001. La provision comptabilisée couvre principalement des montants réclamés de taxe professionnelle pour les exercices 2001 et 2002. Ce redressement a été réglé au cours de l'exercice 2005.

Au cours de 2007, la Société a reçu une notification de redressement fiscal relative aux exercices comptables 2004 et 2005. Une provision à hauteur de € 78 000 a été comptabilisée durant l'exercice pour couvrir un redressement lié à la taxe professionnelle. En outre, l'Administration fiscale propose le redressement d'une partie des Crédits d'impôt recherche (exercice 2004 et 2005) pour un montant de € 95 000. Ce risque n'a pas été provisionné au 31 décembre 2007 car le redressement est basé sur les conclusions du redressement précédent que nous contestons. Par ailleurs, le montant des provisions liées aux contrôles fiscaux inclut aussi les pénalités notifiées en 2007 liées au contrôle précédent sur la partie crédit impôt recherche (voir Note 26).

Provision pour départ à la retraite

La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel ». Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les différentes hypothèses retenues pour le calcul de la provision 2007 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5,25 % (4,0 % et 4,30 % en 2005 et 2006, respectivement)
- augmentation des salaires : de 2 à 3 % - âge de départ à la retraite : cadres 65 et 62 ans, Etam et employés 65 et 62 ans
- taux de rotation moyen pondéré des salariés : 4,4 % (5,83 % et 5,19 % en 2005 et 2006, respectivement).

La valeur actuelle des prestations futures s'élève à € 3 774 000, la valeur actualisée de l'obligation est de € 709 000, soit une dotation pour l'exercice 2007 de € 202 000.

Aux Etats Unis, les employés peuvent participer au plan de retraite de type 401(k), sous condition d'éligibilité. Ce plan a été converti en « Safe Harbor Plan » au début du mois de janvier 2006, procurant de ce fait un abondement patronal de 100 % pour les contributions des employés à concurrence de 3 % de leur salaire, puis à hauteur de 50 % pour les 2 % suivants. Suite à l'acquisition de l'activité M2M de Sony Ericsson en avril 2006, le plan de retraite 401(k) a été amendé afin d'inclure une contribution patronale supplémentaire. Les contributions sont étalées de 3,5 % à 10 % des salaires en fonction de l'âge de l'employé.

Ce plan de retraite est un plan à contributions définies. De ce fait la seule obligation de la Société est de payer un montant fixe à un organisme indépendant. La Société n'a aucune obligation de contribuer ultérieurement à ce plan si les actifs deviennent insuffisants pour couvrir le paiement des retraites. Les risques actuariels ainsi que les risques d'investissement sont sous la responsabilité des employés. Les abondements ont été payés dans le courant de l'année fiscale y compris ceux correspondant à la dernière paie de l'année, au mois de décembre 2007.

Wavecom Northern Europe Ltd a regroupé tous les collaborateurs dans un seul programme de cotisations définies en 2007.

Avec l'aide d'experts extérieurs (actuaire et courtiers d'assurance), un programme unique de cotisations définies a été conçu sous un statut de Retraite individuelle du Groupe.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce nouveau programme, tous les collaborateurs ont renoncé à leurs droits sur les précédents programmes d'avantages sociaux définis. Par conséquent, il n'existe pas de passif découlant du régime de retraite cumulable au Royaume-Uni.

Le seul collaborateur de Wavecom GmbH, en Allemagne, dispose d'une allocation mensuelle définie, afin de l'aider à cotiser à un régime de retraite individuel Direktversicherung.

A Hong Kong, la Société applique pour tous ses collaborateurs l'un des programmes de prestations de retraite à cotisations définies du Fonds de prévoyance obligatoire (le « Programme »), au titre du règlement sur les Programmes du Fonds de prévoyance obligatoire. Les cotisations sont calculées en fonction d'un pourcentage du salaire de base des collaborateurs et sont incluses dans la déclaration des revenus puisqu'elles sont payables, conformément aux règles du Programme. Les actifs du Programme sont détenus séparément de ceux de la Société, dans un fonds administré indépendamment. Les cotisations patronales de la Société appartiennent pleinement aux collaborateurs lorsqu'elles sont versées dans le cadre du Programme.

Provision pour restructuration

Cette provision couvre principalement les indemnités de licenciement et les coûts relatifs aux engagements fermes des mesures destinées à faciliter le reclassement externe des trois plans. La majorité de cette provision a été utilisée en 2005.

17 EMPRUNT : OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Le 13 juillet 2007, Wavecom a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1er janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80 499 969 euros (représenté par 2 571 884 obligations / OCEANE).

La valeur nominale de l'obligation a été fixée à 31,30 euros.

Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 %, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année et seront remboursées en totalité le 1er janvier 2014.

L'emprunt est assorti d'une option de conversion en actions propres Wavecom, exerçable à tout moment au gré des investisseurs. La parité de conversion est de 1 obligation pour 1 action (ajustée en cas d'événements dilutifs).

Cet emprunt est également assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur à compter du 1er janvier 2012, pour toutes les obligations, au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif, sous réserve d'un préavis de 30 jours calendaires si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action Wavecom pendant 20 jours de bourse consécutifs choisis par la Société au cours des 45 jours de bourse consécutifs précédant la publication de l'avis de remboursement anticipé excède 130 % de la valeur nominale des obligations.

L'OCEANE est considérée comme un instrument composé contenant un élément de capitaux propres et une composante dette financière. L'option de remboursement anticipé ne nécessite pas de comptabilisation séparée dans la mesure où le prix d'exercice correspond au pair et qu'il s'agit d'un dérivé étroitement lié à l'émission. Il est donc intégré dans la composante dette de cet instrument composé. Le montant à inscrire en dette financière a été évalué à 59 103 341 euros au moment de l'émission, correspondant à la valeur actualisée d'une dette obligataire nue similaire. La composante optionnelle, comptabilisée en capitaux propres a été évaluée à 21 396 628 euros à la date d'émission. Elle n'est pas réévaluée par la suite.

Les frais d'émission d'un montant total de 2 500 790 euros ont été alloués d'une part à la dette (1 836 088 euros) et d'autre part aux capitaux propres (664 702 euros).

Le taux effectif d'intérêt de la composante de la dette y compris frais d'émission ressort à 7,37 %, soit un montant de € 2,0 millions pour l'exercice 2007 (les intérêts calculés sur la valeur du coupon soit 1,75 % se sont élevés à € 664 000 et ont été payés le 2 janvier 2008).

L'impact de l'OCEANE avant prise en compte des effets d'actifs d'impôt différé associé (voir Note 26) dans les différents postes des états financiers au 31 décembre 2007 est résumé dans le tableau suivant (en milliers d'euros) :

Bilan :	<u>Au 31 décembre 2007</u>
Capitaux propres :	
Autres instruments de capitaux propres, nets d'impôt différé	13 822
Passifs non courants :	
Emprunt : Obligations convertibles en action, part non courante	58 612
Passifs d'impôt différé	6 910
Passifs courants :	
Emprunt : Obligations convertibles en action, part courante	664
Compte de résultat :	
Résultat financier :	
Intérêts financiers	2 008

18 PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

Les passifs financiers non courants aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 correspondent à l'étalement, sur la durée de vie des biens, d'une participation aux frais d'agencement reçue du propriétaire des nouveaux locaux pour € 1 100 000, € 858 000 et € 616 000, respectivement, ainsi qu'à la part non courante des redevances nettes des contrats de crédit-bail pour € 94 000, € 385 000 et € 340 000, respectivement.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

19 PASSIFS FINANCIERS COURANTS

Les passifs financiers courants aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 correspondent exclusivement à la part courante des redevances nettes des contrats de crédit-bail immobilisés.

Au 31 décembre 2007, les redevances minimales futures de ces contrats s'analysent comme suit :

	€
	(en milliers)
2008	229
2009	202
2010	124
2011	25
2012	8
Total des redevances minimales	588
A déduire : intérêts	(41)
Valeur actuelle des redevances nettes minimales	547
Dont	
– part courante	207
– part non courante	340

20 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

Au 31 décembre, l'échéancier des fournisseurs et comptes rattachés est résumé ci-après (en milliers d'euros) :

Exercice clos le 31 décembre	Total	Echues	Non échues				
			< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	90-120 jours	> 120 jours
2007	27 612	119	22 537	4 774	182	0	0
2006	36 254	4 023	26 842	5 048	341	0	0
2005	24 314	1 884	18 912	3 102	416	0	0

21 AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants se décomposent comme suit :

	31 décembre		
	2005	2006	2007
(en milliers)			
Dettes sociales	€ 6 732	€ 9 367	€ 8 585
Impôts et taxes à payer	576	518	4 108
Produits différés et avance clients	2 564	98	307
Instruments financiers et autres passifs	332	875	440
Total	€ 10 204	€ 10 858	€ 13 440

Au premier trimestre 2005, la Société avait effectué une vente de licence d'un montant de € 3 391 000. Ce contrat de licence comprenait une clause accordant des mises à jours gratuites, si de telles mises à jour étaient disponibles. Dans la mesure où la valeur relative au coût de maintenance n'avait pas pu être déterminée lors de la signature du contrat, la totalité du chiffre d'affaires a dû être reconnue sur la durée de la licence (soit 21 mois à partir de la livraison de la licence en mars 2005). La Société avait donc comptabilisé au 31 décembre 2005 en produits constatés d'avance le chiffre d'affaires se rapportant à l'année 2006 (soit € 1 938 000). Au cours de l'exercice 2006, ce montant avait effectivement été comptabilisé en vente de licences.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

En 2004, l'Administration fiscale a proposé le redressement de certains crédits d'impôts recherche (exercices 1999 à 2001) pour un montant de € 3,6 millions. Ce risque n'avait pas été provisionné au 31 décembre 2004, 2005 et 2006, la Société considérant disposer d'arguments solides pour se défendre sur ce point, une contre expertise avait été demandée en décembre 2004 au ministère de l'industrie et était toujours en cours au 31 décembre 2007. Cependant, en décembre 2007, la société a reçu une mise en recouvrement pour un montant de € 3,6 millions. Une charge à payer correspondante a donc été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2007. La Société continue cependant à contester ce redressement.

22 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les ventes par zone géographique sont résumées dans le tableau ci-après (en milliers d'euros) :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
	€	€	€
Chine	23 205	19 526	18 811
Corée du Sud	3 097	2 736	227
Reste de l'Asie	23 160	16 804	13 021
France	22 134	25 694	24 192
Reste de l'Europe	43 566	62 840	65 866
Etats-Unis d'Amérique	11 319	46 600	68 363
Reste Amériques	280	1 638	2 083
Reste du monde	2 471	12 920	9 774
	129 232	188 758	202 337

23 CHARGES D'EXPLOITATION

Le tableau suivant présente les charges d'exploitation incluses dans les différentes rubriques du compte de résultat par nature de charge pour les exercices 2005, 2006 et 2007 :

(En milliers d'euros)	2005	2006	2007
Coûts des ressources humaines	31 171	38 901	46 249
Sous-traitance	4 432	6 054	5 797
Voyages et déplacements	2 118	3 483	3 788
Honoraires	2 530	2 953	3 705
Maintenance, fournitures et petits équipements	2 451	3 636	5 632
Coûts des locaux	4 684	4 838	5 221
Locations diverses	1 964	1 441	747
Dotations aux amortissements	6 157	4 167	4 290
Dotations aux provisions pour clients douteux	731	1 935	(715)
Impôts et taxes	2 165	2 264	1 859
Frais de recherche et développement IAS 38 (net de l'activation et de la dotation de la période)	596	(1 148)	(3 174)
Rémunérations en actions	804	2 090	4 810
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises	-	3 262	3 910
Transport, assurance et autres charges diverses	(970)	3 221	7 207
Total	58 833	77 097	89 326

<i>(En milliers de euros)</i>	2005	2006	2007
Coûts des ventes	3 318	4 823	12 981
Frais de recherche et développement	24 646	30 217	30 751
Frais commerciaux et marketing	11 765	16 853	22 740
Frais généraux et administratifs	18 597	25 204	22 854
Coûts de restructuration	507	-	-
Total	58 833	77 097	89 326

L'activité acquise en mai 2006 est l'explication principale des variations des charges entre 2005, 2006 et 2007. En effet, en 2006 par rapport à 2005, huit mois de charges liées à cette activité avaient impactées le total des dépenses. De même, en 2007, la Société a eu quatre mois de charges complémentaires pour cette activité par rapport à 2006.

24 RÉSULTAT FINANCIER

Le tableau ci-dessous détaille les charges et produits financiers :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
Charges financières	(214)	(218)	(2 629)
Produits financiers	1 226	1 338	3 375
Gain (perte de change), net	4 118	(1 939)	(1 442)
Total	5 130	(819)	(696)

Les produits financiers constatés au titre des exercices clos les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 proviennent principalement de la rémunération des placements en valeurs mobilières.

Les charges financières 2007 incluent principalement les intérêts liés à l'OCEANE pour un montant de € 2,0 millions (les intérêts calculés sur la valeur du coupon soit 1,75 % se sont élevés à € 664 000 et ont été payés le 2 janvier 2008).

25 INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente la perte nette latente sur les instruments financiers existants au 31 décembre 2007 :

	Valeur de marché	Position couverte
	(en milliers d'euros)	(en milliers de USD)
Couverture des actifs nets libellés en devises (bilan) :		
Contrat d'options ou de ventes à terme de dollars US en euros	€ 79	\$ 8 600
Total	€ 79	\$ 8 600

La Société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans un but de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux de change sur ses transactions prévues en dollars américains.

La valeur de marché des instruments couvrant sur des actifs et passifs déjà comptabilisés est incluse en autres passifs courants.

La valeur de marché des instruments relatifs aux transactions futures sera prise en compte à la date de réalisation des transactions.

Ces instruments financiers ont une date de maturité inférieure à un an. La Société estime que le risque sur ces instruments financiers est minime car elle travaille avec des banques ou des institutions financières françaises de premier rang.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

L'exposition nette par devise, présentée ci-dessous, concerne les positions transactionnelles du Groupe au 31 décembre 2007. Les actifs et passifs concernent la somme des éléments en devises des sociétés du Groupe convertis en euros. Seuls les montants en dollars américains sont significatifs et font l'objet d'une couverture de change.

<i>(en milliers d'euros)</i>	USD	Autres devises
Actifs	21 152	61
Couverture des actifs libellés en devises (bilan)	5 807	-
Position nette après gestion	15 345	61
Passifs	9 659	121
Couverture des passifs libellés en devises (bilan)	-	-
Position nette après gestion	9 659	121

26 IMPÔTS

La charge d'impôt est constituée des éléments suivants :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers)</i>	€	€	€
Charge (produit) d'impôt courant :			
- Crédit d'impôt divers	(36)	(5)	(10)
- Imposition forfaitaire annuelle	30	32	-
- Perte sur retenue à la source	351	-	-
- Impôts sur les sociétés des filiales	92	98	214
Charge (produit) d'impôts différés	-	-	(11 424)
Total de la charge (produit) d'impôt	437	125	(11 220)

Au 31 décembre 2004, la Société mère a choisi de reporter en arrière ces déficits à hauteur de € 28 850 000 entraînant la constatation d'une créance d'impôt sur l'état de € 9 617 000. Aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007, cette créance n'a pu être imputée compte-tenu des déficits fiscaux de la Société.

Un montant complémentaire a été comptabilisé en 2007 suite à la mise en recouvrement d'un redressement de € 3 467 000 intervenu suite à un contrôle fiscal portant sur le Crédit d'impôt recherche (« CIR ») concernant les années 1999 à 2001. Parallèlement à cette mise en recouvrement, Wavecom a déposé une demande de carry back complémentaire pour un montant € 3 632 000. Celle-ci est cependant conditionnée par la mise en règlement effective du CIR. Cette créance de carry back complémentaire sera révisée en fonction du résultat de la procédure de recours contentieux toujours en cours.

L'écart entre l'impôt sur les sociétés calculé selon le taux en vigueur en France (33,83 % en 2005, 33,33 % en 2006 et 2007) et le produit ou la charge d'impôt au compte de résultat s'analyse comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
	€	€	€
<i>(en milliers)</i>			
Résultat avant impôts	8 909	7 167	14 813
Taux d'impôt en vigueur en France	33,83 %	33,33 %	33,33 %
Charge (produit) d'impôt calculé au taux en vigueur	3 014	2 389	4 937
Charges et crédits d'impôt	(36)	(5)	(256)
Impôts différés non reconnus	(4 453)	(1 082)	1 433
Impôts différés reconnus	-	-	(11 424)
Effet des actifs sur déficits non reconnus antérieurement	(211)	(1 509)	(4 806)
Autres différences permanentes	179	(186)	(1 367)
Ajustement des report déficitaires antérieurs	-	-	401
Amendes non déductibles	237	-	61
Incidence de la différence du taux d'imposition à l'étranger	(238)	(22)	(199)
Incidence de la variation du taux d'imposition d'une année à l'autre	1 472	410	-
Retenue à la source et impôts	473	130	-
Impôt au compte de résultat	437	125	(11 220)
Taux d'impôt effectif	4,91 %	1,74 %	-75,74 %

Les actifs et passifs d'impôt différé du Groupe sont principalement composés des éléments suivants :

	31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Provision (reprise) pour royalties réintégrées	4 838	4 483	4 640
Autres provisions	686	2 023	1 747
Autres charges réintégrées	572	900	2 369
Déficits reportables de la société mère	23 886	20 320	12 045
Déficits reportables des filiales	4 318	5 000	4 643
Actifs d'impôt différé	34 300	32 726	25 444
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	(34 300)	(32 726)	(13 635)
Actifs d'impôt différé comptabilisés	-	-	11 809
Passifs d'impôt différé comptabilisés	-	-	7 295
Actifs nets d'impôt différé	-	-	4 514

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Les actifs et passifs d'impôt différé du Groupe se présentent ainsi au bilan consolidé :

(en milliers d'euros)	31 décembre		
	2005	2006	2007
Actifs d'impôt différé	-	-	4 514
Passifs d'impôt différé	-	-	-

Les actifs et passifs d'impôt différé ont évolué de la manière suivante entre les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 :

(en milliers)	31-déc-06	Résultat de la période	Capitaux propres	Conversion	31-déc-07
	€	€		€	€
Actifs d'impôt différé	32 726	(7 003)		(279)	25 444
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	(32 726)	18 812		279	(13 635)
Actifs d'impôt différé comptabilisés	-	11 809	-	-	11 809
Impôts différés passifs comptabilisés	-	385	6 910	-	7 295

Compte tenu de l'historique de pertes réalisées dans la Société mère et dans ses filiales américaines et asiatiques, la Société avait décidé de ne pas reconnaître au 31 décembre 2005 et 2006 les impôts différés actifs résultant des pertes fiscales accumulées dans ces pays.

Suite à l'émission de l'OCEANE le 13 juillet 2007, l'administration fiscale ne reconnaissant pas le principe de la comptabilisation séparée de la composante capitaux propres d'une obligation convertible (« split accounting »), la Société a comptabilisé dans ses comptes, au jour de l'émission, un passif d'impôt différé d'un montant total de € 7 743 000 afin de refléter d'une part la différence temporaire existante entre la valeur au bilan après « split accounting » et sa base fiscale, et d'autre part la différence temporaire liée aux frais d'émission. Le passif d'impôt différé lié à la composante capitaux propres de l'OCEANE (€ 6 910 000) a été comptabilisé en capitaux propres. Parallèlement, la Société a reconnu un actif d'impôt différé d'un montant de € 7 743 000 qu'elle a comptabilisé en crédit d'impôt au compte de résultat.

De plus, sur la base de la bonne performance économique de la société mère, avec en particulier deux exercices (2006 et 2007) présentant un résultat fiscal positif et des perspectives à court terme, la direction de Wavecom a considéré qu'il était approprié de commencer à reconnaître un actif d'impôt différé dans les comptes 2007 pour la maison mère.

Au 31 décembre 2007, la Société mère dispose d'une perte fiscale indéfiniment reportable de € 36 140 000 (€ 68 702 000 et € 60 249 000 aux 31 décembre 2005 et 2006, respectivement). Au 31 décembre 2007, le report déficitaire constaté aux Etats Unis totalise approximativement € 1 650 000 (€ 2 959 000 et € 2 320 000 en 2005 et 2006, respectivement) et expire, en cas de non utilisation, entre 2013 et 2022. Au 31 décembre 2007, le report déficitaire constaté en Asie Pacifique totalise approximativement € 8 293 000 (€ 11 974 000 et € 9 938 000 en 2005 et 2006, respectivement), sans date d'expiration.

Au 31 décembre 2007, le montant des autres différences temporaires ayant généré des actifs d'impôt différé non reconnus s'élève à € 15 444 000 (€ 15 338 000 et € 18 961 000 en 2005 et 2006, respectivement). Ces différences temporaires seront reversées à court et moyen termes.

27 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Au titre des exercices 2005 et 2006, le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires. Pour l'exercice 2007, le résultat dilué par action est ajusté de l'effet net d'impôt des intérêts sur les OCEANE émises le 13 juillet 2007.

Sont présentées, ci-dessous, les informations sur les résultats et sur les actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

(en milliers d'euros)	2005	2006	2007
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère pour le résultat de base	8 472	7 042	26 033
Intérêts sur les obligations convertibles, nets d'impôt	-	-	1 339
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société mère ajusté de l'effet de la dilution	8 472	7 042	27 372

(En nombre d'actions)	2005	2006	2007
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (excluant les actions propres) pour le résultat de base par action	15 352 233	15 383 883	15 129 600
Effet de la dilution :			
Options d'achats d'actions	308 768	558 299	1 051 395
Obligations convertibles	-	-	1 289 239
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat dilué par action	15 661 001	15 942 182	17 470 234

Il n'y a pas eu d'autre opération sur les actions ordinaires ou les actions ordinaires potentielles entre la date de clôture et la date d'achèvement des présents états financiers.

28 AUTRES ENGAGEMENTS

Les tableaux ci-dessous synthétisent les obligations contractuelles d'une part et les autres engagements commerciaux d'autre part au 31 décembre 2007 (en milliers d'euros) :

Obligations contractuelles	Note	Total	Paiements dus par période		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Contrats de location financement	19	547	207	340	
Contrats de location	28	17 966	4 745	12 423	798
Emprunt : obligations convertibles	17	80 500			80 500

Autres engagements commerciaux	Note	Total	Montant des engagements par période		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Instruments financiers	28	3 731	3 731	-	-
Sous-traitants	28	18 605	18 605	-	-

Cautions bancaires

Wavecom a émis une garantie bancaire garantissant le paiement des loyers de l'actuel siège social et des anciens locaux. En garantie de ces actes de cautionnement, des SICAV monétaires ont été nanties. La valeur aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 de l'ensemble de ces instruments financiers était de € 3 585 000 € 3 639 000 et € 3 731 000, respectivement.

Au 31 décembre 2007, la Société ne disposait d'aucune ligne de crédit confirmée à moyen ou long terme.

Contrats de location

Wavecom loue ses locaux au travers de contrats de bail qui expirent au plus tard en juin 2014. Le montant des échéances des loyers minima futurs au titre des contrats de bail, hors charges de maintenance et inflation, au 31 décembre de chaque année s'analysent comme suit :

	(en milliers d'euros)
2008	4 745
2009	4 584
2010	4 568
2011	2 732
2012	539
Au delà	798
Total	17 966

Pour son siège social, Wavecom occupe trois étages au travers de baux dont l'échéance était en juillet 2011. Suite à l'acquisition de l'activité M2M de Sony Ericsson, Wavecom a pris de nouveaux locaux en Caroline du Nord dont l'échéance du bail est juin 2014. Wavecom s'est entièrement désengagé de ses anciens locaux de San Diego fin mars 2007.

Les montants des loyers passés en charge au titre des exercices clos aux 31 décembre 2005, 2006 et 2007 s'élèvent respectivement à € 5 213 000, € 4 288 000 et € 4 700 000.

Prime de fidélité

En octobre 2005, Wavecom s'est engagée auprès de certains membres de son comité de direction à leur verser une prime de fidélité si les personnes intéressées sont présentes au 31 mars 2007.

Le montant total de cette prime s'est élevé à € 2 421 000 (charges sociales incluses) et a été versé en avril 2007. Il a été progressivement constaté en comptabilité du 1er octobre 2005 au 31 mars 2007, soit 18 mois. La part comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2007 s'élève à € 158 000 (€ 428 000 au 31 décembre 2005 et € 1 835 000 au 31 décembre 2006), charges comprises.

Droit individuel à la formation en France

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle dispose que les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits reste plafonné à cent vingt heures.

Wavecom applique l'accord de la Fédération Syntec sur la formation professionnelle, signé le 27 décembre 2004.

Aucune charge n'a été comptabilisée sur la période 2007.

Le tableau suivant récapitule l'évolution des engagements en 2007 (en nombre d'heures) :

Droits acquis au 1er janvier 2007	7 634
Droits acquis en 2007	4 542
Droits ayant fait l'objet d'un accord	(150)
Droits annulés en 2007	(647)
Droits non utilisés au 31 décembre 2007	11 379

Passifs éventuels

Au cours de 2007, la société a reçu une notification de redressement d'une partie des Crédits d'impôt recherche (exercice 2004 et 2005) pour un montant de € 95 000. Ce risque n'a pas été provisionné au 31 décembre 2007 car le redressement est basé sur les mêmes conclusions que le redressement précédent de 2004 que nous contestons (voir Note 26).

Autres éléments

Le 6 février 2008, Wavecom a intenté une procédure judiciaire au civil devant de la Cour Suprême de l'Etat de New York (USA) contre l'un de ses principaux concurrents européens et deux de ses filiales nord-américaines (les "Défendeurs"). Wavecom soutient que les Défendeurs se sont illégalement procurés des informations à caractère strictement confidentiel de Wavecom, informations qu'ils ont ensuite utilisées, largement disséminées en interne et divulguées auprès des clients – et ce de manière totalement illicite – dans le but de concurrencer déloyalement Wavecom. Wavecom estime que les Défendeurs ont ainsi engagé à son égard leur responsabilité délictuelle et fonde ses griefs envers les Défendeurs sur différents

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

fondements juridiques de droit nord-américain – "conversion" (détournement du bien d'autrui), "unfair competition" (concurrence déloyale), "misappropriation of trade secrets" (usage illicite de secrets d'affaire). Wavecom chiffrera le montant des dommages-intérêts réclamés au cours de la procédure et sollicite auprès de la juridiction compétente qu'elle enjoigne les Défendeurs à lui restituer les informations confidentielles concernées.

Une procédure lancée à notre initiative et nous opposant à une société française en nullité de brevet français et européen est encore en cours devant l'Office Européen des Brevet (OEB).

Wavecom ne gère aucune usine et aucune installation de production : les conséquences environnementales directes de son activité se limitent principalement à la consommation de ressources et à la gestion des déchets dans ses bureaux administratifs et commerciaux. La Société se conforme aux législations en vigueur relatives à la protection de l'environnement. Ainsi, la Société ne pense pas qu'il existe à l'heure actuelle un quelconque risque environnemental important lié aux activités qu'elle gère de manière directe.

Il n'existe pas de litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Société, son activité, et son résultat.

Autres

Au 31 décembre 2007, la Société avait des engagements de dépenses auprès de ses sous-traitants, pour les livraisons de produits planifiées pour les deux prochains trimestres. Le montant est estimé à environ € 18 605 000.

La société mère a garanti le paiement de l'intégralité des loyers et charges qui seraient dus par sa filiale Wavecom Inc au titre du bail.

Des garanties bancaires de paiement pour un montant total de € 1 071 000 ont été reçues de deux clients de la Société.

Au 31 décembre 2007, la Société n'a pas d'opération de titrisation et d'entités *ad hoc*.

En dehors des éléments décrits, ci-dessus, aucun engagement hors bilan significatif ou susceptible de le devenir dans le futur n'a été omis.

29 PERSONNEL

Les informations relatives au personnel de Wavecom pour les périodes présentées sont les suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en milliers sauf effectif)</i>			
Salaires versés	€ 25 659	€ 25 782	€ 30 378
Montants des avantages sociaux	8 891	9 836	10 744
Effectif non cadre	24	30	26
Effectif cadre	266	354	394

L'augmentation des effectifs en 2006 s'explique par le personnel de Sony Ericsson repris lors de l'acquisition faite en 2006. Les salaires versés en 2005 incluaient les indemnités de départ et de préavis des personnes ayant quitté la Société au cours de l'année 2005, suite aux plans de restructuration. Ces montants d'environ € 6 700 000 avaient été provisionnés au 31 décembre 2004.

En 2007, les salaires versés comprennent un montant de € 1 911 000 relatif à une prime de fidélité versée à certains membres du comité de direction de la Société.

30 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU COMITÉ EXÉCUTIF

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des personnes qui sont à la clôture, ou qui ont été au cours de l'exercice clos, membre du Conseil d'Administration ou du Comité Exécutif de la Société :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
<i>(en euros)</i>			
Avantages court terme hors charges patronales ⁽¹⁾	3 845 060	5 423 573	4 523 007
Avantages court terme : charges patronales	1 316 101	1 888 018	1 918 905
Rémunération en actions ⁽²⁾	871 189	1 609 525	3 444 785

(1) Inclut les salaires bruts, primes, jetons de présence et avantages en nature versés au cours de l'exercice.

(2) Charge enregistrée au compte de résultat au titre des plans d'options, de BCE, de BSA et d'actions gratuites.

Dans le cas d'une fusion amicale, acquisition de la Société, et en cas d'OPA hostile sur les actions de la Société (« l'Événement »), qui entraînerait la révocation de Monsieur Black, directeur général, dans les six mois de l'Événement ou dans l'absence de proposition de fonctions à niveau équivalent, la Société s'engage à payer à Monsieur Black une indemnité (sauf dans les cas de faute lourde ou de dol). Le montant de cette indemnité est égal à trois fois le montant du salaire annuel fixe global (soit trois fois € 421 500), y compris toute indemnité légale ou conventionnelle.

31 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIÉES

Néant

32 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Wavecom a annoncé le 1^{er} février 2008 la finalisation de l'acquisition de 100 % des actions de la société Anyware Technologies (« Anyware » ci après). Anyware a terminé l'année 2007 avec des produits d'exploitation à hauteur de 5 millions d'euros, en augmentation de 74 % par rapport à l'année précédente et un résultat net de € 458 000. La transaction a été conclue sur la base d'un paiement en numéraire aux actionnaires d'Anyware Technologies, le jour de l'acquisition, de 9,1 millions d'euros plus 1,5 millions d'euros placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif usuelle pour ce type d'acquisition. Elle prévoit aussi un versement additionnel aux actionnaires pouvant atteindre un total de 2 millions d'euros lié à l'atteinte de certains objectifs et devant intervenir au cours de l'année 2009.

En sa séance du 18 mars 2008, le Conseil d'administration a décidé de soumettre aux bénéficiaires du plan d'options de souscription d'action du 7 juin 2007 l'annulation de celui-ci. Dans le cadre de ce plan, 38 bénéficiaires incluant le Directeur Général s'étaient vu attribuer un total de 372 650 options de souscription d'actions au prix d'exercice de € 24,21. Cette annulation a été acceptée par une grande majorité des bénéficiaires, représentant 96 % du nombre total d'options de souscription attribuées.

En conséquence, en application de la norme IFRS 2, il résulte de cette annulation la comptabilisation de la charge correspondante dans les comptes du premier trimestre 2008, soit un montant de € 3,8 millions.

33 RAPPROCHEMENT ENTRE LES PRINCIPES COMPTABLES AMÉRICAINS ET LES NORMES IFRS

Dans le cadre de sa double cotation en France et aux Etats Unis, la Société a préparé des comptes conformément aux principes comptables américains. Les normes IFRS diffèrent des principes comptables américains en ce qui concerne la comptabilisation des éléments suivants :

Paiement en actions

Les options de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et bons de souscriptions d'actions, accordés après le 7 novembre 2002 et non encore exerçables au 1^{er} janvier 2004, doivent être valorisés au compte de résultat pour leur juste valeur en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres à la date d'octroi. L'application de cette norme est sans effet sur le montant global de la situation nette consolidée. Le compte rémunération différée est amorti au fur et à mesure de l'acquisition des droits se traduisant par un accroissement des charges au sein du résultat opérationnel. Pour le référentiel américain, Wavecom a appliqué jusqu'au 1^{er} janvier 2006 la méthode préconisée par APB 25, *Accounting for Stock Issued to Employees*. La méthode de comptabilisation par la norme APB 25 est celle de la valeur intrinsèque. Depuis le 1^{er} janvier 2006, Wavecom applique la méthode préconisée par la norme SFAS 123R dont l'impact sur ses comptes est comparable à la norme IFRS 2.

Frais de développement

Dans son référentiel américain, Wavecom ne capitalise pas les frais de développement. La norme IAS 38 impose l'activation des frais de développement et qu'ils soient amortis sur la durée de vie prévisionnelle du produit auquel ils se rattachent. Annuellement, ces frais font également l'objet d'un test de dépréciation au niveau de chaque projet conformément à la norme IAS 36.

Technologie acquise

Dans le cadre du rachat d'une partie des actifs de la division M2M de Sony Ericsson, Wavecom a acquis des technologies en cours de développement. Ces en-cours suivent un traitement comptable identique à celui des frais de développement exposé précédemment : ils sont activés en frais de développement dans le référentiel IFRS, et comptabilisées immédiatement en charges dans le référentiel américain.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Intérêts financiers sur OCEANE

Selon les principes comptables américains, un emprunt obligataire convertible en actions est comptabilisé pour son coût total en dettes financières. La part relative au convertible d'un montant de € 20 732 000, comptabilisée en capitaux propres dans les comptes IFRS, a donc été incorporée au coût de l'emprunt. Les intérêts financiers sont comptabilisés au taux d'intérêt contractuel dans les normes américaines et non pas au taux d'intérêt effectif. Enfin, les frais d'émission d'emprunt comptabilisés en normes américaines en actifs non courants et amortis sur la durée probable de l'emprunt ont été comptabilisés en charges selon les principes comptables IFRS.

Impôts différés sur OCEANE

Suite à l'émission de l'OCEANE le 13 juillet 2007, la Société a appliqué selon les principes comptables IFRS le « split accounting », entraînant la comptabilisation d'actifs et de passifs d'impôt différé. Selon les normes américaines, cette bifurcation n'est pas admise.

Provision liée au départ des locaux avant la fin du bail

Selon les principes comptables américains, les provisions liées à une sortie anticipée des locaux avant la fin du bail sont comptabilisées lorsque la Société a effectivement libéré les locaux. Selon les principes comptables IFRS, les coûts liés au départ anticipé en 2005 d'un étage des locaux du siège social a donné lieu à la comptabilisation d'une provision dans les comptes 2004 pour un montant de € 1 482 000, reprise dans les comptes au 31 décembre 2005.

Provision pour restructuration

Selon les principes comptables américains, l'impact de la restructuration à fin 2003 n'a été constaté que dans les comptes 2004, le détail des indemnités de licenciement n'étant annoncé qu'après la date de clôture. Selon les principes comptables IFRS, le plan de restructuration, connu des tiers concernés via l'intermédiaire du comité d'entreprise, avait donné lieu à la constatation d'une provision à la clôture 2003 pour un montant de € 1 309 000. De plus, les provisions pour restructuration comptabilisées selon les principes comptables américains tiennent compte des mesures d'accompagnement envisagées, qui ne peuvent pas être provisionnées selon les principes comptables IFRS.

Les tableaux ci-après présentent le rapprochement des résultats nets et des situations nettes entre les normes comptables internationales IFRS et les principes comptables généralement admis aux Etats Unis :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice clos le 31 décembre		
	2005	2006	2007
Résultat net			
Selon les normes IFRS	8 472	7 042	26 033
Paiement en actions	803	-	-
Frais de développement	(3 624)	(5 415)	(3 174)
Amortissement des frais de développement	4 220	4 267	-
Technologie acquise	-	(1 208)	363
Intérêts financiers sur OCEANE	-	-	1 087
Impôts différés sur OCEANE	-	-	(6 910)
Provision pour cessation de contrat de bail	(1 482)	-	-
Provision pour restructuration	305	17	-
Selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis	8 694	4 703	17 399

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au 31 décembre		
	2005	2006	2007
Situation nette			
Selon les normes IFRS	71 164	81 022	120 527
Intérêts financiers sur OCEANE	-	-	1 087
Emprunt obligataire	-	-	(20 732)
Provision pour restructuration	(17)	-	-
Technologie acquise	-	(1 208)	(845)
Frais de développement	(7 007)	(8 155)	(11 329)
Selon les principes comptables généralement admis aux Etats-Unis	64 140	71 659	88 708

20.4 Comptes annuels

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Wavecom, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme précisé dans la note 3.10 de l'annexe aux comptes annuels, votre société constitue des provisions pour risques et charges. Conformément à la norme professionnelle française applicable aux estimations comptables, nous avons apprécié les bases sur lesquelles ces provisions ont été constituées, revu les informations relatives à ces risques contenues dans l'annexe aux comptes annuels et examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 7 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

MBV & Associés
représenté par
Régis Bizien

ERNST & YOUNG Audit
Représenté par
Jean-Yves Jégourel

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

BILAN

En Euros	Note	Brut 31/12/2007	Amortissements Provisions	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006
ACTIF					
Frais d'établissement		-	-	-	-
Logiciels, brevets et marques		20 216 428	(17 836 938)	2 379 490	2 513 898
Fonds commercial		16 575 000	-	16 575 000	16 575 000
Autres immobilisations incorporelles		5 007 034	(3 116 756)	1 890 278	3 363 384
Immobilisations incorporelles	3.1 - 3.2	41 798 462	(20 953 694)	20 844 768	22 452 282
Matériel et outillage		20 718 601	(17 681 296)	3 037 305	2 190 418
Autres immobilisations corporelles		6 262 339	(4 380 481)	1 881 858	2 013 085
Immobilisations en cours		178 983	-	178 983	-
Immobilisations corporelles	3.1 - 3.2	27 159 923	(22 061 777)	5 098 147	4 203 503
Participations	3.3 - 3.10	1 162 389	(525 745)	636 644	623 147
Créances rattachées à des participations	3.3 - 3.10	86 435	(86 435)	-	-
Prêts		-	-	-	-
Autres immobilisations financières	3.4 - 3.10	11 024 853	(1 666 725)	9 358 128	5 390 926
Immobilisations financières	3.1	12 273 677	(2 278 905)	9 994 772	6 014 073
Actif immobilisé		81 232 062	(45 294 376)	35 937 687	32 669 859
Matières premières		-	-	-	-
En cours de production de biens		-	-	-	-
Produits finis		1 012 821	(147 461)	865 360	614 488
Stocks	3.5 - 3.10	1 012 821	(147 461)	865 360	614 488
Avances et acomptes versés sur commande		342 983	-	342 983	671 861
Clients et comptes rattachés	3.6 - 3.10	40 632 080	(1 763 148)	38 868 932	45 322 415
Autres créances	3.7	20 747 139	(509 129)	20 238 010	18 939 347
Capital souscrit et appelé, non versé		61 565	-	61 565	65 389
Val. mobilières de placement	3.8	134 609 993	-	134 609 993	-
Disponibilités		1 013 177	-	1 013 177	47 218 905
Actif circulant		198 419 758	(2 419 738)	196 000 019	112 832 405
Charges constatées d'avance		2 426 764	-	2 426 764	2 408 797
Comptes de régularisation		2 426 764	-	2 426 764	2 408 797
Ecart de conversion actif		1 342 956	-	1 342 956	1 294 389
Total Actif		283 421 540	(47 714 114)	235 707 426	149 205 450

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

<i>En Euros</i>	Note	Brut 31/12/2007	Amortissements Provisions	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006
PASSIF					
Capital social				15 796 591	15 554 153
Primes d'émission				140 277 499	138 428 265
Réserve légale				17 989	17 989
Report à nouveau				(74 505 815)	(92 294 259)
Capital et Réserves				81 586 264	61 706 148
Résultat de l'exercice				12 510 790	17 788 445
Subventions d'investissement				-	-
Capitaux propres	3.9			94 097 054	79 494 593
Avances conditionnées				-	-
Autres fonds propres				-	-
Provisions pour risques et charges	3.10			22 998 934	21 404 565
Autres emprunts obligataires	3.11			81 163 824	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits				7 484	67 621
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				56 879	64 879
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				24 651 882	37 479 844
Dettes fiscales et sociales	3.12			11 206 186	9 037 111
Autres dettes				414 754	248 361
Dettes				117 501 009	46 897 817
Produits constatés d'avance				982 762	1 113 583
Ecart de conversion passif				127 666	294 892
Total Passif				235 707 426	149 205 450

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

COMPTE DE RESULTAT

En Euros	Note	Exercice clos le 31/12/2007	Exercice clos le 31/12/2006
Ventes de marchandises		-	-
Production vendue : biens		188 974 756	169 207 299
Production vendue : services		3 637 892	8 328 718
Chiffres d'affaires	4.1	192 612 648	177 536 017
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
Subventions d'exploitation et autres produits		1 503 485	75
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		11 461 607	13 592 494
Produits d'exploitation		205 577 740	191 128 586
Achats de marchandises		-	-
Achats de matières premières		-	1 239
Variation de stock de matières premières		540 840	2 537 362
Autres achats et charges externes		134 905 289	124 119 073
Impôts, taxes et versements assimilés		1 808 060	2 243 058
Salaires et traitements		17 090 414	15 702 712
Charges sociales		8 000 954	7 973 135
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations		4 966 566	5 025 306
Dotations aux provisions sur actif circulant	3.10	668 332	2 323 330
Dotations aux provisions pour risques et charges	3.10	10 923 177	9 144 536
Autres charges		12 735 612	14 029 058
Charges d'exploitation		191 639 243	183 098 809
Résultat d'exploitation		13 938 497	8 029 777
Différences positives de change		2 712 140	2 528 019
Reprises sur provisions	3.10	1 337 355	14 429 418
Intérêts		130 592	102 328
Produits des créances de l'actif immobilisé		-	354 731
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 207 029	1 197 568
Produits financiers		7 387 116	18 612 064
Différences négatives de change		4 437 865	7 586 131
Dotations financières aux amortissements et provisions	3.10	2 989 685	1 457 355
Intérêts		691 754	23 487
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		339 758	-
Charges financières		8 459 062	9 066 973
Résultat financier	4.2	(1 071 946)	9 545 091
Résultat courant avant impôt		12 866 551	17 574 869
Produits exceptionnels		70 544	344 701
Charges exceptionnelles		714 101	378 334
Résultat exceptionnel	4.3	(643 557)	(33 633)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-	-
Impôts sur les bénéfices (crédit)	4.4	(287 796)	(247 209)
Résultat net		12 510 790	17 788 445

SOMMAIRE

N°		INFORMATIONS			
		Produites	Non produites		
		Page N°	N. S.	N. A.	
1	PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE	144			1
2	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	144			2
3	NOTES SUR LE BILAN :				3
3.1	ACTIF IMMOBILISE	147			4
3.2	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	149			5
3.3	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	149			6
3.4	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	150			7
	ECARTS DE REEVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			X	8
	VARIATION DE LA RESERVE DE REEVALUATION			X	9
3.5	STOCKS	150			10
3.6	CREANCES CLIENTS	150			11
3.7	AUTRES CREANCES	150			12
3.8	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	150			13
3.9	CAPITAUX PROPRES	151			14
3.10	PROVISIONS	155			15
3.11	EMPRUNTS : OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS	157			16
3.12	DETTES FISCALES ET SOCIALES	157			17
3.13	INSTRUMENTS FINANCIERS	157			18
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT :				19
4.1	REPARTITION GEOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES	157			20
4.2	RESULTAT FINANCIER	158			21
4.3	RESULTAT EXCEPTIONNEL	158			22
4.4	IMPOTS SUR LES BENEFICES	158			23
5	AUTRES INFORMATIONS :				24
5.1	ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES	159			25
5.2	TRANSACTIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES	159			
5.3	PRODUITS A RECEVOIR	160			
5.4	CHARGES A PAYER	160			
5.5	CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	160			
5.6	CREDIT BAIL	161			
5.7	ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNES	161			
5.8	ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS	161			
5.9	AUTRES ENGAGEMENTS	161			
5.10	ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	163			
5.11	REMUNERATION DES DIRIGEANTS	163			
5.12	JETONS DE PRESENCE	163			
5.13	EFFECTIF MOYEN	163			
5.14	FILIALES ET PARTICIPATIONS	164			
6	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	164			

Notes annexes aux états financiers

(Montants exprimés en euros, sauf mention expresse)

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le conseil d'administration du 18 mars 2008.

■ 1 PRESENTATION DE LA SOCIETE ET NATURE DE L'ACTIVITE

Wavecom S.A. ("la Société") est une Société anonyme régie par les dispositions de la loi française. La Société est cotée sur les marchés Euronext Paris (Eurolist) en France et Nasdaq (WVCM) aux Etats-Unis. La Société est une entreprise technologique avec une présence mondiale qui développe et commercialise des solutions sans fil pour leur intégration dans des applications industrielles. Ces solutions sont directement intégrables dans un grand nombre de machines ou appareils pour permettre de l'émission et de la réception de communications vocales et de données par l'intermédiaire d'opérateurs de réseaux cellulaires sans fil. Ses solutions sans fil de haute technologie, vendues en tant qu'unités centrales (comprenant des modems « Plug & Play » et la famille des unités processeurs sans fil - Wireless CPU® ou modules), réunissent logiciel et matériel sur des plates-formes à circuits imprimés miniaturisées et peuvent être utilisées dans une large gamme d'applications.

■ 2 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2007 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de commerce (articles L.123-12 à L.123-28) et les règlements du Comité de la réglementation comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées selon le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La préparation des états financiers requiert de la part de la Direction certaines estimations et hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers et les notes annexes. Les montants réels peuvent s'avérer différents de ces estimations.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas eu de changements de méthodes comptables au cours de l'exercice.

Présentation des comptes

La monnaie de présentation des comptes de la Société est l'euro.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux actifs iront à l'entreprise et que leur coût peut être évalué de façon fiable. Ces immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée probable d'utilité, selon les modalités suivantes :

• Frais d'établissement (frais d'augmentation de capital) :	5 ans
• Licences et logiciels :	1 à 5 ans (sauf dispositions contractuelles)
• Brevets et marques :	10 ans
• Autres immobilisations incorporelles :	1 à 4 ans

Le fonds commercial n'est pas amorti.

Un test de dépréciation est réalisé dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des biens identifiables de natures durables détenus par l'entreprise pour être utilisés par elle ou loués à des tiers. Elles sont comptabilisées lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entreprise et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable. Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de l'utilisation probable de l'actif dans l'entreprise en application des dispositions du règlement CRC 2002-10 :

• Matériel et outillage:	1 à 5 ans
• Installations et agencements:	10 ans ou date de fin de bail
• Matériel de bureau et informatique:	3 à 5 ans
• Mobilier de bureau:	3 à 5 ans

A la clôture, s'il existe un indice quelconque montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur, il est procédé à un test de dépréciation. L'approche pour réaliser ce test est fondée sur les flux de trésorerie actualisés (méthode du "Discounted Cash Flows" ou DCF). La comptabilisation de cette dépréciation modifie prospectivement la base amortissable de l'actif concerné.

Participations et créances rattachées

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des titres est constatée si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur d'utilité, appréciée par la Direction de la Société sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité, et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

Les prêts et les créances rattachées à des participations libellés en devises étrangères sont convertis au cours officiel de fin d'exercice.

Stocks de matières premières et produits finis

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée, qui correspond à la valeur d'acquisition augmentée de coûts de transformation, ou de leur valeur nette probable de réalisation. Le prix de revient retenu correspond aux derniers prix d'achat négociés. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision pour dépréciation du stock est comptabilisée pour couvrir les produits non réparables en attente de destruction, les produits obsolètes, les excédents de produits en fin de vie.

Créances clients et autres créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Dans le cas où il existe un risque de non recouvrement et que la perte est probable, une provision est comptabilisée quelle que soit l'échéance. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

Valeurs mobilières de placement

Les investissements monétaires sont principalement constitués de SICAV et FCP monétaires et de certificats de dépôts détenus à court terme, ne présentant pas de risque de taux significatif, et ne faisant pas l'objet d'un nantissement.

Emprunts

L'emprunt obligataire convertible ou remboursable en actions émis par Wavecom en 2007 (OCEANE – Obligation Convertible ou Échangeable en Actions Nouvelles ou Existantes) est inscrit au passif pour sa valeur totale. Les frais d'émission ont été comptabilisés directement en charge de l'exercice.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de trois sortes de ventes (par ordre d'importance) : les produits (modules et modems), les supports techniques et autres services et les licences.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Production vendue de biens – Le chiffre d'affaires produits est enregistré lorsque la preuve d'un engagement contractuel est établie, que le produit est livré, que le prix de vente est fixé ou peut être contractuellement déterminé, que le recouvrement est probable et que la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens. Si certains de ces critères ne sont pas remplis, le chiffre d'affaires est différé jusqu'à ce que l'ensemble des critères soient réunis.

Production vendue de services – Dans le cadre des contrats de service, le chiffre d'affaires généré par ces contrats est enregistré lorsque les parties ont rempli l'ensemble de leurs obligations. Les coûts rattachés sont constatés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Dans le cadre de la vente de licences, la Société a retenu, dans l'application des principes comptables de reconnaissance du chiffre d'affaires selon la norme IAS 18 "Produits des activités ordinaires", des options compatibles avec les principes comptables américains définis par le Statement of Position (SOP 97-2, « Software Revenue Recognition » émis par l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA)).

Les produits des ventes de licences sont comptabilisés en chiffre d'affaires lorsque les conditions suivantes sont simultanément remplies :

1. la Société signe un contrat ferme avec un client final,
2. le logiciel est livré (à condition qu'aucune obligation résiduelle importante ne subsiste à la charge de Wavecom),
3. les risques et avantages importants inhérents à la propriété des licences ont été transférés à l'acheteur,
4. la créance qui en résulte sera en toute probabilité recouvrée,
5. le montant des redevances est fixe et peut être déterminé et,
6. les coûts encourus ou à encourir en contrepartie de la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

Si un de ces critères n'est pas rempli, la comptabilisation du chiffre d'affaires est différée jusqu'à ce que tous les critères soient satisfaits.

Frais de Recherche et Développement

Les frais de recherche et développement sont enregistrés en charge sur l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Le montant global des dépenses et des coûts de développement comptabilisés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à € 32 627 084 (€ 32 127 926 pour l'exercice 2006).

Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes comprennent essentiellement le coût des sous-traitants lié à la production et celui des prestataires de services principalement lié au développement technologique.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au taux de clôture du mois précédent. Les dettes, créances, immobilisations financières, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes, créances et immobilisations financières en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques en totalité suivant les règles comptables. La Société a utilisé au cours de l'exercice 2007 des instruments de couverture de moins d'un an pour couvrir son risque de change en dollars américains.

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

La Société dispose d'un programme de couverture des risques de change sur ses opérations libellées en devises par le biais d'instruments financiers. Ces instruments financiers sont principalement destinés à couvrir ses achats et ventes en dollars américains.

La Société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans un but de couverture, afin de réduire son exposition au risque de taux de change sur ses engagements fermes ou hautement probables. Des contrats d'options ou de change à terme sont utilisés pour couvrir l'exposition aux risques de change. La valeur de marché des instruments couvrant des actifs et passifs déjà comptabilisés est incluse au bilan en disponibilités ou en dettes auprès des établissements de crédits. La valeur de marché des instruments relatifs aux transactions futures sera prise en compte à la date de réalisation des transactions.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel enregistre l'ensemble des éléments qui, du fait de leur nature (éléments liés à des exercices antérieurs, restructuration des activités d'une entreprise, cession des éléments d'actifs), ne peuvent pas être rattachés à l'exploitation courante de la Société.

Risque de taux

Les instruments financiers sur lesquels la Société encourt un risque de crédit sont principalement les disponibilités et valeurs mobilières de placement ainsi que les créances clients.

La politique relative aux investissements monétaires est de prendre des risques limités dans des instruments simples, à court terme, avec une notation de qualité. Les investissements monétaires sont donc principalement constitués de SICAV et FCP monétaires, et de certificats de dépôts, dont le principal risque est un risque de contrepartie sur les banques auprès desquelles les instruments sont souscrits. La trésorerie de la Société est principalement libellée en euros et concentrée essentiellement dans les établissements financiers suivants : Natixis, HSBC, Groupama, UBS et BNP Paribas.

Les critères de sélection de nos placements sont les suivants, par ordre de priorité:

- niveau de risque sur le capital ;
- liquidité ;
- rentabilité.

Wavecom limite les risques sur ces placements :

- en choisissant les types de placement les moins risqués ;
- en préqualifiant les établissements bancaires avec lesquels elle travaille ;
- en diversifiant son portefeuille de placements ;
- en revoyant régulièrement son portefeuille et sa performance afin d'anticiper dans la mesure du possible tout changement dans le comportement d'un placement.

Au 31 décembre 2007, Wavecom disposait de liquidités disponibles en euros (hors nantissement) investies sur le marché monétaire dans des SICAV et FCP répondant à la classification AMF euro-monétaire à hauteur de € 134 610 000. En outre, au 31 décembre 2007, elle disposait de € 3,7 millions de SICAV bloquées investis sur le marché monétaire dans des comptes à court terme. Aux 31 décembre 2005 et 2006, la société ne disposait que de SICAV bloquées investies sur le marché monétaire pour un montant respectif de € 3 585 000 et € 3 639 000.

Au 31 décembre 2007, la Société n'avait pas de dette à taux variable, l'OCEANE émise au cours de l'année ayant un taux fixe.

Risque de crédit et risques généraux

La Société commercialise ses produits auprès d'une clientèle variée principalement en zone Asie-Pacifique, en Europe, en Amérique du Nord et en Afrique. La Société évalue périodiquement le risque crédit et la situation financière de ses clients, et provisionne les pertes potentielles sur créances non recouvrables. Le montant de ces pertes est resté dans les limites anticipées par la Direction. La Société ne demande généralement pas de garantie, mais peut exiger dans certaines circonstances des avances ou des lettres de crédit.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2007, aucun client ne représentait plus de 10 % du chiffre d'affaires consolidé.

La production des produits de la Société est assurée par des sous-traitants. A fin 2006, la plupart de la production de l'activité acquise en 2006 avait été transférée chez le sous-traitant historique de Wavecom, mais certains produits de l'activité acquise étaient encore produits chez deux sous-traitants basés au Mexique. Le transfert total a été finalisé à la fin de l'année 2007. La production de Wavecom est donc à présent localisée chez un seul sous-traitant situé en Chine. La Société estime être en mesure de remplacer ce sous-traitant s'il ne répondait plus à ses besoins.

■ 3 NOTES SUR LE BILAN

3.1. Actif immobilisé (en euros)

3.1.1 Immobilisations incorporelles

Immobilisations	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin d'exercice
Logiciels, brevets, marques et autres immobilisations incorporelles	19 029 759	1 193 703		20 223 462
Fonds commercial et relations clients	16 575 000			16 575 000
Frais de développement, clause de non concurrence	5 000 000			5 000 000
Total	40 604 759	1 193 703	0	41 798 462

Les immobilisations incorporelles identifiées et valorisées dans le cadre de l'acquisition de la division M2M de Sony Ericsson concernent les éléments suivants :

	Valorisation (en euros)	Durée de vie estimée
Fonds commercial	16 575 000	Indéfinie
Clause de non-concurrence	2 350 000	3 ans
Technologie existante	1 200 000	1 an
Projets de développement en cours	1 450 000	4 ans
	21 575 000	

Le fonds de commerce correspondant à l'écart d'acquisition est représentatif des avantages escomptés de cette opération en terme de synergies, de relations clients, de couvertures géographiques et de perspectives de croissance des marchés. Un test de dépréciation a été effectué afin de démontrer qu'aucune perte de valeur n'était à constater.

L'accord de non-concurrence, conclu pour une durée de 3 ans, a été évalué en modélisant l'impact de la présence concurrentielle de Sony Ericsson sur les flux de trésorerie futurs attendus de l'activité acquise, actualisés au taux de 12 %.

La technologie a été évaluée en retenant l'approche dite de « l'exemption de redevance » basée sur un taux de redevances de 4 % et un taux d'actualisation de 11 %. Les projets de développement ont été évalués en utilisant un taux de redevance de 4 % et un taux d'actualisation de 12 %.

3.1.2 Immobilisations corporelles

Immobilisations	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin d'exercice
Matériel et outillage	18 544 242	2 190 868	16 509	20 718 601
Installations générales	2 283 671	51 480		2 335 151
Matériel de transport	1 498	9 800		11 298
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 652 067	578 462	359 693	3 870 836
Autres immobilisations	45 054			45 054
Immobilisations corporelles en cours	0	178 983		178 983
Total	24 526 532	3 009 593	376 202	27 159 922

Au cours de l'exercice 2007, la Société a mis au rebut du matériel informatique.

3.1.3 Immobilisations financières

Immobilisations	Valeur Brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur Brute fin d'exercice
Titres de participations	1 148 891	13 498		1 162 389
Créances rattachées à des participations	86 435			86 435
Participations et créances rattachées	1 235 326	13 498	-	1 248 824
Dépôts et cautionnements	4 098 712	13 615	1 910 133	2 202 194
Actions propres	1 312 215	7 510 444	-	8 822 659
Prêts & autres immob. financières	5 410 927	7 524 059	1 910 133	11 024 853
Total	6 646 253	7 537 557	1 910 133	12 273 677

3.2. Amortissements et dépréciations (en euros)

Immobilisations amortissables	Montant au 01.01.2007	Dotation	Reprise	Montant au 31.12.2007
Logiciels, brevets, marques et autres immobilisations incorporelles	16 515 858	1 328 111		17 843 969
Frais de développement, clause de non concurrence	1 636 616	1 473 105		3 109 721
Matériel et outillage	16 353 824	1 327 471		17 681 295
Installations générales	971 237	260 035		1 231 272
Matériel de transport	1 498	784		2 282
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 951 755	508 579	358 370	3 101 964
Autres immobilisations	44 716	249		44 965
Total amortissements et dépréciations	38 475 504	4 898 334	358 370	43 015 468

Immobilisations financières	Montant au 01.01.2007	Dotation	Reprise	Montant au 31.12.2007
Titres de participations	525 745			525 745
Créances rattachées à des participations	86 435			86 435
Dépôts et cautionnements	20 000			20 000
Actions propres	-	1 646 725		1 646 725
Total dépréciations	632 180	1 646 725	-	2 278 905

La Société apprécie à chaque clôture annuelle s'il existe un quelconque indice qu'un actif peut avoir subi une perte de valeur. Les principaux indices de pertes de valeur retenus par la Société sont les suivants : changements importants intervenus dans l'environnement économique, technologique, ou du marché sur lequel la Société opère ou auquel l'actif est dévolu, la baisse de la demande, la baisse de la production, l'obsolescence ou dégradation matérielle non prévue dans le plan d'amortissement, une restructuration interne importante.

Au 31 décembre 2007, la Société a considéré qu'il n'existait aucun indice de perte de valeur susceptible de remettre en cause les montants figurant au bilan. Au 31 décembre 2007, le fonds de commerce a notamment fait l'objet d'un test de dépréciation qui n'a pas donné lieu à la constatation d'une perte de valeur.

La reprise correspond à l'annulation des amortissements du matériel informatique mis au rebut au cours de l'exercice 2007.

3.3. Participations et créances rattachées

- Participations majoritaires :

La Société détient une participation de 100 % au capital de cinq filiales qu'elle a créées : Wavecom Inc (Delaware USA) en novembre 1997, Wavecom Asia Pacific Ltd (Hong Kong) en juin 1998, Wavecom Korea Co. Ltd. (Séoul) en avril 2002, Wavecom Deutschland GmbH (Darmstadt, Allemagne) succursale créée en 2001 et transformée en filiale en août 2002 et Wavecom Northern Europe (Guildford, Royaume-Uni) créée en février 2003.

Le 15 juin 2006, la Société a procédé à l'acquisition de l'intégralité du capital de NexGen Software, S.A., une entreprise française.

Au cours de l'année 2007, la Société a conservé la provision pour dépréciation constituée en 2006 à 100 % des titres de Wavecom Deutschland GmbH, qui n'a pas connu d'activité opérationnelle durant l'année 2007, ainsi que celle relative aux titres de Wavecom Korea Co. Ltd, constituée en 2004 (dont l'activité est toujours dormante) et de Wavecom Inc dont la situation nette est encore négative, malgré un bénéfice de la filiale sur l'exercice 2007 de € 775 012 (et € 172 664 sur l'exercice 2006).

- Participations minoritaires :

Le 9 juillet 2007, la Société a pris une participation de 9,5 % dans la Société Sunlink Wavecom soit un montant de € 13 000.

La Société détient une participation inférieure à 1 % dans la société ICO Global Communications (Operations) Ltd pour un montant de € 164 645. Depuis le 31 décembre 2000, les titres de participation sont intégralement dépréciés car la Société considère qu'ils n'ont plus de valeur.

- Créances rattachées aux participations :

Au cours de l'exercice 2007, la Société a conservé la provision pour dépréciation à 100 % des créances rattachées à la participation de Wavecom Northern Europe (€ 86 435).

3.4. Autres immobilisations financières

- Rachat d'actions propres

Le conseil d'administration du 12 février 2003 a décidé de lancer un programme de rachat d'actions propres pour un nombre maximal de 1 400 000 actions ordinaires, soit 9,45 % du capital en application de la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires du 17 juin 2002.

La société a mis en œuvre, le 27 juillet 2007, le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 16 mai 2007. Dans ce cadre, la société a acquis 387 977 actions pour un montant total de € 7 510 444, dont 155 650 actions ont été affectées au plan d'attribution d'actions gratuites du 7 juin 2007. Ces actions, assorties d'une condition de présence, ne seront définitivement acquises aux bénéficiaires qu'à l'issue d'une période de deux ans.

- Au 31 décembre 2007, la Société détenait 544 322 actions propres pour un montant total de € 8 822 659.

- Au 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé d'une part une provision pour charges d'un montant de € 1 384 334 (€ 410 067 au 31 décembre 2006) afin de constater la charge liée à l'acquisition des droits par les bénéficiaires au cours de la période (voir Note 3.10 Provisions), et d'autre part une provision pour dépréciation d'un montant de € 1 646 725, le cours de bourse moyen du mois de décembre 2007 étant inférieur à la valeur moyenne d'achat.

- Autres immobilisations financières

Elles comprennent principalement les dépôts et cautionnements versés à des tiers, dont un dépôt de garantie pour ses locaux du siège social équivalent à 6 mois de loyer d'un montant à la clôture de € 2 073 829, et une caution versée à son sous-traitant chinois.

Cette dernière caution, d'un montant de € 94 314 au 31 décembre 2007, sert de garantie afin de permettre à son sous-traitant Flextronics de gérer les besoins ponctuels en composants et produits finis au delà d'un niveau de stock standard défini entre les parties. Le calcul de cette caution est basé sur un détail de stock appartenant à Flextronics.

3.5. Stocks

Au 31 décembre 2007, le stock est uniquement composé de produits finis et s'élève en valeur brute à € 1 012 821. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour un montant total de € 147 461, relatif au stock de produits finis défectueux retournés par les clients, aux produits finis sans besoin ou en fin de vie.

3.6. Créances clients

Au 31 décembre 2007, le poste Clients s'élève en valeur brute à € 40 632 080. Une provision pour dépréciation a été comptabilisée pour un montant de € 1 763 148.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société a comptabilisé une reprise de provision d'un montant de € 1 101 234 suite au règlement partiel d'une créance douteuse et a comptabilisé la somme de € 548 857 en créances irrécouvrables.

3.7. Autres créances

Les autres créances comprennent notamment au 31 décembre 2007 :

- Suite à une opération d'achat/revente au 31 décembre 2007, des SICAV sont enregistrées à leur valeur de marché mais classées en « autres créances » pour un montant de € 3 731 451 (€ 3 638 829 au 31 décembre 2006) pour couvrir une garantie à première demande relative aux baux des locaux de la Société.

- Une créance sur l'Etat d'un montant total de € 15 142 047 correspondant :

- au report en arrière des déficits : € 8 557 947 comptabilisé au titre de l'exercice 2003, augmenté de € 1 058 505 au titre de l'exercice 2004 et un montant additionnel de € 3 466 591 comptabilisé en 2007 suite au dépôt d'une demande complémentaire de report en arrière des déficits 2004. Cette demande a été déposée à titre conservatoire suite à une proposition de rectification de l'exercice 2004 et la réception de l'avis de mise en recouvrement en décembre 2007,

- au crédit impôt recherche : € 1 354 681 comptabilisé au titre de l'exercice 2003, augmenté de € 132 289 en 2004, de € 42 372 en 2005, € 241 866 en 2006 et de € 278 263 en 2007, et

- au crédit impôt famille : € 9 533 comptabilisé au titre de l'exercice 2007.

3.8. Valeurs mobilières de placement

Au 31 décembre 2007, la Société détenait des SICAV et FCP monétaires et autres instruments financiers pour un total de € 134 610 000 dont les échéances courent sur des périodes comprises entre un jour et trois mois et qui sont rémunérés à des taux d'intérêts à court terme variables.

Au 31 décembre 2006, la Société ne détenait aucune valeur mobilière de placement car elle avait vendu ses valeurs mobilières afin de réaliser les plus-values latentes.

3.9. Capitaux propres

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Report à nouveau	Résultat	Subvention d'investis.	Situation nette
Au 31 décembre 2006	15 554 153	138 428 265	17 989	(92 294 259)	17 788 445	-	79 494 593
Affectation du résultat 2006				17 788 445	(17 788 445)		-
Exercice de 22 054 BCE et 4 061 options au prix de € 4,19	26 115	83 307					109 422
Exercice de 4 300 options au prix de € 4,57	4 300	15 351					19 651
Exercice de 6 666 BSA au prix de € 6,55	6 666	36 996					43 662
Exercice de 20 000 BSA au prix de € 7,04	20 000	120 800					140 800
Exercice de 56 225 BCE et 30 966 options au prix de € 8,07	87 191	616 440					703 631
Exercice de 13 916 BCE au prix de € 9,62	13 916	119 956					133 872
Exercice de 8 957 options et 3 333 BSA au prix de € 10,62	12 290	118 230					130 520
Exercice de 6 500 options et 40 000 BSA au prix de € 11,18	46 500	473 370					519 870
Exercice de 15 914 BCE et 9 546 options au prix de € 11,40	25 460	264 784					290 244
Au 31 décembre 2007	15 796 591	140 277 499	17 989	(74 505 814)	-	-	81 586 265

	Nombre	Valeur nominale
- Actions composant le capital au début de l'exercice	15 554 153	1 euro
- Actions émises pendant l'exercice	242 438	1 euro
- Actions remboursées pendant l'exercice	-	
- Actions composant le capital en fin d'exercice	15 796 591	1 euro

Le conseil d'administration du 7 juin 2007 a attribué 77 650 stock options au profit du Directeur Général de la maison mère et 295 000 stock options à 37 autres salariés de la maison mère et de ses filiales étrangères, à un prix d'exercice de € 24,21.

Le conseil d'administration du 7 juin 2007 a également attribué 77 650 actions gratuites au profit du Directeur Général de la maison mère et 78 000 actions gratuites à 55 autres salariés de la maison mère et de ses filiales étrangères. Cette attribution d'actions gratuites deviendra définitive le 24e mois suivant la date d'attribution. A l'issue de son attribution définitive, chaque action fera l'objet d'une période de conservation obligatoire de deux ans.

Ces deux attributions avaient été autorisées par les actionnaires de la Société le 9 février 2007.

Lors de l'Assemblée Générale du 16 mai 2007, les actionnaires ont autorisé l'attribution gratuite de 40 000 bons de souscription d'action (BSA) à quatre membres du conseil d'administration. Ces BSA ont un prix d'exercice de € 21,90 et chacun d'entre eux donne droit à souscrire à une action ordinaire. Ces bons sont exerçables à hauteur d'un tiers au 16 mai 2008, un autre tiers au 16 mai 2009 et le solde au 16 mai 2010.

Si la totalité des BCE, stock options et BSA, attribués et non expirés au 31 décembre 2007, était exercée, le nombre d'actions supplémentaires qui en résulteraient serait de 2 229 741.

Les tableaux suivants récapitulent les titres donnant accès au capital : BCE, BSA et actions gratuites d'une part, et stock options d'autre part.

Date d'assemblée	BCE				BSA							Actions gratuites	
	17/06/2002	22/05/2003	16/11/2004		22/05/2003	26/05/2004	16/11/2004	26/05/2005	17/05/2006	16/05/2007	22/12/2005	09/02/2007	
Nombre total de titres autorisés	590 000	290 000	462 700		40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	156 345	155 300	
Date du conseil d'administration	25/03/2003	27/08/2003	19/01/2005	15/03/2005	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	17/05/2006	07/06/2007	
Nombre total de titres attribués	193 000	241 000	302 700	154 500	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	155 673	155 650	
Prix d'exercice des titres émis	€ 8,07	€ 11,18	€ 5,39	€ 4,19	€ 11,18	€ 7,04	€ 5,68	€ 6,55	€ 10,62	€ 21,90	€ 0	€ 0	
Nombre total de titres émis suite aux exercices	71 678	15 914	13 916	25 490	40 000	26 666	6 666	6 666	3 333	-	-	-	
Nombre de titres annulés au 31 décembre 2007	88 872	150 000	18 084	7 398	-	13 334	13 334	20 000	-	-	3 000	-	
Nombre de titres annulés dans l'exercice	25	-	2 084	3 752	-	-	-	10 000	-	-	1 500	-	
Nombre de bons émis et non exercés au 31/12/2007	32 450	6 000	6 000	121 612	-	10 000	-	43 334	36 667	40 000	152 673	155 650	
Nombre de bons pouvant être exercés au 31 décembre 2007	32 450	6 000	302 700	77 926	-	10 000	-	26 668	9 999	-	-	-	
Dates d'expiration (1)	24/03/2008	21/05/2008	22/03/2009	15/11/2009	21/05/2008	25/05/2008	15/11/2008	25/05/2009	16/05/2010	15/05/2011	17/05/2008	07/06/2009	

(1) Les BCEs non exercés à ces dates seront convertis en options

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS								
Date d'assemblée	25/02/1999	15/03/2000	27/06/2000	20/12/2000	29/06/2001	19/12/2001		
Nombre total de titres autorisés	600 000	300 000	100 000	800 000	1 200 000	450 000		
Date du conseil d'administration	09/02/1999	30/03/2000	27/06/2000	20/12/2000	29/06/2001	19/12/2001		
Nombre total de titres attribués	530 800 (1)	157 200 (1)	5 700	101 300 (1)	24 710	50 860 (1)	41 000 (1)	400 000 (1)
Prix d'exercice des titres émis	€ 4,57	€ 4,57	€ 139,52	€ 103,23	€ 136,62	€ 69,86	€ 69,86	€ 69,86
Nombre total de titres émis suite aux exercices	18 925	-	-	-	-	-	4 684	-
Nombre d'options annulées au 31 déc 2007 (2)	510 183	-	111 500	1 200	78 000	20 860	39 950	25 600
Nombre d'options émises et non exercées	1 692	1 500	45 700	4 500	23 300	3 850	10 910	15 400
Nombre d'options pouvant être exercées au 31 décembre 2007	1 692	1 500	45 700	4 500	23 300	3 850	10 910	15 400
Dates d'expiration	08/02/2009	26/04/2009	29/03/2010	29/03/2010	26/06/2010	26/06/2010	26/06/2010	23/07/2010
				19/12/2010	19/12/2010	13/03/2011	13/03/2011	13/03/2011
				84 069	18 400	3 000	123 052	14 700
				344 099	82 695	181 000	173 500	52 500
				123 052	14 700	52 500	20 000	28/06/2011
				19/12/2010	18/12/2011			

(1) Options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués les 25/02/99, 15/03/00, 27/06/00, 20/12/00, 29/06/01, 19/12/01, 17/06/02, 22/05/03 et 16/11/04 en cas de caducité des BCE

(2) Les stock options annulées peuvent faire l'objet d'une nouvelle attribution par le conseil d'administration

OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS													
Date d'assemblée	17/06/2002			22/05/2003			16/11/2004			22/12/2005	09/02/2007		
Nombre total de titres autorisés	840 000			440 000			542 700			427 500	543 600		
Date du conseil d'administration	25/03/2003			27/08/2003			15/03/2005			07/09/2005	16/05/2007		
Nombre total de titres attribués	09/07/2002	25/03/2003	22/05/2003	27/08/2003	23/03/2004	18/08/2004	19/01/2005	15/03/2005	07/09/2005	17/05/2006	07/06/2007		
Prix d'exercice des titres émis	395 360 (1) € 39,18	174 095 € 8,07	193 000 (1) € 11,18	155 200 € 8,07	10 500 € 11,18	241 000 (1) € 11,40	99 000 € 11,40	38 000 (1) € 9,62	147 300 € 3,29	302 700 (1) € 5,39	49 000 € 4,19	372 650 € 24,21	
Nombre total de titres émis suite aux exercices	-	35 957	-	9 546	-	-	-	-	5 584	-	8 957	-	
Nombre d'options annulées au 31 déc 2007 (2)	296 105	155 045	160 550	89 031	5 000	10 500	165 914	66 000	32 000	-	32 888	1 977	18 128
Nombre d'options émises et non exercées	99 255	19 050	32 450	30 212	6 000	-	75 086	23 454	6 000	147 300	121 612	41 439	396 459
Nombre d'options pouvant être exercés au 31 décembre 2007	99 255	19 050	-	30 212	-	-	-	23 454	-	122 747	-	27 185	155 616
Dates d'expiration	08/07/2012	24/03/2013	21/05/2013	26/08/2013	22/03/2014	17/08/2014	18/01/2015	14/03/2015	06/09/2015	16/05/2016	06/06/2007	06/06/2007	06/06/2007

(1) Options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués les 25/02/99, 15/03/00, 27/06/00, 20/12/00, 29/06/01, 19/12/01, 17/06/02, 22/05/03 et 16/11/04 en cas de caducité des BCE

(2) Les stock options annulées peuvent faire l'objet d'une nouvelle attribution par le conseil d'administration

3.10 Provisions (en euros)

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des provisions pour risques et charges et pour dépréciation et retrace les dotations et reprises opérées au titre de l'exercice 2007 :

Nature des Provisions	Montant au 01.01.07	Dotations	Reprises (prov. utilisées)	Reprises (prov. Non utilisées)	Montant au 31.12.07
Provision pour garanties clients	1 162 810	1 934 876	2 052 085	-	1 045 601
Provision pour pertes de change	1 337 356	1 342 960	1 337 356	-	1 342 960
Provision pour départ à la retraite	507 425	202 444	-	-	709 869
Provision pour restructuration	150 000	-	-	-	150 000
Provision pour royalties	15 377 383	5 737 930	-	5 271 000	15 844 313
Provision pour charges et litiges	2 869 595	3 047 926	1 795 325	216 000	3 906 196
Provision pour risques et charges	21 404 569	12 266 136	5 184 766	5 487 000	22 998 939
Provision pour dép. immo. financières	612 181	-	-	-	612 181
Provision pour dép. autres immo. Financ.	20 000	1 646 725	-	-	1 666 725
Provision sur stocks et encours	939 174	147 461	939 173	-	147 462
Provision sur comptes clients et autres créances	2 852 640	520 871	548 857	552 377	2 272 277
Provision pour dépréciation	4 423 994	2 315 057	1 488 030	552 377	4 698 644
Total général	25 828 563	14 581 193	6 672 796	6 039 377	27 697 583
	d'exploitation	11 591 509	11 374 820		
dont dotations et reprises	financières	2 989 685	1 337 355		
	exceptionnelles	-	-		

Provision pour garantie clients

Cette provision est destinée à couvrir les risques de réparation ou de remplacement des produits défectueux vendus par la Société. Elle est calculée sur la base d'un pourcentage de retour clients appliqué au chiffre d'affaires consolidé. Ce pourcentage a fait l'objet d'une réactualisation au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2006 afin de tenir compte de l'évolution du taux de retours. Elle est reprise sur la base d'un échéancier de retour statistique d'une durée de 18 mois, à savoir 20 % au bout du 3ème mois, 30 % supplémentaires au bout du 6ème mois, 30 % supplémentaires au bout du 8ème mois. Elle est intégralement reprise après 18 mois.

Provision pour départ à la retraite

La loi française exige le versement en une seule fois d'une indemnité de départ en retraite. La méthode retenue pour le calcul des engagements est la méthode des unités de crédits projetées conformément à la norme IAS 19 / IFRS et à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité du 1^{er} avril 2003. Cette indemnité est déterminée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Les différentes hypothèses retenues pour le calcul de la provision 2007 sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 5,25 % (4,30 % en 2006)
- augmentation des salaires : de 2 à 3 %
- âge de départ à la retraite : cadres 65 et 62 ans, Etam et employés 65 et 62 ans
- taux de rotation moyen pondéré des salariés : 4,4 % (5,19 % en 2006).

La valeur actuelle des prestations futures s'élève à € 3 774 431. La valeur actualisée de l'obligation est de € 709 869, soit une dotation pour l'exercice 2007 de € 202 444.

Provision pour restructuration

Cette provision couvre principalement les indemnités de licenciement et les coûts relatifs aux engagements fermes des mesures destinées à faciliter le reclassement externe des trois plans. La majorité de cette provision a été utilisée en 2005.

Provision pour royalties

Les produits de la Société sont fabriqués pour être compatibles avec certains standards de l'industrie des télécommunications mobiles. Certaines technologies essentielles utilisées par Wavecom dans sa gamme de produits font l'objet de licences déposées. La Société est redevable de royalties liées à l'utilisation de licences déposées par des tiers et relatives aux technologies GSM et GPRS.

La Société négocie des licences individuelles avec les titulaires de brevets essentiels déclarés à l'ETSI (Institut Européen des Normes de Télécommunication). Les négociations se fondent en grande partie sur le nombre de familles de brevets déclarées à l'ETSI par chacun des titulaires par rapport au nombre total des familles de brevets essentiels déclarés et référencés à l'ETSI. En général, les redevances calculées par Wavecom correspondent à un pourcentage du prix de vente net de ses produits.

Le pourcentage total de redevances liées aux brevets essentiels par rapport au prix de vente net a été évalué à partir de l'expérience accumulée par la Société dans la signature des licences (huit licences signées depuis début 1999) et sur des analyses externes. Wavecom n'ayant pas de licence avec l'ensemble des titulaires de brevets essentiels déclarés et référencés à l'ETSI, la Société a estimé le coût des redevances qui serait probablement dues dans le cadre de futures licences avec les titulaires de brevets sur la base du nombre total de familles de brevets essentiels déclarés à l'ETSI pour lesquelles elle n'a pas de licence. Les reprises de provisions des exercices clos les 31 décembre 2006 et 2007 correspondent à la part des provisions devenues sans objet.

Provision pour charges et litiges

Détail provisions pour litiges et charges	Montant au 01.01.07	Dotations	Reprises (prov. utilisées)	Reprises (prov. non utilisées)	Montant au 31.12.07
Litiges salariés	173 427	95 932			269 359
Litige tiers et fournisseurs	350 000		350 000		0
Contrôle fiscal ⁽¹⁾	-	260 027			260 027
Provision pour litiges	523 427	355 959	350 000	0	529 386
Sorties anticipées de locaux	-				-
Attribution gratuite d'actions propres ⁽²⁾	410 067	1 384 334			1 794 401
Rachat des stocks chez les sous-traitants ⁽³⁾	727 276	993 431	1 172 405		548 302
Coûts qualité sur réclamations clients ⁽⁴⁾	1 208 822	314 202	272 822	216 000	1 034 202
Provision pour charges	2 346 165	2 691 967	1 445 227	216 000	3 376 905
Total général	2 869 592	3 047 926	1 795 227	216 000	3 906 291

(1) Au cours de 2007, la société a reçu une notification de redressement fiscal relative aux exercices comptables 2004 et 2005. Une provision à hauteur de € 78 000 a été comptabilisée durant l'exercice pour couvrir un redressement lié à la taxe professionnelle. En outre, l'Administration fiscale propose le redressement d'une partie des Crédits d'impôt recherche (exercice 2004 et 2005) pour un montant de € 95 000. Ce risque n'a pas été provisionné au 31 décembre 2007 car le redressement est basé sur les conclusions du redressement précédent que Wavecom conteste. Par ailleurs, le montant des provisions liées aux contrôles fiscaux inclut aussi les pénalités notifiées en 2007 liées au contrôle précédent sur la partie crédit impôt recherche.

(2) Voir Note 3.4 « Autres immobilisations financières ».

(3) Au 31 décembre 2007, cette provision était relative au rachat contractuel de composants et de produits finis stockés chez les sous-traitants en fin de vie. Au cours de l'exercice 2007, une partie des composants provisionnés au 31 décembre 2006 a été soit détruite (€ 190 316) soit utilisée pour la production et vendue à la filiale asiatique en vue d'être vendue en 2007. Au cours de l'exercice 2007, d'autres composants ont fait l'objet de provision à hauteur de € 993 431.

(4) Indépendamment de la garantie client détaillée ci-dessus, des provisions spécifiques sont comptabilisées pour couvrir des problèmes techniques non récurrents. Ces derniers, intervenus dans un nombre de cas très limité, sont principalement liés à des problèmes de corruption de logiciel ou sur des composants spécifiques. Ces défauts sont étudiés au cas par cas par Wavecom, sur la base d'une demande spécifique, documentée et justifiée émanant de notre client, afin de déterminer une indemnisation pour les préjudices engendrés par ces défauts.

3.11 Emprunts : obligations convertibles en actions (en euros)

Le 13 juillet 2007, Wavecom a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE), ayant pour échéance le 1^{er} janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80 499 969 (représenté par 2 571 884 obligations / OCEANE).

La valeur nominale de l'obligation a été fixée à 31,30 euros. Les obligations portent intérêt à un taux annuel de 1,75 %, payable à terme échu le 1^{er} janvier de chaque année et seront remboursées en totalité le 1^{er} janvier 2014. Cet emprunt est assorti d'une option de remboursement anticipé pouvant s'exercer à l'initiative de l'émetteur à compter du 1^{er} janvier 2012, pour toutes les obligations, au pair majoré des intérêts courus depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif, sous réserve d'un préavis de 30 jours calendaires si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action Wavecom pendant 20 jours de bourse consécutifs choisis par la Société au cours des 45 jours de bourse consécutifs précédant la publication de l'avis de remboursement anticipé excède 130 % de la valeur nominale des obligations.

Les intérêts calculés sur la valeur du coupon soit 1,75 % se sont élevés à € 663 855 et ont été payés le 2 janvier 2008.

3.12 Dettes fiscales et sociales (en euros)

En 2004, l'Administration fiscale a proposé le redressement de certains crédits d'impôts recherche (exercices 1999 à 2001) pour un montant de € 3,6 millions. Ce risque n'avait pas été provisionné au 31 décembre 2004, 2005 et 2006, la Société considérant disposer d'arguments solides pour se défendre sur ce point, une contre expertise avait été demandée en décembre 2004 au ministère de l'industrie et était toujours en cours au 31 décembre 2007. Cependant, en décembre 2007, la Société a reçu une mise en recouvrement pour un montant de € 3,6 millions. Une charge à payer correspondante a donc été comptabilisée dans les comptes au 31 Décembre 2007. La Société continue cependant à contester ce redressement.

3.13 Instruments financiers

Le tableau suivant présente la perte nette latente sur les instruments financiers existants au 31 décembre 2007 :

	Valeur de marché en milliers d'euros	Position couverte en milliers de US \$
Couverture des actifs nets libellés en devises (bilan)		
Contrat d'options ou de ventes à terme de dollars US en euros	€ 79	\$ 8 600
Total	€ 79	\$ 8 600

La Société détient des instruments financiers dérivés uniquement dans un but de couverture afin de réduire son exposition au risque de taux de change sur ses transactions prévues en dollars américains.

La valeur de marché des instruments couvrant des actifs et passifs déjà comptabilisés est incluse en disponibilités.

Ces instruments financiers ont une date de maturité inférieure à un an. La Société estime que le risque sur ces instruments financiers est minime car elle travaille avec des banques ou des institutions financières françaises de premier rang.

■ 4 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

4.1 Répartition géographique du chiffre d'affaires (en euros)

Répartition géographique	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Etats-Unis	65 768 803	44 077 668
Asie	30 272 958	40 841 575
France	25 338 395	25 822 547
Reste de l'Europe	64 464 973	59 369 655
Reste du monde	6 767 519	7 424 572
Total	192 612 648	177 536 017

4.2 Résultat financier

Nature	Charges	Produits
Différence de change	4 437 865	2 712 140
Revenus des prêts	-	-
Produits nets de cessions de VMP	339 758	3 207 030
Intérêts et assimilés	691 754	130 592
Provisions	2 989 685	1 337 355
Total	8 459 062	7 387 116

Du fait de son activité à l'exportation, la Société traite une partie importante de ses opérations en dollars américains. La perte nette de change réalisée s'élève à € 1 725 725 au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2007, du fait essentiellement de la dévaluation importante du dollar par rapport à l'euro. En 2006, la perte nette de change réalisée s'élevait à € 5 058 112. Un programme de couverture de risque de change a été mis en place depuis 2003. Il permet à la Société de limiter sa perte nette de change malgré l'évolution défavorable du dollar vis-à-vis de l'euro, sans pour autant supprimer ce risque.

La Société a par ailleurs dégagé des produits nets de cessions des SICAV monétaires pour un montant de € 2 867 272.

Les intérêts et assimilés incluent principalement les intérêts liés à l'OCEANE pour un montant de € 663 855, calculés sur la valeur du coupon soit 1,75 %.

Les provisions et reprises correspondent aux différences de change non réalisées à la date de clôture.

4.3 Résultat exceptionnel (en euros)

Nature	Charges	Produits
Apurement comptes de tiers (sur exercices antérieurs)	20 947	67 483
VNC et produits sur cession d'actifs corporels	2 958	2 288
Récupération de taxes et cotisations antérieures	0	773
Indemnités litiges	689 980	
Contraventions	216	
Total	714 101	70 544

4.4 Impôts sur les bénéfices (en euros)

	Résultat avant impôts	Impôts			Résultat net après impôts
		Crédit Impôt Recherche	Crédit Impôt Famille	Total	
Résultat courant	12 866 551	(278 263)	(9 533)	(287 796)	13 154 347
Résultat exceptionnel (et participation)	(643 557)	-	-	-	(643 557)
Résultat comptable	12 222 994	(278 263)	(9 533)	(287 796)	12 510 790

La Société est fiscalement déficitaire. La somme créditrice d'un montant de € 287 796 est composée du crédit impôt recherche (€ 278 263) et de crédit d'impôt famille (€ 9 533).

5 AUTRES INFORMATIONS

5.1 Etat des échéances des créances et des dettes (en euros)

Etat des créances	Montant brut	à - 1 an	de 1 à 5 ans	à + 5 ans
Créances rattachées à des participations	86 435	86 435	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	11 024 853	1 439 709	7 510 444	2 074 700
Clients douteux ou litigieux	1 763 148	1 763 148	-	-
Autres créances clients	38 868 932	38 868 932	-	-
Avances et acomptes versés	342 983	342 983	-	-
Etat, impôts et taxes	16 248 065	1 115 551	15 132 514	-
Groupe & Associés	61 565	61 565	-	-
Débiteurs divers	767 623	767 623	-	-
SICAV monétaires	3 731 451	-	-	3 731 451
Charges constatées d'avance	2 426 764	2 426 764	-	-
Total	75 321 819	46 872 710	22 642 958	5 806 151

Etat des dettes	Montant brut	à - 1 an	à + 1 an	à + 1 an
Emprunts & dettes auprès des établ de crédit	81 171 308	671 339	-	80 499 969
Fournisseurs & comptes rattachés	24 651 882	24 651 882	-	-
Avances et acomptes reçus	168 317	168 317	-	-
Personnel & comptes rattachés	3 799 052	3 799 052	-	-
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	3 292 494	3 292 494	-	-
Etat, impôts et taxes	3 473 459	3 473 459	-	-
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	641 181	641 181	-	-
Autres dettes	303 316	303 316	-	-
Produits constatés d'avance	982 762	268 077	714 686	-
Total	118 483 771	37 269 116	714 686	80 499 969

5.2 Transactions avec les entreprises liées (en euros)

Postes de bilan concernés	Montant
Participations	1 162 388
Créances rattachées à des participations	86 435
Créances clients et comptes rattachés	24 753 856
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 984 338
Autres dettes	53 316

5.3 Détail des produits à recevoir (en euros)

Postes de bilan concernés	Montant
Autres créances	242 180
Organismes sociaux	16 314
Intérêts	4 569
Etat	0
Total	263 063

5.4 Détail des charges à payer (en euros)

Postes de bilan concernés	Montant
Emprunts & dettes auprès établis. de crédit	671 339
Fournisseurs et comptes rattachés	7 870 219
Dettes fiscales et sociales	6 180 917
Autres dettes	414 754
Total	15 137 229

5.5 Charges et produits constatés d'avance (en euros)

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 426 764	982 762
Charges / Produits financiers	-	-
Charges / Produits exceptionnels	-	-
Total	2 426 764	982 762

Les charges constatées d'avance se composent notamment des royalties vis à vis de détenteurs de brevets essentiels (€ 898 215).

Les produits constatés d'avance concernent notamment l'étalement de la franchise de loyer des locaux du siège social (€ 857 863), afin de réaffecter jusqu'au terme du bail en 2011 le montant des agencements payés par la Société en 2002.

5.6 Crédit bail (en euros)

	Matériel de bureau et informatique	Matériel et outillage	Matériel transport	Total
Valeur d'origine	181 597	1 655 143	737 146	2 573 886
Amortissements				
cumul exercices antérieurs	498 635	1 634 803	84 720	2 218 158
dotation de l'exercice	53 339	12 866	199 796	266 001
Total	551 974	1 647 670	284 516	2 484 159
Redevances payées				
cumul exercices antérieurs	857 250	50 430	63 733	971 413
exercice 2007	57 192	14 760	183 831	255 783
Total	914 442	65 190	247 564	1 227 196
Redevances restant à payer				
à un an au plus	18 456	8 610	202 124	229 190
à + d'un an et cinq ans au plus	-	0	358 541	358 541
Total	18 456	8 610	560 665	587 731
Valeur résiduelle				
à un an au plus	-	-	-	-
à + d'un an et cinq ans au plus	-	-	-	-
Total	0	0	0	0

5.7 Engagements financiers donnés

La caution bancaire émise en 2002 pour garantir le paiement des loyers des locaux du siège social s'élève à € 3 563 632 au 31 décembre 2007. En garantie de cet acte de cautionnement, des SICAV monétaires ont été nanties. La valeur au 31 décembre 2007 de l'ensemble des instruments financiers est de € 3 731 451.

Au 31 décembre 2007, la Société ne disposait d'aucune ligne de crédit confirmée à moyen ou long terme.

Il n'y a pas d'effets escomptés non échus au 31 décembre 2007.

5.8 Engagements financiers reçus

Des garanties bancaires de paiement pour un montant total de € 1 071 185 ont été reçues de deux clients de la Société.

5.9 Autres engagements

Prime de fidélité

En octobre 2005, Wavecom s'est engagée auprès de certains membres de son comité de direction à leur verser une prime de fidélité en avril 2007 si les personnes intéressées étaient présentes au 31 mars 2007.

Le montant total de l'engagement s'est élevé à € 2 121 087 (charges sociales incluses) et a été versé en avril 2007. La prime de fidélité a été progressivement constatée en comptabilité du 1^{er} octobre 2005 au 31 mars 2007, soit 18 mois. La part comptabilisée dans les comptes clos le 31 décembre 2007 s'élève à € 107 910.

Contrats de location

Les loyers restants à courir jusqu'en juillet 2011 au titre des surfaces utilisées au 31 décembre 2007 représentent un montant proche de € 14 millions.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Sous-traitants

Au 31 décembre 2007, la Société avait des engagements de dépenses auprès de ses sous-traitants, pour les livraisons de produits planifiées pour les deux prochains trimestres. Le montant est estimé à environ € 18 605 000.

Droit individuel à la formation en France (DIF)

La loi n° 2004-391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle dispose que les sociétés françaises accordent à leurs salariés un droit individuel d'une durée de vingt heures minimum par année civile cumulable sur une durée maximale de six ans et au terme de ce délai et à défaut de son utilisation l'ensemble des droits reste plafonné à cent vingt heures.

Wavecom applique l'accord de la Fédération Syntec sur la formation professionnelle, signé le 27 décembre 2004.

Aucune charge n'a été comptabilisée sur l'exercice 2007.

Le tableau suivant récapitule l'évolution des engagements en 2007 (en nombre d'heures) :

Droits acquis au 1^{er} janvier 2007	7 634
Droits acquis en 2007	4 542
Droits ayant fait l'objet d'un accord	(150)
Droits annulés en 2007	(647)
Droits non utilisés au 31 décembre 2007	11 379

En dehors des éléments inscrits ci-dessus, la présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Passifs éventuels

Au cours de 2007, la Société a reçu une notification de redressement d'une partie des Crédits d'impôt recherche (exercice 2004 et 2005) pour un montant de € 95 000. Ce risque n'a pas été provisionné au 31 décembre 2007 car le redressement est basé sur les mêmes conclusions que le redressement précédent de 2004 que nous contestons (voir note 3.10).

Autres éléments

Le 6 février 2008, Wavecom a intenté une procédure judiciaire au civil devant de la Cour Suprême de l'Etat de New York (USA) contre l'un de ses principaux concurrents européens et deux de ses filiales nord-américaines (les "Défendeurs"). Wavecom soutient que les Défendeurs se sont illégalement procurés des informations à caractère strictement confidentiel de Wavecom, informations qu'ils ont ensuite utilisées, largement disséminées en interne et divulguées auprès des clients – et ce de manière totalement illicite – dans le but de concurrencer déloyalement Wavecom. Wavecom estime que les Défendeurs ont ainsi engagé à son égard leur responsabilité délictuelle et fonde ses griefs envers les Défendeurs sur différents fondements juridiques de droit nord-américain - "*conversion*" (détournement du bien d'autrui), "*unfair competition*" (concurrence déloyale), "*misappropriation of trade secrets*" (usage illicite de secrets d'affaire). Wavecom chiffrera le montant des dommages-intérêts réclamés au cours de la procédure et sollicite auprès de la juridiction compétente qu'elle enjoigne les Défendeurs à lui restituer les informations confidentielles concernées.

Une procédure lancée à notre initiative et nous opposant à une société française en nullité de brevet français et européen est encore en cours devant l'Office Européen des Brevet (OEB).

Wavecom ne gère aucune usine et aucune installation de production : les conséquences environnementales directes de son activité se limitent principalement à la consommation de ressources et à la gestion des déchets dans ses bureaux administratifs et commerciaux. La Société se conforme aux législations en vigueur relatives à la protection de l'environnement. Ainsi, la Société ne pense pas qu'il existe à l'heure actuelle un quelconque risque environnemental important lié aux activités qu'elle gère de manière directe.

Il n'existe pas de litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans le passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Société, son activité, et son résultat.

5.10 Accroissements et allègements de la dette future d'impôt (en euros)

Nature des différences temporaires	Montant
Accroissements	
Ecart de conversion actif	1 342 960
Total	1 342 960
Allègements	
Provision organic	144 990
Provision effort construction	79 428
Provision pour garantie	1 045 602
Provision pour pertes de change	1 342 960
Provision pour royalties	5 741 689
Provisions diverses	5 393 233
Ecart de conversion passif	127 666
Total	13 875 568

5.11 Rémunération des dirigeants

Le montant global des rémunérations allouées aux membres des organes de direction s'élevait à € 4 747 025 pour l'exercice 2007 et à € 2 600 521 pour l'exercice 2006. La Société n'a contracté aucun engagement pour pension de retraite au profit des dirigeants.

Dans le cas d'une fusion amicale, acquisition de la Société, et en cas d'OPA hostile sur les actions de la Société (« l'Événement »), qui entraînerait la révocation de M. Black, directeur général, dans les six mois de l'Événement ou dans l'absence de proposition de fonctions à niveau équivalent, la Société s'engage à payer à M. Black une indemnité (sauf dans les cas de faute lourde ou de dol). Le montant de cette indemnité est égal à trois fois le montant du salaire annuel fixe global (soit trois fois € 421 500), y compris toute indemnité légale ou conventionnelle.

5.12 Jetons de présence

L'Assemblée Générale des actionnaires du 16 mai 2007 a décidé de fixer, au titre de l'exercice 2007, à € 250 000 le montant des jetons de présence à allouer aux administrateurs pour leur participation aux réunions du conseil d'administration et aux comités spécialisés du conseil.

5.13 Effectif moyen

	Personnel salariés	personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	226	57
Agents de maîtrise et techniciens	10	1
Total	236	58

5.14 Tableau des filiales (en euros)

Filiales et participations	Capitaux hors capital		Quote-Part du capital detenu en %	Quote-part des capitaux propres	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances nets consenties par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	Capital				Brut	Net						
Wavecom Inc.	95 392 (8 791 333)		100 %	(8 695 941)	95 392	-	-	-	70 842 699	775 012	-	-
Wavecom Asia Pacific Ltd.	223 146	5 984 998	99,99 %	6 207 524	223 146	223 146	-	-	35 172 774	930 947	-	-
Wavecom Deutschland Gmbh	100 000	30 283	100,00 %	130 283	100 000	-	-	-	16 131	7 765	-	-
Wavecom Corée Co., Ltd.	163 203	30 612	100,00 %	193 815	165 708	-	-	-	-	(2 590)	-	-
Wavecom Northern Europe Ltd.	-	(3 612)	100,00 %	(3 612)	-	-	-	-	1 328 120	(20 741)	-	-
Sunlink	135 892	23 885	9,50 %	15 179	13 497	13 497	-	-	4 634	(16 205)	-	-
NexGen Software S.A.	50 393	240 494	100,00 %	290 887	400 000	400 000	-	-	390 217	9 650	-	-

6 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Wavecom a annoncé le 1^{er} février 2008 la finalisation de l'acquisition de 100 % des actions de la société Anyware Technologies (« Anyware »). Anyware a terminé l'année 2007 avec des produits d'exploitation à hauteur de 5 millions d'euros, en augmentation de 74 % par rapport à l'année précédente et un résultat net de € 458 000. La transaction a été conclue sur la base d'un paiement en numéraire aux actionnaires d'Anyware Technologies, le jour de l'acquisition, de 9,1 millions d'euros plus 1,5 millions d'euros placés sur un compte séquestre au titre de la garantie de passif usuelle pour ce type d'acquisition. Elle prévoit aussi un versement additionnel aux actionnaires pouvant atteindre un total de 2 millions d'euros lié à l'atteinte de certains objectifs et devant intervenir au cours de l'année 2009.

En sa séance du 18 mars 2008, le Conseil d'administration a décidé de soumettre aux bénéficiaires du plan d'options de souscription d'actions du 7 juin 2007 l'annulation de celui-ci. Dans le cadre de ce plan, 38 bénéficiaires incluant le Directeur Général s'étaient vu attribuer un total de 372 650 options de souscription d'actions au prix d'exercice de € 24,21. Cette annulation a été acceptée par une grande majorité des bénéficiaires, représentant 96 % du nombre total d'options de souscription attribuées. Cette décision sera sans incidence sur les comptes annuels de la Société.

Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société

Résultat (et autres éléments caractéristiques) de Wavecom au cours des cinq derniers exercices (en euros, sauf nombre d'actions)

Nature des indications	Exercice 2003	Exercice 2004	Exercice 2005	Exercice 2006	Exercice 2007
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	15 342 789	15 506 290	15 531 813	15 554 153	15 796 591
Nombre des actions ordinaires existantes	15 342 789	15 506 290	15 531 813	15 554 153	15 796 591
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de souscription	2 864 529	2 115 663	1 868 434	2 276 038	2 538 064
2. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	277 514 004	144 796 625	123 317 469	177 536 017	192 612 648
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	1 153 511	(50 790 892)	(22 326 686)	7 519 356	19 005 221
Impôts sur les bénéfices	(9 891 991)	(1 148 217)	302 337	(247 209)	(287 796)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(15 876 819)	(77 889 994)	7 169 013	17 788 445	12 510 790
Résultat distribué	-	-	-	-	-
3. RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,72	(3,20)	(1,46)	0,50	1,22
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(1,03)	(5,02)	0,46	1,14	0,79
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-
4. PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	498	447	242	210	236
Montant de la masse salariale de l'exercice	27 131 582	28 559 628	19 465 127	15 702 712	17 090 414
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	13 202 291	12 898 739	8 670 922	7 973 135	8 000 954

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés, exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Conventions conclues avec les dirigeants de votre société*Nature et Objet :*

Votre société a souscrit à ses frais une police d'assurance en vue d'indemniser les dirigeants de la Société de tout préjudice résultant de tout litige, procédure ou réclamation susceptibles d'être diligentés à leur encontre pour une violation de la législation américaine ou des règles du marché boursier américain.

Modalités :

Le montant de la prime prise en charge au titre de l'exercice écoulé s'élève à € 189 313 hors taxes.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Paris-La Défense, le 7 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

MBV & Associés
Audit représenté par
Régis Bizien

ERNST & YOUNG
représenté par Régis
Jean-Yves Jégourel

20.5 Date des dernières informations financières

Les dernières informations publiées sont les résultats trimestriels et annuels au 31 décembre 2007 publiés le 7 février 2008.

20.6 Informations financières intermédiaires et autres

Les prochaines informations financières publiées seront les résultats du premier trimestre de l'exercice 2008 clos le 31 décembre 2008, qui seront publiées le 23 avril 2008.

20.7 Politique de distribution des dividendes

La Société prévoit actuellement d'utiliser sa trésorerie pour financer le développement de son activité à court et moyen terme. Elle n'a jamais distribué de dividendes en numéraire à ses Actionnaires et ne prévoit pas de le faire dans un avenir proche, bien qu'elle ne l'exclue pas totalement. Si elle devait distribuer un dividende, une telle décision ainsi que le montant du dividende dépendraient des faits et circonstances du moment. En tout état de cause, il est probable qu'aucun dividende ne soit versé dans un futur proche.

20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Une procédure lancée à l'initiative de la Société et l'opposant à une société française en nullité de brevet français et européen est encore en cours devant l'Office Européen des Brevets (OEB).

Le 6 février 2008, Wavecom a intenté une procédure judiciaire au civil devant de la Cour Suprême de l'Etat de New York (USA) contre l'un de ses principaux concurrents européens et deux de ses filiales nord-américaines (les "Défendeurs"). Wavecom soutient que les Défendeurs se sont illégitimement procurés des informations à caractère strictement confidentiel de Wavecom, informations qu'ils ont ensuite utilisés, largement disséminés en interne et divulgués auprès des clients -- et ce de manière totalement illicite -- dans le but de concurrencer déloyalement Wavecom. Wavecom estime que les Défendeurs ont ainsi engagé à son égard leur responsabilité délictuelle et fonde ses griefs envers les Défendeurs sur différents fondements juridiques de droit nord-américain -- "*conversion*" (détournement du bien d'autrui), "*unfair competition*" (concurrence déloyale), "*misappropriation of trade secrets*" (usage illicite de secrets d'affaire). Wavecom chiffrera le montant des dommages-intérêts réclamés au cours de la procédure et sollicite auprès de la juridiction compétente qu'elle enjoigne les Défendeurs à lui restituer les informations confidentielles concernées.

En 2004, l'Administration fiscale a proposé le redressement de certains crédits d'impôts recherche (exercices 1999 à 2001) pour un montant de € 3,6 millions. Ce risque n'avait pas été provisionné au 31 décembre 2004, 2005 et 2006, la Société considérant disposer d'arguments solides pour se défendre sur ce point, une contre expertise avait été demandée en décembre 2004 au ministère de l'industrie et était toujours en cours au 31 décembre 2007. Cependant, en décembre 2007, la société a reçu une mise en recouvrement pour un montant de € 3,6 millions. Une charge à payer correspondante a donc été comptabilisée dans les comptes au 31 Décembre 2007. La société continue cependant à contester ce redressement. Au cours de 2007, la société a reçu une notification de redressement d'une partie des Crédits d'impôt recherche (exercice 2004 et 2005) pour un montant de € 95 000. Ce risque n'a pas été provisionné au 31 décembre 2007 car le redressement est basé sur les mêmes conclusions que le redressement précédent de 2004 qu'elle conteste.

À la connaissance de l'entreprise, il n'existe pas d'autre litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la Société, son activité, son résultat, et le cas échéant sur son Groupe.

20.9 Changements significatifs de la situation financière ou commerciale

Néant

21 Informations complémentaires

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital

Montant du capital : € 15 796 591 au 31 décembre 2007, entièrement libéré et constaté par le Conseil d'Administration du 29 janvier 2008.

Modification du capital et des droits attachés aux actions.

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

21.1.2 Nombre des actions, places de cotation et évolution des cours

Nombre d'actions : 15 796 591 actions de même catégorie.

Valeur nominale : € 1

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation.

Places de cotation :

Les actions de Wavecom sont admises aux négociations sur l'Eurolist compartiment B (anciennement Nouveau Marché) d'Euronext depuis le 14 juin 1999.

Par ailleurs, les ADS représentant les actions de la Société sont admises à la cote du National Market du Nasdaq depuis le 9 juin 1999.

Evolution des cours :

Le tableau ci-dessous indique, sur une base mensuelle, l'évolution du cours de l'action Wavecom à la cote d'Eurolist compartiment B d'Euronext sur les 18 derniers mois (entre le 1^{er} septembre 2006 et le 31 mars 2008). Les cours en colonnes "plus haut" et "plus bas" sont les cours de clôture de chacune des séances de Bourse concernées. La moyenne mensuelle correspond à la moyenne mensuelle des cours de clôture de chacune des séances de Bourse du mois concerné. La colonne "Volume des transactions" correspond au nombre total de titres échangés au cours du mois concerné.

	Cours de l'action en euros			Volume des transactions nombre titres
	plus bas	plus haut	Moyenne mensuelle	
Septembre 2006	9,54	10,45	9,90	553 146
Octobre 2006	9,99	11,69	11,11	1 413 434
Novembre 2006	10,24	10,90	10,60	733 414
Décembre 2006	10,15	11,25	10,82	674 019
Janvier 2007	10,92	12,39	11,56	996 821
Février 2007	11,53	17,48	13,93	2 731 682
Mars 2007	14,20	17,34	16,09	2 229 774
Avril 2007	16,26	21,00	17,82	1 774 504
Mai 2007	20,20	23,97	22,11	1 989 687
Juin 2007	23,53	29,00	25,74	2 052 044
Juillet 2007	15,65	28,50	17,97	3 121 473
Aout 2007	16,30	20,13	18,52	3 264 327
Septembre 2007	17,25	20,49	18,39	1 443 840
Octobre 2007	16,38	20,32	18,03	1 753 898
Novembre 2007	11,64	16,83	13,51	2 024 711
Décembre 2007	11,01	14,24	12,25	1 142 605
Janvier 2008	7,35	12,43	10,12	1 852 527
Février 2008	7,83	11,81	8,98	1 993 315
Mars 2008	6,58	7,95	7,29	1 088 428

Source : site Internet <http://mylisting.euronext.com>

21.1.3 Rapport sur le rachat d'actions

21.1.3.1 Programme de rachat d'actions 2003

La Société a mis en œuvre, en 2003, le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 17 juin 2002. Dans ce cadre, la Société a acquis 156.345 actions achetées pour un montant total de € 1.312.215 (à des prix allant de € 7,94 à € 8,62).

Objectifs du programme

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont, par ordre de priorité, les suivants :

- mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles ou remboursables en actions ;
- disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, sachant que le nombre d'actions acquises par la société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra pas excéder 5 % de son capital ;
- annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois.

L'Assemblée Générale Mixte du 22 décembre 2005 a autorisé le conseil d'administration à attribuer les 156 345 actions, gratuitement, au personnel du groupe. Le 17 mai 2006, le conseil d'administration a attribué 155 673 actions gratuites à certains salariés et au directeur général. Par conséquent, 155 673 des actions rachetées en vertu du programme de rachat mis en œuvre en 2003 sont allouées à cet objectif (3^{ème} objectif ci-dessus : opération d'attribution gratuite d'actions).

21.1.3.2 Programme de rachat d'actions 2007

La Société a mis en œuvre, le 27 juillet 2007, le programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 16 mai 2007. Dans ce cadre, la société a acquis 387 977 actions achetées pour un montant total de € 7 510 444 (à des prix allant de € 18,7984 à € 20,2143). Ce programme de rachat d'action a été mis en œuvre entre le 30 juillet 2007 et le 8 août 2007.

Objectifs du programme

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont, par ordre de priorité, les suivants :

- mettre des actions à la disposition d'un prestataire de services d'investissement, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- disposer d'actions pouvant lui permettre d'honorer les obligations liées à des titres de créances convertibles ou remboursables en actions ;
- disposer d'actions pouvant être remises à ses dirigeants et salariés ainsi qu'à ceux des sociétés qui lui sont liées, dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions, d'opérations d'attribution gratuite d'actions existantes dans les conditions prévues aux articles L. 225-197-1 à L. 225-197-3 ;
- conserver les actions afin de les remettre en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, sachant que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra pas excéder 5 % de son capital ;
- annuler les actions dans la limite de 10 % du capital social par période de vingt-quatre mois.

Les Assemblées Générales Extraordinaires des 9 février 2007 et 16 mai 2007 ont autorisé le Conseil d'Administration à attribuer respectivement 155 300 et 233 000 actions, gratuitement, au personnel du groupe. Le 7 juin 2007, le conseil d'administration a attribué 155 650 actions gratuites à certains salariés et au directeur général. Par conséquent, sur le solde des actions rachetées en vertu du programme de rachat mis en œuvre en 2003 et sur les actions rachetées en vertu du programme de rachat mis en œuvre en 2007, 155 650 actions sont allouées aux opérations d'attribution gratuite d'actions aux dirigeants et salariés (3^{ème} objectif ci-dessus : opération d'attribution gratuite d'actions).

21.1.3.3 Descriptif du programme qui sera soumis à l'Assemblée Générale du 14 mai 2008

Cadre juridique du programme

L'Assemblée Générale mixte devant se réunir le 14 mai 2008 se verra proposer de mettre un terme au programme de rachat précédent et d'autoriser la Société à racheter ses propres actions conformément à l'article L. 225-209 du Code de commerce dans les conditions et limites prévues par les textes légaux et réglementaires en application des dispositions du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 pris en application de la directive 2003/6/CE du 28 janvier 2003.

Modalités et réalisation du programme

Le nombre maximum des actions susceptibles d'être rachetées sera de 1 579 659 actions.

Le prix d'achat maximum autorisé dans le cadre du programme sera de € 30 par action, ce qui correspond au prix d'achat maximum antérieur.

Wavecom financerait les rachats d'actions sur ses ressources propres.

21.1.4 Capital autorisé non émis

Autorisations d'augmentation de capital

Le tableau ci-dessous présente de façon synthétique les délégations qui ont été consenties par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 17 mai 2006 au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital :

Nature de l'opération	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital (en nominal)	Durée de l'autorisation (à compter de la date de l'Assemblée)	Utilisation de la délégation
Délégation de compétence donnée au conseil d'augmenter le capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires	dans la limite du plafond global de 7 000 000 d'euros	26 mois	Non utilisée
Délégation de compétence donnée au conseil d'augmenter le capital par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, par appel public à l'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires	dans la limite du plafond global de 7 000 000 d'euros	26 mois	Partiellement utilisé dans le cadre de l'émission de 2 571 884 obligations convertibles le 13 juillet 2007
Délégation de compétence donnée au conseil d'augmenter le capital par émission d'actions et autres valeurs mobilières donnant accès au capital en rémunération d'apports de titres réalisés dans le cadre d'une offre publique d'échange initiée par Wavecom	dans la limite du plafond global de 7 000 000 d'euros ou en dehors d'une OPE, dans la limite de 10 % du capital de Wavecom	26 mois	Non utilisée
Autorisation donnée au conseil d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices et autres	Dans la limite du montant des comptes de prime, réserves, bénéfices ou autres qui existaient lors de l'augmentation de capital	26 mois	Non utilisée

Ces autorisations étaient valables pour une durée de 26 mois, si bien qu'elles arrivent à expiration le 17 juillet 2008. Elles ont donc vocation à être remplacées par de nouvelles autorisations qui seront proposées à l'Assemblée Générale Mixte du 14 mai 2008.

Il est précisé qu'en application des dispositions du Code de commerce, toute délégation de l'Assemblée Générale est suspendue en période d'OPA ou d'OPE sur les titres de la Société.

Bons de souscription d'actions (BSA), Bons de souscription de parts de Créateurs d'Entreprise (BCE) et options de souscription d'actions.

Les Assemblées Générales extraordinaires de la Société ont également autorisé le Conseil d'Administration à consentir au profit des salariés et de dirigeants du Groupe des options de souscription d'achat d'actions, dont l'exercice est susceptible de donner lieu à une augmentation du capital de Wavecom.

De même, les Assemblées Générales extraordinaires de la Société ont également décidé au profit des administrateurs non-salariés de Wavecom l'attribution gratuite de BSA dont l'exercice est susceptible de donner lieu à une augmentation du capital.

Les tableaux qui présentent la situation actuelle du capital potentiel, compte tenu des attributions réalisées, des titres déjà exercés ainsi que de ceux qui ont été annulés, sont présentés au paragraphe 21.1.7. Autres titres ou droits donnant accès au capital.

21.1.5 Valeurs mobilières convertibles

Le 13 juillet 2007, Wavecom a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) ayant pour échéance le 1er janvier 2014. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à € 80,5 millions et il est représenté par 2 571 884 obligations d'une valeur nominale unitaire de € 31,30. Les obligations portent intérêt au taux de 1,75 % par an. Cette émission a fait l'objet d'un prospectus ayant reçu visa de l'Autorité des Marchés Financiers n° 07-242.

21.1.6 Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital autorisé, mais non encore émis, ou sur tout engagement pris à l'égard d'une augmentation de capital

Néant.

21.1.7 Autres titres ou droits donnant accès au capital

Les tableaux ci-après récapitulent l'ensemble des bons de souscription d'actions, de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, d'actions gratuites et des options de souscription ou d'achat d'actions autorisés et, le cas échéant, attribués par la Société :

Tableau récapitulatif des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, des bons de souscription d'actions et d'actions gratuites autorisés et, le cas échéant, attribués par la Société au 31 décembre 2007

Date d'assemblée	BCE			BSA					Actions gratuites		
	17/06/2002	22/05/2003	16/11/2004	22/05/2003	26/05/2004	16/11/2004	26/05/2005	17/05/2006	16/05/2007	22/12/2005	09/02/2007
Nombre total de titres autorisés	590 000	290 000	462 700	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	156 345	155 300
Nombre total de bons non attribués annulés			5 500								
Date du conseil d'administration	25/03/2003	22/05/2003	19/01/2005	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	17/05/2006	07/06/2007
Nombre total de titres attribués	193 000	11 000	302 700	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	155 673	155 650
Prix d'exercice des bons émis (1)	€ 8,07	€ 11,18	€ 5,39	€ 11,18	€ 7,04	€ 5,68	€ 6,55	€ 10,62	€ 21,90	€ 0	€ 0
Nombre d'actions souscrites au cours de l'exercice 2007	56 225	5 000	-	40 000	20 000	6 666	6 666	3 333	-	-	-
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2007	71 678	5 000	-	40 000	26 666	6 666	6 666	3 333	-	-	-
Nombre de titres annulés au 31 décembre 2007	88 872	-	-	-	13 334	13 334	20 000	-	-	3 000	-
Nombre de bons émis et non exercés	32 450	6 000	302 700	-	10 000	-	43 334	36 667	40 000	152 673	155 650
Nombre de bons pouvant être exercés au 31 décembre 2007	32 450	6 000	302 700	-	10 000	-	26 668	9 999	-	-	-

Informations complémentaires

Date d'expiration (3)	BCE			BSA						Actions gratuites	
	17/06/2002	22/05/2003	16/11/2004	22/05/2003	26/05/2004	16/11/2004	26/05/2005	17/05/2006	16/05/2007	22/12/2005	09/02/2007
Nombre total de titres autorisés	590 000	290 000	462 700	40 000	50 000	20 000	70 000	40 000	40 000	156 345	155 300
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les dirigeants sociaux			302 700							78 173	77 650
Nombre de dirigeants sociaux concernés			1							1	1
Nombre de titres pouvant être exercés par les 10 premiers bénéficiaires non mandataires sociaux	85 000	10 000	-	-	-	-	-	-	-	-	37 000
Calendrier d'exercice des bons (2)	25/03/04 pour 25 % des bons	22/05/04 pour 25 % des bons	16/11/05 pour 33 1/3 % des bons	22/05/04 pour 33 1/3 % des bons	26/05/05 pour 33 1/3 % des bons	16/11/05 pour 33 1/3 % des bons	26/05/06 pour 33 1/3 % des bons	17/05/07 pour 33 1/3 % des bons	16/05/2008 pour 33 1/3 % des bons	17/05/08 pour 100 % des bons	17/05/09 pour 100 % des bons
	25/03/05 1/48 des bons par mois écoulés	22/05/05 1/48 des bons par mois écoulés	16/11/06 pour 33 1/3 % des bons	22/05/05 pour 33 1/3 % des bons	26/05/06 pour 33 1/3 % des bons	16/11/06 pour 33 1/3 % des bons	26/05/07 pour 33 1/3 % des bons	17/05/08 pour 33 1/3 % des bons	16/05/2009 pour 33 1/3 % des bons		
			16/11/07 pour 33 1/3 % des bons	22/05/06 pour 33 1/3 % des bons	26/05/07 pour 33 1/3 % des bons	16/11/07 pour 33 1/3 % des bons	26/05/08 pour 33 1/3 % des bons	17/05/09 pour 33 1/3 % des bons	16/05/10 pour 33 1/3 % des bons		
Dates d'expiration (3)	24/03/2008	21/05/2008	15/11/2009	21/05/2008	25/05/2008	15/11/2008	25/05/2009	16/05/2010	15/05/2011	17/05/2008	07/06/2009

(1) A compter des attributions de 2000, le prix est déterminé par référence au cours de Bourse (moyenne des 20 derniers cours) et à compter du 22 mai 2003, le prix est constitué par la plus forte valeur entre la moyenne des 20 derniers cours et le cours de la veille de la date d'attribution.

(2) Les BCE et BSA ne sont plus exerçables en cas de départ du salarié après un délai de 3 mois.

(3) Les BCE non exercés à ces dates seront convertis en options

Tableau récapitulatif des options de souscription ou d'achat d'actions autorisées et, le cas échéant, émises par la Société au 31 décembre 2007

Date d'assemblée	Options de souscription																	
	25/02/99	15/03/00	27/06/00	20/12/00	29/06/01	19/12/01	17/06/02	22/05/03			16/11/04	22/12/05	09/02/07					
Date du Conseil	30/03/00	27/06/00	24/07/00	20/12/00	14/03/01	19/12/01	09/07/02	25/03/03	22/05/03	27/08/03	23/03/04	18/08/04	19/01/05	15/03/05	07/09/05	16/05/06	07/06/07	
Nombre d'options consenties à l'origine	1 500 (1)	1 500 (2)	3 508 60 (4)	4 100 (5)	49 059 (6)	61 000 (7)	564 546 (8)	348 200 (9)	21 500 (11)	340 000 (12)	41 000 (13)	147 300 (14)	302 700 (14)	203 500 (15)	3 500	423 544	372 650	
Nombre de bénéficiaires	105	59	33	17	203	263	127	410	13	85	9	1	1	1	29	30	38	
Date de départ de l'exercice	25/02/00	27/04/01	27/06/01	20/12/01	14/03/02	29/06/02	19/12/02	09/07/03	22/05/04	27/08/04	23/03/05	18/08/05	16/11/06	15/03/06	07/09/06	17/05/06	07/06/07	
Date d'expiration	08/02/09	28/04/09	29/03/10	26/06/10	23/07/10	28/06/11	18/12/11	08/07/12	21/05/13	26/08/13	22/03/14	17/08/14	18/01/15	14/03/15	06/09/15	16/05/16	06/06/17	
Prix d'exercice	€ 4,57	€ 139,52	€ 103,23	€ 136,62	€ 69,86	€ 34,66	€ 41,09	€ 39,18	€ 11,18	€ 11,40	€ 9,62	€ 3,29	€ 5,39	€ 4,19	€ 10,18	€ 10,62	€ 24,21	
Nombre d'options annulées au 31 décembre 2007	562 308	-	112 700	98 860	388 121	426 794	354 500	451 150	14 000	231 914	35 000	-	-	36 388	-	18 128	-	
Options levées en 2007	4 300	-	-	-	-	-	-	30 966	1 500	9 546	-	-	-	4 061	-	8 967	-	
Nombre d'options restant à exercer au 31 décembre 2007	1 692	1 500	10 910	15 400	102 469	137 752	72 500	118 305	62 662	98 540	6 000	147 300	302 700	163 051	3 500	396 459	372 650	
Nombre d'options pouvant être exercés au 31 décembre 2007	1 692	1 500	10 910	15 400	102 469	137 752	72 500	118 305	30 212	-	23 454	-	-	27 185	1 966	155 616	-	
Nombre d'actions souscrites par les dirigeants sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les premiers bénéficiaires non mandataires sociaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'actions pouvant être souscrites par les 10 premiers bénéficiaires non mandataires sociaux	-	15 000	19 800	-	18 345	32 673	-	19 900	85 000	10 000	51 000	-	-	125 000	-	230 000	170 000	

- (1) Dont 500 800 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 9 février 1999 (105 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (2) Dont 157 200 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 30 mars 2000 (57 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (3) Dont 101 300 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 27 juin 2000 (26 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (4) Dont 50 860 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 27 juin 2000 (56 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (5) Dont 41 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 24 juillet 2000 (17 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (6) Dont 400 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 20 décembre 2000 (189 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (7) Dont 467 151 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 29 juin 2001 (241 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (8) Dont 233 500 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 19 décembre 2001 (83 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (9) Dont 395 360 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 9 juillet 2002 (313 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (10) Dont 193 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 25 mars 2003 (101 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (11) Dont 11 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 22 mai 2003 (3 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (12) Dont 241 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 27 août 2003 (60 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (13) Dont 38 000 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 23 mars 2004 (8 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (14) Dont 302 700 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 19 janvier 2005 (1 bénéficiaire) en cas de caducité des BCE.
- (15) Dont 154 500 options réservées aux bénéficiaires des BCE attribués le 15 mars 2005 (22 bénéficiaires) en cas de caducité des BCE.
- (16) Les options ne sont plus exerçables en cas de départ du salarié après un délai de 3 mois.

Informations complémentaires

Le nombre d'actions susceptibles d'être émises en cas d'exercice de l'intégralité des titres donnant accès au capital (BCE, BSA, options et actions gratuites) est de 2 229 741 (en tenant compte des titres annulés ou déjà exercés), soit 14 % du capital social au 31 décembre 2007. Ainsi, un actionnaire qui détiendrait 1 % du capital social et qui n'exercerait pas de titres donnant accès au capital (BCE, BSA, options et actions gratuites) ne détiendrait plus que 0,88 % du capital social en cas d'exercice de l'intégralité de ces titres.

Par ailleurs, en ce qui concerne les options et actions gratuites consenties par Wavocom au cours de l'exercice 2007, il a été consenti 77 650 options et 77 650 actions gratuites à Monsieur Ronald D. Black, Directeur Général de la Société. Au cours de cet exercice, il a été attribué aux dix salariés ayant bénéficié du plus grand nombre d'options et d'actions gratuites un montant global total de 167 650 options et 112 650 actions gratuites.

Au cours de l'exercice 2007, aucune option n'a été consentie par des sociétés liées ou contrôlées par Wavocom à des salariés ou des Mandataires sociaux de cette dernière. Aucune option consentie par des sociétés liées ou contrôlées par Wavocom (au sens des articles L. 225-180 et L. 233-16 du Code de commerce) n'a été exercée en 2007.

En dehors des BCE, des BSA, des actions gratuites et des options de souscription ou d'achat d'actions de la société, il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel mis en œuvre par délégation.

21.1.8 Tableau d'évolution du capital

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres concernés	Augmentation de capital	Prime d'émission totale par action	Valeur nominale	Montant du capital	Nombre d'actions
1993	Constitution	2 500		N/A	FRF 100	FRF 250 000	2 500
1997	Augmentation de capital par incorporation de réserves prélevées sur le compte "report à nouveau" (AGE 30.12.1997) - Attribution gratuite de 39 actions nouvelles pour 1 action ancienne	97 500	FRF 9 750 000	N/A	FRF 100	FRF 10 000 000	100 000
1997	Division de la valeur nominale des actions de 100 francs à 1 franc chacune – attribution de 100 actions nouvelles pour 1 action ancienne (AGE 30.12.1997)	10 000 000	N/A	N/A FRF 29 576 531/ soit FRF 69,84 par action	FRF 1	FRF 10 000 000	10 000 000
1999	Augmentation de capital consécutive à la conversion automatique de 100 obligations (AGE 29.04.1999 et CA14.06.1999)	423 469	FRF 423 469	FRF 29 576 531/ soit FRF 69,84 par action	FRF 1	FRF 10 423 469	10 423 469
1999	Augmentation de capital (AGE29.04.1999 et CA 08.06.1999)	3 000 000	FRF 3 000 000	FRF 262 650 000/ soit FRF 87,55 par action	FRF 1	FRF 13 423 469	13 423 469
1999	Augmentation de la valeur nominale de chaque action (conversion du capital en euros ; AGE 29.04.1999 et CA 27.07.1999)	13 423 469	FRF 74 628 715,55	N/A	€ 1	€ 13 423 469	13 423 469
2000	Augmentation de capital (AGE 29.04.1999 et CA 07.06.00)	1 050 000	€ 1 050 000	€ 102 375 000 soit € 97,50 par actions	€ 1	€ 14 473 469	14 473 469
2000	Augmentation de capital (CA du 27.06.00 constatant l'exercice de BCE et options)	105 154	€ 105 154	€ 208 018	€ 1	€ 14 578 623	14 578 623
2001	Augmentation de capital (CA du 08.06.01 constatant l'exercice de BCE et options)	139 087	€ 139 087	€ 322 791	€ 1	€ 14 717 710	14 717 710
2002	Augmentation de capital (CA du 18.02.02 constatant l'exercice de BCE et options)	92 904	€ 92 904	€ 193 148	€ 1	€ 14 810 614	14 810 614

Exercice	Nature de l'opération	Nombre de titres concernés	Augmentation de capital	Prime d'émission totale par action	Valeur nominale	Montant du capital	Nombre d'actions
2003	Augmentation de capital (CA du 7.02.03 constatant l'exercice de BCE et options)	297 276	€ 297 276	€ 756 488	€ 1	€ 15 107 890	15 107 890
2004	Augmentation de capital (CA du 6.02.04 constatant l'exercice de BCE et options)	234 899	€ 234 899	€ 555 917	€ 1	€ 15 342 789	15 342 789
2005	Augmentation de capital (CA du 4.02.05 constatant l'exercice de BCE et options)	163 501	€ 163 501	€ 578 254	€ 1	€ 15 506 290	15 506 290
2006	Augmentation de capital (CA du 07.02.06 constatant l'exercice de BCE et options)	25 523	€ 25 523	€ 141 634	€ 1	€ 15 531 813	15 531 813
2007	Augmentation de capital (CA du 06.02.07 constatant l'exercice de BCE et options)	22 340	€ 22 340	€ 122.771	€ 1	€ 15 554 153	15 554 153
2008	Augmentation de capital (CA du 29.01.08 constatant l'exercice de BCE, BSA et options)	242 438	€ 242 438	€1 849 234	€ 1	€ 15 796 591	15 796 591

21.2 Acte constitutif et statuts

21.2.1 Objet social de la Société

L'objet social de la Société est décrit dans l'article 3 des statuts.

Wavecom a pour objet en France et à l'étranger : la recherche fondamentale et appliquée, le développement de systèmes et de produits dans les domaines des radiocommunications, de la radiodiffusion, des télécommunications, de l'électronique et de l'informatique.

Dans ces domaines : la conception, la fabrication et la commercialisation de composants, de produits et de logiciels ; toutes prestations de services ; le dépôt de modèles, brevets, marques, procédés de fabrication et leur exploitation ; la création, l'organisation, l'animation de cours, séminaires, débats, conférences et plus généralement de toutes actions de formation ; l'édition de livres, journaux, bulletins d'information, articles et de tous supports audiovisuels ; la participation directe ou indirecte, à toutes entreprises, créées ou à créer, dont l'objet peut se rattacher à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ; et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

21.2.2 Dispositions concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance

Les dispositions contenues dans les statuts concernant les membres de ses organes d'administration, de direction et de surveillance figurent dans la section 14.1.

21.2.3 Droits, privilèges et restrictions de chaque catégorie d'actions existantes.

Le capital est composé de 15 796 591 actions de même catégorie, dont la valeur nominale est de € 1.

Chaque action donne droit à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation.

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans à compter de la date de mise en paiement, conformément à l'article 2277 du Code Civil.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des Actionnaires

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

21.2.5 Conditions régissant les Assemblées Générales annuelles et extraordinaires des Actionnaires

Assemblées Générales (article 18 des statuts - extrait)

Les Assemblées d'Actionnaires sont convoquées et réunies dans les conditions fixées par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Deux membres du Comité d'Entreprise désignés par ce dernier, l'un faisant partie de la catégorie des cadres techniciens et agents de maîtrise et l'autre appartenant à la catégorie des employés et ouvriers peuvent assister aux Assemblées Générales. Ils doivent, à leur demande, être entendus lors de toutes les délibérations requérant l'unanimité des associés.

L'Assemblée Générale se compose de tous les Actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Le droit de participer aux assemblées est régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et est notamment subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'Actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre l'une des trois formules suivantes : donner une procuration à un autre Actionnaire ou à son conjoint, ou voter par correspondance ou adresser une procuration à la Société sans indication de mandat.

Les statuts de Wavecom ne prévoient pas de droit de vote double.

21.2.6 Acte constitutif qui pourrait avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Néant.

21.2.7 Franchissement de seuils

Les dispositions légales prévoyant une obligation d'information s'appliquent, sans que la Société ait souhaité imposer des obligations statutaires supplémentaires.

21.2.8 Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital

Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de disposition spécifique.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

22 Contrats importants

Le Contrat de sous-traitance industrielle avec la société Solelectron (rachetée par Flextronics) a été entièrement renégocié suite à la décision de Wavecom de confier l'intégralité de son processus industriel à cette société. Le contrat préliminaire avait été finalisé et signé le 16 août 2005 et n'était pas cessible par l'une ou l'autre des parties sans l'accord du co-contractant. La relation a été contractualisée de manière plus définitive par un ensemble de trois contrats distincts : le « *Cooperation Agreement* », le « *Global Manufacturing Agreement* » et le « *Supply Chain Agreement* » qui ont été signés le 29 novembre 2007. Aucun de ces contrats n'est cessible par l'une ou l'autre des parties sans l'accord du co-contractant. Les relations de la Société avec Flextronics sont décrites dans la section 8.2.

Le contrat de cession d'actions a été signé avec les actionnaires de la société Anyware Technologies S.A., le 31 janvier 2008, portant sur l'acquisition par Wavecom de l'intégralité des actions composant le capital social de la société Anyware Technologies S.A.

La Société a un nombre important de clients, de distributeurs et de fournisseurs avec lesquels elle a signé des contrats ou avec lesquels elle contracte sous couvert de ses conditions générales de vente. Il n'est pas inhabituel dans son domaine d'activité que ces contrats ne soient pas cessibles sans l'accord du co-contractant, voire que certains contrats comportent des clauses de résiliation en cas de changement de contrôle.

23 Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

Néant

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

24 Documents accessibles au public

Des exemplaires du présent Document de Référence sont disponibles sans frais auprès de la société Wavecom ainsi que sur son site Internet (<http://www.wavecom.fr>) et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers (<http://www.amf-france.org>).

L'ensemble des documents juridiques et financiers relatifs à la société Wavecom et devant être mis à la disposition des Actionnaires conformément à la réglementation en vigueur peut être consulté à son siège social.

25 Informations sur les participations

Aucune participation significative en dehors des filiales détenues à 100 % et qui sont mentionnées dans la section 7.2

Responsables de l'information financière

Ronald D. Black	Chantal Bourgeat
Directeur Général	Directrice Financière et Vice Présidente Groupe, Finances et Administration.
Wavecom 3, Esplanade du Foncet 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex	Wavecom 3, Esplanade du Foncet 92442 Issy-les-Moulineaux Cedex
Téléphone : 33(1) 46.29.08.00	Téléphone : 33(1) 46.29.08.00
Télécopie : 33(1) 46.29.08.08	Télécopie : 33(1) 46.29.08.08
ron.black@wavecom.fr	chantal.bourgeat@wavecom.fr

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Tableau de concordance

Afin de faciliter la lecture du rapport annuel déposé comme document de référence, la table thématique suivante permet d'identifier les informations requises dans le rapport de gestion et les rapports spéciaux.

1	Rapport de gestion
1.1	Situation de la société Chapitres 6, 8, 11 et 12 du présent Document de Référence
1.2	Liste des mandats Sous section 14.1.2 et section 16.1 du présent Document de Référence
1.3	Actionnariat salarié sections 17.2, 17.3 et 18 du présent Document de Référence
1.4	Filiales et participations Chapitre 7 et plus particulièrement section 7.2, et 20.3 (Note 2.11) du présent Document de Référence
1.5	Dividendes Sections 4.2 et 20.7 du présent Document de Référence
1.6	Rémunérations des mandataires sociaux Section 15.1 et 17.2 du présent Document de Référence
1.7	Impact social et environnemental Sections 4.4, 8.4 et 17.1 du présent Document de Référence
1.8	Risques Chapitre 4 du présent document de Référence
1.9	Programme de rachat d'action Sous section 21.1.3 du présent Document de Référence
1.10	Titres donnant accès au capital Sections 21.1.4, 21.1.5 et 21.1.6 du présent Document de Référence
1.11	Opérations réalisées par les dirigeants Section 14.1.3 du présent Document de Référence
1.12	Tableau des résultats sur les cinq dernières années Chapitre 20 (plus précisément page 165) du présent Document de Référence
1.13	Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital Sous section 21.1.4 du présent Document de Référence
2	Rapport Spéciaux
2.1	Rapport du président sur le contrôle interne Section 16.4 du présent Document de Référence
2.2	Rapport sur les rachats d'actions Section 21.1.3 du présent Document de Référence
2.3	Rapport sur l'attribution d'actions gratuites Section 17.2

Glossaire

3G	Standards pour les réseaux de communication mobile de 3ème génération. Ces réseaux, grâce à l'augmentation de la bande passante, permettront l'accès à un internet rapide et à un grand nombre d'applications comme la vidéo conférence autrement dits « UMTS » et « W-CDMA ».
1xT	Abréviation de « single carrier (1x) Radio Transmission Technology » : Technologie 3G sans fil basée sur la plate-forme CDMA (connue aussi sous le nom de CDMA 2000).
ASIC	Un « Application-Specific Integrated Circuit » (ASIC) est un circuit intégré (IC) adapté pour un usage particulier, plutôt que destiné aux besoins du client à l'utilisation d'usage universel. Par exemple, un morceau conçu seulement pour faire marcher un téléphone portable est un ASIC.
Bande passante	Désigne la capacité de transmission d'une liaison de transmission. Elle détermine la quantité d'informations (en bits/s) qui peut être transmise simultanément.
Bi-bande	Susceptible de fonctionner sur deux bandes de fréquences différentes.
Boucle locale radio	Ensemble des liens radioélectriques existant entre le poste de l'abonné et le commutateur d'abonnés auquel il est rattaché. La boucle locale est la partie du réseau d'un opérateur qui lui permet d'accéder directement à l'abonné. Par rapport à la boucle locale classique, la boucle locale radio substitue aux fils de cuivre qui équipent aujourd'hui les réseaux, une technologie radio offrant l'avantage d'une plus grande souplesse pour le déploiement des infrastructures.*
Carte SIM	« <i>Subscriber Identity Module</i> », carte d'abonné et services à valeur ajoutée (norme GSM).
CDMA	« <i>Code Division Multiple Access</i> », norme de téléphonie mobile concurrente du GSM en vigueur aux Etats-Unis ainsi que dans certains pays asiatiques.
EDGE	« <i>Enhanced Data GSM Environment</i> » : version plus rapide que la norme GSM et qui constitue l'étape intermédiaire entre la norme GSM et la 3G (Wideband CDMA).
EMS	« <i>Electronic Manufacturing Services</i> » : Production outsourcing specialists for the electronics industry.
EntréesSorties	Les entrées sont les signaux reçus par l'unité et les sorties sont les signaux sortants de l'unité. Dans la plupart des cas, c'est un ensemble d'interfaces que les systèmes d'informations utilisent pour communiquer entre eux.
Firmware	Dans le monde de l'informatique industrielle, un « firmware » est un logiciel qui est embarqué sur un composant électronique. Il est souvent livré directement téléchargé sur mémoires ROM ou comme fichier binaire pouvant être ensuite téléchargé par un utilisateur sur la plateforme existante.
GPRS	« <i>General Packet Radio Services</i> » : système de commutation de données par paquets permettant d'améliorer les débits fournis par les réseaux GSM.
GPS	« <i>Global Positioning System</i> » : système de localisation par satellite.
GSM	« <i>Global System for Mobile Communications</i> » : norme de transmission radio numérique utilisée pour la téléphonie mobile.
HSDPA	« <i>High-Speed Downlink Packet Access</i> » : Protocole pour la technologie mobile dont les performances sont 10 fois supérieures à la technologie UMTS.
ISO	« <i>International Organisation for Standardization</i> » : Organisation internationale de normalisation, chargée d'établir des normes internationales pour une variété de domaines.
Large bande	Correspond à la quantité de données qui peut être transmise (sur un réseau informatique par exemple) dans un laps de temps donné. La vitesse est habituellement exprimée en mégabits ou en gigabits par seconde. De manière générale, un canal de communication est défini par son débit le plus haut et le plus faible.
MMS	« <i>Multi-media Messaging System</i> » : système de messages électroniques dotés de fonctions audio ou vidéo.
Norme analogique	Norme de transmission utilisée traditionnellement ; par opposition à la norme de transmission numérique, avec laquelle les informations (son, texte, image) sont codées et transformées en une suite de nombres.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

Open AT[®]	La suite logiciel de propriété de Wavecom. Cette famille des logiciels Open AT [®] se compose de cinq éléments : l'environnement de développement intégré (IDE) Open AT [®] , les applications Open AT [®] , les plug-ins Open AT [®] , le système d'exploitation Open AT [®] et le firmware Open AT [®] . Cette famille permet d'utiliser pleinement toutes les possibilités de notre gamme de processeurs sans fil Wireless CPU [®] , depuis la conception d'applications en temps réel jusqu'à la mise à jour et à la maintenance en direct des applications.
PCD	« <i>Personal communication devices</i> » : équipements personnels de communications sans fil comme les téléphones portables et les « smartphones ».
PDA	« <i>Personal Digital Assistant</i> » : Agendas électroniques, organisateurs (de l'américain organizer) personnels sont à classer dans la catégorie des PDA , ou encore des assistants personnels . Avec ou sans clavier, ils appartiennent à la classe des appareils électroniques. Dans cette famille figurent aussi les téléphones mobiles dits intelligents ou « <i>smartphones</i> ».
Pile protocole	Une pile protocolaire (parfois appelée pile de communications) est une implémentation logicielle particulière d'une suite de protocoles réseaux. Les termes sont souvent employés l'un pour l'autre. À proprement parler, la suite protocolaire est la définition des protocoles, et la pile en est leur implémentation.
Réseau Cellulaire	Désigne le réseau hertzien qui fractionne la zone en cellules. Il utilise donc très peu de fréquences car des usagers situés dans différentes cellules peuvent utiliser une fréquence identique.
SMS	« <i>Short Message Service</i> » : système de messages alphanumériques courts (autour de 160 caractères).
TCP/IP	« <i>Transmission Control Protocol and Internet Protocol</i> » : Ces deux termes désignent des protocoles de communication de réseau informatique par commutation de paquets et définissent les règles de base de la transmission de données par paquets sur le réseau Internet et sur de nombreux réseaux locaux.
Télématique	Terme générique, utilisé notamment dans l'industrie automobile, désignant un système de communication sans fil capable de collecter et de transmettre des données à distance, (localisation de véhicule, les systèmes de navigation et autres services d'assistance). Aussi utilisé dans l'industrie pour le relevé de compteurs à distance et la gestion de crédit.
UMTS	« <i>Universal Mobile Telecommunications System (UMTS)</i> » voir 3G.
WAP	« <i>Wireless Application Protocol</i> » : Norme qui permet d'accéder à internet depuis un téléphone portable, avec un format d'affichage adapté au petit écran du téléphone portable.
W-CDMA	« <i>Wideband Code Division Multiple Access</i> » : système de télécommunications mobiles universelles ; dénomination retenue en Europe pour désigner les systèmes de radiocommunications mobiles de troisième génération, qui permettront d'offrir une large gamme de services.*
Wireless CPU[®]	Microprocesseur sans fil dont le nom « Wireless CPU [®] » Wavecom a les droits en France.
Wireless Microprocessor[®]	Microprocesseur sans fil dont le nom « Wireless Microprocesseur [®] » Wavecom a les droits en France.
WISMO	Désigne la marque de modules de composants pour les télécommunications sans fil.

Wavecom S.A.

3, esplanade du Foncet
92442 Issy-les-Moulineaux (France)
Tel : +33 1 46 29 08 00
Fax : +33 1 46 29 08 08

Wavecom, Inc.

430 Davis Drive, Suite 300
P.O. Box 13920
Research Triangle Part, North Carolina (USA)
Tel: +1 919 237 4000
Fax: +1 919 237 4140

Wavecom Asia-Pacific

Unit 201-207, Second Floor, Bio-Informatics Centre
No. 2 Science Park West Avenue
Hong Kong Science Part, Shatin - New Territories, Hong Kong (China)
Tel: +852 2824 0254
Fax: +852 2824 0255